QUARANTIÈME ANNÉE Nº 12029 – VENDREDI 30 SEPTEMBRE 1983

La hausse du mark et la faiblesse du franc belge pèsent sur la tenue du franc

LIRE PAGE 34

Le Monde

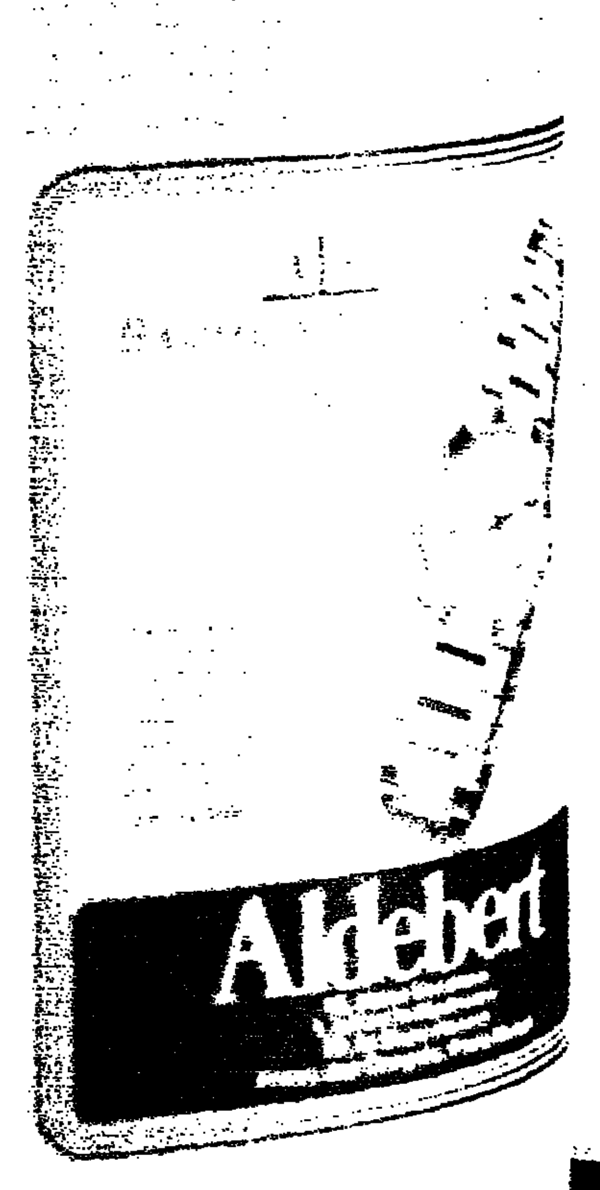
Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 6,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23



La force nucléaire française au cœur de la controverse sur les euromissiles

Le double message de M. Mitterrand

En s'adressant mercredi 28 septembre à l'Assemblée générale des Nations unies, où seuls Vincent Auriol, en 1951, et M. Giscard d'Estaing, en 1978, l'avaient précédé, M. Mitterrand n'entendait pas seulement se livrer à un exercice oratoire, dont les présidents français ne se sont d'ailleurs jamais montrés prodigues dans une telle enceinte. Il s'agissait aussi pour lui, à un moment où la politique étrangère de la France peut être moins favorablement perçue par un certain nombre de ses interlocuteurs, en particulier dans le tiers-monde, de montrer que la fidélité de Paris aux engagements diplomatiques du début du septennat n'a pas fléchi.

Sans doute l'engagement français n'a-t-il pas la même forme, voire la même nature, au Liban et au Tchad. Et les reproches adressés à la France, en l'occurrence, varient d'un cas à l'autre. Mais M. Mitterrand ne pouvait demeurer insensible à l'inquiétude de certains pays africains ou arabes devant ce que la phraséologie adverse présente comme le « néo-colonialisme » de Paris. Même s'il ne pouvait ignorer non plus que d'autres États du continent noir redoutaient au contraire que la France ne mît pas assez d'empressement dans l'exécution de ses engagements.

Le chef de l'État entendait donc profiter de cette occasion de s'adresser aux représentants de la communauté internationale – ainsi d'ailleurs, d'une façon plus sélective, qu'à ceux de nombreux États du tiers-monde, lors du sommet informel organisé en marge de la 38e session par Mme Gandhi. Il l'a fait tout d'abord en consacrant une partie de son discours au Liban et au Tchad, en insistant sur le fait que les soldats français avaient pour mission, dans ces deux pays, non de faire la guerre mais de défendre la paix. Et que Paris ne demandait, dans les deux cas, qu'à retirer ses troupes, ce qui serait décidé aussitôt que les autres forces étrangères auraient accepté de faire de même.

M. Mitterrand s'est aussi efforcé de convaincre de sa bonne volonté ses auditeurs du tiers-monde, en mettant longuement l'accent, d'une façon moins directe, sur la nécessité pour les pays industrialisés de participer au développement de l'hémisphère sud, et en reliant cette question à celle du désarmement et de la réduction des tensions internationales. Sans doute ne s'agit-il pas là chez lui d'une idée nouvelle : à Mexico, à Cancun, le président de la République n'avait pas dit autre chose. Mais il l'a réaffirmé devant les Nations unies en accompagnant ces considérations générales d'une proposition plus précise : l'organisation de deux conférences successives destinées à assurer le transfert au tiers-monde de ressources dégagées par la réduction des armements.

En même temps, M. Mitterrand a tenu à signifier que sa fermeté à l'égard de l'Union soviétique n'avait pas faibli, contrairement à ce qu'avait pu laisser croire la modération des réactions françaises à l'affaire du Boeing. Plusieurs formules particulièrement dures employées dans son intervention en témoignent.

L'accueil réservé à son discours par les représentants du tiers-monde et bon nombre d'Occidentaux peut laisser espérer à M. Mitterrand que ce double message a été reçu. Plus encore qu'une occasion de brosser devant cet auditoire international s'il en est, et à grand renfort d'idées générales, une de ces fresques planétaires qu'il affectionne, c'était probablement là l'objectif essentiel de son voyage à New-York.

(Lire page 3.)

Washington réaffirme que les arsenaux de Paris et de Londres ne seront pas pris en compte dans les négociations de Genève

Ballon d'essai, diversion à usage de l'opinion publique ou évolution de la position américaine ? Ces questions suscitées par les propos de M. Bush devant une douzaine de journalistes réunis à son initiative à la Maison Blanche, mercredi 28 septembre, ont en principe été dissipées par une mise au point du Département d'État diffusée ce jeudi : les États-Unis, dit cette mise au point, considèrent toujours que la « *seule base acceptable des négociations* » entre eux-mêmes et l'U.R.S.S. sur les armements nucléaires est « *la parité entre leurs deux arsenaux* » et eux seuls. Ils n'envisagent pas de fusionner les deux négociations sur les armements stratégiques intercontinentaux (START) et sur les forces intermédiaires (F.N.I.) et d'ailleurs, même lorsque cette idée a été examinée dans le passé, « *l'idée n'a jamais été retenue que l'Union soviétique devrait recevoir une compensation pour les forces de pays tiers* ».

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

La querelle scolaire

M. Savary met au point des propositions nouvelles pour tenter de maîtriser le débat sur l'école privée

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy s'engage dans un des paris les plus difficiles du septennat. Et, avec lui, le pouvoir socialiste.

Dans quelques jours, M. Alain Savary fera connaître ses nouvelles propositions sur les rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé. Ses partenaires disposeront d'un mois pour lui répondre : oui, nous acceptons de négocier l'ensemble de votre dispositif ou seulement tel ou tel point. Non, votre texte ressemble trop à celui que nous avons rejeté après le 20 décembre 1982.

C'est une querelle qui, depuis cent ans, a souvent tourné à l'affrontement passionnel au sein de la société française. La « question scolaire » plonge trop loin dans l'inconscient national, elle remue trop de raison et de déraison pour qu'un pouvoir l'affronte sans risquer de déchaîner l'incontrôlable.

A plusieurs reprises, depuis le 10 mai 1981, la gauche a abordé des problèmes qui divisaient les Français. Ainsi de la peine de mort ; ainsi, dans un autre registre, des nationalisations d'entreprises. Mais ces dossiers sensibles ne mobilisaient pas des forces organisées, sur le qui-vive, prêtes à descendre dans la rue. Ces enjeux ne pesaient pas du même poids sur la vie quotidienne des parents de douze millions d'enfants. Ils ne brouillaient pas autant les clivages politiques, puisqu'on sait que, chez certains parents, le choix d'une école privée peut aller de pair avec le rêve toujours déçu d'un enseignement public plus efficace et plus accueillant.

Pourquoi, alors, ne pas laisser les choses en l'état ? La promesse du candidat François Mitterrand de mettre en place « *un grand service public d'éducation unifié et laïc* » demeure. Mais l'idéal partagé par le président de la République, le chef du gouvernement, le ministre de l'éducation nationale, d'une école laïque ouverte aux différentes croyances et références éthiques, n'est pas seulement une réponse aux impatiences du Comité national d'action laïque ou de la Fédération de l'éducation nationale.

Du côté des défenseurs de l'enseignement privé, plusieurs responsables, à commencer par le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, et M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL (Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre), admettent qu'« *une évolution est possible* », qu'on « *ne peut en rester au* statu quo *intégral* », que « *des modifications sont nécessaires* ».

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 14.)

AVEC LES FORCES FRANÇAISES AU TCHAD

Le cavalier du désert

M. Hissène Habré est arrivé ce jeudi 29 septembre à Paris. Le chef de l'État tchadien, qui participera les 3 et 4 octobre au sommet franco-africain de Vittel, devait être reçu dans la journée par M. Charles Hernu, ministre de la défense.

De notre envoyé spécial
JACQUES ISNARD

Biltine (Tchad). – L'un l'appelle « *le rezzou T.G.V.* », tant les combattants se déplacent à vive allure dans le désert et déciment l'adversaire au terme de longues cavalcades motorisées qui le frappent de front. L'autre l'a baptisé « *la fantastique Toyota* », du nom de ces camionnettes japonaises à bord desquelles s'entassent des combattants hérissés d'armes aussi hétéroclites les unes que les autres et qui crachent un mur épais de feu à l'abri duquel elles avancent, caracolent et tournoient pour surprendre l'adversaire au moment où il s'y attend le moins, à l'heure de son petit déjeuner.

Mais les deux : le général Jean Poli, qui commande la force Manta au Tchad, et son chef de cabinet, le lieutenant-colonel Denis Ribeton, qui fut le premier officier supérieur français à fouler le sol tchadien après la décision de la France de se ranger derrière les forces armées nationales tchadiennes (FANT), s'accordent sur un point : la manœuvre, dans le désert, du commandant en chef des FANT, M. Idriss Deby, est « *fantastique* » – c'est leur expression commune – « *comme une tornade blanche* » avec une boule de feu qui rentre dans le dispositif ennemi à 80 kilomètres à l'heure.

A l'ombre du fort de Biltine, dans le nord du Tchad, à 700 kilomètres de la capitale, N'Djamena, le général Poli et M. Idriss Deby sont, précisément, assis, ce jour-là, sur des caisses de pains de guerre, au milieu des bourricots, des mouches, des vipères et à proximité des enfants de ce bourg, de trois mille habitants, perdu dans le désert. La sécheresse gagne lentement, il y a de moins en moins de pluie. Mais les enfants de Biltine sont revenus, porteurs de tee-shirts aux couleurs de régiments français, peut-être parce que la présence de sept cents militaires – parachutistes, légionnaires, sapeurs du génie, artilleurs et spécialistes d'hélicoptères antichars, – sous les ordres du lieutenant-colonel Maurice Lepage, rassure les familles tchadiennes contre les attaques des partisans de M. Goukouni Oueddeï, le rival du président Hissène Habré, installés dans le nord avec les Libyens.

(Lire la suite page 6.)

Point de vue

L'hôpital, c'est la vie

par ROGER PRUVOST (*)

L'hôpital est un lieu d'angoisse, de souffrance, de mort, et, lorsqu'elles sont vaincues, de vie retrouvée, de bonheur reconquis. Parce qu'il est atteint dans sa chair et dans son espérance, le malade souhaite, exige une relation personnelle avec « son » médecin. Cette exigence n'a pas été sans influence sur l'organisation de l'hôpital, tout entière bâtie autour de la fonction du médecin. Ce qui nous vaut l'organisation généralisée des hôpitaux publics français en services, unités d'hospitalisation et de consultation, assorties des moyens techniques nécessaires : blocs opératoires, radiologie, petits laboratoires, bibliothèques parfois, etc. La configuration d'un hôpital est celle d'une multitude de petites unités juxtaposées et coordonnées avec plus ou moins de bonheur par l'administration.

Nous sommes en même temps les héritiers de concepts architecturaux d'autrefois. Certes, les nouveaux hôpitaux sont construits sur l'idée de séparer les services techniques de l'hébergement, mais les hôpitaux construits sur ce type restent peu nombreux. Bien sûr, les efforts vont dans ce sens, et pour en rester à la seule Assistance publique de Paris, la modernisation du plus vieil hôpital de l'agglomération, Saint-Louis, s'effectue selon ces préoccupations. Nous pourrions trouver d'autres exemples dans les autres régions sanitaires. Il n'en reste pas moins que bon nombre d'hôpitaux publics éprouvent les plus grandes difficultés, en raison de l'anarchie des locaux, à organiser leur activité de manière rationnelle.

(Lire la suite page 2.)

(*) Professeur honoraire à l'École nationale de la santé publique, sous-directeur des services centraux de l'Assistance publique à Paris.

LA STRATÉGIE DE L'EXTRÊME DROITE

Le Front national joue la radicalisation

Lire page 10 l'article d'ALAIN ROLLAT

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN MENU

« Nous ne prendrons pas d'initiatives comme le refus de l'impôt » *nous déclare le président de la C.G.C.*

LIRE PAGE 29

AU JOUR LE JOUR

Succession

On assiste sur les tréteaux de l'opposition à un radio-crochet qui laisse le public indécis. Ce ne sont que roulades suaves, voix de miel ou notes perchées destinées à charmer et à séduire. Sur un thème langoureux – Cohabitation *– on écoute MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing, qui roucoulant, qui menaçant.*

C'est à croire qu'ils se disputent déjà, de manière indécente, la première place dans le cœur des Français et, plus que l'Élysée, la succession de Tino Rossi.

BRUNO FRAPPAT.

« MOISE » ENTRE A L'OPÉRA

Les grandes orgues de Ronconi

La réouverture de l'Opéra mercredi soir avec le *Moïse* de Rossini, qui n'avait jamais été représenté au palais Garnier, inspire les plus grands espoirs. Le nouvel administrateur, M. Massimo Bogianckino, qui jouait gros jeu, a gagné la première manche. Si le spectacle mis en scène par Luca Ronconi est superbe, réjouissons-nous d'abord d'avoir assisté à une représentation flamboyante, d'une cohésion rare, dont tous les artisans se donnaient à fond, électrisés par l'enjeu, les nerfs tendus à se rompre par le trac et l'envie de réussir une œuvre commune ; des traits auxquels on reconnaît une équipe gagnante.

Dès l'ouverture mystérieuse, en soupirs et murmures, autour d'une marche envahie par de longues écharpes de cordes, on sentit ce courant passer à travers l'orchestre, dirigé par Georges Prêtre, les lèvres tremblantes, fonçant comme un boxeur, les mains multipliées dessinant chaque ligne, tirant des musiciens des sonorités sublimes, des mélanges d'une harmonie merveilleuse, et qui allait ensuite modeler chaque phrase dans la bouche des solistes et des chœurs avec une précision, une délicatesse et un lyrisme auxquels il ne nous a pas toujours habitués. Une belle revanche pour son retour au palais Garnier. L'intensité et l'émotion du spectacle lui doivent beaucoup.

Et puis le rideau se lève sur une vision à couper le souffle, d'autant qu'elle nous prend à contrepied. On attend le camp des Israélites sous les murs de Memphis et on aperçoit, dans une sorte d'immense nef d'église nue, remplie de sable, une tribune de bois clair, zigzaguant en un mouvement baroque, qui monte jusqu'à un orgue réduit à ses grands tuyaux de montre. Dans la tribune (et alentour) sont réfugiés les Hébreux, qui chantent un chœur plein d'espérance, tous en noir, en un savoureux mélange de rabbins à calotte, de frères des écoles chrétiennes à rabat et de violonistes ambulants à la Chagall, tandis que les femmes jouent de la harpe (comme si elles se croyaient déjà au bord des fleuves de Babylone !).

Les murs blancs tout autour, enserrant la nef, portent une ornementation, non pas égyptienne, mais baroque avec des plis de rideaux en trompe-l'œil et des bébés nus (ou des amours ?) assis sur le bord des fenêtres. Pas de doute, la référence est bien aux « *représentations jésuites, fréquentes dans les congrégations, les oratoires et les couvents de l'Italie du dix-huitième siècle, où l'on dramatisait les épisodes bibliques à des fins édifiantes* », dont parle Ronconi. N'importe, on est éberlué par ce splendide décor de Gianni Quaranta, peuplé des personnages imprévus croqués par Giuseppe Crisolini-Malatesta, qui évoluent en tous sens avec cette « nécessité naturelle » propre aux grands metteurs en scène.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 22.)

idées

La réforme hospitalière

L'audition, mardi 27 septembre, du secrétaire d'État à la santé, M. Edmond Hervé, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale marque le coup d'envoi du débat sur la réforme hospitalière, appelé à s'ouvrir devant l'Assemblée, selon toute vraisemblance, le 10 ou le 11 octobre. Roger Pruvost prend la défense de l'hôpital, qui, loin d'être un « cloaque », comme on l'a dit, est aussi un lieu d'espoir, voire un ultime rempart. Jacques Barrot condamne toute idée de secteur public uniformisé, au profit d'un système pluraliste où chacun prend ses responsabilités. Enfin, Didier Mellière réclame la mise en place de moyens d'autocontrôle efficaces.

Une autre voie

par JACQUES BARROT (*)

ENFIN... Devant la détermination de la communauté hospitalière, le gouvernement a dû admettre qu'il avait mieux à faire qu'à avancer des réponses idéologiques aux problèmes posés par *l'organisation de l'hôpital de* demain et des carrières médicales... Les visées hégémoniques de l'éducation nationale jointes aux spéculations égalitaristes de quelques syndicats minoritaires donnaient, en fait, leur cohérence à une série de mesures qui ont provoqué la révolte... Qu'il s'agisse de la suppression du clinicat, de la création d'un corps médical de rang « B », de l'attribution à tous les étudiants de 3e cycle du titre d'interne avec pour corollaire le remplacement de *l'internat qualifiant par un examen* validant et classant par tous, on retrouve cette volonté d'uniformiser et d'aligner au prix d'un véritable nivellement. C'est bien ce qui explique la gravité du conflit..

Mais il est vrai que le simple *statu quo* est difficilement praticable. L'explosion du nombre des médecins, la fin de l'expansion hospitalière, la crise économique, remettent en cause les débouchés et les carrières médicales traditionnelles. Le gouvernement saura-t-il tirer toute la leçon du réformisme hâtif, brouillon et verbal de la méthode Ralite, fondée sur l'absence de considération et sur la méfiance vis-à-vis de tous ceux auxquels le savoir confère une certaine autorité ? Saura-t-il se garder de *tous ceux qui*, dans les antichambres du pouvoir, font passer la soif de sécurité immédiate avant la qualité de la formation et la recherche de promotion personnelle ?

Il existe une autre voie, même si elle est étroite : celle de la concertation approfondie avec les médecins pour imaginer et expérimenter *l'organisation* médicale hospitalière de demain. Enumérons quelques pistes.

Il serait déraisonnable de renoncer à une formation de haut niveau au prétexte que la pyramide médicale des prochaines années se trouve déséquilibrée et que l'hôpital connaît des difficultés financières. Au contraire, chacun sait que ce sont les praticiens insuffisamment formés qui coûtent le plus. Et, après la phase d'expansion, le progrès technique peut demain contribuer à *une rationalisation de la médecine,* source d'économies. La mise en cause des filières de formation et d'exercice les plus performantes comme le clinicat est un contresens historique.

S'il est vrai que les ressources de la nation ne permettent pas un recrutement *tous azimuts, il* n'est pas démagogique de prévoir le renforcement de l'encadrement médical de nos hôpitaux. Encore faut-il avoir le courage de faire des choix : savoir préférer un meilleur encadrement des lits à leur accroissement en nombre ; veiller à ce qu'à l'arrivée de médecins supplémentaires corresponde une *utilisation plus* communautaire des moyens. A cet égard, le département conçu de manière pragmatique et volontaire peut être une garantie d'un bon usage des moyens.

Aménager la diversité des statuts

Il serait absurde, sous prétexte *d'une rationalisation par ailleurs* nécessaire, d'uniformiser les carrières hospitalières en s'inspirant des hiérarchies de l'Université et de la fonction publique. Au contraire, il faut aménager la diversité des statuts. A l'armature hospitalo-universitaire, pourquoi ne pas associer des modes d'exercice variés ? Il est temps de redécouvrir le temps partiel qui aurait, en outre, l'avantage *de rétablir des liaisons avec* la médecine de la ville. Ce renouveau du temps partiel, joint à la nécessaire dissociation du grade et de la fonction, faciliterait la création de véritables équipes médicales comprenant des médecins de statuts différents. Cela permettrait de décrisper un climat parfois tendu en évitant le sentiment d'une hiérarchie excessive.

Il doit être possible d'envisager dans certains cas un aménagement du temps de travail. *Pourquoi* l'hôpital serait-il le seul secteur fermé à cet aménagement alors même qu'il requiert une présence médicale renforcée à certaines heures et qu'il connaît une féminisation croissante du personnel médical ?

Enfin, les tâches d'administration et d'organisation ouvrent un large champ d'activités aux médecins. Il est possible à l'ingénieur de devenir directeur financier ou directeur général d'une entreprise. Pourquoi ne pas envisager que le médecin hospitalier à une étape de sa carrière exerce les fonctions de gestionnaire de département ou de directeur d'hôpital ? Mais la création d'une filière spécialisée, de type santé publique, risque de compliquer une telle démarche ; elle constitue, en outre, une grave erreur puisqu'elle formera des médecins qui n'auront pas pratiqué la médecine.

Unité de la médecine, diversité des vocations, c'est une affaire de bon sens, mais aussi de convictions. Veut-on une société pluraliste où chacun prenne ses responsabilités et trouve sa place ? Veut-on, au contraire, un secteur public uniformisé et encadré qui finirait par marginaliser le secteur libéral et acquérir tous les réflexes regrettables qu'entraîne une situation de monopole ?

Au nom même de la qualité de la médecine et de l'accès de tous aux soins de haut niveau, notre choix est clair : affirmation des vocations personnelles, hiérarchie des mérites, ouverture des équipes. Une autre voie demeure mais elle exige courage et imagination.

(*) Ancien ministre de la santé et de la Sécurité sociale, secrétaire général du C.D.S.

Rigueur aveugle ou éclairée ?

par le professeur DIDIER MELLIÈRE (*)

QUI n'approuverait les objectifs du secrétaire d'État à la santé : « *Augmenter la durée et la qualité de la vie ; réduire les inégalités qui, dans ce domaine, existent bien avant la naissance* (1) ? » Mais en prend-on le chemin ? En l'absence d'indicateurs sur le rendement des moyens médicaux et de chaque unité de soins, la rigueur budgétaire ne fera pas que réduire les inévitables gabegies, augmenter les délais d'accès aux soins et diminuer les moyens mis à la disposition des maladies mineures. Elle frappera au hasard...

Pour éviter que la rigueur ne réduise les chances des malades graves, *il faut s'en donner les* moyens. Et d'abord financer et mettre en place des moyens d'autocontrôle médicaux pour :

1) *Evaluer l'efficacité des différentes méthodes* dans les multiples situations médicales. Au temps de la recherche désordonnée doit succéder celui de l'évaluation des techniques et de la définition des meilleures stratégies diagnostiques et thérapeutiques ;

2) *Permettre aux personnels de chaque unité de soins de connaître leurs résultats* et les comparer à ceux des autres équipes. C'est le seul procédé pour guider les efforts d'amélioration chaque fois que nécessaire. Depuis que nous entreprenons de telles études avec notre personnel, nous avons pu mesurer ce qu'elles apportent de motivations, d'orientation de la formation et d'aides à la décision. Mais cela nécessite du secrétariat et de l'informatique plus que des paroles ;

3) *Gérer l'hôpital en fonction du rendement de chaque unité,* c'est-à-dire en fonction des résultats obtenus par rapport aux grands objectifs : accessibilité aux soins, réconfort apporté aux malades, sécurité et information donnée pour prévenir rechutes ou complications, tous éléments mesurables à condition de s'en donner la peine. Sinon il est inutile d'attendre que la rigueur épargne les soins vitaux, ne démunisse davantage d'infirmières des unités de soins aigus ou chroniques et ne transforme peu à peu nos hôpitaux en mouroirs inhospitaliers.

(*) Professeur à l'université Paris-XII, C.H.U. Henri-Mondor, à Créteil (94).

(1) *Le Monde* daté 18-19 septembre.

L'hôpital, c'est la vie

(Suite de la première page.)

Les données psychologiques et affectives évoquées plus haut, les réalités physiques de l'hôpital ont *engendré des habitudes de pensée,* des comportements dont nous sommes aussi les héritiers souvent impuissants, d'où les contradictions qui peuvent surgir entre l'intérêt du malade et celui des différentes catégories de personnel.

Chaque membre du personnel, de l'agent hospitalier à la surveillante, s'identifie naturellement au service dans lequel il travaille. Il éprouve une certaine réticence à toute idée de mutation pour apporter, ne serait-ce que momentanément, sa contri*bution à un autre service. Le lan*gage quotidien hospitalier parle plus volontiers du service du professeur X... ou du docteur Y... que du service d'hématologie ou de médecine générale. Mieux, on travaille chez X... ou Y... ; ce langage exprime l'identification de l'unité fonctionnelle à un praticien ; ici, l'appropriation est totale.

L'une des tâches les plus urgentes des responsables est de réfléchir à l'organisation du travail au sein de l'hôpital. Il appartient à l'adminis*tration d'entreprendre l'immense* tâche pédagogique susceptible d'entraîner sans trop de conflits l'adhésion du plus grand nombre pour le bénéfice de l'intérêt général.

Ces vices de fonctionnement sont propres à tous les hôpitaux publics, mais certains d'entre eux, les C.H.U., subissent d'autres difficultés parce qu'à leur mission traditionnelle de soins, de participation à la prévention, le législateur a ajouté l'obligation d'organiser leurs services conjointement avec l'université, aux *fins d'assurer aussi* l'enseignement et la recherche.

Pour assurer une gestion authentique, il faut encore des critères pour déterminer les objectifs, apprécier les moyens nécessaires et pour évaluer les résultats.

Or ils nous font singulièrement défaut. Ainsi, dans cet univers de prestations de services qu'est l'hôpital, nous n'avons pas d'éléments objectifs d'appréciation des besoins en personnel. Combien faut-il de médecins dans un service, combien d'infirmières ? Objectivement, nous ne savons pas. L'expérience a force de loi et dans le passé la répartition des effectifs s'est faite très souvent selon le poids des influences. L'enjeu est d'importance si l'on considère que d'un hôpital à l'autre les dépenses de personnel représentent environ 70 % du budget d'exploitation.

Dans d'autres domaines, les critères d'appréciation manquent aussi. Comment apprécier la qualité et l'efficacité d'un service ? La réduction de la durée du séjour, bénéfique pour la Sécurité sociale, ne saurait constituer à elle seule un critère suffisant. Il faut encore compter avec le coût des suites du traitement, voire avec les réhospitalisations.

A propos de la durée du séjour, il faut définitivement tordre le cou à l'idée d'hospitalisation abusive. La formule n'a de sens que lorsqu'elle s'applique à des hospitalisations préalables à une intervention et résultant d'une absence d'effort d'organisation. Mais, dans certaines situations, les examens préalables nécessitent d'être échelonnés pour des raisons thérapeutiques.

Ultime rempart ?

Il n'y a pas non plus abus lorsque dans un service de médecine ou de chirurgie on garde une personne âgée parce qu'on ne sait vers quel établissement la diriger. La France manque de services d'accueil des personnes âgées valides ou invalides, et cela crée incontestablement des prolongations de séjour non nécessitées par l'état pathologique du vieillard mais rendues indispensables par son état social. Il y a tous ceux dont la famille ne veut plus, tous ceux qui sont les derniers d'une lignée et seul au monde, tous ceux qui pourraient vivre avec le secours d'une aide ménagère mais dont le logement est inadapté.

Récemment hospitalisé dans un service de chirurgie générale, j'ai vu chaque matin dans le regard de ma voisine, une vieille dame de quatre-vingt-cinq ans, l'angoisse de son devenir immédiat. J'ai vu aussi sa joie lorsque l'assistante sociale l'a informée qu'à défaut de pouvoir retourner chez son parent, qui ne la souhaitait plus, elle pourrait être admise dans un établissement de long séjour. *J'ai lu sa joie et sa délivrance.*

Qui oserait parler d'hospitalisation abusive quand la détresse est telle que l'hôpital public reste l'ultime rempart ?

Loin d'être un cloaque, comme on l'a dit il y a quelques mois à « Droit de réponse » (1), l'hôpital public est aussi un lieu d'espoir.

Il suffit de comparer l'hôpital de 1983 à celui de 1953 pour mesurer la formidable avancée scientifique des disciplines médicales et chirurgicales, les conséquences bénéfiques sur la nature et le nombre de maladies vaincues, la baisse du taux de mortalité infantile, le prolongement de la vie humaine, l'amélioration de la prise en charge des handicapés.

Il faut aussi prendre en compte l'immense effort d'aménagement architectural depuis trente ans, et dans les années 1970, l'effort de construction accélérée d'hôpitaux rationnels.

Il faut encore considérer le changement de mentalité, la plus grande accessibilité du corps médical aux interrogations des malades et des familles, même s'il reste en ce domaine encore à faire.

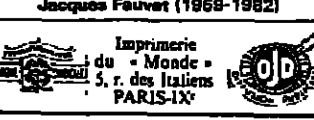
Il faut enfin prendre en compte l'amélioration de la condition du malade, qui n'est plus incarcéré dans l'enceinte hospitalière mais dispose d'un *statut dans la* charte du malade.

Toutes ces considérations démontrent qu'en dépit de sérieuses difficultés l'hôpital public a su s'adapter aussi bien aux mutations sociales que techniques, comme les recherches et projets actuels montrent que le progrès à l'hôpital reste toujours un objectif de notre société.

ROGER PRUVOST.

(1) Le 7 mai dernier.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« LES LOGIQUES DE LA DÉPRESSION » de Daniel Widlöcher

Un dualisme stérile

CENT millions de personnes dans le monde souffrent de troubles dépressifs suffisamment graves pour nécessiter un secours médical. Sur dix Français, un ou deux au minimum, sans doute plus si l'on sait que les psychiatres ne voient *que les cas les plus* graves, présenteront à un moment ou à un autre de leur existence des signes de cette affection douloureuse, invalidante et dont la fréquence est croissante.

Les progrès accomplis depuis cette dernière décennie sont tels que l'on guérit aujourd'hui, par des médicaments chimiques, 65 % des dépressifs.

Est-ce à dire qu'il s'agit d'un trouble mental de source héréditaire et de nature biologique, comme le pensent les tenants de l'organogenèse ?

Ou la dépression n'est-elle, comme l'affirment les partisans de la psychogenèse, qu'une rencontre avec le désespoir *« qui relève des formes les plus nobles de la condition humaine »* et devrait céder non aux béquilles chimiques, mais au secours psychologique ?

La plupart des ouvrages consacrés à ce mal du siècle s'inspirent de l'un ou l'autre de ces *« présupposés idéologiques »*, et les malades sont les premières victimes d'une querelle passionnée, en raison du dualisme à la fois conceptuel et thérapeutique qui oppose ses acteurs.

Un dualisme entre tous stérile, entre tous nuisible, estime le professeur Daniel Widlöcher, médecin des hôpitaux psychiatriques, psychanalyste, mais aussi expert renommé de la biochimie cérébrale et de la psychologie expérimentale, qui réussit l'exploit d'analyser, en moins de trois cents pages, les faits historiques et actuels sur lesquels repose ce qu'il tient pour un *« combat d'arrière-garde »*.

Il n'est qu'un moyen d'échapper au dilemme, c'est de situer le débat sur le plan de la logique, dit-il, de comprendre l'interaction constante entre les contraintes d'ordre psychosocial et celles qui relèvent de la neurophysiologie, d'évaluer *sereinement* les apports de la chimie cérébrale, de l'observation animale, de la psychologie expérimentale, et de tenter dès lors, sans préjugé, la synthèse *de ces logiques multiples.*

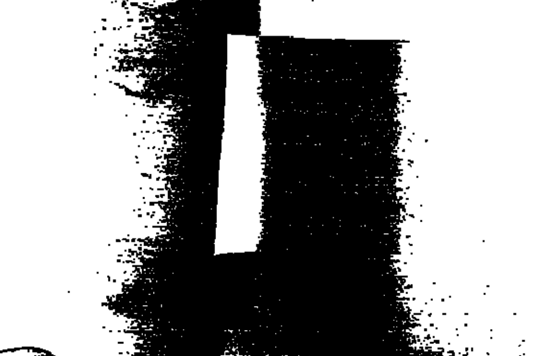
Il se pourrait bien, si l'on en croit le bilan d'une réflexion objective et brillante, que la dépression ne soit pas une maladie à proprement parler, mais *« un dispositif comportemental inné qui s'impose à certains sujets lorsque les circonstances l'appellent ou lorsqu'une prédisposition neurobiologique s'y prête ».* Bref, la dépression serait une *« réponse », « un état cérébral lié à l'impossibilité d'échapper à une situation pénible, à l'incapacité de pouvoir changer cette situation ».*

Si cet *« état cérébral pathologique »* cède la plupart du temps aux médicaments modernes, la psychothérapie permettra, pour sa part, aux déprimés de prendre conscience des mécanismes psychiques qui provoquent ou entretiennent la souffrance mentale, puis d'en prévenir la récidive *« en maîtrisant le jeu permanent des pensées dépressiogènes, de l'anxiété, de l'agressivité, des blessures narcissiques ou des épreuves de perte ».*

Les Logiques de la dépression traçent la voie d'une psychiatrie moderne, lucide, ouverte et compétente au grand détriment des fanatismes de tous bords, et pour le plus grand bénéfice de ceux qui ont pâti et pâtissent toujours de sectarismes absurdes.

Dr CLAUDINE ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ *Les Logiques de la dépression.* Fayard, 274 pages, 69 francs.



Le Monde

étranger

LE DISCOURS DE M. FRANÇOIS MITTERRAND DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Des accents convaincants pour un auditoire blasé

De notre correspondante

New-York. — C'est devant une salle archicomble que M. Mitterrand, succédant à Mme Gandhi, a pris la parole mercredi 28 septembre en fin de matinée devant l'Assemblée générale de l'ONU. Assez crispé au début, le président, qui avait retouché son discours jusqu'à la dernière minute, s'est peu à peu détendu et a su trouver des accents convaincants pour un auditoire pourtant fort blasé. Plusieurs minutes d'applaudissements ont salué sa péroraison, et une longue file de délégués s'est formée pour aller le féliciter.

Comme on pouvait s'y attendre, l'accueil a été le plus favorable parmi les représentants des pays du tiers-monde, qui ont surtout apprécié la partie du discours consacrée à la crise économique et financière et au rapprochement entre dépenses militaires et dépenses en faveur du développement. Le *« Que proposons-nous aux deux milliards d'hommes et de femmes qui, d'ici quinze ans, vont naître dans le Sud »* a touché la sensibilité de la grande majorité de l'auditoire, surtout après le discours assez terne de Mme Gandhi, qui avait traité un peu le même sujet, mais dans un style plus abstrait.

Les réactions ont été plus mitigées chez les représentants des pays industrialisés. Les Soviétiques, tout en assurant qu'ils souscrivaient aux grandes lignes de la pensée du président français et à son projet de conférence sur les relations entre armement et développement, n'ont aimé ni ses allusions aux armes nucléaires françaises, *« purement défensives »*, ni la référence au drame du Boeing sud-coréen.

Les Américains, qui ont surtout apprécié la partie atlantiste du discours et la prise de position très ferme du président sur l'affaire des Korean Airlines, n'ont vu dans ses considérations sur le développement qu'un exercice de relations publiques destiné à *l'Est*. Il est vrai que la notion de *« solidarité »*, déjà étrangère à l'administration Reagan sur le front intérieur, lui est inintelligible dans les relations entre Etats, si l'on en croit les discussions qui ont eu lieu ces jours-ci au Fonds monétaire international.

Le Liban et le Tchad

M. Mitterrand a donné à l'ONU, dans l'après-midi, une conférence de presse au cours de laquelle il a eu l'occasion de préciser certains points de son discours. A propos du Liban, il a insisté sur une *« présence active de l'ONU, élargie géographiquement et politiquement »*, indiquant que, le cessez-le-feu se précisant, des observateurs et des troupes de la FINUL pourraient se substituer à la force multinationale. *« La France n'est pas là-bas pour faire la guerre »*, a assuré le président, rappelant que Paris fournissait depuis plusieurs années un contingent de la force intérimaire de l'ONU, et que les militaires français de la force multinationale avaient aidé à l'évacuation des troupes palestiniennes du Liban et à la protection des survivants des camps de Sabra et de Chatila. *« Nous ne tenons à tirer sur personne*, a-t-il ajouté, *nous ne faisons que protéger nos nationaux. Pour nous, les Libanais sont musulmans ou chrétiens. »*

Sur le Tchad, M. Mitterrand a indiqué : *« Nous n'y sommes pas allés avec beaucoup d'entrain. Nous restons prêts à quitter la région à la minute. En attendant, nous n'avons pas tiré un coup de feu. »*

A propos des armes nucléaires stratégiques, le président a déclaré *« ne pas rejeter l'idée d'une conversation »* entre les cinq grandes puissances nucléaires, qui sont aussi, a-t-il fait remarquer, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Mais, a-t-il ajouté, les deux superpuissances devraient admettre que *« l'effort initial et principal leur incombe »*. Le président a trouvé la nouvelle initiative exposée lundi à l'ONU par le président Reagan *« intéressante »* et témoignant d' *« un effort réel »* des Américains. Mais il ne croit pas qu'elle suffise à établir un dialogue fructueux avec les Soviétiques, comme le prouve la réponse de M. Andropov.

Un entretien avec M. Shultz

Comme un journaliste s'étonnait que la France pût, à la fois, mener *« une politique hostile à l'Union soviétique »* et *« soutenir le mouvement sandiniste au Nicaragua »*, M. Mitterrand, amusé, a rétorqué que Paris ne menait qu'une politique d'indépendance nationale, hostile à ni Moscou ni à Washington. Les mouvements de libération nationale en Amérique centrale ne sont pas téléguidés par l'Union soviétique, a-t-il expliqué patiemment à son interlocuteur : ils sont à la recherche de leur identité nationale, et veulent échapper aux puissances financières qui les dominent depuis des générations. Leur attribuer l'intention de détruire le système occidental est schématique et dangereux, et risque tout juste de les précipiter dans cette direction.

Le vice-premier ministre syrien, M. Khaddam, ayant accusé la France de pratiquer au Liban un *« néo-colonialisme »*, M. Mitterrand a rétorqué : *« Toute armée étrangère qui se trouve là sans le consentement de la population fait du colonialisme. »*

A propos des négociations sur l'indépendance de la Namibie, le président a confirmé que le gouvernement français s'impatientait des piétinements du groupe de contact, et pourrait envisager de s'en retirer. Concernant la présence des troupes cubaines en Angola, il a jugé que des concessions restaient possibles, mais que le jeu était, de fait, *« très difficile »*.

Comme on lui demandait où en était la livraison des avions Super-Etendard à l'Irak — un sujet brûlant à l'ONU, où la guerre entre Téhéran et Bagdad divise profondément les délégations arabes, — le président est resté dans le vague, répondant par une autre question : *« Qui sont les fournisseurs d'armes à l'Iran et à l'Irak ? »*

Dans l'après-midi, M. Mitterrand a eu un entretien d'une heure et demie avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, à la demande de celui-ci. Selon l'entourage du président, la conversation, qui a porté sur les négociations de Genève, la situation au Liban et au Tchad, s'est déroulée dans une atmosphère particulièrement amicale et coopérative, les deux hommes se comprenant et s'appréciant mutuellement.

M. Mitterrand a assisté ensuite à un dîner donné par Mme Gandhi pour les participants à son « sommet », parmi lesquels le président égyptien, M. Moubarak, le premier ministre suédois, M. Olof Palme, et le chef du gouvernement canadien, M. Pierre Trudeau. La visite officielle du président français aux Etats-Unis a, par ailleurs, été confirmée : elle pourrait avoir lieu au début de l'année prochaine.

NICOLE BERNHEIM.

« Il faut affecter au développement des moyens importants qui seraient dégagés par une réduction progressive mais méthodique des dépenses militaires »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par le président de la République devant l'Assemblée générale des Nations unies, mercredi 28 septembre :

« Depuis son origine en 1946 — et je n'oublie pas que la France fut, à San-Francisco, l'un de ses membres fondateurs, — l'Organisation des Nations unies a rempli un rôle essentiel. Quels qu'aient été les résultats de son action, elle est restée ce lieu unique où, malgré les déconvenues et l'éternelle tentation de la force, les solutions pacifiques ont été inlassablement recherchées. Par le seul témoignage de cette aspiration et de cette persévérance, elle symbolise ce qu'il y a de meilleur dans la communauté internationale. (...)

» Depuis plus de trente ans, une paix de fait, fondée sur la dissuasion, a prévalu entre les grandes puissances de l'hémisphère Nord, tandis que, un peu partout, les conflits se multipliaient. N'en a-t-on pas compté plus de cent au cours de cette même période ?

» Pourtant, jusqu'aux années 70, le monde avait eu le sentiment de progresser. Progrès difficile, progrès fragile, mais progrès tout de même vers un univers moins chaotique où l'on pensait que le sous-développement reculerait, que la paix gagnerait du terrain au Sud comme au Nord. Or nous constatons que le fossé s'élargit entre des riches toujours plus riches, malgré la crise, et des pauvres toujours plus pauvres, à cause de la crise. De déséquilibre en déséquilibre, la course aux armements s'accélère. Les droits de l'homme sont encore et toujours bafoués ; trop de conflits restent non résolus ; les crises s'enchaînent et s'engendrent : économique, monétaire, stratégique, culturelle. Sous nos yeux, le monde se remodèle par le fer et le sang. La puissance appelle la puissance ; la faiblesse entraîne la faiblesse.

» Faut-il désespérer des efforts tentés pour trouver aux problèmes de notre monde d'autres solutions que la domination, la violence ou la guerre ? Si les paroles prononcées du haut de cette tribune gardent un sens, il est impossible de se résigner : la misère et la guerre ne sont pas des fatalités, mais l'implacable résultat de logiques perverses qu'il s'agit de briser ensemble. (...)

DÉSARMEMENT ET DÉVELOPPEMENT

MAIS OUI !!
COMMENT N'Y AI JE PAS PENSÉ PLUS TOT ?

(Dessin de PLANTU.)

La paix ne peut durer que dans l'équilibre

» Chacun de nous, je pense, est persuadé que les conséquences d'une nouvelle guerre mondiale seraient incalculables, sans doute irrémédiables. Or la paix entre les nations ne peut durer que sur la base d'un réel équilibre. Tel est l'enseignement de l'histoire. C'est par le respect de cette règle d'or que se concilient les droits des uns et des autres à l'indépendance et à la sécurité. Etablir ces équilibres ou les rétablir lorsqu'ils ont été rompus, garantir leur stabilité, ramener progressivement les forces à des niveaux de plus en plus bas et vérifier à tout moment les informations fournies, là est l'approche, la seule approche possible des problèmes qui se posent à nous.

» Dans un passé récent, les négociations entre Soviétiques et Américains sur la limitation des armements stratégiques, dites SALT, ont permis de limiter certains développements technologiques et de ralentir la course qualitative aux armements stratégiques. Mais en même temps, on a assisté à un développement accéléré de la capacité destructrice de ces armes, à la multiplication du nombre de leurs ogives et à l'amélioration de leur précision. C'est ainsi que les deux plus grandes puissances disposent chacune d'un système nucléaire central de deux à trois mille lanceurs portant huit à neuf mille ogives. Elles peuvent, de la sorte, s'atteindre l'une l'autre et se détruire, si j'ose dire, sept à huit fois.

» L'une des négociations en cours à Genève s'attache à la réduction des armes « stratégiques intercontinentales », en vue de réaliser l'équilibre entre les armements américains et soviétiques. La France souhaite que cette négociation aboutisse. Mais, pour l'heure, c'est l'autre négociation, celle qui vise ce que l'on appelle les forces nucléaires intermédiaires, qui retient l'attention de l'opinion mondiale. Je voudrais m'exprimer à ce sujet avec la plus grande clarté.

Au terme d'une escalade continue de part et d'autre sur le sol de l'Europe, une situation nouvelle s'est créée, qui veut qu'aujourd'hui l'Union soviétique, et elle seule, dispose dans notre continent d'une force nucléaire intermédiaire, force considérable, missiles à trois têtes, mobiles et précis d'une portée d'environ 5 000 kilomètres, et qui, ne pouvant franchir l'Atlantique, n'ont, par conséquent, pour cible possible que les nations d'Europe occidentale, le même raisonnement valant pour les missiles installés dans la partie asiatique de l'U.R.S.S. en direction des Etats voisins de cette région.

» La France a salué comme un acte très positif l'ouverture, à Genève, de la négociation sur ce type d'armements entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique, après que ceux-ci, en application de la « double décision » prise par les Etats membres du commandement intégré de l'OTAN, organisme auquel la France n'appartient pas, ont prévu l'installation dès la fin de l'année, dans divers pays européens, de fusées Pershing-2 et de missiles de croisière. Je n'évoquerai pas tous les aspects d'un débat que j'ai traité ailleurs et qui n'engage pas directement la France, même s'il la concerne, mais je souhaite préciser la position de mon pays devant la demande faite de décompter son armement nucléaire en vue de je ne sais quel équilibre des euromissiles.

» Je rappellerai, à cet égard, que la France s'est dotée depuis un quart de siècle d'une force de dissuasion nucléaire, défensive par nature face à tout agresseur éventuel. Cette force forme un tout et constitue pour mon pays un système de défense central indispensable à sa sécurité. Quelques chiffres en démontrent le caractère défensif : chacune des deux plus grandes puissances, vous disais-je à l'instant, dispose aujourd'hui de près de huit mille à neuf mille ogives. La France, elle, en a quatre-vingt-dix-huit (1). Ce qui suffit, certes, à notre dissuasion, mais exclut tout autre usage.

» Encore ces quatre-vingt-dix-huit fusées relèvent-elles d'une conception stratégique et non pas d'une conception tactique, et non pas davantage d'une conception intermédiaire, si l'on utilise le vocabulaire extrêmement précis employé par les Soviétiques et les Américains quand ils traitent de leurs affaires. Il serait au demeurant paradoxal de voir un pays, le mien, dépendre d'une conférence à laquelle il ne participe pas et qui débattrait sans son consentement d'un armement stratégique, notamment sous-marin, dont ni les Américains ni les Russes, qui en possèdent beaucoup plus, ne discutent entre eux, du moins au sein de cette conférence.

» On ne peut comparer que ce qui est comparable : mettre en balance le système central d'armement sur lequel reposent l'indépendance et la survie de mon pays et les forces nucléaires intermédiaires des deux plus grandes puissances, qui ne constituent pour elles qu'un complément à leur formidable arsenal stratégique, ne peut être accepté. Puisqu'il s'agit, en termes concrets, d'une demande de l'Union soviétique, au nom de quoi ce pays attendrait-il de la France qu'elle renonce à l'essentiel, je veux dire à sa défense nationale ? (...).

» Mon pays est indépendant. Sa force de dissuasion n'obéit qu'au commandement du président de la République. Sa fidélité à l'Alliance atlantique n'entame pas son autonomie. Elle respecte le grand peuple russe et souhaite préserver les bonnes relations séculaires qui l'unissent à lui. Elle n'a ni l'intention ni le moyen — qu'elle ne désire pas — d'imposer sa loi par les armes. Elle possède l'arme de sa propre défense. Rien de plus, rien de moins. Elle ne comprendrait pas qu'un monopole des forces nucléaires intermédiaires fût consenti en Europe à l'Union soviétique, ce qui est le cas aujourd'hui (...).

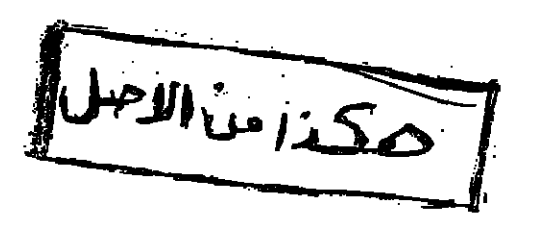
» On ne saurait cependant oublier que plusieurs conflits, conséquences directes ou indirectes de la politique des blocs, ou encouragés et aggravés par celle-ci, suscitent l'inquiétude. L'insoutenable destruction d'un avion civil sud-coréen par un appareil militaire soviétique fait déplorer le mépris de la norme morale et la tragique absence d'une règle juridique assez forte pour rendre impossible la perpétration d'un tel acte. Je souhaite que les propositions de la France à l'O.A.C.I. soient enfin entendues.

» Mais, au-delà de cet événement, que de situations inacceptables, que de pays occupés, menacés par des armées étrangères ! Et que de peuples, sur tous les continents, empêchés de choisir leur destin, de l'Amérique centrale à l'Asie du Sud-Est en passant par l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie centrale, sans oublier l'Europe ! Limitons-nous : la liste serait longue. Je songe aussi à ces hommes, ces femmes partout dans le monde, exilés, réfugiés, prisonniers politiques, torturés, et dont les plus simples droits sont bafoués. Sur ce dernier point, la communauté internationale n'a-t-elle pas, à l'excès, économisé la protestation, la sanction et, finalement, subi le crime ? Et sur le premier, a-t-elle assez montré d'intransigeance chaque fois qu'un peuple s'est trouvé menacé de perdre — ou a perdu — le droit de disposer librement de lui-même ? C'est un principe qui ne souffre pas d'exception. Et là où cela est possible, pourquoi ne pas envisager un processus de désengagement qui consacrerait un statut de neutralité, une fois réunies ces trois conditions que sont la volonté de l'Etat intéressé, l'évacuation des forces étrangères et l'engagement solennel de non-ingérence des autres pays, et ce, sous le contrôle du Conseil de sécurité des Nations unies ? (...)

» Au Liban, les Français sont présents comme soldats de la paix, d'abord au sein d'une force de l'ONU, la FINUL — ils y sont encore, — ensuite avec trois autres pays et à la demande du gouvernement libanais, pour constituer à Beyrouth une force multinationale d'interposition entre les forces qui s'affrontaient alors. Aurait-on oublié que la France a contribué à la sauvegarde et au départ dans la dignité des soldats palestiniens, puis à la sauvegarde des survivants des camps tragiques de Sabra et Chatila ? Nous avons considéré cette mission comme un honneur, et nous l'avons remplie.

(1) M. Mitterrand ne compte ici que les ogives installées sur des missiles, soit pour la France quatre-vingts sur cinq sous-marins (en fait, quatre sous-marins seulement peuvent être considérés comme opérationnels à un moment donné) et les dix-huit fusées sol-sol du plateau d'Albion. Il conviendrait d'y ajouter les trente-six charges stratégiques emportées par les Mirage-IV, et environ cent cinquante armes tactiques portées par les fusées Pluton, les avions Mirage-III, Jaguar et Super-Etendard. Mais il est vrai que les huit mille à neuf mille ogives citées par le président français pour les deux superpuissances excluent les armements tactiques et ne semblent pas non plus englober les charges emportées par les bombardiers stratégiques.

(Lire la suite page 4.)



LE DISCOURS DE M. MITTERRAND

(Suite de la page 3.)

» Quant à la situation créée récemment par le retrait partiel de l'armée israélienne et par la recrudescence des combats meurtriers où se sont confondues forces civiles et étrangères, nous l'avons abordée en nous plaçant encore au service de la paix. Je l'affirme hautement ici : la France n'a pas d'ennemi au Liban. Elle protège ses soldats, comme elle doit le faire. C'est tout. Son vœu est que les Libanais parviennent à surmonter leurs divisions dans le cadre de leurs institutions et le respect de leurs autorités légitimes, que le Liban recouvre indépendance, souveraineté et unité et que l'Organisation des Nations unies élargisse au plus tôt, si besoin est, sa mission. *Le départ des armées étrangères rendra inutile le maintien d'un dispositif international de sécurité.*

» Quant au Tchad, nous sommes venus dans ce pays, alors qu'il était victime d'une agression extérieure, à l'appel du gouvernement reconnu par la société internationale, et conformément à l'article 51 de la Charte des Nations unies et à la résolution 387 du Conseil de sécurité. Nos efforts tendent aujourd'hui à ce qu'une médiation, et par priorité celle de l'O.U.A., permette et le cessez-le-feu entre les parties belligérantes et l'ouverture d'une négociation dont l'objet premier sera de garantir l'intégrité du Tchad et le départ des armées étrangères. Alors, la France ne retardera pas d'une heure le rapatriement de ses *troupes* (...).

Les conditions du désarmement

» On ne peut rejeter l'idée que les cinq puissances nucléaires débattent ensemble, le jour venu, d'une limitation durable de leurs systèmes stratégiques. Il convient donc d'énoncer clairement les conditions d'une avancée dans ce domaine.

» La première suppose que soit corrigée la différence fondamentale de nature et de quantité qui sépare l'armement des deux plus grands et des autres, ainsi que la différence qui sépare un pays qui risquerait de se servir de cet armement pour asseoir sa puissance du pays qui serait contraint de s'en servir pour sa propre survie.

» La deuxième condition découle du considérable écart existant entre les forces classiques ou conventionnelles, particulièrement en Europe. Ecart accru, je le crains, par l'existence d'armes chimiques et biologiques dont une convention devrait absolument interdire la fabrication et le stockage.

» La troisième condition exige que cesse la surenchère en matière d'armes antimissiles, anti-sous-marins et anti-satellites. Prémunir les peuples contre les menaces provenant de l'espace est un autre impératif. L'espace deviendra-t-il un champ supplémentaire où se développeront sans limite les vieux antagonismes terrestres ? L'espace est par essence le patrimoine commun de l'humanité. (...)

» Dans un autre domaine, et quelles que soient les controverses sur ses expériences, la France a décidé d'ouvrir le mois prochain son site d'expérimentations nucléaires souterraines à une visite d'information de personnalités scientifiques étrangères en provenance du Pacifique sud. (...)

Le dialogue Nord-Sud

» La crise nous atteint tous. L'essor, parfois remarquable, toujours difficile, qu'avait connu le monde en développement est brisé. Alors qu'apparaissent dans certains pays industriels les signes d'une reprise, les difficultés s'aggravent pour le plus grand nombre. Le poids du passé, c'est-à-dire la charge de la dette, s'ajoute aux incertitudes du présent pour imposer à des sociétés *fragiles des efforts d'austérité et de* discipline d'une sévérité exceptionnelle.

» Certes, il faut assainir les finances publiques. Certes, il faut réduire les déficits trop élevés. Mais lorsque la solution de la crise financière exaspère la crise économique, où sont les signes de guérison ? Lorsque l'accroissement de la misère et de la faim sème le germe de crises sociales et politiques, n'est-ce pas le mal qui progresse ? Lorsque le Nord se contente de sa propre reprise, croit-il un instant pouvoir retrouver seul un bien-être durable ? Et, surtout, que proposons-nous aux deux milliards d'hommes et de femmes qui, d'ici quinze ans, vont naître dans le Sud ?

» Le silence est devenu l'allié du pire. Reprenons donc le dialogue entre les deux hémisphères. Répondons à l'urgence et construisons les assises du futur. Un transfert de ressources des pays du Nord vers ceux du Sud est un phénomène naturel et souhaitable pour le salut de tous. A cet égard, il faudrait considérer comme irréversibles les niveaux d'aide actuels, les principaux pays donateurs prenant l'engagement de ne pas réduire leur aide tant que les pays récipiendaires n'auront pas de croissance.

» Le secteur bancaire doit être encouragé à ne pas relâcher son effort. Ces actions immédiates n'éviteront pas les dommages que connaissent nos sociétés si les monnaies dans lesquelles est libellée la dette du tiers-monde, et les taux d'intérêt payés sur cette dette, atteignent des niveaux sans précédent. Il appartient à chaque pays industrialisé de prendre ses responsabilités.

» La France, quant à elle, progresse de façon régulière vers l'objectif d'aide qu'elle s'est fixé : 0,77 % de son P.N.B. pour le tiers-monde : 0,15 % pour les pays les moins avancés. (...) Elle soutient la thèse d'une augmentation des ressources du F.M.I. attribuée par priorité aux pays en voie de développement.

» Pour attaquer « les causes profondes de l'instabilité et du désordre économique international », je retiens trois grandes priorités : la monnaie, les produits de base et la technologie. (...) Les sept pays industrialisés ont décidé, à Williamsburg, de prendre en considération le rôle que pourrait jouer, le moment venu, *une conférence monétaire* de haut niveau en vue d'améliorer le système monétaire international. Il s'agit là d'une entreprise de longue haleine. (...) S'entendre sur des règles du jeu plus fermes pour l'établissement des parités de change, diversifier les instruments de réserve, s'accorder sur un rythme d'évolution des liquidités internationales, définir les disciplines nécessaires en tenant compte des situations économiques et sociales spécifiques à chaque pays, tels sont les thèmes principaux de cette réflexion.

» Pour les matières premières (...), la France propose d'améliorer le fonctionnement des marchés des matières premières en régularisant les marchés à terme, qui, trop souvent, par leurs mouvements erratiques et spéculatifs, trompent les agents économiques au lieu de les informer. Une discipline plus stricte dans le jeu de la concurrence rendrait à ces marchés le rôle qui leur revient.

» Et j'insiste sur cette matière première vitale qu'est l'énergie. La stabilisation présente des marchés pétroliers ne diminue en rien l'intérêt d'encourager le financement des investissements dans les énergies renouvelables.

» Par-delà les situations pénibles qu'elle a créées, la crise nous a permis de constater le rôle croissant du progrès technique. (...) Trop souvent, trop de pays parmi les plus *avancés ont tendance à considérer* que c'est là leur affaire : le progrès technique serait-il un privilège réservé aux plus riches, aux plus savants ou aux plus avancés ? (...)

» Rien n'est plus ambivalent que le progrès technique, source de croissance, mais aussi facteur déterminant de la course aux armements. Faut-il admettre que le principal effort des plus grands pays soit consacré à la technologie militaire ? Faut-il admettre que le surarmement de la planète l'emporte sur son développement ?

» C'est la question la plus redoutable. (...) En des termes propres à chaque époque, elle a été inlassablement posée en France et par la France depuis le début du siècle. (...)

» Le monde ne retrouvera son équilibre et une plus grande sécurité que si les solidarités, aujourd'hui hélas ! exprimées en termes militaires, prennent une autre dimension. La solidarité est la forme supérieure de la sécurité.

» Mais comment l'exprimer ? Votre Assemblée a déjà affirmé le lien entre les tâches du développement et l'entreprise du désarmement, entre le refus de la misère et le refus de l'escalade des armes. Comment nos gouvernements, malgré leurs divergences sur les approches du désarmement, et de la sécurité, ne souscriraient-ils pas à la liaison désarmement-développement et à la fondation du Fonds international qui permettra de la mettre en œuvre ?

» La France, elle-même, a présenté des suggestions dans cet esprit. En 1955 déjà, par le gouvernement de M. Edgar Faure, ici présent ; en 1978, à l'initiative de mon prédécesseur à la première session spéciale sur le désarmement (2). Pour atteindre le surarmement à sa racine et mettre le désarmement au service du développement, il ne suffit pas, bien que l'idée puisse être retenue, de chercher à répartir au profit des pays du Sud une sorte de taxe prélevée sur les budgets militaires ou les équipements. L'expérience de la crise prolongée que nous traversons nous conduit à adopter une démarche globale, je dirais même politique. Nous devons remonter à l'origine même de ces dépenses, c'est-à-dire à l'imbrication étroite et croissante entre l'insécurité militaire et l'insécurité économique qui marque le monde actuel. Par une série *de paradoxes en chaîne*, le dérèglement du système économique international renforce le besoin de sécurité *et alimente du même coup la* course aux armements, laquelle relance à son tour le déséquilibre.

» Dans cette vue, des tâches essentielles s'imposent :

» — Déterminer le poids réel des armements : comment surmonter les divergences, tant sur les données que sur les estimations, et comment définir une base d'évaluation acceptée par tous ?

» — Apprécier ensuite les effets économiques internes et externes de la croissance des dépenses militaires ?

» — Comment mesurer la relation entre l'évolution des dépenses militaires et les principaux facteurs de désordre économique international ?

» — Tout en poursuivant ces mises au point, il convient d'aborder sans délai le sujet essentiel qui est celui des possibilités et des modes d'affectation à des tâches d'intérêt collectif humain (...) des moyens importants qui seraient dégagés par une réduction progressive, mais méthodique, des dépenses militaires dans les principaux pays Comment assurer un effet économique favorable de ces réductions et de ces conversions dans les pays contributeurs eux-mêmes ? Comment concevoir des mécanismes d'aide à la conversion ?

Deux conférences

» Chaque pays ne dispose que de réponses partielles à ces grandes questions, mais aucun ne peut les éluder. En effet, quel Etat peut, aujourd'hui, nier qu'après dix ans de crise, et parfois plus, l'évolution de ses dépenses militaires lui crée des difficultés croissantes ? A quoi bon dépenser plus, pour moins de sécurité, tant militaire qu'économique, voilà l'interrogation fondamentale à laquelle personne n'échappe.

» Tous les pays sont intéressés à ce débat majeur qui dépasse nos divergences. Mais l'essentiel, dans ce domaine, dépend d'un nombre restreint d'Etats.

» C'est pourquoi je crois souhaitable une démarche en deux temps.

» Premier temps. Que se réunisse *au plus tôt une conférence relative* au problème défini par la liaison désarmement-développement et à la création du Fonds international prévu par l'Assemblée générale des Nations unies. Dès lors que les principales puissances militaires auraient fait connaître leur accord, la France est prête à accueillir cette conférence à Paris.

» Deuxième temps. Les représentants des gouvernements participant à cette réunion pourraient se donner pour tâche de préparer une conférence des Nations unies qui s'étendrait à tous les Etats membres de l'Organisation. La réunion préparatoire définirait, sans attendre, une première série d'objectifs à atteindre pour les transferts au profit du développement.

(2) M. Giscard d'Estaing avait proposé, *le 25 mai 1978 devant les Nations unies*, la création d'un « *fonds spécial de désarmement pour le développement* ».

L'INVITATION A MURUROA

Dans son discours, le président de la République a confirmé que la France avait invité des *« personnalités étrangères en provenance du Pacifique sud »* à visiter Mururoa, atoll polynésien où se déroulent les expériences nucléaires françaises. Cette invitation à des savants d'une région dont tous les membres sont hostiles tant aux essais qu'au stockage de déchets nucléaires avait été faite par M. Régis Debray, chargé de mission à l'Elysée, au cours d'une tournée des pays du Pacifique sud en juin dernier.

Néo-Zélandais et Australiens se sont montrés intéressés par cette proposition, tout en posant un certain nombre de conditions à leur visite, prévue pour la fin du mois d'octobre. Les autres pays de la région, trop petits pour disposer de savants atomistes, devraient se contenter d'une représentation symbolique.

Si cette visite se déroule dans de bonnes conditions, elle devrait contribuer à améliorer une atmosphère toujours quelque peu tendue, la France apparaissant encore souvent dans la région, en dépit de cette initiative et de sa politique en Nouvelle-Calédonie, comme une puissance coloniale et belliqueuse.

Cette proposition constitue cependant une « première », et M. Mitterrand a invité les autres puissances nucléaires à suivre son exemple.

LES RÉACTIONS

« L'Humanité » publie sans la commenter l'argumentation du chef de l'Etat sur les euromissiles

L'Humanité, seul journal du matin à consacrer, ce jeudi 29 septembre, son article principal au discours du président de la République à l'ONU, titre : « Mitterrand : la guerre n'est pas fatale. »

L'organe du P.C. publie d'importants extraits du discours, notamment les passages qui portent sur les euromissiles, et met en gros caractères l'argument principal avancé par la France, les Etats-Unis et l'OTAN pour justifier l'implantation d'euromissiles américains : *« L'U.R.S.S., et elle seule, dispose dans notre continent d'une force nucléaire intermédiaire, force considérable. »*

L'Humanité publie également l'essentiel de l'argumentation de M. Mitterrand contre la prise en compte (demandée par M. Marchais) de la force de frappe française dans les négociations de Genève pour la réduction des armes nucléaires.

Sous le titre « Les responsabilités de la France », l'éditorial d'Yves Moreau, envoyé spécial de *l'Humanité* à New-York, ne commente cependant pas la prise de position de M. Mitterrand sur les euromissiles. Il est essentiellement consacré à la participation de M. Mitterrand au « mini-sommet » en marge de l'Assemblée générale, aux problèmes du développement au Tchad et, après avoir indiqué que M. Mitterrand estimait que *« la paix ne peut durer que sur la base d'un réel équilibre »*, à une critique du discours de lundi de M. Reagan.

● *M. Pierre Baudy*, secrétaire politique du P.C.M.L. (maoïste) : *« Le discours de François Mitterrand à l'ONU contient des prises de position positives sur le désarmement et la paix, comme sur le développement du tiers-monde. Mais ses explications concrètes sur le Tchad et sur le Liban ne sont pas convaincantes et ne peuvent que faire douter sur ses véritables intentions, en particulier à l'égard du tiers-monde. La force d'interposition au Liban a fait faillite et n'a en rien empêché le développement de multiples ingérences. Toutes les troupes étrangères, y compris françaises, doivent quitter le Liban. »*

« Libération » : « Constats d'impuissance espoirs déçus »

Dans l'éditorial de *Libération*, intitulé « Constats d'impuissance », Serge July écrit : *« On regarde le discours sous toutes les coutures, on le secoue dans tous les sens, et il n'en tombe que l'ouverture de Mururoa. Comme le monde entier réuni à New-York a d'autres sujets de préoccupations, on se demande ce que le président de la République est allé faire aux Nations unies. »*

Dans le même journal, sous le titre : « Les espoirs déçus de la diplomatie française », Carlos de Sa Rego pose la même question et ajoute : *« On s'attendait à une initiative française ou, du moins, à un ton nouveau dans le discours. Or le président n'a fait qu'énumérer, telle une litanie, les principes qui fondent, depuis son arrivée à l'Elysée, la politique étrangère de la France. »*

M. LECANUET : la voix de la France a perdu de son autorité

De notre envoyé spécial

Divonne-les-Bains. — *« La voix de la France est encore écoutée. Est-elle encore entendue ? »*, a demandé M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., lors des journées parlementaires de son mouvement, à Divonne-les-Bains, après avoir suivi à la télévision l'intervention de M. François Mitterrand à la tribune de l'ONU. *« La voix de la France a perdu de son autorité*, a-t-il ajouté, *du fait de ses difficultés économiques et parce que la majorité qui soutient le président de la République contient deux partis qui s'opposent dans la plupart des domaines de politique étrangère. »*

La politique étrangère de la France et la façon dont celle-ci assume sa défense ont été sévèrement critiquées à Divonne. Pour M. Marcel Bigeard, ancien secrétaire d'Etat, *« les socialistes ne veulent pas la guerre, mais ils la font sans le vouloir, sans savoir où ils vont. Il n'y a rien de plus dangereux »*. Dans son rapport, M. Jean-Marie Daillet note que *« l'exécutif offre le spectacle d'une confusion dans la pensée, d'un embarras dans le discours et d'une paralysie dans l'action sans précédent sous la Ve République en politique étrangère »*. Pour lui, ce qui se passe au Tchad et au Liban ne peut être réduit à des *« guerres civiles »*, car cela fait partie des *« grands enjeux stratégiques »* qui veulent *« asservir tous les peuples de la planète à une dictature du prolétariat mondial »*.

● *M. Jean-Michel Baylet*, président par intérim du M.R.G., exprime son *« accord avec la politique étrangère de la France, telle que l'a définie et expliquée le président de la République »*. *« François Mitterrand s'est posé en défenseur de la paix, tant au Liban qu'au Tchad ou en Europe, en réitérant la position de la France sur les euromissiles. Notre pays doit continuer à être au premier rang de ceux qui promeuvent le dialogue Nord-Sud et se battent pour les droits de l'homme et les libertés »*, a-t-il ajouté.

« Non-assistance à Liban en danger »

M. Daillet a aussi dénoncé le liens entre M. Joumblatt, chef des druzes libanais, membre de l'Internationale socialiste, et le parti socialiste français, et il a accusé M. Mitterrand de *« non-assistance à Liban en danger »*.

Enfin, le président de la commission de la défense de l'U.D.F. a demandé que soit *« parachevée la communauté politique européenne en commençant par un Conseil de sécurité des Européens disposant d'un secrétariat permanent et d'un comité des chefs d'état-major »*. M. Bigeard avait lui-même souhaité que la France réintègre une *« OTAN modifiée »*.

Th. B.

LE PROBLÈME DES EUROMISSILES

La force nucléaire française au cœur de la controverse

(Suite de la première page.)

Voilà qui devrait être clair, mais les déclarations du vice-président ne risquent pas moins de causer un certain embarras, tant pour lui-même que dans les relations des États-Unis avec leus principaux alliés.

Qu'avait dit M. Bush ? Que les forces nucléaires de la France et de la Grande-Bretagne, plus précisément leurs cent soixante-deux fusées que M. Andropov demande à prendre en compte face à ses SS-20 devront être prises en considération *« à un moment ou à un autre dans l'un des deux forums d'armements »* de Genève : START ou F.N.I. ; qu'il faut *« que quelqu'un trouve une meilleure solution »*, et apporte *« une réponse »* au problème des engins français et britanniques si l'on veut atteindre *« l'objectif final de réductions significatives »* ; enfin, qu'une de ces réponses pourrait être la fusion de ces deux négociations, idée qui a été discutée au sein du gouvernement américain.

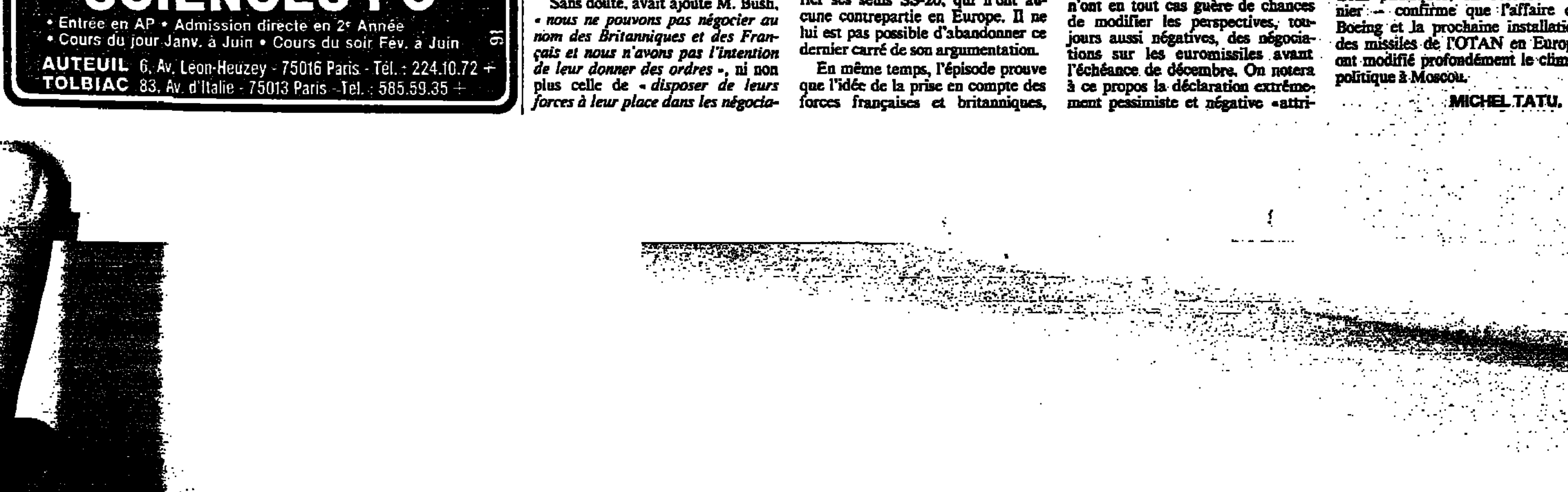
Sans doute, avait ajouté M. Bush, *« nous ne pouvons pas négocier au nom des Britanniques et des Français et nous n'avons pas l'intention de leur donner des ordres »*, ni non plus celle de *« disposer de leurs forces à leur place dans les négociations F.N.I. »*. Il reste qu'au moment même où M. Mitterrand expliquait très fermement devant l'ONU pourquoi la France se refuse à *« entrer dans un calcul où elle n'a rien à faire »* et *« dépendre d'une conférence à laquelle elle ne participe pas »*, une voix très autorisée à Washington admettait pour la première fois que les forces françaises et britanniques posent un problème, à la fois au niveau de la participation et de la prise en compte. Le geste consenti à l'égard de M. Andropov était beaucoup plus important que les timides concessions annoncées par M. Reagan dans son discours de lundi à New-York.

Il est vrai que même sans la mise au point du département d'Etat, le geste n'aurait sans doute guère tiré à conséquence dans les négociations de Genève : le Kremlin a besoin en effet des missiles français et britanniques non pas pour obtenir quelques sous-marins de plus dans une négociation élargie, mais pour justifier ses seuls SS-20, qui n'ont aucune contrepartie en Europe. Il ne lui est pas possible d'abandonner ce dernier carré de son argumentation.

En même temps, l'épisode prouve que l'idée de la prise en compte des forces françaises et britanniques, dans un cadre qui reste encore à déterminer, fait son chemin. Habilement, le département d'Etat relève qu'il a *« pris note des déclarations faites par les gouvernement britannique et français, ainsi que chinois, selon lesquelles ils seraient disposés, à quelque date future et à la condition d'une réduction significative des forces nucléaires américaines et soviétiques, à reconsidérer leur position concernant l'inclusion de leur propre arsenal nucléaire dans le contrôle des armements »*. M. Mitterrand venait justement de préciser ces conditions dans son discours à l'ONU, mais celles-ci ne consistent pas seulement en une réduction importante des arsenaux des deux Grands. La France demande encore une limitation des systèmes antimissiles (dont le développement par les Soviétiques risquerait de mettre en cause la crédibilité de la frappe fançaise) et une réduction du *« considérable écart »* entre les forces classiques en Europe.

Ces déclarations et mises au point n'ont en tout cas guère de chances de modifier les perspectives, toujours aussi négatives, des négociations sur les euromissiles avant l'échéance de décembre. On notera à ce propos la déclaration extrêmement pessimiste et négative « attribuée » à M. Andropov par la télévision soviétique. Non seulement le dirigeant soviétique s'y livre à une attaque d'une violence sans précédent contre les *« obscénités »*, l'*« hypocrisie »* et les *« ambitions impériales »* de la politique américaine, mais il ne croit même pas utile de revenir dans le détail sur ses dernières propositions, comme le faisaient jusqu'à présent tous les commentaires officiels. Pour la première fois M. Andropov commente l'affaire du Boeing sud-coréen, reprenant la plupart des allégations de la propagande soviétique et justifiant en substance — sans doute à leur demande — l'attitude de ses militaires. Sans doute le chef de l'État soviétique croit-il devoir préciser qu'il ne se laissera pas entraîner aux excès par l'*« indignation »* d'aujourd'hui. Mais le ton morose du discours — qui rappelle à bien des égards l'intervention très désabusée qu'avait faite Brejnev devant ses militaires, dans une de ses dernières apparitions publiques, en octobre dernier — confirme que l'affaire du Boeing et la prochaine installation des missiles de l'OTAN en Europe ont modifié profondément le climat politique à Moscou.

MICHEL TATU.



Hongkong

L'économie souffre de l'incertitude sur l'avenir politique de la colonie

Négociateurs britanniques et chinois se sont à nouveau rencontrés la semaine dernière à Pékin pour une nouvelle série de conversations sur l'avenir de Hongkong. La précédente avait eu lieu en juillet et août derniers. Un autre rendez-vous a été pris pour les 19 et 20 octobre.

De notre envoyé spécial

Hongkong. – D'un geste de la main vers les fenêtres teintées de son vingtième étage fonctionnel et raffiné, M. Barret montre la forêt de béton, verre et acier qui surplombe la baie. Chaque année plus dense, plus haute et plus luxueuse, elle est – à l'image d'un gratte-ciel entièrement doré qui scintille comme un lingot d'or – le symbole du grand capital international triomphant. Et, bien sûr, la marque de sa confiance pour cette miette contestée de l'Empire britannique qu'est Hongkong.

Comment en douter ? On compte les chantiers et les banques, les cargos dans le port et les limousines dans les rues, et l'on se dit, à première vue : « *Le bâtiment va, les affaires vont, tout doit aller.* » Erreur. Dans ce paradis où les joueurs misent beaucoup plus gros (sur la mappemonde) qu'on ne le fera jamais sur les tapis verts de l'« enfer du jeu » tout proche de Macao, il serait sans doute exagéré de crier : « *Rien ne va plus !* » Mais, après les années de prospérité, les crises qui viennent de se succéder – immobilière, financière, politique – ont sérieusement ébranlé la confiance.

Certes, après des mois où le rouge était mis de tous côtés, la reprise est amorcée, la panique contenue, et la banque n'a pas sauté. Certes aussi la capacité d'adaptation des capitaux, de la main-d'œuvre et des manufactures de Hongkong est proverbiale. Mais il est bien difficile, lorsque l'on est mal remis de récents vertiges, d'avancer d'un pas économique ferme vers un avenir politique incertain.

M. Barret montre son téléphone : « *Si vous voulez une centaine d'appartements et quelques immeubles commerciaux, je vous les trouve en une demi-heure au tiers du prix de 1982. On vend à la casse. Les loyers ont baissé dans certaines zones d'affaires de 30 à 50 %. Il n'y a plus d'acheteurs, sauf pour le petit immobilier, pour ceux dont le sort restera de toute façon lié à Hongkong.* »

Cette crise tout à fait spécifique à Hongkong, les spéculateurs de la colonie se sont offert le luxe ruineux de l'ajouter à la crise économique internationale, et cela à la veille d'une crise politique pourtant prévisible. Elle est d'autant plus grave que les fluctuations du secteur immobilier affectent les forces vives de la colonie.

L'ombre de la Chine

Quand on sait que les sociétés immobilières représentent 70 % des valeurs inscrites en Bourse, que les banques consacrent 25 à 50 % de leurs crédits domestiques à ce secteur (contre moins de 10 % à l'industrie), on mesure l'impact dévastateur que peut avoir un effondrement immobilier sur toute l'économie. C'est ce qui s'est passé vers la fin de l'an dernier, mais après que promoteurs et financiers eurent, dans une première période, frénétiquement spéculé à la hausse.

« *C'était du délire,* dit M. Bouhet, un autre banquier français. *En 1981, l'aile du vieil hôtel Miramar* [dans Kowloon] *s'était vendue 450 millions de dollars, autant que l'immeuble Pan Am sur Lexington Avenue, à New-York...* »

La spirale s'étant accélérée, ça ne pouvait plus durer, la bulle a éclaté. Depuis, on a blâmé les difficultés de succession entre Britanniques et Chinois. Mais, à l'origine, c'est bien la folie spéculative et la fuite en avant qui ont causé la crise immobilière.

Nombre de banques, d'empires immobiliers et d'industriels sont touchés. On se serre les coudes entre créanciers et débiteurs pour éviter les faillites en chaîne. L'industrie profitera d'un retour général à la raison. Mais tout indique que les effets de la crise sur l'ensemble de l'économie ne sont pas à la veille d'être résorbés.

Ils le sont d'autant moins, on le sait, que l'ombre de la Chine – ou plus exactement le caractère apparemment inéluctable de la réintégration de Hongkong et des Nouveaux Territoires dans l'espace de la souveraineté territoriale et politique de Pékin – pèse désormais sur toutes les activités économiques de la colonie.

Or ces activités étaient déjà réduites. Encore florissante en 1981 malgré le marasme général, l'économie de Hongkong, tout orientée vers les exportations, a été atteinte par la récession mondiale. Le taux de croissance était tombé d'un remarquable 11 % en 1981 à un déplorable 2,4 % l'an dernier. 1983 s'annonçait sous le signe du marasme, on prévoyait 4 %. On fera peut-être un peu mieux – si l'Amérique consomme plus.

Ces contre-performances rappellent celles de 1974, consécutives au premier choc pétrolier. Les causes sont aujourd'hui semblables et différentes, locales ou importées, mais, de toute façon, leurs conséquences négatives sont cumulatives. Aux impondérables dus à une conjoncture extérieure défavorable sont venus s'ajouter, début 1983, de graves problèmes de liquidités et de confiance, les uns dus à l'effondrement du château de cartes immobilier, les autres aux incertitudes de la succession lors de l'expiration du bail colonial capitaliste et du retour dans le giron « maternel » communiste chinois. En attendant de savoir à quelle sauce elle sera accommodée, la colonie s'interroge sur des symptômes d'anémie d'autant plus sujets à des interprétations contradictoires que ceux qui se pressent au chevet du malade ont des intérêts différents et que la superposition des crises brouille les analyses.

Des questions précises

La baisse des investissements, la déprime prolongée de l'index de la Bourse (tombé de 1 800 à moins de 1 000), la chute du dollar de Hongkong, l'attrait plus prononcé pour la grande place financière concurrente qu'est Singapour, etc., sont-ils des phénomènes explicables par les seules raisons économiques généralement avancées : hauts taux d'intérêt, conjoncture internationale défavorable, cours du dollar américain, etc. ?

Il semble bien que non. Pour beaucoup, le « facteur Pékin », l'incertitude que laisse planer la Chine sur le statut de Hongkong à partir de 1997 (ou même avant), est de plus en plus prédominant et préoccupant. Particulièrement pour les jeunes entrepreneurs chinois de Hongkong. Formés à l'école démocratique et capitaliste anglo-saxonne, très internationalisés, ils représentent l'élément dynamique, la direction et l'encadrement indispensable à l'économie de la colonie telle qu'elle existe.

L'un d'entre eux, M. Allen Lee, membre du Conseil législatif, de la Chambre de commerce et de la Fédération des industries, et directeur d'une entreprise d'électronique, résumait pour nous la position de ces jeunes cadres et patrons, comme il l'avait fait en mai dernier à Pékin. « *Nous ne sommes pas satisfaits de la position chinoise, car elle favorise la crise de confiance. Nous posons des questions précises sur l'avenir politique, économique et judiciaire de Hongkong. On nous répond évasivement ou par des slogans. Ici tout le monde n'attendra pas le dernier moment : certains pays offrent déjà des passeports, l'ASEAN* (1) *propose des emplois et appelle les investissements : j'ai des amis qui sont déjà partis pour le Canada.* »

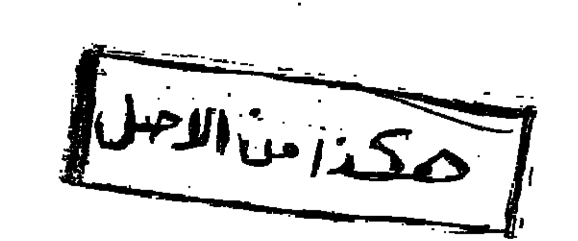
La tendance paraît claire : « *Regardez l'environnement économique. Le commerce redémarre et chacun connaît la vitalité de Hongkong dès que la demande reprend sur les marchés étrangers. Mais le dollar HK reste très faible, preuve évidente d'un manque de confiance. Nous réagissons très vite comme toujours et notre potentiel reste grand. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : tant que la situation politique ne sera pas clarifiée, la méfiance dominera, Hongkong subsistera en dépérissant.* »

La situation n'est pas clarifiée, mais, rayon de lumière dans un de ces ciels couverts qui préludent ici au passage des typhons, le commerce repart, effectivement, mieux que prévu, fortement tiré par le marché américain. L'industrie de transformation se transforme elle-même avec succès : l'électronique représente déjà 21 % du total des exportations et devrait d'ici quelques années devenir le moteur industriel principal.

Le gouvernement embellit et interprète peut-être abusivement les signes conjoncturels allant dans son sens. Son optimisme se veut contagieux et ne manque certes pas d'arguments : Hongkong a fait ses preuves. On annonce des projets infrastructurels et sociaux pour l'an 2001, comme si de rien n'était, en glissant sur 1997. Pékin aussi, par des investissements qui augmentent encore sa présence « capitaliste » à Hongkong, donne l'impression de vouloir rassurer. Mais tout cela vaut-il une « bonne solution » politique que la population locale et les milieux d'affaires attendent anxieusement ?

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est (Philippines, Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Singapour).



PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU LIBAN

APRÈS LES MENACES DU PARTI SOCIALISTE PROGRESSISTE

Le gouvernement décide d'ajourner la réouverture de l'aéroport de Beyrouth

De notre envoyé spécial

Beyrouth. – C'est finalement dans les locaux désaffectés et presque en ruines d'une banque située près de Khaldé, dans une zone neutre à mi-chemin entre Choueifat, tenu par le parti socialiste progressiste (opposition) et Kfar-Chima, contrôlée par les Forces libanaises, que s'est tenue, mercredi 28 septembre, la première réunion de la commission militaire de sécurité chargée de superviser le cessez-le-feu.

Les membres de la commission *ont dû enjamber les débris qui encombraient* l'escalier pour gagner la salle de conférences. Le bâtiment, qui avait été endommagé au cours des dernières confrontations, avait été placé sous la protection vigilante des soldats britanniques de la force multinationale, qui avaient passé au peigne fin tout le secteur.

Aucune décision concrète n'a été rendue publique à l'issue de cette réunion de deux heures, qui a permis, selon la radio libanaise, « *à tous les participants d'exprimer leurs points de vue en toute franchise* ». C'est ainsi que le représentant du Front de salut national, M. Charif Fayad, a fait savoir sans ambiguïté que ses troupes s'opposeraient à la réouverture de l'aéroport de Beyrouth, prévue pour ce jeudi, estimant qu'une telle mesure constituerait une sérieuse violation du cessez-le-feu.

Un communiqué du parti socialiste progressiste, rendu public à Beyrouth au même moment, précisait que les unités militaires druzes avaient reçu l'ordre de s'opposer à toute tentative de rouvrir l'aéroport. L'avertissement était on ne peut plus clair : le terrain d'atterrissage est, en effet, à portée de l'artillerie druze, située dans la montagne... C'est d'ailleurs cette artillerie qui avait, il y tout juste un mois, le 29 août, bombardé ces pistes, provoquan la fermeture de l'aéroport. Les druzes avaient alors estimé que l'aéroport était utilisé à des fins militaires par l'armée. Ils pensent toujours que sa réouverture favorisera militairement l'armée, qui contrôle ses abords. Ils rappellent à ce propos que les Hawkers Hunter, qui, il y a une dizaine de jours, ont participé au pilonnage de Souk-el-Gharb et de la région d'Aley, étaient partis de l'aéroport de Beyrouth avant d'utiliser le terrain d'atterrissage de fortune construit sur une portion de l'autoroute à Jbeil.

En tout cas, l'avertissement a été pris au sérieux par les autorités militaires, qui ont demandé au gouvernement d'ajourner la remise en service de l'aéroport. Ce qui a été fait, « *en attendant qu'un accord de sécurité global soit conclu* ». Le président de la Middle East Airlines a précisé à ce propos que les pertes de la compagnie sont de l'ordre de 60 millions de livres libanaises par jour depuis que l'aéroport est fermé.

Sur le plan politique, aucune décision n'a été rendue publique, mercredi, à l'issue du conseil des ministres hebdomadaires concernant la réunion du comité de dialogue national prévue par l'accord du 25 septembre. Les journaux affirment cependant que le président Amine Gemayel effectue des démarches discrètes en vue de préparer la réunion. Il aurait notamment contacté l'ancien président Soleiman Frangié et le chef du Front libanais, M. Camille Chamoun. En tout cas, aucune invitation n'a encore été lancée par le chef de l'État aux participants éventuels de la conférence. Ce retard, précise-t-on dans les milieux proches du gouvernement, est dû à la nécessité de parachever les consultations en cours pour consolider le cessez-le-feu et assurer l'installation d'observateurs internationaux sur les différents fronts. Le dialogue tant attendu n'est pas pour demain.

JEAN GUEYRAS.

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS AUTORISE SOUS CONDITION LE MAINTIEN DES « MARINES »

La Chambre des représentants a adopté le mercredi 28 septembre, par 270 voix contre 161, un projet de loi autorisant la maintien des « marines » américains au Liban pendant dix-huit mois. Ce projet de loi est le fruit d'un compromis entre la Maison Blanche et les principaux chef du Congrès. Dans une lettre qui leur avait été adressée la veille, le président Reagan leur avait donné l'assurance qu'il n'accroîtrait ni les effectifs ni le rôle du contingent américain au sein de la force multinationale sans solliciter au préalable l'autorisation du Congrès.

Pour *inciter ses collègues à voter* en faveur du projet de loi, le président de la Chambre, M. Thomas O'Neill, a affirmé que le texte ne constituait pas « *un chèque en blanc* » délivré au président Reagan. Il a pris l'engagement de suivre personnellement l'évolution de la situation au Liban et d'engager la procédure adéquate s'il devait estimer que « *le président Reagan aurait enfreint l'esprit ou la lettre du compromis conclu* ».

S'adressant à l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, a réitéré la requête de son gouvernement concernant le retrait de la force multinationale dans ses quatre composantes. S'en prenant tout particulièrement aux États-Unis, il a déclaré : « *L'engagement américain au Liban et la participation directe des « marines » dans la guerre civile pour soutenir une des parties en conflit constitue un danger pour la région et une sérieuse amorce d'un processus de vietnamisation.* » S'adressant ensuite aux « *alliés* » de Washington, il a ajouté : « *Ils devraient garder en mémoire que nous les avons expulsés par la force à la suite d'une longue et sanglante lutte et que nous ne leur donnerons pas l'occasion de revenir par la fenêtre.* »

Le ministre syrien des affaires étrangères s'est entretenu en tête à tête successivement avec les chefs de la diplomatie française et britannique et rencontrera ce jeudi 29 septembre le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. – *(A.F.P., Reuter.)*

Forçant le blocus syrien, six cents fedayin se sont repliés dans le nord du pays

Les combattants palestiniens loyalistes du Fath qui ont réussi mercredi matin 28 septembre à quitter la région du Hermel et se sont rendus au nord du Liban ont forcé le blocus que les forces syriennes leur *imposaient dans la région* du Hermel, a affirmé l'agence palestinienne d'information Wafa. Selon elle, les combattants ont été « chaleureusement » accueillis à leur arrivée au Liban-Nord par M. Yasser Arafat, qui a affirmé que « *la résistance palestinienne est soucieuse de régler son différend avec la Syrie par les moyens pacifiques* ». Le chef de l'O.L.P. a souligné la nécessité « *d'éviter un affrontement avec la Syrie* ». Wafa a précisé que les combattants sont arrivés au Liban-Nord avec leurs familles. Certains d'entre eux étaient blessés.

La radio officielle libanaise avait annoncé en début d'après-midi que six cents combattants – sur le millier qui avaient été refoulés samedi dernier de la Bekaa (centre du Liban) vers le Hermel (80 kilomètres au nord) par les forces syriennes – étaient arrivés au Liban-Nord à bord de leurs véhicules.

Wafa n'a donné aucune indication sur le sort des quatre cents combattants restants ni sur la manière dont les six cents autres avaient réussi à forcer le blocus syrien.

Dans une déclaration à l'agence Reuter, M. Yasser Arafat a affirmé que la Syrie avait forcé les fedayin à quitter la Bekaa à la suite d'une entente secrète avec le gouvernement de Beyrouth et ses alliés. « *Je pense que c'était une condition préalable au cessez-le-feu* », a-t-il soutenu.

A Damas, M. Talal Naji, secrétaire général adjoint du Front populaire de libération de la Palestine-commandement général (F.P.L.P.-C.G. d'Ahmed Jibril), a affirmé pour sa part mercredi que M. Yasser Arafat « *n'est plus apte à diriger l'O.L.P. parce qu'il n'est plus capable de contrôler ses nerfs ni de faire preuve de pondération* ».

Dans une déclaration à la presse, M. Naji a rejeté sur M. Arafat « *la responsabilité directe de l'effusion du sang dans le camp palestinien de Baddaoui (Nord-Liban) et du massacre qui a fait douze tués parmi les combattants du F.P.L.P.-C.G. et dix-neuf blessés parmi des innocents et des civils* ». (*Le Monde* du 29 septembre.)

On apprend enfin, à Tunis, que l'O.L.P. a décidé de procéder à un vaste mouvement diplomatique dans plusieurs capitales. Le représentant de l'O.L.P. à Paris, M. Ibrahim Souss, serait muté à Dakar. Son successeur sera M. Issam el Kamal, « ambassadeur » en R.D.A.

M. Sakhr Abou Nizar, secrétaire du conseil révolutionnaire du Fath, va être chargé du bureau de Moscou. M. Abou Nael, actuellement à Addis-Abeba, sera transféré à Rome en remplacement de M. Nemr Hammad qui ira à Prague, tandis que M. Ahmed Cheikh passerait de Bucarest à New-Delhi. – *(A.F.P., Reuter.)*

En visite privée à Paris

LE GÉNÉRAL SHARON ADMET QU'ISRAËL A FOURNI DES ARMEMENTS A L'IRAN « AVEC L'ACCORD DES ÉTATS-UNIS »

Le général Sharon a admis le mercredi 28 septembre qu'Israël avait livré des armements à l'Iran de l'imam Khomeiny jusqu'en 1980 « *avec l'accord des États-Unis* ». Le ministre sans portefeuille israélien, en visite privée à Paris, a insisté au cours d'une conférence de presse : « *Les Etats-Unis étaient parfaitement au courant de ces livraisons d'armes* », qui depuis, a-t-il précisé, ont cessé.

Le général Sharon a estimé que la France commettrait une « *grave erreur* » en confiant cinq appareils Super-Etendard à Bagdad. « *L'Irak est soumis à l'influence soviétique et est dirigé par l'un des régimes les plus cruels et les plus anti-israéliens de la planète* », a-t-il ajouté.

En revanche, le ministre israélien a fait l'éloge des présidents Ronald Reagan et François Mitterrand en raison de leur « *décision d'intervenir militairement au Liban en vue d'arrêter l'agression menée par les terroristes de l'O.L.P. et la Syrie avec le soutien de l'Union soviétique* ».

A TRAVERS LE MONDE

Angola

• VINGT ET UN RESSORTISSANTS PORTUGAIS LIBÉRÉS. – Pris en otage par l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), *ils ont été remis, mercredi* 28 septembre, à une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), dans le Sud angolais. Les otages (dix hommes, cinq femmes et six enfants) ont été transférés, au *moyen d'un avion affrété par le* C.I.C.R., sur l'aéroport de Johannesbourg. Selon un responsable du C.I.C.R., trente-cinq otages sont encore détenus par l'UNITA de M. Jonas Savimbi. Il s'agirait de vingt Tchécoslovaques et de quinze autres personnes. – *(A.F.P., Reuter.)*

Belgique

• MANIFESTATION PACIFISTE. – Une trentaine de personnes ont été interpellées mercredi 28 septembre, au cours d'une manifestation pacifiste contre la tenue d'une exposition de *matériel militaire* électonique au palais du Heysel, sur la Grande- Place de Bruxelles.

La veille déjà, avant même l'ouverture de l'exposition, un millier de contestataires avaient tenté d'investir les locaux. Mercredi, les *manifestants* se sont couchés sur le sol devant l'entrée du Palais des expositions, mettant anisi en pratique les techniques de la non-violence auxquelles s'entraînent actuellement de nombreux jeunes pacifistes belges, comme leurs homologues hollandais ou allemands. – *(Corresp.)*

R. F. A.

• UN CRIMINEL DE GUERRE INCULPÉ. – Le parquet de Francfort a inculpé mercredi 28 septembre l'ancien adjudant chef de SS Albert Helmut Rauca (soixante-quatorze ans) pour le meurtre de près de 12 000 personnes en Lituanie pendant la deuxième guerre mondiale. Rauca, est accusé d'avoir ordonné et dirigé plusieurs exécutions de juifs en 1941, à Kaunas (Lituanie). En 1943, il aurait ordonné l'exécution des membres de la famille d'un rabin de Kaunas et assassiné personnellement une des quatre personnes. Albert Helmut Rauca, entré légalement au Canada en 1950 et citoyen de ce pays depuis 1956, a été arrêté en juin 1982 à Toronto et extradé en mai 1983. – *(A.F.P.)*.

AFRIQUE

Tchad

Le cavalier du désert

(Suite de la première page.)

Ce jour-là, par 45 degrés à l'ombre « *et l'ombre est rare* », ajoute aussitôt un militaire français, le général Poli et le commandant en chef des FANT palabrent, une carte d'état-major *déployée sur le capot* d'une jeep.

M. Idriss Deby, vingt-huit ans, porte une tenue léopard, des boots noirs, effilés, un turban qui flotte au vent surmonté, à cheval sur son crâne, d'une paire de lunettes de soleil *comme en arborent les mannequins* de magazines féminins. Tout à côté de lui, son garde du corps, quatorze ans, un fusil d'assaut belge sur le ventre. Il mangera vite, à la popote des militaires français, comme effarouché, silencieux, mais le regard dur sur ceux qui s'approchent de son « patron ». Car, le commandant en chef des FANT est devenu, dans la région, presqu'une idole depuis qu'il a infligé « *une raclée* » aux forces opposées du GUNT, à une quarantaine de kilomètres de Fada, une position libyenne dans le nord du Tchad. Des militaires français parlent avec admiration de ce fait de gloire. Précisément, des vestiges de cette bataille, quelques journalistes français admis à Arada, 60 kilomètres au nord de Biltine, la dernière garnison la plus extrême du dispositif français, où sont cantonnés une centaine de parachutistes ou de légionnaires, en verront, éparpillés dans cette tâche verte de savonniers en plein désert de sable.

Côte à côte, tandis que rôdent des rapaces dans le ciel, deux automitrailleuses Cascavel, aux couleurs de l'armée libyenne, attendent les mécaniciens français. Non loin, un poids lourd Mercedes, couleur sable, aux insignes libyens, affiche ses 6 207 kilomètres sur le compteur. A côté encore, un affût double antiaérien, de conception soviétique, a été récupéré sur les forces du GUNT et monté sur un véhicule tchadien en panne.

Le général Poli a pris, dans son hélicoptère Puma, à Biltine, M. Idriss Deby, accompagné d'un partisan des FANT, en tenue léopard, porteur de l'attaché-case de son chef, et il les a posés, tous les deux, sur la place du marché d'Arada. Les deux hommes avaient, probablement, suffisamment palabré à l'abri des oreilles indiscrètes. Dès la sortie de l'hélicoptère, leur destin s'est séparé : le général Poli s'est enquis du moral de ses hommes, qui, avant d'être relayés, vont vivre quelque trois à quatre jours, le « puncho » déposé à même le sable, à l'ombre des savonniers, pour toute literie, et, de son côté, le commandant en chef des FANT s'est éclipsé dans son P.C., un petit fortin de torchis, dans lequel, curieusement, il n'a presque plus de ses guerriers, évanouis dans le désert, plus au nord, pour on ne sait quelle nouvelle opération.

« *Chaque fois qu'Idriss Deby monte ainsi dans le nord et que ses combattants ont préalablement disparu*, observe un officier français, *il faut s'attendre à de la castagne dans les jours suivants.* »

Rodéo

tout le conflit tchadien est là, résumé dans ces deux routes qui, soudain, divergent sur le sable après avoir été communes un temps. Les FANT font leur rodéo, dans le nord du pays occupé par les forces libyennes et les « *coalisés* » hostiles au président Hissène Habré, à la manière des épreuves de stock-cars : deux véhicules vont jusqu'à se percuter de front parce que, les armements et les munitions épuisés, l'automitrailleuse des FANT n'a plus, pour en finir, qu'à heurter de plein fouet la Toyota adverse. L'armée française, elle, se tient à distance, force de dissuasion cantonnée sur une zone rouge à la hauteur de Salal et Arada, prête à marquer un coup d'arrêt brutal – y compris par les attaques au sol de ses avions Jaguar épaulés par les Mirage F-1 – et destinée, pour l'instant, à instruire le personnel tchadien sur place ou dans la base arrière de N'Djamena et à remettre en état les armements des FANT.

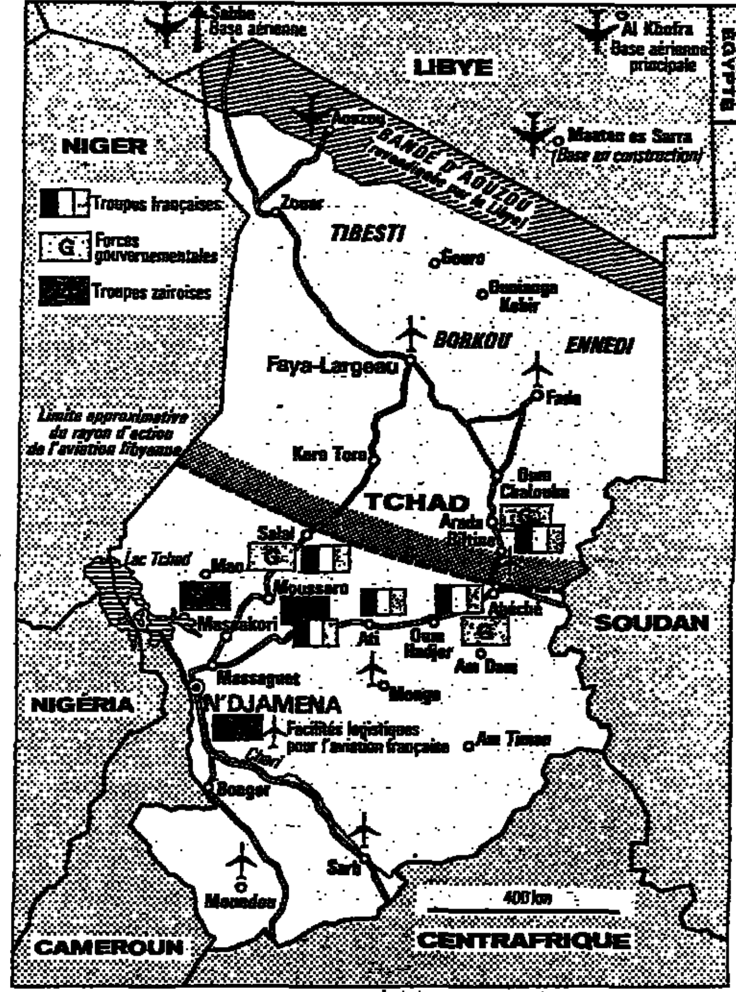
En face, tout donne à croire que les Libyens, installés à Faya-Largeau et à Fada, font de même mais pour le compte des forces du GUNT de M. Goukouni Oueddei. Eux aussi ont des difficultés de soutien *logistique*, comme en témoignent les interceptions et écoutes électroniques de l'armée française, qui révèlent que les Libyens se plaignent, à Tipoli, que les pièces de rechange de leurs matériels n'arrivent pas, que l'eau potable manque ou que *le « rodéo »* indien, mené par ce « *cow-boy* » d'Idriss Deby, comme l'appellent des militaires français, commence à démoraliser l'adversaire.

Eux aussi, les Libyens, sans nécessairement renforcer leur dispositif, ont besoin de relever régulièrement leurs troupes défraîchies par cette attente du « *désert des Tartares* » si bien décrit par le romancier italien Dino Buzzati.

« Statu quo » ?

Au Tchad, même, dit le général Poli, « *c'est une vie qui ressemble fort à l'état de paix qui est en train de s'instaurer. Notre mission est claire : elle est vers le nord. Nous avons un adversaire extérieur, les Libyens, et je n'ai pas d'action prévue au sud, car les Français n'y semblent pas actuellement menacés. Les Libyens sont toujours à Faya-Largeau et à Fada : ils font comme nous, ils se relèvent. On considère donc qu'ils acceptent le* statu quo, *une certaine symétrie avant la conférence franco-africaine de Vittel. Le problème est de savoir si les Libyens contrôlent leurs coalisés* ».

Propos optimistes ou propos volontairement apaisants, le temps que *se noue la négociation ? Si le ministre* tchadien de l'information, M. Soumaila Mahamat, partage, avec le général Poli, le souci de nettement désigner l'adversaire, il s'en différencie aussitôt pour rappeler la détermination des autorités de N'Djamena *de bouter hors du sol* national le dernier soldat libyen.



« *Le* statu quo *est dangereux*, explique-t-il, *pour l'unité et l'intégrité du Tchad. Les Libyens doivent se retirer. Nous ferons tout pour chasser cet étranger qui occupe 550 000 kilomètres carrés de notre territoire, l'équivalent de la France, avec 180 000 habitants. L'aide française dont nous nous félicitons n'est pas suffisante. Tant que les moyens mis à notre disposition ne nous permettront pas de libérer tout notre territoire, nous continuerons à proclamer que cette aide française demeure insuffisante* ».

C'est, pourtant un effort considérable – en hommes et en matériels – que la France a consenti au Tchad : 3 000 tonnes de matériels, croit savoir l'attaché des forces armées à l'ambassade de France, le lieutenant-colonel Dominique Monti.

Au prix de certaines vulnérabilités, encore, de ses installations militaires tant il a fallu parer au plus pressé. Au prix, aussi, de dépenses importantes pour acheminer la force Manta : vingt-neuf rotations de Transall au jour le plus long de cette intervention – un avion gros-porteur se loue à raison de 1 million de francs la rotation ; le litre de carburant transporté par avion, au début, est revenu à 100 francs, et une opération ponctuelle, qui mobiliserait les quatre Jaguar, les quatre Mirage F-1 et le C-135 de ravitaillement en vol, consommerait 200 000 litres de carburant à un coût six fois supérieur à celui de France.

A cette aide militaire, il faut ajouter l'assistance économique et financière de la France au Tchad : en 1983, le quart du budget de l'Etat tchadien, soit l'équivalent de 173 millions de francs, avec aussi la paie de certains fonctionnaires non rémunérés depuis 1979 et sans compter la Caisse centrale de coopération économique pour des projets d'infrastructure.

Depuis son P.C. de la caserne Dubut, non loin de l'aéroport de N'Djamena, sur lequel achèvent de pourrir une Caravelle tchadienne – don de la France – et des avions d'appui Skyraiders à hélices des conflits précédents, le général Poli se veut rassurant : « *L'armée française, dit-il, a un rôle moteur de l'économie. Nous sommes des bâtisseurs, nous ouvrons des itinéraires. Nous faisons évoluer ce pays d'une économie de subsistance vers une économie de marché.* »

La « maman Jaguar »

Certes, des installations autrefois délabrées, pillées, squatterisées ou souillées par des insultes de Libyens, inscrites sur les murs des casernements, à destination des pilotes français, lorsque les troupes du colonel Kadhafi étaient à N'Djamena en 1980-1981, redeviennent salubres et assainies. Le Jaguar et son C-135 de ravitaillement, appelé la « *maman Jaguar* » par les Tchadiens, rassurent les uns et inquiètent les autres, ceux, sans doute, qui achètent sur les marchés des « gris-gris » anti-Jaguar tant, en afrique, il existe, depuis les précédentes interventions en Mauritanie et au Tchad, une « *mystique* » de cet avion d'appui au sol.

Certes, encore, la farine distribuée *gratuitement* par la coopération sert, à Biltine, à fabriquer le pain que les forces françaises rachèteront, ensuite, au boulanger local. *Mais il demeure que la population* – celle, du moins, qui est la plus sédentaire – essaie de survivre, le temps que passent et repassent, dans les villages, les différentes armées au gré du cours de la bataille, et que, dans le sud du pays, apparaît un brigandage de la soldatesque du crû qui, remarque l'ambassadeur de France, M. Claude Soubeste, pille parce qu'elle n'est toujours pas payée par le gouvernement central.

Du dispositif militaire français dans le nord du pays, M. Idriss Deby, qui a appris à Lille à piloter des avions de transport civil et qui n'en est pas peu fier, a dit avec humour au général Poli : « *Mais, si tout à coup je me replie, c'est vous qui serez en première ligne...* »

Etrange retour d'une situation ambiguë sur le terrain, où les suzerains – la France et la Libye – qui se livrent à une impitoyable partie de bras de fer ont délimité comme un *No man's land*, un champ clos à l'intérieur duquel leurs chevaliers s'entredéchirent. Jusqu'à quand ? Le général Poli disposent de deux subordonnés – les lieutenants-colonels *Lepage et Jean-Yves Rémy* – pour commander, l'un le groupement opérationnel Est et, l'autre, le groupement Ouest. Au premier, il a expliqué, en riant, qu'il pourrait passer Noël parmi ses hommes à Biltine et le Jour de l'an avec ses autres forces cantonnées sur l'axe Moussoro-Salal.

JACQUES ISNARD.

• *Délégation parlementaire au Tchad.* – Une délégation de l'Assemblée nationale, composée de six députés de la majorité et de l'opposition, membres de la commission de la défense, se rend au Tchad de ce jeudi 29 septembre au dimanche 2 octobre. Les députés ont prévu de se préoccuper des conditions de vie des deux mille cinq cents militaires français au Tchad et du coût de l'opération « Manta ».

EUROPE

En Pologne

Haro sur M. Walesa

M. Lech Walesa reste décidément un personnage bien encombrant. «Interné» pendant près d'un an, courtisé un instant, puis harcelé par tous les moyens, tourné en ridicule par les hommes au pouvoir, victime de «faux» plus ou moins adroits, décrit tour à tour par la presse comme un dangereux extrémiste, une «star» en mal de publicité ou un *«Yankee aux poches bourrées de dollars»*, il n'a toujours pas «craqué», et son image est restée à peu près intacte dans l'opinion.

Les autorités ne se découragent pas pour autant. Depuis plusieurs semaines, les attaques par voie de presse ont redoublé, et, le mardi 27 septembre, les responsables de la propagande ont décidé de frapper un grand coup : en guise de cadeau d'anniversaire (M. Walesa fête ses quarante ans), la télévision a diffusé pendant trente minutes, à l'heure de la plus grande écoute, l'« enregistrement » d'une conversation que M. Walesa aurait eue, alors qu'il était encore interné, avec son frère Stanislaw. La conversation était à peine audible (le présentateur lisait lui-même le texte qui apparaissait sur le petit écran), mais un leitmotiv revenait sans cesse : le *« million de dollars »* que M. Walesa aurait souhaité placer à la banque du Vatican.

Le tout était émaillé de force jurons et grossièretés à l'égard du pape, et le présentateur, charitable, a expliqué qu'il avait fallu «couper» les passages les plus offensants. Depuis Gdansk, M. Walesa s'est borné à un sec démenti. Mais, mercredi soir, il a eu sa revanche : reconnu dans la foule qui assistait à la rencontre de football entre Lechia de Gdansk et la Juventus de Turin, il a été follement acclamé par trente-cinq mille personnes debout, faisant le «V» de la victoire, tandis que les responsables du stade poussaient au maximum les haut-parleurs pour tenter sans succès de couvrir les clameurs. *«Voilà la réponse»* (à l'émission télévisée), a simplement remarqué le héros de la fête. Autour de son domicile, à tout hasard, des centaines de policiers avaient pris position.

En fait, l'arme de l'enregistrement avait déjà servi, plusieurs fois, mais de manière plus subtile. La première offensive remonte à novembre 1982, aussitôt après la libération de M. Walesa : des informations distillées alors à propos de la fameuse bande avaient trouvé preneur auprès de certains correspondants occidentaux, après que des tentatives similaires eurent été lancées, mais avec moins de succès, avec de prétendues photos « pornographiques » du même Walesa. Déjà, à l'époque, on laissait entendre que M. Walesa s'était exprimé, en parlant avec son frère, de façon fort grossière à l'égard du pape, et surtout de certains représentants de l'épiscopat auxquels une copie de ces « déclarations » avait été gracieusement remise.

La même démarche avait été tentée auprès du Vatican, mais là, on avait refusé de prendre livraison de ce délicat présent. Par la suite, des journalistes se sont vu aussi offrir des transcriptions de l'enregistrement, avec d'ailleurs certaines variations troublantes.

L'émission de mardi avait été préparée la veille par un article de la même eau publié par le quotidien *Dziennik Baltycki*, qui laissait entendre que le pape avait procuré de l'argent à M. Walesa, avec cette conclusion sans appel : *« Tous les chemins mènent à Rome, et, via les Etats-Unis, à Gdansk. »*

Ce flot d'attaques pourrait n'être pas seulement destiné à la consommation intérieure. Le prix Nobel de la paix doit être décerné le 5 octobre, et les autorités de Varsovie croient peut-être utile de dissuader les jurés d'Oslo de faire ce qu'ils n'avaient pas osé l'an dernier : décerner leur prix au petit électricien de Gdansk.

Dans le même temps, le primat de Pologne, Mgr Glemp, arrivé à Rome où il doit participer au synode, a déclaré avec satisfaction : *« L'atmosphère en Pologne est à présent plus détendue. »* Il a certes reproché à nouveau aux autorités de faire enlever les crucifix dans les entreprises et les écoles, mais il a noté que les négociations entre l'Eglise et le gouvernement sur la création d'un fonds d'aide à l'agriculture progressaient désormais *« rapidement »*. Quant à M. Walesa, le primat n'a eu pour lui que ces mots : *« Pauvre garçon, ce n'est certainement pas facile pour lui. »*

J. K.

Italie

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

Le principal inculpé bulgare pourrait être blanchi

De notre correspondant

Rome. – Ali Agça, auteur de l'attentat de mai 1981 contre le pape, pourrait être inculpé incessamment de diffamation envers M. Antonov, ancien fonctionnaire de la Balkan Air, arrêté le 25 novembre 1982 pour complicité avec Agça. Si cette information se confirmait, toute la thèse de la « piste bulgare » s'effondrerait.

Le juge Martella, qui enquête sur cette « piste bulgare », a entendu, mercredi 28 septembre, comme témoins de la défense une quinzaine de personnes de nationalités bulgare et italienne, qui confirment les alibis de M. Antonov. Déjà, à la mi-septembre, on avait fait savoir à Agça que ses déclarations s'étaient révélées infondées au moins sur deux points : un homme, photographié de dos courant sur la place Saint-Pierre, n'était pas le caissier de l'ambassade de Bulgarie à Rome, M. Ajvazov ; M. Antonov, d'autre part, n'était pas allé place Saint-Pierre deux jours avant l'attentat pour une reconnaissance des lieux. Agça était alors revenu sur ses déclarations. Une troisième affirmation du Turc, selon laquelle une rencontre avait eu lieu chez M. Antonov le 10 mai 1981 avec deux fonctionnaires de l'ambassade et la femme de M. Antonov, s'est également révélée fausse : les deux Bulgares ont présenté des alibis qui ont convaincu le juge et, surtout, Mme Antonov, comme le prouve son passeport, avait quitté Rome deux jours plus tôt.

Le voyage qu'a fait cet été le juge Martella en Bulgarie l'a incité à reprendre l'enquête depuis le début et à vérifier minutieusement les alibis de M. Antonov. Désormais, soit le juge accuse Agça de diffamation et fait libérer le fonctionnaire bulgare, soit il incrimine ce dernier en se fondant sur le seul fait qu'Agça l'a reconnu sur des photographies.

PHILIPPE PONS.

Tchécoslovaquie

Mgr TOMASEK, ARCHEVÊQUE DE PRAGUE, A PU SE RENDRE AU SYNODE A ROME

Le pape Jean-Paul II a salué, mercredi 28 septembre, la présence à l'audience générale sur la place Saint-Pierre du cardinal Frantisek Tomasek, archevêque de Prague, venu à Rome pour le synode mondial des évêques. Il y a deux semaines, Mgr Tomasek n'avait pu se rendre en Autriche pendant la visite du pape. Quelque temps avant sa visite, une lettre critique pour les autorités tchécoslovaques lui avait été attribuée à tort par l'agence de presse catholique autrichienne *Kathpress*. Il avait très rapidement démenti en être l'auteur.

En fait, cette lettre a été écrite par l'abbé Josef Zverina, un activiste religieux connu, pour reprocher au pouvoir la *« discrimination permanente »* qui frappe les croyants en Tchécoslovaquie, ainsi que la limitation des libertés et activités religieuses. L'abbé Zverina ne s'explique pas comment sa missive adressée à M. Vladimir Janku, haut fonctionnaire chargé des questions religieuses, et dont il avait fait tenir une copie à l'archevêque et au Parlement tchécoslovaque, a pu être attribuée à Mgr Tomasek. Ni comment *Kathpress* a reçu une photocopie de cette lettre, parfaitement conforme à l'original, à l'exception de la signature qui avait disparu. – *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Brésil

Le F.M.I., ennemi public numéro un

L'annonce de l' « accord de principe » signé le 27 septembre à Washington, sous l'égide du Fonds monétaire international – mettant à la disposition du Brésil, sous forme de nouveaux prêts et de facilités diverses, 11 milliards de dollars – a été accueillie dans le pays avec des sentiments mêlés.

L'opposition au régime militaire, majoritaire à la Chambre, estime que l'indépendance et la dignité du Brésil sont bafouées par la clause prévoyant que le déblocage effectif par le F.M.I. de nouveaux crédits restait suspendue à l'application d'un décret-loi limitant l'effet de l'indexation des salaires sur le coût de la vie.

De fait, les conséquences économiques et sociales de la mise en application des mesures « souhaitées » par le F.M.I. (la réduction, par exemple, de 140 % à 55 %, en une année, du taux de l'inflation) apparaissent très préoccupantes, et les perspectives d'une « très grande récession » sont ouvertement évoquées dans les milieux patronaux.

Or le pays est, d'ores et déjà, plongé dans l'une des crises les plus graves de son histoire. Les « émeutes de la faim » se multiplient dans les grandes villes. Le mercredi 28 septembre, seize super-marchés ont, ainsi, été pillés dans la seule ville de Sao-Paulo.

Dans les milieux bancaires, en revanche, ainsi que dans l'entourage du ministre du Plan, M. Delfim Netto, on se félicite évidemment que le spectre d'un « moratoire » unilatéral se trouve, en principe, écarté par l'accord du 27 septembre.

« Dehors, le F.M.I. ! » C'est un des slogans que l'on a entendu crier, ces jours-ci, dans les quelque mille trois cents plantations de canne à sucre de l'Etat de Pernambuc, dont les ouvriers se sont mis en grève le 23 septembre pour obtenir des augmentations de salaires : les quelque deux cent quarante mille travailleurs intéressés par le conflit réclament qu'on porte leur rénumération à sept cents francs environ pour couper 30 tonnes de canne ! La revendication paraît des plus modestes, mais l'enjeu est de taille : le Pernambuc est, avec le Minas Gerais, le principal Etat producteur de canne du Brésil ; et la canne est l'un des principaux produits d'exportation d'un pays qui a désespérément besoin d'exporter, précisément, pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de sa dette extérieure – la plus élevée de la planète.

Il est *a priori* stupéfiant qu'un organe aussi peu « public », aussi technocratique que le F.M.I., puisse se faire conspuer en des lieux aussi reculés que le Nordeste du Brésil !

Que le Fonds soit en passe de devenir, un peu partout dans le tiers-monde, l'ennemi public numéro 1 est cependant moins étonnant qu'il peut y paraître. Le plus humble des coupeurs de canne nordestins fait l'expérience de la crise – avec son pouvoir d'achat qui fond, le chômage qui gagne ; et, pourtant, la crise vient d'ailleurs : le patron de l'*engenho* (usine) ne ment pas lorsqu'il invoque la chute des cours mondiaux du sucre pour s'arc-bouter à des propositions salariales ridiculement basses.

Où est le responsable ? Le gouvernement ! Certes. Et l'opposition au régime militaire brésilien se prive d'autant moins de le dénoncer que les élections législatives de novembre 1982 ont démontré sa force, et que les généraux de Brasilia songent à un repli vers les casernes. Mais elle sait qu'elle rencontrerait, demain, au pouvoir, les mêmes problèmes que les dirigeants actuels. La composante internationale de la crise pèse lourd sur une économie aussi « ouverte » que celle du Brésil. Le goût des médias audiovisuels pour la « personnalisation » aidant, voilà le responsable montré du doigt : les graves messieurs qui, dans le confort ouaté de leurs bureaux de Washington, concoctent des plans d'austérité pour les gouvernements aux abois du tiers-monde, au mépris de leurs conséquences sur la vie des hommes.

Le Fonds, c'est l'expert qui établit un diagnostic sur la profondeur du mal – ce que ni un gouvernement étranger ni une banque ne pourrait faire sans ingérence grossière dans les affaires intérieures. La mission envoyée sur place par le F.M.I. conclut très vite : *« Désordre général des équilibres macro-économiques, dont l'inflation galopante est le signe le plus évident »*. Les causes : *« Train de vie excessif, à commencer par celui de l'État »*. Les remèdes sont dramatiquement simples dans la formulation : rééquilibrage du budget, ce qui implique une limitation tant des traitements des fonctionnaires que des subventions aux produits de première nécessité grâce auxquelles les gouvernants du tiers-monde s'assurent la tranquillité des plus pauvres. Maîtrise de l'inflation par un contrôle draconien des augmentations de salaires ; rééquilibrage des balances extérieures en « poussant » les exportations et en freinant les importations.

Les « étrangers ploutocrates »

Si le gouvernement accepte la potion, le F.M.I. « débloquera » quelques dizaines, quelques centaines de millions de dollars. Sommes dérisoires ; mais ce sera là le signe à quoi les banques créancières reconnaîtront que leur débiteur s'astreint véritablement à un effort qui le rend crédible. Et, à leur tour, elles manifesteront leur bonnes dispositions. C'est ce qui s'est passé le 27 septembre à Washington.

La mise en œuvre « des remèdes » du F.M.I. a une conséquence très concrète : l'appauvrissement de (presque) tous. Les « petits salaires » (et au Brésil le SMIC est d'environ 250 francs par mois) sont frappés avec une particulière violence. Quant aux marginaux qui s'entassent dans les *favelas*, ils se trouvent atteints par la hausse des prix des produits de première nécessité, et par la contraction générale de l'activité économique qui tarit jusqu'aux ressources occasionnelles que leur fournissent les mille et un métiers de la rue ; d'où la multiplication des scènes de pillage de magasins d'alimentation auxquelles on a assisté ces dernières semaines à Rio et Sao-Paulo.

Alors, huer le Fonds monétaire, est-ce aussi peu sérieux que de jeter par la fenêtre le baromètre qui annonce la tempête ? En un sens, oui : pas de crise, pas de F.M.I. Imagine-t-on une mission du Fonds à Tokyo ou à Bonn ! Mais le F.M.I. est-il seulement un instrument de mesure, neutre, scientifique ? Certes non ! Il est l'instrument de régulation suprême d'un système financier international que dominent les pays occidentaux riches, et dont ils tirent, crise ou pas, quelques bénéfices.

Aussi, au Brésil, le F.M.I. c'est d'abord les *« étrangers ploutocrates »*, à commencer par les Américains : admirable cible pour une opposition nationaliste petite-bourgeoise et viscéralement « anti-yankee » qui réclame à corps et à cri un moratoire unilatéral ; c'est aussi le grand timonier du capitalisme international : pour l'oppositon marxiste ou chrétienne radicalisée, pour les syndicats, pour une partie de l'intelligentsia, c'est tout naturellement que le F.M.I. est devenu cet ennemi que l'on conspue dans les *fazendas* sucrièresdu Pernambuc.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire page 31 l'article de PAUL FABRA.)

Nicaragua

Violente attaque d'un poste-frontière par des antisandinistes

Les forces armées sandinistes ont repoussé, le mercredi 28 septembre dans la matinée, une violente attaque menée par l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) du « commandant » Eden Pastora contre le poste-frontière de Penas-Blancas, au sud du pays, à la limite du Costa-Rica. De sources officielles nicaraguayennes, les assaillants auraient eu seize morts ou blessés, et les gouvernementaux trois morts et neuf blessés. L'ARDE, de son côté, assure que dix-neuf militaires sandinistes ont été tués, et vingt-cinq autres blessés ; elle ne reconnaît, pour elle-même, que six blessés.

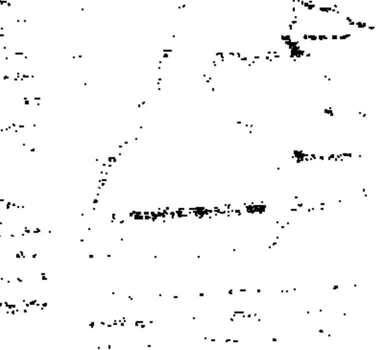
Managua a protesté *« énergiquement »* auprès du gouvernement de San-José. Selon les Nicaraguayens, un commando de deux cents personnes, apparemment arrivé par la route panaméricaine, la principale artère reliant les deux pays, à bord de véhicules transportant également de l'artillerie, n'a évidemment pas pu se déplacer au Costa-Rica à l'insu des autorités.

De son côté, M. Daniel Ortega, coordonnateur de la junte de gouvernement sandiniste, a indiqué le 29 septembre, que son pays avait lancé un appel tous azimuts pour se procurer des avions de combat destinés à faire face aux incursions aériennes qui se multiplient au-dessus du territoire national. Dans une interview publiée par le *Washington Post*, M. Ortega précise que les Etats-Unis ont fait pression sur leurs alliés afin qu'un tel matériel ne soit pas livré à Managua.

● *M. McGovern souhaite une réduction du budget de la défense.* – L'ancien sénateur du Dakota du Sud, qui fut battu par M. Nixon à l'élection présidentielle de 1972 et qui brigue à nouveau l'investiture démocrate, a préconisé mardi 27 septembre une économie de plus de 50 milliards de dollars dans le budget de la défense. *« Si les Soviétiques veulent continuer à gaspiller leur argent pour stocker ces choses* (les armes nucléaires), *qu'ils le fassent. »*

Haïti

● LE DIRECTEUR D'UN HEBDOMADAIRE DÉMENT AVOIR ÉTÉ ARRÊTÉ. – M. Fardin, directeur du *Petit Samedi-Soir*, de Port-au-Prince, a démenti, le mercredi 28 septembre, des informations selon lesquelles il aurait été arrêté par la police à la suite de la publication d'un article consacré à la succession politique en Haïti (*le Monde* du 24 septembre). *« J'ai simplement été convoqué le 15 septembre dernier chez deux ministres d'Etat* (présidence et intérieur), *après que l'on m'eut demandé de retirer mon hebdomadaire de ses points de vente »*, a déclaré M. Fardin. – *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

L'OPPOSITION ET L'ÉCHÉANCE DE 1986

Le doute

Le débat sur la cohabitation éventuelle, au lendemain des élections législatives de 1986, entre un président de la République de gauche et une majorité parlementaire de droite représente pour le pouvoir un avantage et un inconvénient.

L'avantage, c'est qu'il permet de confirmer que l'opposition a renoncé à l'espoir d'une déroute précipitée de la majorité avant les échéances électorales nationales. Perceptible dès la « rentrée » politique, au début du mois de septembre, cettte évolution est plus qu'un simple avantage : l'expression, pour la gauche, d'une victoire importante. La gauche s'est installée tranquillement dans l'exercice du pouvoir et a démontré que l'alternance est plus qu'une simple parenthèse.

L'inconvénient, c'est que le débat sur la cohabitation n'a d'intérêt pour les Français que dans la mesure où ses implications concrètes paraissent proches. Il accrédite l'idée selon laquelle la défaite de la gauche est inéluctable aux élections législatives.

Cet inconvénient, pourtant, a tendance à se réduire, si l'on en croit la prudence nouvelle exprimée par les dirigeants de l'U.D.F. à l'occasion de leurs journées parlementaires. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, s'aligne certes sur M. Raymond Barre lorsqu'il dit qu'en cas de victoire de l'opposition dans trois ans M. Mitterrand devra lui rendre « toutes les clés » *du pouvoir. Mais il insiste pour que ses amis* « ne vendent pas la peau de l'ours ».

Cette patience soudaine est révélatrice d'un doute. Après tout, pense-t-on à l'U.D.F., il ne faudrait tout de même pas prendre les socialistes, les communistes et, singulièrement, M. François Mitterrand pour des naïfs. Le pouvoir conquis en 1981 ne s'abandonne pas si facilement.

Le doute est fondé sur deux observations. M. Gaudin — et c'est étonnant — n'exclut pas que les socialistes parviennent à acquérir une crédibilité économique. Les indices nés de la politique de rigueur, de ce point de vue, sont de nature à l'inquiéter. Mais, en outre, la recentrage du discours de M. François Mitterrand n'est pas seulement, aux yeux de l'U.D.F., économique. Il est aussi politique, puisqu'il tend à donner du crédit à l'action de la gauche et qu'il pourrait annoncer, selon l'U.D.F., un autre recentrage, électoral celui-là, à l'occasion des élections législatives. L'introduction, dans le nouveau mode de scrutin, d'une dose de proportionnelle permettrait au président de la République de tenter de se ménager une marge de manœuvre dont il ne dispose pas actuellement.

M. Chirac aussi s'en inquiète qui, au nom de la défense des institutions de la Ve République, souhaite engager une campagne nationale contre la proportionnelle, voie ouverte, pour les gaullistes et leurs héritiers, à toutes les « compromissions » *politiques.*

Reste que les doutes exprimés à l'U.D.F. ont une allure paradoxale. Ils contrastent avec les certitudes manifestées par l'opinion publique sous forme de condamnation du pouvoir, au travers des sondages et des élections cantonales partielles.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *M. Jean-Michel Baylet*, président par intérim du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, mercredi 28 septembre, à l'Agence centrale de presse (A.C.P.) : « *Je vois mal comment, si les Français envoyaient une majorité d'opposition à l'Assemblée, le président de la République pourrait ne pas tenir compte du verdict des urnes. (...) Dans l'hypothèse où des gens réussiraient à restructurer le centre gauche et à créer un lien continu sur l'échiquier politique, cette cohabitation n'est pas impossible du tout.* »

A l'U.D.F. : ne pas vendre la peau de l'ours...

De notre envoyée spéciale

Divonne-les-Bains. — Réunis dans l'Ain pour leurs journées parlementaires, les députés et les sénateurs de l'U.D.F. ont consacré la plus grande partie de la journée du mercredi 28 septembre à un débat de politique générale. Chacun des intervenants a insisté sur la nécessité pour l'U.D.F. de privilégier le « *débat d'idées* ». Si l'U.D.F. ne veut pas entreprendre la rédaction d'un programme qui recenserait les mesures qu'elle prendrait une fois revenue au pouvoir, elle entend toutefois s'affirmer comme « *une force de proposition* ».

« *Notre projet politique*, précise M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe de l'Assemblée nationale, *se situe dans le cadre d'une stratégie de rupture avec le socialisme. Nous voulons désocialiser la France.* » « *Mais*, ajoute-t-il, *tentons d'éviter l'affrontement manichéen, ne prêtons pas le flanc à l'accusation de dire à peu près tout et n'importe quoi.* » « *Notre crédibilité*, insiste M. Gaudin, *ne passe pas par la quantité de nos invectives mais par la qualité de nos propos.* »

Au moment où la cohabitation entre un président de la République et une Assemblée nationale appartenant à des majorités différentes devient le sujet du jour, M. Gaudin veut manifester une certaine prudence : « *Ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué !* », s'exclame-t-il, en évoquant la possibilité d'une victoire de l'actuelle majorité aux élections législatives de 1986. « *Il n'est pas évident que la stalégie de M. Mitterrand échoue si les socialistes parviennent à acquérir une crédibilité économique. Je ne crois pas que nous puissions avoir la certitude d'enlever les élections législatives.* »

M. Gaudin, interrogé mardi par R.T.L., a toutefois estimé que, si l'opposition l'emporte en 1986, M. Mitterrand devra lui « *rendre les clés du pouvoir, toutes les clés* ». « *S'il veut garder celle de l'Elysée*, a-t-il ajouté, *il pourra la garder. C'est le gouvernement qui devra gouverner.* »

∴

L'U.D.F. s'inquiète donc des bénéfices que pourrait retirer la majorité de « *quelques bons indices économiques* ». Elle s'interroge aussi sur les conséquences du « *recentrage social-démocrate* » du discours de M. Mitterrand. M. Alain Madelin, député d'Ille-et-Vilaine, explique notamment : « *On peut imaginer que le recentrage du discours de François Mitterrand doit s'accompagner dans son esprit d'un recentrage politique à l'occasion des prochaines législatives. Ce recentrage passe, par un nouveau mode de scrutin introduisant une dose plus ou moins forte de proportionnelle et par une séparation d'avec le parti communiste.* » « L'opposition, souligne M. Gaudin, doit s'attaquer au « *mythe de la gauche généreuse, humaniste et égalitaire* ». Il affirme : « *Il n'est pas question de faire la courte échelle au socialisme avant 1986. Il n'est pas davantage question de lui faire la respiration artificielle après.* »

MM. Philippe Mestre, député de la Vendée, et Marcel Rudloff, sénateur du Bas-Rhin, énoncent quant à eux les pièges dans lesquels ne doit pas s'enfermer l'opposition. Parlant de l'alliance de l'U.D.F. et du Front national au deuxième tour des élections municipales de Dreux, M. Mestre remarque : « *Il faut expliquer aux Français que l'opposition n'est en aucune façon engagée, ni dans sa philosophie ni dans son action future, par une péripétie politique locale.* » Il note que « *la pratique systématique de l'amalgame d'abord entre l'opposition et la droite, puis entre la droite et l'extrême droite, tend à se généraliser. Plus l'échec de la majorité devient patent, plus elle s'efforce d'inquiéter l'opinion publique en essayant de lui faire croire que l'alternance donnerait le pouvoir aux fascistes* ».

M. Bernard Stasi, député de la Marne, qui avait plaidé en faveur de l'abstention à Dreux, souhaite que l'U.D.F. prenne « *une position claire et ferme* » à l'égard de l'alliance avec le Front national. « *Si Dreux*, dit-il, *n'est qu'une péripétie, oublions Dreux.* » *Mais* ajoute-t-il, *je crains que le problème de cette alliance ne se pose avec de plus en plus d'acuité dans l'avenir. Je crains que nous ne soyons entraînés dans un engrenage.* » M. Philippe Mestre évoque d'autres griefs adressés à l'opposition : son manque de dignité, la réapparition possible d'une querelle des chefs, enfin l'absence de programme. Il demande que l'U.D.F. ait toujours présents, à l'esprit ces reproches, mais juge « *inconsistant* » le dernier d'entre eux.

Selon lui, l'opposition a su présenter depuis mai 1981, à chaque échéance — partielle ou locale — ses propositions. De la même façon, elle saura les formuler avant les élections législatives de 1986 et présidentielle de 1988. En fait, l'U.D.F. en est au stade où elle « *ouvre des dossiers* » et s'interroge sur la manière de traduire en propositions concrètes les convictions qui l'animent.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *M. Didier Bariani*, président du parti radical, a estimé que si l'opposition l'emportait aux élections législatives « *M. Mitterrand pourrait se maintenir à condition d'accepter le jeu démocratique et d'appliquer l'article 20 de la Constitution en appelant un premier ministre lui-même issu des rangs de l'opposition* ». M. Bariani a indiqué que, pour les élections européennes, les radicaux, qui se refusent à être « *la roue de secours du socialisme* », figureraient sur la liste de Mme Simone Veil, si celle-ci conduisait une liste. Enfin, concernant les problèmes internes du parti radical, M. Bariani a affirmé que l'élection de M. Olivier Stirn contre sa propre candidature au prochain congrès radical représente « *une hypothèse d'école* ».

Le chantier des idées

Lors de son dernier congrès à Pontoise, les 27 et 28 novembre 1982, l'U.D.F. avait voulu, en publiant une « *déclaration de l'Union* », prouver qu'elle avait engagé une réflexion sur l'avenir. « *Nous gagnerons le combat des idées vraies* », affirmait en préambule ce manifeste dans lequel l'U.D.F. s'efforçait de concilier les tendances — libérale, démocrate-sociale et radicale, — qui cohabitent en son sein, et prenait « *dix engagements fondamentaux* » : « *Libérer l'économie par la réduction des charges et des contraintes administratives ; assurer le progrès social ; mettre en œuvre une véritable politique familiale ; susciter un nouveau dialogue social ; rétablir la qualité de l'enseignement ; améliorer la justice et la sécurité ; mettre fin au monopole de l'information ; rendre les Français propriétaires de la France ; rendre la démocratie plus proche des citoyens ; enfin, assurer le rayonnement de la France et relancer la construction européenne.* »

L'U.D.F. précisait notamment qu'elle dénationaliserait « *les entreprises du secteur concurrentiel, où une étatisation coûteuse n'avait ni justification économique ni justification sociale* » et qu'elle « *saisirait cette occasion pour promouvoir une participation réelle et responsable par l'actionnariat populaire* ». Elle se proposait de réhabiliter les « *notions fondamentales d'assurance et de mutualité* ».

Il n'est pas sûr que l'ensemble des militants et même des cadres des différentes composantes de l'U.D.F. ait lu ce manifeste. Il n'est en tout cas pas devenu la Bible, la référence quand on parle à l'U.D.F. des idées. En fait, si l'U.D.F. a jugé nécessaire de coucher sur le papier ces dix principes, elle doit cependant reconnaître qu'elle *n'en est encore qu'au début* d'une réflexion. « *Le chantier des idées est ouvert, les fondations existent, mais on ne voit pas encore l'édifice* », souligne M. Alain Madelin, député P.R. d'Ille-et-Vilaine.

Mais à ceux qui reprochent à l'U.D.F. de ne pas avoir d'idées il répond : « *C'est vrai que très peu d'idées sont passées dans l'opinion. Mais il suffit de quitter la salle à manger pour la cuisine pour voir que beaucoup de choses se préparent.* » Depuis quelques mois, chacune des formations de l'U.D.F. a entrepris un effort de réflexion doctrinale et tente de retrouver sa personnalité en puisant dans sa philosophie, dans ses convictions. Elle se heurte toutefois à la difficulté de traduire en propositions concrètes ses convictions tant en ce qui concerne, par exemple, le rôle de l'Etat, la protection sociale, l'emploi ou l'éducation.

Chaque parti essaie de s'ouvrir sur l'extérieur en associant à sa réflexion des experts, des intellectuels. « *Nous devons créer des lieux d'explosion de nos idées* », affirme M. François Léotard, secrétaire général du P.R. L'U.D.F. sait qu'elle devra faire preuve d'« audace » et qu'elle ne devra pas hésiter à *briser certains tabous.* « *Il nous faudra poser des actes de courage* », souligne M. Méhaignerie. « *Il ne faut pas répéter les erreurs qu'une certaine facilité nous a fait commettre au cours de ces dernières années* », ajoute-t-il.

Ainsi l'U.D.F. avance pas à pas. Elle lance des thèmes de réflexion et s'efforce d'adapter ses propositions « *à la situation créée par le pouvoir* ». Mais, si elle a bien entrepris un « *travail en profondeur* », celui-ci n'a pas trouvé encore de traduction spectaculaire. Malgré tout, l'U.D.F. espère bien être présente au « *rendez-vous des idées* ».

C. F.-M.

Au R.P.R. : M. Couve de Murville dénonce l'« inexistence » du pouvoir de gauche

De notre envoyé spécial

Avignon. — Accueillis au Palais des papes par M. Jean-Pierre Roux, ancien député, maire R.P.R. d'Avignon depuis mars dernier, les parlementaires chiraquiens ont ouvert, jeudi 29 septembre, leurs journées d'études par un débat de politique étrangère.

M. Maurice Couve de Murville, qui fut pendant onze ans ministre des affaires étrangères du général de Gaulle, jouit, auprès de ses amis, d'un prestige et une autorité incontestés en la matière. Mais l'ancien premier ministre ne veut pas apparaître comme un simple spécialiste. C'est pourquoi, dans son discours, la diplomatie n'a été présentée que comme une conséquence, un accessoire de la politique générale. Or, selon lui, le pouvoir actuel est « *inexistant* » et « *il s'est révélé, par ses idées dogmatiques, ses divisions et finalement son incompétence, incapable de conduire les affaires du pays* ». Si la politique étrangère a naguère fait partie du domaine « réservé » du chef de l'Etat, elle est entrée aujourd'hui, dit-il, dans son « *domaine monopolisé*). Au passage, l'ancien ministre rappelle que, il n'y a pas si longtemps, la gauche « *vouait aux gémonies sans circonstances atténuantes l'ensemble de notre politique extérieure, alors qu'aujourd'hui les interventions militaires françaises en pays étrangers n'ont jamais été aussi nombreuse, que depuis la guerre d'Algérie* ».

A propos du Tchad, M. Couve de Murville reproche seulement au gouvernement de n'être pas intervenu au moment propice et, pour le Liban, il estime que la France « *s'est en définitive complètement effacée devant les Etats-Unis* ». Mais surtout, pour l'ancien premier ministre, « *l'indépendance de la France est fonction de la situation économique, monétaire et financière. Or aujourd'hui c'est la vieille histoire de l'homme malade de l'Europe qui redevient d'actualité* ». Il critique « *la politique d'austérité qui fait pâlir par comparaison celle qu'on attribuait naguère à Raymond Barre* », et assure que « *le gouvernement est pris à la gorge* ».

M. Couve de Murville conteste surtout les choix faits par le pouvoir en matière d'impôts, qui constituent « *une spoliation pure et simple, des coups portés aux entreprises et aux cadres* ». Il s'élève également contre « *l'énormité des subventions pour les services publics et les entreprises nationalisées et, l'absence de stratégie industrielle* ». Pour lui, en un mot, « *la méthode socialiste est absurde* ». Il assure « *que le désenchantement règne dans toute la France et que celle-ci vit dans le scepticisme* ». Pour lui, « *seul le rétablissement de la liberté économique fera renaître la confiance, c'est-à-dire l'esprit d'entreprise et la volonté de progrès* ».

M. Michel Cointat, ancien ministre, député d'Ille-et-Vilaine, critique avec la sévérité la construction européenne, dont il dresse un bilan très négatif : « *un conseil des ministres incapable de prendre une décision importante ; un conseil européen qui se contente de faire tourner l'épicerie communautaire ; une Commission des Communautés invertébrée, asexuée et indolente. Enfin, une Assemblée européenne anarchique* ». Pour M. Michel Cointat, « *le R.P.R. se doit de continuer à dénoncer avec vigueur l'état de délabrement de la Communauté et à sensibiliser l'opinion sur la carence du gouvernement dans les instances de Bruxelles. Il doit aussi proposer des actions communes originales et audacieuses* ».

ANDRÉ PASSERON.

M. CHIRAC : respecter les institutions

Dans un article que publie jeudi 29 septembre *le Figaro*, M. Chirac réaffirme son point de vue sur l'hypothèse d'une « cohabitation » en 1986 entre un président de gauche et une majorité de droite. Il écrit :

« *Il ne faut pas laisser croire aux Français qu'en cas de victoire de l'opposition aux élections législatives la nouvelle majorité parlementaire pourrait constitutionnellement exiger le départ du président de la République. Sans doute, c'est ce que souhaite actuellement une large fraction de l'électorat de l'opposition, mais ce n'est ni la lettre ni l'esprit de nos institutions. Dans une telle situation, c'est au président de la République et à lui seul qu'il appartient de se déterminer. Pour notre part, nous respecterons les institutions.*

» *Mais il va de soi que le respect des institutions ne saurait conduire à la compromission politique. L'opposition républicaine proposera au pays un projet politique cohérent. Si le suffrage universel nous donne sa confiance, c'est à l'évidence cette politique nouvelle que devra appliquer, sans aucun compromis, le nouveau gouvernement. Là encore, il appartiendra au président de la République de tirer les conséquences de l'expression de la volonté populaire et de prendre ses responsabilités.*

» *La période que traverse la France est suffisamment difficile, les passions contraires suffisamment fortes, pour que ne soit pas suscité un motif supplémentaire de division entre les Français. Que nos institutions, du moins, restent au-dessus des polémiques !* »

L'anniversaire de la Constitution de 1958

M. MAUROY : éviter les malentendus

Le premier ministre, qui avait été invité par le maire de Paris à participer à la cérémonie organisée le 4 octobre, à l'Hôtel de Ville, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Ve République, a exposé, dans une lettre à M. Jacques Chirac, les raisons pour lesquelles il décline cette invitation.

M. Pierre Mauroy rappelle au maire de Paris dans quelles circonstances est née la Ve République, les « *controverses* » qui ont, à l'époque, « *divisé le pays* », et il souligne que le scrutin présidentiel de mai 1981 a permis de « *surmonter ces divisions* » en mettant en évidence « *l'adhésion de toute la nation* » aux institutions de la Ve République, indique-t-on à l'hôtel Matignon.

Pour le chef du gouvernement il importe donc de « *préserver cette adhésion* » et donc d'« *éviter* » toute forme de manifestation « *partisane* » qui risquerait de créer des « *malentendus* ». M. Mauroy ajoute que, dans ces conditions, il appartient au seul président de la République de prendre, en ce domaine, quelque initiative que ce soit.

Les élections législatives partielles

L'U.D.F. SOUHAITE DES CANDIDATURES D'UNION DANS LE LOT ET LE MORBIHAN

L'U.D.F. préconise l'union de l'opposition pour les deux élections législatives partielles qui doivent avoir lieu prochainement dans le Lot et dans le Morbihan pour désigner les successeurs de MM. Maurice Faure et Christian Bonnet élus sénateurs le 25 septembre.

M. Jean Lecanuet, qui présidait le 28 septembre à Divonne-les-Bains, où sont réunis les parlementaires de l'U.D.F., la réunion du bureau politique de sa formation, a annoncé qu'il proposait au R.P.R. une candidature unique de l'opposition. Selon M. Lecanuet, l'U.D.F. désignera un candidat dans le Morbihan pour le remplacement de M. Bonnet (U.D.F.-P.R.), élu au Sénat, mais ne concurrencera pas le R.P.R. dans le Lot. Pour le président de l'U.D.F., il s'agit de « *faire gagner l'opposition* » et de « *tenir compte du souci d'union de l'opinion* ».

Dans la première circonscription du Lot, dont le député était M. Maurice Faure (M.R.G.), trois membres de la majorité et un de l'opposition ont déjà fait acte de candidature. Il s'agit de MM. André Carle, maire de Luzech et conseiller général, pour le R.P.R. ; Henri Thanier pour le P.C. ; Jean-Lucien Cabanes pour le M.R.G. ; et Marc Baldy pour le P.S. Chargé de mission au cabinet de M. Mexandeau, ministre des P.T.T., M. Baldy est adjoint de M. Maurice Faure à la mairie de Cahors. Sa candidature sera soumise à l'approbation de la commission exécutive fédérale du P.S. qui doit se réunir le 8 octobre.

● *M. André Mirtin*, candidat du R.P.R. aux élections sénatoriales dans les Landes, a déposé mardi 27 septembre à la préfecture de Mont-de-Marsan une réclamation concernant l'élection de M. Philippe Labeyrie (P.S.). Il fait valoir que M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget et président du conseil général des Landes, avait envoyé le 22 septembre, soit trois jours avant le scrutin, une lettre demandant à tous les grands électeurs du département (sur papier du conseil général à en-tête du président de cette assemblée) de voter pour les candidats socialistes. Le candidat du R.P.R., qui a été battu, estime que cette lettre a été de nature à modifier le résultat du scrutin.



Confédération Française de l'Encadrement

CGC

UNE VOLONTE POUR LA FRANCE

si vous voulez vous battre

contre

- Les risques de faillite économique
- L'égalitarisme et le nivellement par le bas
- La médecine étatisée
- Les Lois Savary
- Le service public unifié de l'enseignement

pour

- Une politique économique et sociale cohérente
- La défense de votre pouvoir d'achat
- Le respect des droits de tous les salariés, préretraités, retraités et chômeurs
- La liberté de l'enseignement
- La sauvegarde de toutes les libertés collectives et individuelles.

TOUS DANS LA RUE

avec la CGC

le 3 octobre

A PARIS
RASSEMBLEMENT à 17 h. Espace Balard
(métro Balard)
MANIFESTATION jusqu'à LA CONCORDE

le 5 octobre

DANS TOUT LE PAYS
RASSEMBLEMENT à 17 h.
MANIFESTATION jusqu'aux PRÉFECTURES

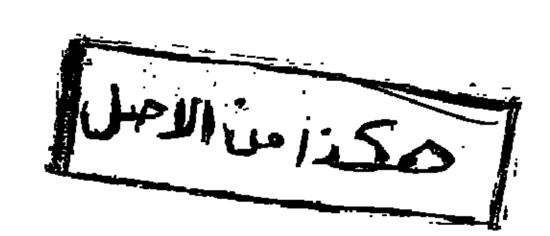
BORDEAUX : Allées de Tourny
LILLE : L'Esplanade
LYON : place de Terreaux
MARSEILLE : Monument des Mobiles
MULHOUSE : place du 14 Juillet
NANCY : place Maginot
RENNES : place de Bretagne

Et si vous aussi vous voulez participer à l'effort financier de la campagne CGC, si minime soit-elle, votre contribution sera pour nous la marque de votre sympathie et l'expression de votre volonté de nous aider.

NOM :..
ADRESSE :..
....
PROFESSION :..

Je soutiens l'action de la CGC et lui apporte mon appui financier pour un montant de ....

Effectuez votre versement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **CGC-Souscription** 30, rue de Gramont 75002 Paris



POLITIQUE

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DANS LA MAJORITÉ

Le premier ministre se déclare « ouvert à la discussion » sur la fiscalité

Après celles de l'opposition, les journées parlementaires du groupe socialiste de l'Assemblée nationale se sont ouvertes, mercredi 28 septembre, à Paris. Au cours de leurs travaux, à huis clos, qui doivent durer jusqu'à jeudi soir, les parlementaires du P.S. recevront plusieurs ministres et secrétaires d'Etat. M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, est venu s'expliquer devant les députés socialistes et quelques sénateurs, pour un long débat sur le programme de la session d'automne du Parlement. M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, lui a succédé, pour préparer avec le groupe le débat de politique industrielle prévu pour le 11 octobre à l'Assemblée.

Jeudi, les parlementaires du P.S. devaient examiner le projet de loi de finances pour 1984 avec M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, puis, avec M. Robert Badinter, garde des sceaux, les textes relatifs à la prévention et au traitement des entreprises en difficulté. Le groupe socialiste devait entendre, ensuite, le premier ministre.

M. Pierre Mauroy s'est adressé, mercredi, aux parlementaires communistes, réunis à Vitry. Le premier ministre a déclaré aux députés et aux sénateurs communistes que la position de leur parti sur l'engagement de la France au Liban n'est pas fondamentalement différente de celle du gouvernement. Cependant, dans *Révolution* (daté 30 septembre-6 octobre), M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., observe que, au Liban, *« les États-Unis se sont maintenant directement engagés dans le conflit aux côtés d'un camp »*, et demande : *« Notre présence au Liban, alors que les États-Unis ont violé le mandat confié à la force multinationale, ne constitue-t-elle pas une caution à Washington ? »*.

Pour l'essentiel, le débat a porté sur la fiscalité. M. Mauroy a souligné qu'il entend défendre son projet de budget *« tel qu'il est »*, mais qu'il est *« ouvert à la discussion avec les parlementaires qui soutiennent le gouvernement »*. Le premier ministre était manifestement désireux de réserver aux parlementaires socialistes la primeur des termes d'un éventuel compromis concernant la surtaxe sur le revenu. La proposition d'un relèvement des taux du prélèvement libératoire sur les obligations, formulée par le P.C.F. et, dans une interview à *la Croix* du 28 septembre, par M. André Laignel, membre du secrétariat national du P.S., est à l'étude à l'hôtel Matignon. Le premier ministre a souligné, toutefois, devant les parlementaires communistes, q'une pression sur l'épargne risquerait d'entraîner un accroissement de l'endettement extérieur.

P.S. : l'« état de grâce » de Bourg-en-Bresse

« Un miracle s'est produit depuis la venue du pape à Lourdes. Christian Goux a défendu des thèses proches de celles du gouvernement ! » M. Christian Pierret n'en revient pas. Déjà, pendant les travaux de sa commission, le rapporteur de la commission des finances avait remarqué, dit-il, qu'il était seul à formuler des suggestions à l'intention du gouvernement, voire à émettre quelques critiques.

C'est un comble pour cet homme proche de M. Mauroy. M. Christian Pierret parle de *l'« état de grâce de Bourg-en-Bresse »*, puisque M. Goux est signataire de la motion commune que présenteront, au congrès du P.S., les amis de MM. Jospin, Joxe et Mauroy.

Miracle ? revirement ? Pas du tout, affirme le *« miraculé »*. *« Ce sont les autres qui ont changé. Je dis la même chose depuis vingt-cinq ans*, explique M. Goux, président de la commission des finances. *Mais c'est vrai que, cette fois, j'ai eu l'impression d'être mieux compris par les députés. Peut-être le ton, l'ambiance... »*

Oui, l'ambiance, une *« ambiance générale à l'eau de rose »*, selon M. Christian Pierret. M. Goux affirmait, au mois d'avril, devant les mêmes députés, qu'*« assurer la politique en faveur de l'emploi impose (...) d'éviter la récession et de maintenir, ou mieux, de faire croître un peu l'activité »* (*le Monde* du 2 avril). Il déclare aujourd'hui : *« Si nous n'avions pas fait ce que nous avons fait, il y aurait trois millions et demi de chômeurs »*. Et il ajoute, que, compte tenu de la baisse d'un point des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) annoncée par M. Mitterrand, *« ce sera beaucoup plus difficile pour le budget de 1985 »*.

M. André Laignel en est resté, lui, au budget de 1984. Ses propositions en matière fiscale sentent le soufre plutôt que la rose *(lire ci-dessus)*. Pour critiquer les propositions de ce franc-tireur de l'Indre, proche de M. Pierre Joxe, M. Pierret ne fait pas dans la douceur et le feutré : *« Pour lui, il faut frapper l'épargne pour être vraiment socialiste. Bien sûr qu'il faut faire payer les riches, mais ça ne suffit pas. »* Pour le rapporteur de la commission des finances, la contribution des *« riches »* est loin d'être à la hauteur des besoins financiers du budget.

Le financement des entreprises, cette fois, préoccupe aussi M. Laurent Fabius, qui a parlé aux députés de la politique industrielle. Selon M. André Billardon, député de Saône-et-Loire, qui rend compte de l'intervention du ministre de l'industrie et de la recherche, M. Fabius a présenté des choix qui vont *« dans le bon sens »*. A propos des entreprises nationalisées, il a expliqué, selon M. Billardon, qu'*« un certain nombre d'entre elles n'existeraient plus si elles n'avaient pas été nationalisées »*. M. Laurent Fabius a parlé du décalage entre les rigueurs, immédiates, et les résultats, à moyen terme, de la politique industrielle, M. Goux qui décidément ne cherche pas à annoncer des lendemains qui chantent, affirme que *« des régions, des villes seront touchées »*. Il comprend l'inquiétude des députés, et affirme qu'il faut *« convaincre »* : *« On supporte les décisions quand on les a comprises. »*

J.-L. A.

P.C.F. : pas de différence fondamentale sur le Liban

Les députés et les sénateurs communistes, réunis à Vitry (Val-de-Marne), le mercredi 28 septembre, pour leur journée d'études, ont entendu, en fin d'après-midi, M. Pierre Mauroy. Le premier ministre n'a pas eu à répondre, comme l'an dernier en pareille circonstance, aux questions des parlementaires communistes, mais à une brève intervention de M. André Lajoinie, président du groupe de l'Assemblée

M. Lajoinie a exprimé les préoccupations des communistes pour ce qui concerne l'emploi. Evoquant *« les licenciements annoncés ou effectués par le patronat »* et l'existence de deux millions de chômeurs, M. Lajoinie a déclaré qu'*« il n'est pas possible d'assister sans réagir à ces attaques patronales »* et que le gouvernement, au-delà des mesures qu'il a déjà prises, doit mettre en œuvre *« une grande politique de développement industriel »*. Il a souligné, aussi — allusion à l'accord C.C.E.-Thomson — que les nouveaux droits d'information et de proposition des salariés doivent être respectés.

M. Lajoinie a parlé, ensuite, du projet de budget pour 1984, en insistant sur l'effort de justice fiscale que demandent les communistes : relèvement du seuil d'application de la surtaxe sur le revenu, compensé par une plus forte taxation des grandes fortunes, une révision de l'emprunt de 1973, une augmentation des taux du prélèvement libératoire sur les obligations. M. Lajoinie a exprimé, enfin, le souci des communistes de voir la France agir pour la paix dans les différents conflits où elle a pris des responsabilités.

Le premier ministre a expliqué aux parlementaires communistes que leur évaluation des ressources que la taxation du capital pouvait dégager est excessive. Il a indiqué, néanmoins, que le taux d'imposition de la dernière tranche de l'impôt sur les grandes fortunes pourrait être relevé de 1,5 % à 1,75 %.

Sur la politique étrangère, M. Mauroy a souligné que la participation de la France à la force multinationale, au Liban, avait été, en 1982, une solution d'urgence, l'ONU étant, alors, incapable d'intervenir. Le gouvernement souhaite que les Nations unies prennent leurs responsabilités dans cette situation. Il n'y a donc pas de différence entre la position du P.C.F. et celle du gouvernement, a souligné le premier ministre, en invitant son auditoire à ne pas donner l'impression contraire. M. Lajoinie a pris acte, devant la presse, des « apaisements » que le premier ministre avait donnés aux parlementaires communistes sur cette question.

P. J.

LA STRATÉGIE DE L'EXTRÊME DROITE

Le Front national joue la radicalisation

Le Front national cherche à exploiter sur le champ son succès électoral de Dreux. Tandis que son principal rival d'extrême droite, le Parti des forces nouvelles (P.F.N.), lance, jeudi soir 29 septembre, sa propre campagne contre l'immigration en organisant une réunion publique à Marseille, le parti de M. Jean-Marie Le Pen prépare activement l'élection municipale partielle d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), dont le premier tour doit avoir lieu le 6 novembre.

Dans ce bastion communiste, où l'opposition a considérablement progressé depuis deux ans et où, comme à Dreux, la présence de nombreux immigrés représente une importante donnée du jeu politique, le Front national espère faire, à nouveau, la démonstration que, pour battre la gauche, son apport est indispensable aux autres formations d'opposition. Radio Le Pen (tél.: 522-05-69) invitait, mercredi, les militants de la région parisienne à *« mettre le paquet »* à Aulnay-sous-Bois contre *« la majorité socialo-communiste »* et *« les fraudeurs marxistes »*. Le nom du militant qui conduira la liste du Front national — un Aulnaysien — doit être rendu public la semaine prochaine au cours d'une conférence de presse.

M. Le Pen et ses amis ont choisi la cible qui leur paraît la plus facile à atteindre. A Aulnay-sous-Bois, le corps électoral semble en effet, dans sa majorité, sur le point de basculer à droite. En mars 1982, le chef de file local du R.P.R., M. Abrioux, a battu le maire communiste de la ville, M. Thomas, conseiller sortant du canton sud, et aux dernières municipales il s'en est fallu de 302 voix qu'il ne remporte, au deuxième tour, un nouveau succès sur celui-ci après avoir recueilli 49,45 % des suffrages exprimés (contre 50,54 % pour le maire sortant, dont l'élection a été invalidée). Si l'opposition parvient, cette fois, à enlever la mairie, le parti de M. Le Pen pourra dire qu'il aura été l'artisan décisif de cette victoire. A condition d'obtenir, le 6 novembre, des résultats qui ne soient pas dérisoires, si le R.P.R. et l'U.D.F. ne tiennent pas, comme à Dreux, à s'allier avec lui dès le premier tour.

Pour l'instant, le Front national cherche moins à composer avec le R.P.R. et l'U.D.F. qu'à rallier les électeurs à ses propres thèses. Il présentera sa liste comme *« la plus anticommuniste et la plus nationale »*, en s'adressant surtout *« à ceux qui sont déçus par les partis parlementaires »*.

Face à la gauche, M. Le Pen est plus que jamais convaincu que la radicalisation reste la meilleure des stratégies. *« Le scrutin de Dreux a démontré que Mme Simone Veil ne représentait qu'elle-même. Quels sont donc exactement les titres qui permettent aux Stasi, Veil et autres Hamel de jeter l'anathème sur les élus du Front national, au nom de la morale »*, a déclaré M. Le Pen, en parlant des débats des journées parlementaires de l'U.D.F (*le Monde* du 29 septembre).

Les « transfuges » du P.R.

Si l'on en juge par ce qui se passe dans certains quartiers de Paris, la stratégie de M. Le Pen semble « payante ». Elle l'est assurément dans le vingtième secteur de la capitale, où l'ancien député poujadiste a été élu conseiller d'arrondissement en mars, après que le chef de file de la liste chiraquienne, M. Didier Bariani, président du parti radical, eut refusé toute alliance avec lui.

Les deux tiers des militants de la section locale du parti républicain — soit une soixantaine de personnes — ont quitté les rangs de l'U.D.F. depuis les municipales pour adhérer au Front national. Le président de cette section, M. Gérard Fraysse, est même devenu le principal représentant du parti de M. Le Pen dans ce secteur.

L'attitude de ces « transfuges » ne résulte pas seulement d'un mouvement de mauvaise humeur contre les états-majors de l'U.D.F. et du R.P.R. auxquels ils reprochent une *« absence totale de concertation avec la base »* lors des dernières municipales. Ils n'ont pas adhéré au Front national pour le seul motif que *« le parti républicain a alors été bradé au niveau de l'arrondissement »*.

Leur ralliement traduit une adhésion aux options et à la stratégie de M. Jean-Marie Le Pen, en même temps qu'un refus des positions des principaux partis de l'opposition, qu'ils jugent trop incohérentes ou trop floues face à la majorité. *« Nous en avons eu assez d'une politique politicienne aux objectifs trop imprécis, d'une opposition incapable de s'unir*, déclare M. Frayse. *Il y a un gros décalage entre la position des différents chefs de file, qui agissent surtout en fonction de leurs intérêts personnels, et la volonté de la base, qui refuse le combat des chefs. »*

M. Le Pen, qui va organiser une série de réunions publiques le 6 octobre à Marcq-en-Barœul (Nord) et le 13 octobre à Toulouse (Haute-Garonne), s'emploiera, bien entendu, à tirer profit de ce *« décalage »* qui l'encourage à garder ses distances vis-à-vis de l'opposition parlementaire.

ALAIN ROLLAT.

RÉFLEXE DE SURVIE CHEZ LES ROCARDIENS DISSIDENTS

Les rocardiens « dissidents » animateurs du groupe AGIRS se sont expliqués, mercredi 28 septembre, à propos de leur motion sur « Le bon usage de la rigueur », qui portera le numéro 3 au congrès de Bourg-en-Bresse (*le Monde* daté 14-15 août et du 13 septembre).

Mme Marie-Noëlle Lienemann, membre du bureau exécutif du P.S., MM. Alain Richard et Jean-Pierre Worms, respectivement député du Val-d'Oise et de Saône-et-Loire, approuvent sans réserve le discours *du président de la République* à l'émission de TF1 « L'enjeu ». Ils regrettent que le parti socialiste, au lieu de *« s'engouffrer dans la brèche »* ouverte par M. Mitterrand, montre son *« incapacité à assumer dans la durée ce langage de vérité »*, et se contente de se réfugier, *« en rangs serrés, derrière le président »*, contribuant à *« décrédibiliser »* son message.

Pour les auteurs de la motion n° 3, qui expliquent leur initiative comme un *« réflexe de survie »* cette attitude frileuse de la part du P.S. le conduit à manquer sa *« relation à l'opinion »*, avec, au bout de la route, l'échec aux élections législatives, et une nouvelle période *« de déclin, de sclérose »*.

Ils affirment qu'ils ne sont pas en situation de *« rupture profonde »* avec M. Michel Rocard, qui a pourtant considéré comme une *« contrefaçon »* leur appellation de rocardiens. Ils n'acceptent pas plus d'envisager que leur initiative puisse hypothéquer l'avenir politique de l'actuel ministre de l'agriculture, mais affirment qu' *« un courant qui ne s'exprime pas, c'est un courant qui meurt »*, référence au silence de la majorité des rocardiens de l'ancien courant C, qui ont signé une motion commune aux amis de M. Jospin et à ceux de M. Mauroy.

● *M. Claude Estier*, député de Paris et porte-parole du groupe parlementaire du parti socialiste devrait succéder, mardi 4 octobre, à M. Maurice Faure à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. M. Maurice Faure, vient d'être élu sénateur du Lot et perd, de ce fait, son siège de député et la présidence de la commission.

ANCIENS COMBATTANTS

Controverse entre l'UFAC et le gouvernement sur la revalorisation des pensions

Les anciens combattants, comme beaucoup d'autres, sont frappés de plein fouet par le budget de rigueur arrêté par le gouvernement. Le rattrapage du retard (14,26 %) pris par le rapport constant, base de calcul des pensions — que le « candidat » François Mitterrand s'était engagé à combler avant la fin 1984, — est remis en question, du moins en ce qui concerne le calendrier initial. C'est ce qui ressort des travaux de la commission prébudgétaire des anciens combattants, réunie le mercredi 28 septembre sous la présidence de M. Jean Laurain, secrétaire d'État.

Dès le 23 juin, les représentants du gouvernement dans cette commission, arguant des difficultés de l'heure, ont annoncé qu'il n'était pas question, comme prévu l'an dernier, de suivre le calendrier imaginé initialement pour ce rattrapage du plan constant. Le document relatif au budget des anciens combattants, fourni aux députés en vue de la discussion budgétaire à l'Assemblée, ne comporte d'ailleurs aucune « ligne » à ce sujet.

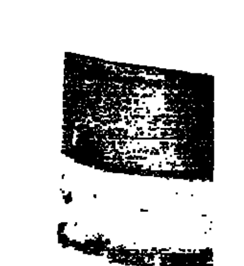
L'Union française des associations de combattants, qui rassemble plus de deux millions d'adhérents, tient son assemblée générale annuelle le vendredi 30 septembre et le samedi 1er octobre à Paris. Nul doute que ce coup d'arrêt donné au rattrapage du retard pris par les pensions sera au centre des débats. Les dirigeants de l'UFAC, pour mécontents qu'ils soient de ce pas de clerc du gouvernement, semblent résignés à passer un nouveau « contrat de confiance » avec les pouvoirs publics, pour peu que des assurances leur soient données. Du moins est-ce la proposition que fera le président René Peyre à l'assemblée du 30 septembre, proposition qui pourrait s'inspirer du calendrier suivant pour le rattrapage : 2,50 % en 1984, 2,50 % en 1985 et le reliquat, soit 2,86 %, en 1986 (rappelons qu'entre 1982 et 1983, le gouvernement Mauroy a permis un relèvement de 6,40 %).

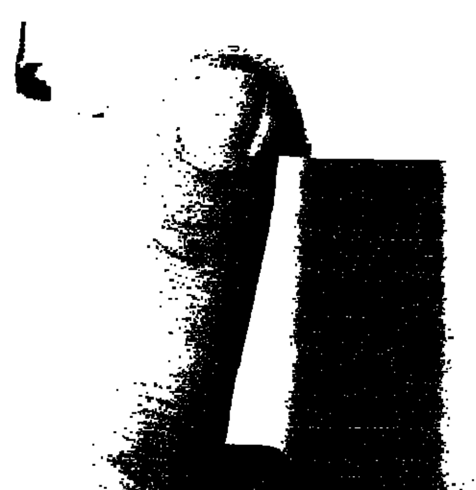
L'UFAC assortirait cependant ce compromis d'une exigence : que ni l'indemnité mensuelle spéciale (1 %) ni l'indemnité de résidence n'entrent dans le calcul du rattrapage. Ce qui, dans l'optique du gouvernement, n'est pas acquis, comme l'a déclaré M. Jean Laurain : l'indemnité mensuelle spéciale et l'indemnité de résidence accordées pourraient s'entendre comme une étape du rattrapage.

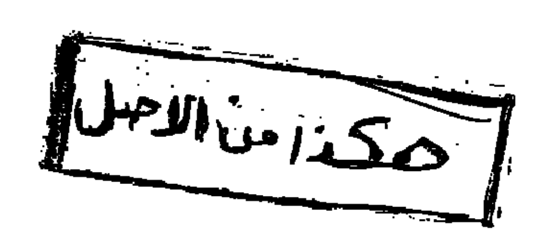
Les travaux de l'UFAC ne se limiteront pas à cette controverse sur la revalorisation des taux de pension. L'organisation se réjouit en effet de la « sainte colère » exprimée par le président de la République au sujet de l'enseignement de l'histoire. Depuis plusieurs années, l'UFAC plaide en faveur de cette cause, notamment pour ce qui concerne l'histoire contemporaine, la montée du racisme et du nazisme dans la période 1935-40, ainsi que le péril auquel les démocraties ont échappé de justesse, ensuite, sous la poussée victorieuse de l'armée allemande hitlérienne.

C'est pourquoi aussi l'assemblée générale de l'UFAC s'achèvera, le 1er octobre, par une séance solennelle au palais de l'Unesco, présidée par M. Pierre Mauroy, premier ministre, sur le thème : « La paix par le désarmement, le respect des droits de l'homme ». Une préoccupation qui rejoint le thème développé à l'ONU par le président de la République...

CLAUDE DURIEUX.






هكذا من الاصل

Le Monde

société

La dissolution de la Consulte nationaliste divise les radicaux de gauche en Corse

Les enquêteurs de la police judiciaire de Bastia ont découvert, mercredi 28 septembre, sur les lieux où Pierre-Jean Massimi a été assassiné le 13 septembre, près de Bastia, une balle qui pourrait avoir tué le secrétaire général du conseil général de la Haute-Corse. Cette balle va être expertisée. D'autre part, après la dissolution de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), des militants corses ont occupé pendant quelques heures, mercredi, le siège de l'exécutif de l'Assembnblée de la Corse, à Ajaccio. Cette dissolution continue de susciter des remous au sein des élus du M.R.G., M. Giacobbi, président du conseil général de la Haute-Corse, a exprimé *« sa stupéfaction, pour ne pas dire plus »*, après que M. Alfonsi, président de l'Assemblée corse, ai jugé la décision du gouvernement *« inopportune »*. M. Luciani, vice-président de l'Assemblée, vient de démissionner du M.R.G. pour manifester son opposition à cette décision.

Les missions du « service spécial » de la présidence

C'est donc établi : alors qu'il était encore chef par intérim du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), le capitaine Paul Barril a rencontré, au début de l'année, dans un bar parisien, Alain Orsoni, frère de Guy, dont la disparition et la mort probable, en juin, sont à l'origine de la tension actuelle en Corse. Un rendez-vous que nous évoquions dans nos éditions du 28 septembre et dont *le Canard enchaîné* a révélé la date : le 12 janvier.

Aucune dénégation. Seuls varient les commentaires. Rencontre organisée par Paul Barril – laisse-t-on entendre dans son entourage – *« sur ordre »* de Christian Prouteau, précédent « patron » du G.I.G.N. et, depuis 1982, conseiller technique à l'Elysée. *« De sa propre initiative »*, rétorque-t-on de source autorisée.

Ce n'est donc pas un « politique » de l'entourage présidentiel qui aurait ainsi été promu interlocuteur des clandestins de l'ex-F.L.N.C., mais un officier de gendarmerie, formé à l'action plutôt qu'à la diplomatie. La révélation de ce rendez-vous, par la confusion qu'elle ajoute à une situation qui n'en manque pas, pose à nouveau le problème de la « cellule élyséenne » regroupée *autour de M. Prouteau. Ce dernier*, entré à l'Elysée en juin 1982 en tant que conseiller sur les problèmes de sécurité, est, depuis, chargé d'une *« mission de coordination, d'information et d'action contre le terrorisme »*.

Quatorze policiers et gendarmes composent à parité ce « service spécial ». Ils ont été choisis sur des critères d'affinités personnelles par MM. Prouteau et Barril. Leurs activités sont indépendantes de celles du Groupe de sécurité de la présedence de la République (G.S.P.R.), chargé de la protection rapprochée de M. Mitterrand. La « mission » de M. Prouteau aussi dissociée du G.I.G.N., auquel elle fait appel pour certaines actions ponctuelles.

Les policiers qui ont rejoint la « cellule élyséenne » viennent des renseignements généraux, de la police judiciaire, et de la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.). Parmi eux, deux amis de MM. Prouteau et Barril, les commissaires Jean Orluc (R.G.) et *Charles Pellegrini (coordination* avec la D.G.S.E., le contre-espionnage). Les locaux de la « mission » sont situés dans une villa discrète de la rue de l'Elysée, où s'alignent au deuxième étage des bureaux repeints à neuf, sans signe distinctif et accueillant des terminaux d'ordinateurs.

La dénomination de cette « mission » est assez floue. Elle cache une multitude de tâches : informer la présidence, traiter des dossiers délicats, bref, travailler sur les marges des services officiellement chargés du renseignement et, sans doute, rassurer un entourage présidentiel souvent méfiant envers des services de police qu'il estime bavards. En somme, un travail de « verrouillage » et de contrôle.

Ainsi la « mission Prouteau » est-elle représentée aux réunions de coordination sur le terrorisme au ministère de l'intérieur. Son représentant, prend des notes et ne s'y exprime que très rarement. Un participant s'étonne : *« On donne toutes nos informations, sans savoir où ça va et sans rien recevoir en retour. »* Second volet : les enquêtes réservées. La mission est par exemple mise à contribution quand l'Elysée veut connaître le but réel de la visite en Corse de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, au lendemain de la disparition de Guy Orsoni : enquête confiée au commissaire Pellegrini, et non à la D.S.T. comme on a pu l'affirmer. On fait aussi appel à elle après que M. Robert Broussard, commissaire de la République délégué pour la police, a rencontré, à la demande de celui-ci, M. Jacques Chirac, en vacances dans l'île. Le « préfet de police » eut donc droit aux filatures.

Troisième aspect, l'obsession du secret. Plusieurs informations fiables – démenties par l'Elysée – font état d'écoutes téléphoniques parallèles – de journalistes notamment – réalisées en dehors du contrôle de l'hôtel Matignon, pourtant censé vérifier chaque jour l'état des écoutes administratives autorisées par le gouvernement. Ecoutes « sauvages » qui auraient servi à démontrer à l'entourage du président que *tel* ou *tel membre* – socialiste... – de cabinet ministériel était trop bavard.

Cette « mission » pose trois problèmes : policier, politique et d'organisation. Policier, car ceux qui la composent ne sont pas, en majorité, des spécialistes du renseignement. L'appel privilégié au G.I.G.N. pour des opérations de police n'est pas sans conséquence sur leur légalité judiciaire : après le détournement, en juillet, d'un avion d'*Iran Air* sur la France, ces gendarmes apportèrent dans un sac, en vrac, les « pièces à conviction » saisies sans témoins dans l'appareil. Habituée aux constatations minutieuses, la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris refusa de les prendre en compte.

Politique, car de nombreux fonctionnaires, proches de la majorité, s'étonnent des affinités idéologiques des hommes ainsi amenés à traiter des dossiers confidentiels. La présence du capitaine Barril, inculpé dans un trafic d'armes aux côtés de militants d'extrême-droite, accroît ce trouble : malgré la « bavure » irlandaise de Vincennes, il bénéficie toujours de liens avec la mission, alors qu'il est en principe « en convalescence ».

L'existence de cette mission pose aussi un problème d'organisation. Elle crée un climat de suspicion entre services policiers. Les hiérarchies se sentent court-circuitées : la direction de la gendarmerie a ainsi été conduite à réorganiser le G.I.G.N. en insistant sur son « contrôle » et sa « déontologie ». La multiplication des centres de décision, politiques et policiers, crée un imbroglio, M. Defferre n'ayant jamais été informé des rencontres Orsoni-Barril. On comprend que, Place Beauvau, l'on souhaite clarifier le rôle de chacun. Trop de confusion, trop de zones d'ombre, estime-t-on, nuisent au crédit de l'Etat.

EDWY PLENEL.

LES ATTENTATS D'ACTION DIRECTE

Un nouvel attentat par explosifs revendiqué par le groupe Action directe a été commis, jeudi 29 septembre au matin, contre le cercle militaire, place Saint-Augustin, à Paris (8e). La déflagration a brisé la devanture vitrée du rez-de-chaussée de *l'immeuble. Le mouvement* d'ultra-gauche, dissous en août 1982, avait déjà revendiqué, il y a quelques jours, deux attentats contre le Centre de documentation des carrières de la marine nationale et le bâtiment du service technique de la construction navale à Paris. Fin août, Action directe s'en était pris au ministère de la défense et au siège du parti socialiste.

Cette nouvelle « offensive » à coups d'attentats dits symboliques est destinée à protester contre *« l'Etat raciste, colonialiste, français qui va faire ses sales guerres à des milliers de kilomètres de Paris »*. Dans un communiqué, les auteurs de ces attentats déclarent : *« De quoi sera suivi le discours à l'ONU* [du président de la République] ? *Nos revendications n'ont pas changé... et il vaudrait mieux en tenir compte. »*

Action directe est-il composé d'anciens militants de ce groupe ou d'héritiers ? La question ne peut pas encore être tranchée. Les policiers remarquent simplement que les *explosifs utilisés* en 1983 ne sont pas les mêmes que ceux mis à feu au 1982.

Vers l'annulation de la procédure dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes »

Sec et sans appel, tel se présente le mémoire déposé par les avocats des trois Irlandais arrêtés à Vincennes en août 1982 devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui examinait, mercredi matin 28 septembre, leur requête en annulation de la procédure : *« Statuant sur la requête du 6 septembre du procureur de la République tendant à l'annulation de la procédure, pour ces motifs, faire enfin application de la loi pénale. »*

Un texte bref, car l'essentiel du travail a été accompli cette fois par le ministère public lui-même : le parquet a requis la nullité de la procédure. Un texte ironique, car c'est la même chambre d'accusation – composée de magistrats différents, cependant – qui rejeta en mars la première requête en annulation des avocats, Mes Guy Aurenche, Antoine Comte, et Marc Portehaut, et valida alors la procédure ayant conduit à l'arrestation par des gendarmes – du G.I.G.N., notamment, sous la direction du capitaine Barril – des trois Irlandais, présentés comme de dangereux terroristes.

Mise en délibéré, la décision de la chambre d'accusation sera connue le 5 octobre. Au vu des éléments accumulés par le juge d'instruction, M. Alain Verleene, elle devrait être favorable à l'annulation. L'avocat général, M. Daniel Barreyre, a d'ailleurs conclu au bien-fondé de l'annulation. Les révélations de deux gendarmes de la brigade de recherche de Vincennes, Pierre Caudan et Michel Lemonnier – appelés dans l'appartement des Irlandais pour les opérations de police techniques. – sont sans ambiguïté et ont été confirmées par l'enquête de commandement décidée, au sein de la gendarmerie, en mai, par M. Charles Hernu, ministre de la défense.

Les trois Irlandais n'ont pas assisté à la perquisition de leur appartement, comme l'exige le code de procédure pénale. Les registres de la brigade de Vincennes, où sont consignés tous les déplacements de gendarmes, et, *a fortiori*, les arrivées de personnes arrêtées, prouvent que les trois futurs inculpés étaient détenus dans les locaux de la compagnie de Vincennes quand la perquisition est censée avoir eu lieu.

L'affaire proprement « irlandaise » devrait ainsi être close : l'annulation de la procédure dans son ensemble interdirait toute nouvelle poursuite contre les trois Irlandais, par exemple pour leurs faux papiers d'identité ou pour la seule arme que Michael Plunkett a reconnu avoir possédée pour sa sécurité personnelle. Mais, de révélation en révélation, le feuilleton devrait continuer. Deux autres informations ont été ouvertes par le parquet de Paris. Dans la première, deux gendarmes, le commandant Jean-Michel Beau et le major José Windels, sont déjà inculpés de subornation de témoins. La seconde a été ouverte contre X... début septembre, *« pour enlèvement de preuves et disparition de pièces dans le but d'entraver le fonctionnement de la justice »*. Les trois Irlandais s'y sont constitués partie civile. Cette information judiciaire s'appuie sur un nouveau témoignage de Pierre Caudan, le 5 août, dans le cabinet du juge Verleene : deux des trois armes saisies à Vincennes, et photographiées par lui, comportaient, affirme-t-il, des numéros de série. Or, aujourd'hui, toutes les trois sont vierges, leurs numéros soigneusement abrasés. Ce mystère expliquerait la disparition des photos, des pièces à conviction prises sur place par le gendarme Caudan, et prouverait que certaines de celles-ci – deux armes et probablement l'explosif – auraient été apportées par des responsables de l'opération.

EDWY PLENEL.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du 27 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● MARINE. – Est promu vice-amiral, à compter du 1er octobre, le contre-amiral René Hugues.

● AIR. – Est promu général de division aérienne, à compter du 1er octobre, le général de brigade Jean Fleury, nommé sous-chef d'état-major des armées.

● Est promu général de division aérienne, à compter du 1er novembre, le général de brigade Jean Failler.

Sont promus général de brigade aérienne, à compter du 1er octobre, les colonels Claude Roumilhac et René Romault, nommé commandant du centre opérationnel de la défense aérienne.

Sont promus général de brigade aérienne, à compter du 1er novembre, les colonels Jean-Claude Lebrun et Michel Millet.

Est promu général de brigade aérienne, à compter du 1er décembre, le colonel Bertrand Gouyon.

Est promu commissaire général de brigade aérienne, à compter du 1er décembre, le commissaire colonel du corps des commissaires de l'air Jean de Broca, nommé directeur du commissaire de la IIIe région aérienne.

Est nommé adjoint opérationnel, à compter du 1er octobre, au général commandant la IIe région aérienne et commandant de la zone défense Nord, le général de brigade aérienne Jean Thiery.

● TERRE. – Est promu général de division, à compter du 1er décembre, le général de brigade Robert Farret.

Sont nommés général de brigade le colonel des transmissions Jacques Barguil, les colonels de l'armée blindée et de la cavalerie Hervé Zwingelstein et François Beaussant, le colonel d'infanterie Bernard Gillis, le colonel d'artillerie Michel Le Guen et le colonel du génie Robert Cressenville.

Est nommé commandant de la 55e division militaire territoriale, à compter du 1er novembre, le général de brigade Noël Chazarain.

UNE MISE EN GARDE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Danger, xénophobie

De notre envoyé spécial

Strasbourg (Conseil de l'Europe). – La xénophobie gagne du terrain, et pas seulement en France. Partout en Europe l'hostilité grandit à l'égard des immigrés, qui seraient fauteurs de chômage et de délinquance. Sur le terreau de la crise économique, un sentiment de rejet se développe, gros de menaces pour les démocraties libérales qui entendent le rester.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est inquiétée de cette situation, mardi 27 septembre, à Strasbourg, où les représentants des vingt et un pays membres ont adopté, à l'unanimité, une recommandation nuancée qui tout en reconnaissant la nécessité de *« réduire les exodes massifs et non programmés »* de travailleurs étrangers, n'estime pas moins urgent de *« réprimer les actes discriminatoires ou xénophobes »*.

Les slogans simplificateurs, les relents de racisme et les risques de dérapage qui en résultent ne sont pas une spécialité française. Les parlementaires du Conseil de l'Europe citent dans leurs pays quantité d'exemples à ne pas suivre. Le rapporteur, M. Richard Müller (socialiste, Suisse), s'est inquiété d'un prochain référendum d'initiative populaire qui vise à limiter la population étrangère dans son pays. Si ce projet était adopté, le nombre des arrivants ne pourrait pas dépasser celui des partants.

En Allemagne fédérale, a accusé M. Müller, les enfants turcs qui, du fait de l'obstacle linguistique, ne peuvent suivre une scolarité normale, sont envoyés dans des écoles spéciales réservées généralement aux *« handicapés, aveugles, sourds, muets et mongoliens »*. A Saint-Josse, en Belgique, une opération de réhabilitation du centre-ville a servi à se débarrasser des Marocains et des *Turcs qui y étaient* regroupés, mais qui n'ont pu payer les nouveaux loyers.

Partout, la crise économique et le chômage ont exacerbé les sentiments xénophobes. Voleurs d'emplois, selon une opinion répandue, les immigrés bénéficieraient plus que d'autres de la sécurité sociale et seraient responsables de la montée de la délinquance.

Des griefs sans fondement

Nulle part, cependant, ces griefs ne paraissent fondés. *« Le chômage*, a expliqué M. Müller, *a progressé de 30 % dans les pays de la C.E.E., alors que l'ensemble de ceux-ci observent une politique de fermeture des frontières. Pourquoi, alors, rendre les immigrés responsables du non-emploi qui sévit en Europe ? »* De même, une étude réalisée récemment pour la caisse d'assurance maladie de Paris par M. Roland Beix (socialiste, France) a montré que, pour la période étudiée, les coûts de remboursement des dépenses de santé avaient été de 3 250 F par immigré et de 3 820 F par Français. Ce ne sont donc pas les étrangers qui mettent en péril les régimes sociaux. Quant à la criminalité, M. Müller a rappelé qu'on ne trouvait que 7,4 % d'étrangers en France parmi les condamnés par les cours d'assises, alors qu'ils représentent *8 % de la population*.

Il n'empêche : certains groupes politiques n'hésitent pas à flatter les sentiments anti-immigrés à des fins électorales, comme l'ont regretté M. Stefano Cavaliere (démocrate-chrétien, Italie) et Mme Elisabeth Baarveld-Schlaman (travailliste, Pays-Bas).

Y a-t-il des remèdes à ce que *M. Müller appelle les « flambées de xénophobie »* qui sévissent actuellement en Europe ? Oui, a-t-il répondu en substance, mais à condition que les pays d'émigration y mettent du leur, eux qui trouvent souvent dans ces exodes massifs une *« solution de facilité »* à leurs difficultés économiques. Car si l'émigration accroît les rentrées de devises et représente une soupape au trop-plein de main-d'œuvre des pays d'origine, elle crée aussi de grosses difficultés aux pays d'accueil *et facilite la propagande du* racisme, une situation à laquelle personne n'a rien à gagner.

Un garde-fou

Vigoureux dans leur dénonciation de la xénophobie, les représentants des vingt et un pays membres *n'en* souhaitent pas moins contrôler les flux migratoires anarchiques. Bien sûr, comme le souligne la recommandation adoptée par eux à l'unanimité, *« la constitution de sociétés multiculturelles »* est dans le droit fil de l' *« idéal »* défendu par le Conseil de l'Europe depuis sa création au lendemain de la dernière guerre mondiale. Mais il est tout aussi nécessaire *« de réduire les exodes massifs et non programmés »* de travailleurs immigrés, car ces exodes posent à nouveau la question du *« seuil de tolérance »*. MM. Robert Galley (R.P.R., France) et Müller ne tiennent pas pour secondaire cette question, même si M. Claude Dejardin (socialiste, Belgique) juge que *« le seuil de tolérance est une notion de fumistes qui cache derrière ce brouillard irrationnel une xénophobie qu'on n'ose pas avouer »*.

Au-delà des pétitions de principe dont ce débat a été riche, un garde-fou a été imaginé il y a déjà quelques années par le Conseil de l'Europe sous forme d'une convention sur le statut juridique des travailleurs migrants. Onze pays, dont l'Italie et l'Allemagne fédérale, ont signé ce texte qui vise à accorder les mêmes droits aux travailleurs étrangers qu'aux travailleurs nationaux. Six *l'ont ratifié*, dont l'Espagne et la France, cette dernière très récemment (le 22 septembre). Il est important que d'autres pays en fassent autant, et ce le plus tôt possible, ont souhaité les parlementaires dans leur déclaration finale.

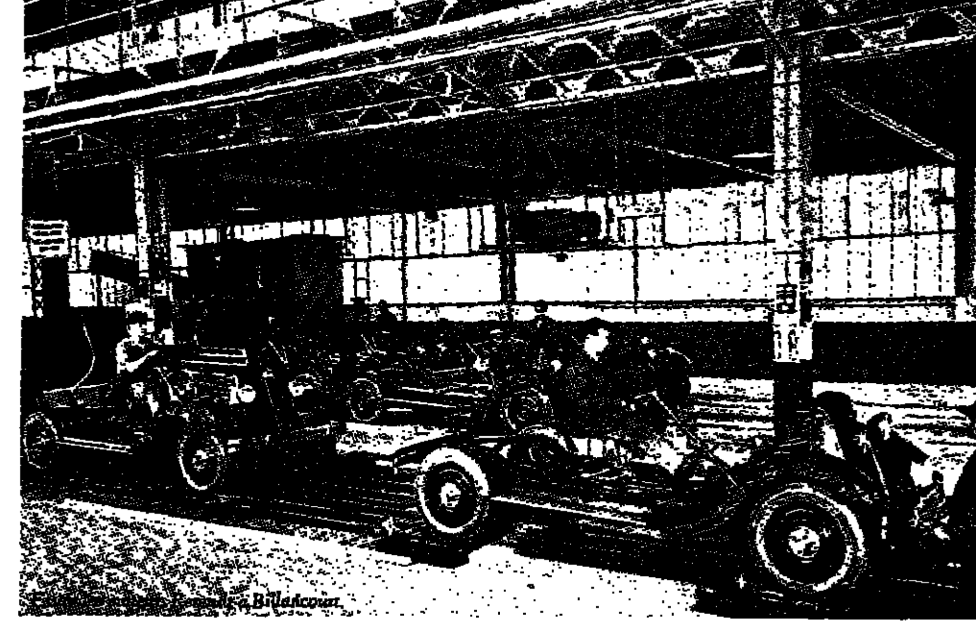
BERTRAND LE GENDRE.

Dans les Hauts-de-Seine, il y a longtemps qu'on pense à l'avenir.

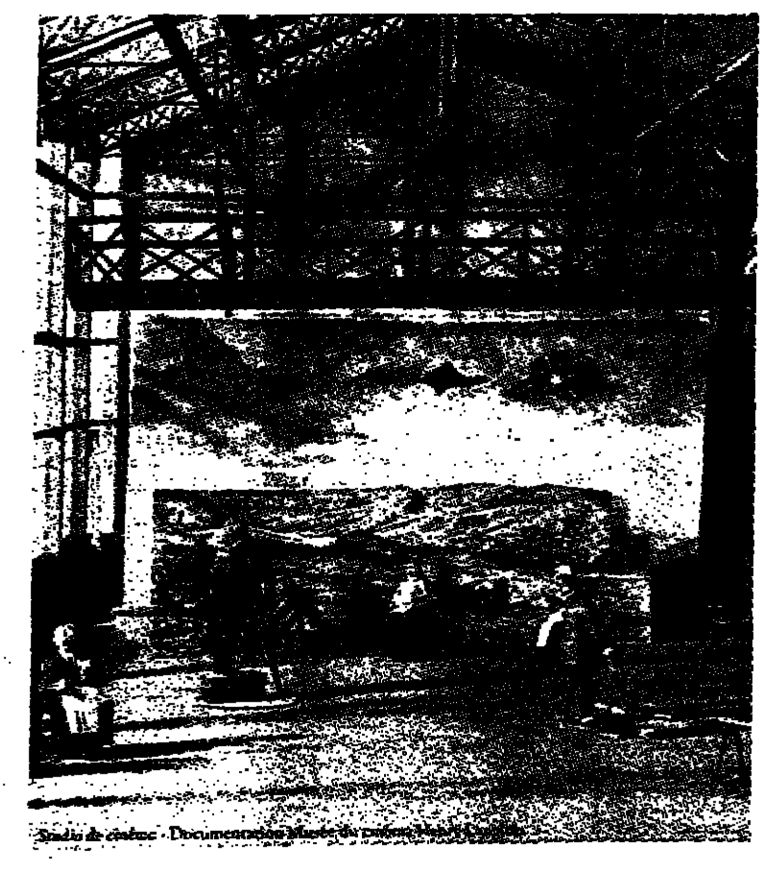
Chez nous, l'avenir c'est une tradition.

Nous avons vu naître l'automobile, l'aviation, le cinéma, toute l'aventure du XXe siècle. Ses pionniers s'appelaient Renault, Voisin, Blériot... L'élan était donné. Les petits ateliers d'hier sont souvent devenus de grandes entreprises, connues dans le monde entier. Certaines ont disparu, d'autres sont nées. Mais, depuis, la vocation de ces 175 km^2 qui allaient devenir les Hauts-de-Seine ne se démentira jamais : être le creuset des techniques les plus nouvelles, la "vallée technologique" de l'économie française.

Aujourd'hui, nous sommes toujours le plus petit département français par la taille, après Paris. Mais nous sommes devenus le premier exportateur de France, une vraie puissance économique, avec un "PIB" égal à celui de la Grèce ou de l'Autriche.

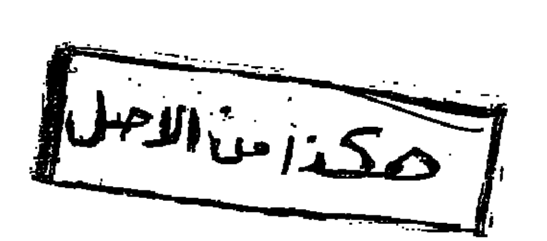


Aujourd'hui, c'est l'arrivée de la télématique dans nos communes, c'est l'achèvement du centre d'affaires de La Défense, le Réseau Express Régional, qui offrent de nouvelles possibilités de développement et d'expansion. Nous le savons : dans le monde où nous vivons, rien n'est jamais définitivement acquis. Aussi le Conseil général des Hauts-de-Seine est-il en train d'investir, pour la seule année 1983, 600 millions de francs pour améliorer les infrastructures du département, faciliter l'activité économique, développer l'emploi et la formation, aider à la création d'entreprises. Pour accueillir, dès maintenant, les successeurs de Renault, de Voisin, de Blériot. Vous, peut-être.





**Conseil général des Hauts-de-Seine.
L'avenir, nous lui préparons le terrain.**



ÉDUCATION

LE NOUVEAU DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'Espagne aussi...

De notre correspondant

Madrid. – Moins de dix mois après l'entrée en fonctions du gouvernement de M. Felipe Gonzalez, la rentrée scolaire 1983 a marqué, pour le système éducatif espagnol, le début du « changement » radical promis par le parti socialiste ouvrier espagnol.

Pour le ministre de l'éducation, M. José Maria Maravall, lui-même enseignant de formation, l'objectif fondamental est de rationaliser et de *moderniser un système éducatif anachronique*, afin que les dispositions de l'article 27 de la Constitution deviennent enfin une réalité, principalement celles garantissant le « *droit à l'éducation* » et la gratuité de la scolarité obligatoire de six à quatorze ans. Tel est le but du projet de loi organique régulatrice du droit à l'éducation (LODE) introduit au Parlement cette semaine, et qui suscite l'opposition farouche des milieux religieux et conservateurs.

Même si tous les enfants ayant entre *six et quatorze ans* sont scolarisés, plusieurs centaines de milliers le sont encore dans des conditions matérielles déplorables. Cette pauvreté du système éducatif constitue le legs du franquisme à la démocratie. Le régime précédent avait, en effet, trouvé commode, sur le plan financier, de se décharger sur l'initiative *privée – et notamment sur* l'Eglise – de son devoir de scolarisation, l'enseignement public étant considéré comme un simple complément.

Plus de 36 % des enfants

Cette « politique de l'abandon » a entraîné la création de véritables « *poches* » de sous-équipement et de sous-scolarisation, essentiellement en milieu rural et dans les banlieues des grandes villes. Elle explique aussi l'importance, exceptionnelle dans le contexte ouest-européen, de l'enseignement privé en Espagne, puisque 36,5 % des enfants de six à quatorze ans étudiaient dans des écoles privés au cours de l'année 1981-1982.

La situation est encore compliquée du fait que, depuis la « loi générale d'éducation » de 1970, les douze *mille* écoles nominalement privées (dont 60 % dirigées par l'Eglise) fonctionnent dans une écrasante majorité grâce aux subventions de l'Etat, qui couvrent entre les trois quarts et la totalité du coût de la scolarité. En 1983, ces subventions représenteront quelque 81 milliards de pesetas, soit près du *sixième du budget du ministère de* l'éducation.

Aux yeux des socialistes, le franquisme et les gouvernements centristes qui lui succédèrent eurent le tort d'augmenter de manière inconsidérée ces subventions (elles ont presque été multipliées par 100 entre 1973 et 1982), au détriment de l'*enseignement public*, et – *circonstance aggravante* – sans avoir aucun moyen pour contrôler l'utilisation de ces fonds.

Selon le ministre, il s'agit donc de renverser l'ordre des priorités : « *Le rôle de l'Etat dans l'enseignement ne peut être un rôle subsidiaire* », a-t-il averti dès sa première conférence de presse.

Pas question pour les socialistes de supprimer ces subventions. Ils veulent ne plus les accorder de manière automatique et savoir exactement à quoi elles sont employées. Dans le système établi par la « LODE », l'Etat n'apportera son aide qu'aux seules écoles répondant à un besoin social, autrement dit à celles qui permettront de résorber les actuelles « poches » de sous-développement, là où les postes scolaires sont en nombre insuffisant. Pour cela, une véritabe « carte scolaire » sera établie avant la fin de l'année, afin de permettre la « *programmation générale de l'enseignement* » prévue par la Constitution de 1978, *mais qui était restée* à l'état de vœu pieux.

La « LODE » aura pour résultat d'exiger des école privées, en contrepartie, toute une série de modifications. Aussi établira-t-elle, dans un but de clarification, trois types d'école : les publiques, les privées (celles qui le sont véritablement, c'est-à-dire les très rares qui ne reçoivent aucune subvention de l'Etat) et les « centres concertés », catégorie qui accueillera la quasi-totalité des écoles privées. Pour pouvoir prétendre à une subvention, ces établissements devront signer avec le ministère un accord par lequel ils accepteront les mêmes règles de fonctionnement que les écoles publiques.

C'est là que le bât blesse pour les *responsables des écoles privées, dont* les pouvoirs sont actuellement presque sans limites. En premier lieu, les enseignants ne seront plus payés par l'établissement, mais directement *par l'Etat. D'autre part, la* « LODE » instituera dans tous les établissements d'enseignement financés par l'Etat – publics ou concertés – un « conseil scolaire », où les représentants du propriétaire côtoieront les délégués des autres composantes de la « communauté scolaire » : enseignants, parents d'élèves *et élèves eux-mêmes*.

Ce conseil aura un rôle déterminant pour nommer le directeur, engager – et licencier – les enseignants ou admettre – et renvoyer – les élèves, et surtout pour « *déterminer la ligne pédagogique globale du centre* », attributions jusqu'à présent du seul ressort du propriétaire de l'école, qui perdra donc une grande partie de ses privilèges. Le président de la Fédération espagnole des religieux de l'enseignement (FERE), le Père Aquilinos Bocos, a résumé les *craintes de l'Eglise et du patronat* privé en affirmant que ce système « *va jusquà l'autogestion* » et viole la liberté de l'enseignement. Certains évêques sont allés jusqu'à dire que la « LODE » – dont l'adoption par le Parlement ne fait pas de doute, compte tenu de l'écrasante majorité des socialistes – était « *presque aussi mauvaise que la loi Debré* » de 1959. A cela, le gouvernement répond qu'il ne fait qu'appliquer la Constitution.

De surcroît, l'institution de ce conseil scolaire illustre l'une des idées-forces du parti socialiste en matière pédagogique : la volonté de développer, selon les propres termes de *M. Maravall, la « gestion démocratique »* de l'enseignement, en intégrant dans le processus de décision les propres intéressés.

(Intérim.)

La querelle scolaire

(Suite de la première page.)

La loi de décentralisation du 2 mars 1982 pose en termes nouveaux le contrôle des dépenses des communes ; la carte scolaire qui répartit l'ouverture de classes et de sections ne peut être rationnelle tant que les financements du secteur public et du secteur privé continueront d'obéir à des règles budgétaires différentes. Sur ces points, la discussion est possible et M. Pierre Mauroy y faisait allusion en déclarant les lois Debré et Guermeur « *inadaptées* ».

En revanche, lorsque, le même jour (*le Monde*, daté 4-5 septembre), *le premier ministre annonçait* que « *des possibilités de titularisation seront ouvertes aux maîtres du privé dans le budget de 1984* », il indisposait les états-majors de l'enseignement catholique. Le projet de budget est vague sur cette mesure : il se borne à prévoir une ligne sans dotation pour une titularisation « *éventuelle* » de quinze mille maîtres. Mais pour les dirigeants du privé – et le cardinal Lustiger s'en est ému à son tour, – M. Mauroy anticipait sur les résultats d'une négociation qui n'a pas commencé. De surcroît, une telle titularisation est ressentie par eux comme l'amorce d'une intégration.

En dévoilant ce projet qu'il considère comme une « *mesure sociale* », le premier ministre voulait rassurer les enseignants laïcs qu'il avait rappelés, *début juillet*, à *l'obligation* d'être présents dans les établissements dès le jour de la rentrée. S'il a tenu à les rassurer, n'est-ce pas aussi parce qu'il craint leur déception lorsque seront publiées les propositions de M. Savary ?

En tout cas, cette intervention ne facilite pas la tâche du ministre de l'éducation nationale. Elle a contribué à dégrader un climat qui « *n'est pas bon* », au dire des responsables de l'école privée. A cause du refus de contrats pour certaines classes ou sections, refus notifié parfois tardivement par certains recteurs. A cause de l'interdiction formulée par le ministère de l'économie, des finances et du budget d'augmenter de plus de 5,5 % au cours de l'année scolaire le montant des frais de scolarité dans les établissements sous contrat. A cause de la centaine d'écoles primaires sous contrat d'association qui, dans soixante-dix communes gérées par des municipalités de gauche, ne perçoivent pas le forfait communal destiné à couvrir leurs frais de fonctionnement.

Des propositions « raisonnables »

L'épreuve promet d'être rude à partir de la semaine prochaine. Dans chaque camp, la crispation semble prévaloir. Chacun proclame sa volonté de ne pas rallumer une guerre soclaire « *ridicule et anachronique* ». Pour l'éviter, M. Savary n'aura pas trop de son habileté coutumière. Ses propositions – suggérées par le président de la République – seront « *raisonnables* », dit-on à Matignon.

Mais le raisonnable aux yeux des uns ne l'est pas sûrement aux yeux des autres. Le syndicat du privé, la F.E.P.-C.F.D.T., favorable à l'intégration et qui a déclenché, vendredi 23 septembre, une grève suivie à 25 %, selon elle, pour accélérer le changement, estime l'affrontement inévitable. D'autant plus inévitable que les partis d'opposition attisent le feu qui couve. En juin, les comités d'*action républicains* (C.A.R., dont le président est membre du R.P.R. exhortaient les parents d'élèves du privé « *à prendre le pouvoir au sein des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre* » et à se démarquer de la stratégie de l'Eglise catholique française.

Les evêques et plusieurs responsables de l'enseignement catholique souhaitent une solution acceptable par tous, mais seront-ils suivis, en particulier, par les militants de la C.F.T.C. et par les associations locales de parents d'élèves ? Alors que le Frère Guy Leclerc commençait une grève de la faim pour obtenir la *mise sous contrat d'une section* informatique du lycée privé Saint-Louis-de-Chateaulin (*le Monde* du 24 septembre), un conseiller général U.D.F. du Finistère s'écria : « *Cette grève est le premier signal, le premier geste de la guerre scolaire qui va s'ouvrir incessamment.* »

Inéluctable ? « *Il y a partout des gens de bonne volonté* », veut croire M. Pierre Daniel.

CHARLES VIAL.

LES FRANÇAIS PRÉFÈRENT L'ÉCOLE PRIVÉE

Les Français sont nettement favorables à l'enseignement privé, si l'on en croit un sondage publié par l'hebdomadaire *Paris-Match* du 29 septembre et réalisé par B.V.A. De précédentes enquêtes d'opinion dégageaient la même tendance.

A la question : « *Etes-vous pour ou contre l'existence d'un enseignement privé en France ?* », 71 % des personnes interrogées répondent positivement ; 19 % sont contre. Parmi celles qui se réclament du P.S., 55 % disent oui, 32 % non. Plus des deux tiers de l'échantillon (69 %) affirment leur accord au maintien de l'aide publique aux écoles privées, 23 % y sont opposées.

Le sondage, effectué les 24 et 25 septembre auprès de 1 037 personnes, révèle encore que *62 % des Français (contre 21 %)* estiment plus urgent d'améliorer l'enseignement dans les écoles publiques que d'intégrer l'enseignement privé dans le service public. Pour 59 %, l'intégration du privé serait une atteinte aux libertés.

Si le choix était offert entre école privée et école publique, 38 % opteraient en faveur de la première, 29 % inscriraient leurs enfants à l'école publique et 33 % ne se prononcent pas.

CARNET

Naissances

– Le 12 août 1983

Eva

est née chez **Florence DAUDY** et **Paul DAQUO**.

37, rue Bouret,
75019 Paris.

– **France et Patrice DOYON, Claire et Rafaëlle** ont la joie de faire part de la naissance de

Marie,

le 8 septembre 1983.

85, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

– **Christiane OILLATAGUERRE,**
Jacques FLASSEUR,
Eva MAHAUT,
Joséphine et Lillie
ont la joie d'annoncer la naissance de

Camille FLASSEUR,

le 11 septembre 1983.

6, rue Pierre-Guérin,
75016 Paris.
6, allée des Œillets,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

Mariages

– Mme Lucie MICHEL,
M. et Mme Claude MICHEL,
Mme Alain LEVEL,
M. et Mme Jules CHOURAQUI,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Viviane et Jacques,

qui a été célébré dans l'intimité, au *Canadel, le 9 septembre 1983.*

Décès

– Mme Jacqueline Damiot,
M. Jacques-Nicolas Kresser,
Mme Hélène Kresser,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de leur frère et oncle,

Jacques DAMIOT,
conservateur du musée de Neuilly,

survenu le 20 septembre 1983 à Paris dans sa soixante-dixième année, dont les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 23 septembre 1983, et prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

12, rue Bouery,
75018 Paris.

– M. Michel Depas,
son fils,
Mme Lajeunesse,

ont la douleur de faire part du décès à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 22 septembre, de

M. Marcel DEPAS,
croix de guerre 1914-1918.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. André Monnier,
M. et Mme Claude Neraud
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Chibleur,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme André MONNIER,
née France Jonchet.

Les obsèques ont été célébrées le 23 septembre 1983.

32, avenue Dubanchet,
01400 Châtillon-sur-Chalaronne.
62, boulevard Gambetta,
94130 Nogent-sur-Marne.

– Nous apprenons le décès de

M. Maurice PONTE,
membre de l'Académie des sciences,
survenu à Paris le 23 septembre 1983.

[Né le 5 avril 1902 à Voiron (Isère), Maurice Ponte était considéré comme un électronicien de valeur et comme l'un des pères de l'électronique professionnelle. C'est, en effet, à cet ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de physique et docteur ès sciences, que l'on doit la mise au point, en compagnie d'Henri Gutton, des premiers radars à ondes décimétriques, dont le développement fut rendu possible grâce aux résultats théoriques qu'il obtint sur un tube électronique connu sous le nom de magnétron.

Entré comme chercheur à la Compagnie française de télégraphie sans fil (C.S.F.) en 1979, il en deviendra successivement directeur technique en 1944, puis directeur général en 1952 et enfin président-directeur général en 1960. De 1959 à 1961, il exercera aussi les fonctions de président du comité consultatif de la recherche scientifique et technique, puis en 1963, année au cours de laquelle il est élu à l'Académie des sciences, il sera membre du conseil scientifique du Commissariat à l'énergie atomique.

Cinq ans plus tard, en dépit de ses succès techniques, la C.S.F. connaît des difficultés financières, qui conduiront progressivement à *son absorption par la firme Thomson-Brandt.* Maurice Ponte démissionne alors de ses fonctions et devient, quelques mois plus tard, premier directeur de l'Agence pour la valorisation de la recherche, poste qu'il occupera jusqu'en 1971, avant d'être nommé à la vice-présidence *du conseil d'administration de l'Institut national* de la recherche agronomique (INRA).]

Remerciements

– *Mme Charles Gombault,*
M. et Mme Frank Aiello,
M. Jean-Claude Gombault,
Et leurs familles,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui leur ont été communiquées lors du décès de

Charles COMBAULT,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SCIENCES

LA FUSÉE ARIANE SERA LANCÉE LE 11 OCTOBRE

Le prochain lancement de la fusée *européenne Ariane aura lieu* dans la nuit du 11 au 12 octobre, au centre spatial guyanais de Kourou. A cette occasion, le lanceur européen mettra sur orbite un satellite de télécommunications appartenant à l'organisation INTELSAT. C'est d'ailleurs à la demande de celle-ci que le tir d'Ariane, initialement prévu pour la mi-septembre, avait été retardé pour contrôler certains équipements du satellite.

SPORTS

LES COUPES D'EUROPE DE FOOTBALL

A LAVAL

Des percherons face à des pur-sang

De notre correspondant

Laval. – « *Laval nous étonne ? On a maintenant l'habitude !* » Michel Hidalgo ne regrettait assurément pas, mercredi soir, d'avoir préféré au stade nantais Marcel-Saupin l'inconfort des tribunes du stade lavallois. Avec vingt mille personnes logées à moins bonne enseigne pour la plupart, l'entraîneur national a partagé ouvertement l'allégresse des « sans grade », des « petits », auteurs, *non d'un exploit mais d'une* « *leçon* », dira-t-il.

Le célèbre Dynamo a vécu, effectivement, au cours de cette soirée dans cette ville de l'Ouest de cinquante-cinq mille habitants, la pire humiliation.

Pendant presque une heure, Blokhine et ses camarades internationaux ont été étouffés par « *le talent et le sérieux* » des Lavallois, décimés pourtant par le départ, l'an passé, de cinq de leurs meilleurs éléments. « *J'ai vu des percherons face à des pur-sang. Les Russes n'ont rien pu faire face à la mobilité et au quadrillage du terrain pratiqué par Laval.* » En seconde mi-temps, « *le cœur et les tripes* » – et un Jean-Michel Godard aussi sûr dans ses buts qu'à Kiev – ont permis de conserver le but de la qualification. « *C'est une soirée superbe pour la Mayenne et le football français, une victoire de la moralité.* » L'image ainsi rendue par Michel Hidalgo ira droit au cœur de deux hommes, deux vieux complices à qui revient le mérite d'une telle ascension : l'entraîneur Michel Le Milinaire et le président Henri Bisson. La qualification a couronné les vertus sportives émanant de l'amateurisme du premier et de la ténacité du second. « *Battre, et avec la manière, le célèbre Dynamo, avec sept gamins de dix-huit à vingt et un ans sortis de notre centre de formation.* » : M. Bisson, sans en dire plus, invitait la presse nationale et internationale *à porter désormais un œil plus critique* sur la surenchère financière pratiquée par les clubs de renom.

De l'argent, Laval en a peu, très peu, et l'aventure européenne n'a pas plus incité la municipalité socialiste de la ville à délier les cordons de la bourse. « *Le football professionnel doit se suffire à lui-même,* – ne cesse de répéter depuis toujours le maire, M. André Pinçon. *Aujourd'hui, on a la preuve qu'il le peut.* » Avec humour, le président Henri Bisson lui a rétorqué : « *A force de nous mettre au pain et à l'eau, on va finir champions du monde.* » Mais l'heure n'était pas à la querelle.

GÉRARD LECLERCQ.

Le « syndrome de l'échec » nantais

De notre envoyé spécial

Nantes. – Ce n'est pas cette année encore que les footballeurs nantais viendront à bout de ce « syndrome de l'échec » qui, depuis près de vingt ans, fait d'eux les victimes désignées les soirs de premier ou de deuxième tour des Coupes européennes. Le style de jeu nantais, ce football d'artistes fondé sur la vivacité et la virtuo*sité plus que sur la puissance, se* prête mal, à l'évidence, aux impératifs de dépassement de soi exigés des joueurs pour les matches de Coupe.

Les champions de France ont pourtant réussi, mercredi 28 septembre, à forcer leur nature pour aborder leur match retour contre le Rapid de Vienne avec une hargne et une agressivité pas toujours contrôlées qu'on ne leur connaissait guère. Après vingt minutes de jeu, les vingt mille spectateurs pouvaient croire à une guérison presque miraculeuse. Cinq minutes plus tôt, Bruno Baronchelli avait repris victorieusement un premier tir de Loïc Amisse, repoussé par Feurer, le gardien autrichien. Dans la minute suivante, Patrick Rio avait porté le score à 2-0 d'un tir-canon de vingt-cinq mètres. Seul devant Feurer, Amisse venait enfin de manquer un ballon de 3 à 0 en croisant un peu trop son tir.

Paralysés, « paniqués » et lourdement battus 3 à 0 deux semaines plus tôt à Vienne, les Nantais semblaient en passe de renverser une situation *a priori* désespérée. Que leur a-t-il manqué ? Peut-être un peu d'expérience ou de *métier pour* maîtriser le jeu ou mieux profiter des bons coups en attendant de retrouver leur second souffle.

Contre Vienne, la moyenne d'âge des quatre milieux de terrain nantais (Seth Adonkor, Fabrice Poullain, José Touré et Oscar Muller) était de vingt-deux ans et trois d'entre eux découvraient la Coupe d'Europe.

L'expérience était donc du côté du Rapid de Vienne, qui disputait à Nantes son quatre-vingtième match européen. Un seul coup franc a suffi au Tchécoslovaque Panenka pour faire à nouveau basculer la situation six minutes avant la mi-temps. Pour se qualifier, les Nantais devaient, dès lors, marquer trois nouveaux buts. Ils n'en ont inscrit qu'un sur penalty par Muller à la soixante-huitième minute, portant le score final à 3 à 1.

Prématurément dégagés de leurs obligations européennes, les Nantais vont pouvoir se consacrer au championnat et tenter de conserver leur titre. La saison prochaine, ils disposeront du nouveau stade en construction pour le championnat d'Europe des nations, qui leur permettra d'accueillir deux fois plus de spectateurs les soirs de grands matchs. Ce pourrait être le point de départ d'une politique plus ambitieuse, qui permettrait au Football-Club de Nantes de vaincre enfin son « syndrome de l'échec ».

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Coupe des clubs champions

Nantes-Rapid de Vienne (Autriche) : 3-1.

Coupe des vainqueurs de coupe

Paris-Saint-Germain – Glentoran (Irlande du Nord) : 2-1.

Coupe de l'U.E.F.A.

Lens-La Gantoise (Belgique) : 2-1, après prolongation.

Laval-Dynamo de Kiev : 1-0.

Lokomotiv Leipzig (R. D. A.) - Bordeaux : 4-0.

TENNIS

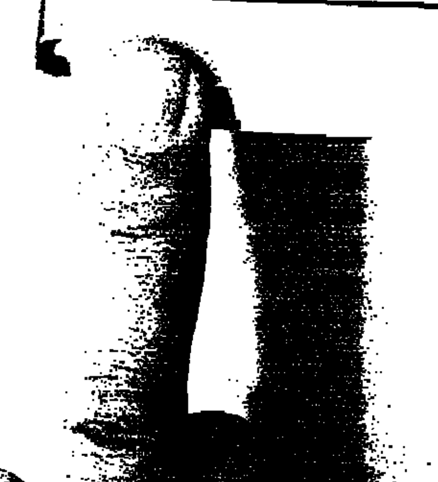
Coupe Davis : un bon tirage au sort pour la France

De notre envoyé spécial

Sydney. – C'est dans les bâtiments du Parlement de la Nouvelle-Galles du Sud que le premier ministre de l'Etat, M. Neville Wran a tiré au sort, jeudi 29 septembre, l'ordre des matches de la demi-finale de la Coupe Davis Australie-France. Vendredi 30 septembre, le champion du monde juniors 1981, Pat Cash (dix-huit ans, droitier, quarante-quatrième joueur mondial), débutera contre Yannick Noah ; et John Fitzgerald, qui est l'un des trois joueurs à avoir gagné un tournoi *en sortant des qualifications* (vingt-deux ans, droitier, trente-quatrième joueur mondial), affrontera ensuite Henri Leconte. Samedi 1er octobre, la paire Edmondson (vingt-neuf ans, droitier, trente-troisième joueur mondial) et McNamee (vingt-huit ans, trente-septième joueur mondial) sera opposée au tandem Noah-Leconte. Dimanche 2 octobre, ce sera au tour de Fitzgerald de renconter Noah, Cash disputant le dernier match contre Leconte.

« *Ce n'est pas un mauvais tirage au sort* », a commenté Jean-Paul Loth, le capitaine de l'équipe de France. Celle-ci est favorite, si l'on tient compte du classement des Français sur l'ordinateur. Ceux-ci ont néanmoins marqué une certaine nervosité à l'entraînement ces derniers jours. Bien que le gazon du stade de White City, où auront lieu les compétitions, soit inhabituellement pelé pour la saison – c'est la fin de *l'hiver aux antipodes, – les* Français ne sont pas à leur avantage sur cette surface de jeu qui est tout à fait familière aux Australiens. Dopée par le succès du voilier d'Alan Bond dans la Coupe de l'America, l'équipe composée par l'ancien champion Neale Fraser envisage donc de battre les Français pour la septième fois en huit rencontres de Coupe Davis depuis 1922.

A. G.



Le Monde

LIVRES

Frédérick Tristan mystificateur et mystique



● *Avec ce bizarre mélange d'épopée métaphysique et de feuilleton à la Dumas, l'auteur nous donne une des curiosités littéraires de la rentrée.*

★ *Dessin de CAGNAT*

FREDERICK TRISTAN est un de nos écrivains les plus curieux, dans tous les sens du terme. Son goût des savoirs insolites, voire ésotériques, lui donnent une vaste érudition, très particulière. Il est versé dans les mythologies, l'alchimie, les sociétés secrètes, familier des travaux de Mircea Eliade, l'historien des religions. Attiré par le mystère, il aime en second lieu à soulever le coin du voile. Les fantasmagories de l'imaginaire lui plaisent en elles-mêmes, parce qu'il se délecte du merveilleux, mais il leur prête et leur cherche un sens. C'est un esprit religieux, plus porté vers la mystique que vers les dogmes ou les Eglises constituées, bien qu'il ne cache pas son appartenance à la confession orthodoxe, dont il aime les rites. Ce spiritualiste dénonce le mercantilisme de la civilisation occidentale, qui s'est vouée à l'absurde et a perdu le sens de la vie, mais il ne désespère pas de la sauver.

Dieu des voleurs et des initiés, Hermès est son grand patron, par jeu peut-être. Il joue beaucoup, cet homme qu'on pourrait dire « *sérieux et drolatique* », en reprenant un de ses titres. Frédérick Tristan ne se prive pas de prendre son butin où il le trouve. D'autre part, il dirige les graves *Cahiers de l'hermétisme* qui nous ont donné des études sur Jacob Böhme, Paracelse... Récemment, il a fait passer les chefs-d'œuvre de la peinture occidentale sous l'œil de cet Hermès pour en élucider, à travers la psychanalyse, les symboles (1).

Son œuvre de fiction, inaugurée en 1959 par *le Dieu des mouches* (Bourgois), et qui compte une dizaine de titres, ne cesse de nous surprendre non seulement par rapport à la littérature actuelle, avec laquelle elle paraît comme décalée par son style et par ses formes, mais aussi par rapport à elle-même. Le gros roman qu'il publie, *les Egarés*, tranche sur sa production antérieure.

Mis à part son second livre, *Naissance d'un spectre* (2) (1969), qui, à travers l'Allemagne du début du siècle, refaisait l'itinéraire d'un nazi, il avait principalement nourri ses fictions de fables empruntées aux diverses traditions : chrétienne, juive, arabe, extrême-orientale. *Le Singe égal du ciel* (1972) acclimatait chez nous le classique chinois du *Singe pèlerin*. *Géants et gueux de Flandre* reprenait les légendes de sa terre natale, les Ardennes. *Les Tribulations héroïques de Balthazar Kober* nous entraînait dans l'Allemagne de la Renaissance et dans les arcanes de la Confrérie des Galopins. Son dernier roman, *la Cendre et la foudre*, faisait revivre une société secrète de la Chine du dix-septième siècle, la Grande Triade, dont les survivances auraient aidé Mao Tse-toung pendant sa Longue Marche.

Alors qu'il apparaissait surtout comme un conteur à situer dans la mouvance du fantastique, avec *les Egarés* Frédérick Tristan explose dans le romanesque, s'empare de l'histoire contemporaine et revient sur nos rives. *Les Egarés* se déroule pendant la décennie qui précède la dernière guerre — les années 30-38. On y traverse l'Angleterre et ses vieux châteaux, l'Allemagne où commencent les persécutions nazies, l'Amérique, sa fureur publicitaire et industrielle, la France toujours gloutonne et galante, Venise avec ses maisons closes et ses splendides palais dégradés, image du pourrissement de l'Occident, enfin l'Espagne et sa guerre.

Le devant de la scène est occupé par un étrange couple d'hommes qui renouvelle le rapport de l'écrivain et de son double. D'ordinaire, ce dernier, surtout dans le romantisme, figurait l'inspirateur secret de l'œuvre. Dans *les Egarés*, au contraire, il en devient le brillant faire-valoir. Ce renversement du rôle du « nègre » pose ironiquement la question de la valeur littéraire, et Frédérick Tristan n'est pas loin de la résoudre comme l'a fait un disciple de Bourdieu dans un récent essai (3).

Un jeune Anglais affublé d'un patronyme ridicule — Cyril Pumpermaker — vient de terminer un premier roman intitulé, s'il vous plaît, *Belzéboul*. Il a l'intention de le publier sous un pseudonyme, Gilbert Keith Chesterfield, où retentit l'écho du grand nom de Gilbert Keith Chesterton. Mais il n'a pas encore d'éditeur. Un soir, dans une pittoresque auberge de Cornouailles que le temps et la crise ont dépouillée de ses fastes d'antan, il rencontre un dandy farfelu, de son âge, qui lui propose de se charger du sort du livre. Puisque Chesterfield n'existe pas, c'est lui, Jonathan Absalon Varlet, qui l'incarnera aux yeux du monde. Ainsi, Cyril pourra dans l'ombre et dans la paix continuer à écrire. Quant à Jonathan, enfant trouvé, recueilli et éduqué par un lord richissime et vénérable qui n'a pu à sa mort lui transmettre son héritage, il gagnera à ce pacte une identité qui lui manque.

Telle est la situation sur laquelle repose le livre. Elle est plus cocasse que vraisemblable. Mais Frédérick Tristan, même quand il descend des mondes rêvés au monde réel, des légendes à l'histoire, ne sacrifie pas au naturalisme.

Doué de toutes les séductions, de toutes les roueries, de toutes les audaces — à ce point-là, on croit avoir affaire au diable, — Jonathan fait de *Belzéboul* un triomphe. Pour s'assurer de la publication chez un grand éditeur, il séduit la fille de celui-ci, puis organise savamment le mystère autour de l'auteur. Grâce à cette habile stratégie, le tirage de *Belzéboul* est épuisé en un jour, l'étranger se dispute la traduction. Aux Etats-Unis, le théâtre, le cinéma, s'en emparent, et bientôt l'industrie, qui façonne des poupées à l'effigie des personnages. Finalement ce Chesterfield qui n'a pas d'existence devient un homme célèbre, puissant et immensément riche, tandis que Cyril, dans sa calme campagne anglaise, lui augmente son œuvre de quatre romans qui ressemblent, à s'y méprendre, à ceux de Frédérick Tristan. Le jeu des doubles et des personnages se complique.

C'est alors que le roman bascule. Picaresque, mouvementé, éclatant, il paraissait jusqu'ici faire la satire de nos mœurs, surtout littéraires. Une autre dimension se révèle, celle-ci métaphysique : comment un mannequin peut-il vraiment accéder à l'être dans une civilisation fondée sur les seules apparences ?

Jonathan tâte de la philanthropie : il utilise ses richesses pour créer une léproserie en Afrique. Cette fondation suscite émeutes sanglantes et inhumaines répressions. Puis, il joue de sa célébrité pour lancer une croisade antiraciste. Jonathan, qui a déjà vu le nazisme à l'œuvre, veut avertir le monde du péril qui le menace. Personne ne l'écoute, mais d'anonymes adversaires ravissent et tuent son fils. L'ombre de Lindbergh plane sur cet enlèvement. Sa femme, qu'un accident a naguère rendue infirme et qui a risqué sa vie pour lui donner cet enfant, sombre dans une douce folie et meurt.

Jonathan s'engage alors dans les Brigades internationales. Il rapportera de Barcelone l'expérience décevante d'un George Orwell — dont Frédérick Tristan lui prête à ce moment les aventures. Le prix Nobel de littérature vient couronner le militant et le croisé. De cette tribune, Chesterfield tente encore une fois en vain d'alerter l'opinion mondiale. Puis il renonce à tout et, regagnant l'Espagne, meurt non pas en combattant mais en saint, dans le plus grand dénuement, ayant découvert, au terme d'une longue quête sur lui-même et sur son lord bienfaiteur, qu'il était juif. La marionnette dont tous les fils ont été volontairement coupés se transforme en figure christique.

Riche en péripéties, les unes comiques, tragiques les autres, en complots, machinations, coups de théâtre, personnages qui se retournent, passant du blanc au noir, ou l'inverse, et qui appartiennent presque tous à des sectes populaires, savantes ou maléfiques, *les Egarés* aboutit à l'exaltation du judaïsme, promis à sauver l'Occident parce qu'il garantit à l'homme que Dieu a fait pour jamais alliance avec lui.

La portée, la hauteur, ne manquent donc pas, mais l'abus des idées, des discours, la surcharge romanesque, l'excès d'intentions gâtent ce livre à mes yeux, surtout dans sa seconde partie. Classique en son style, lequel pourrait être plus travaillé, il relève de l'esthétique baroque, dont il utilise toutes les recettes : parodies du roman noir anglais, jeux, masques, échos, reflets, remploi chiffré d'événements et de personnages historiques. Toujours à double entente et à double fond, cette création à la fois naïve et rusée nous apporte un bizarre mélange de feuilleton à la Dumas et d'épopée métaphysique.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LES ÉGARÉS, de Frédéric Tristan. Balland, 439, pages, 95 F.**

(1) *L'Œil d'Hermès*. Arthaud, ouvrage illustré, 1982.

(2) Récemment réédité chez Balland.

(3) *La valeur littéraire*, Fayard, 1983. Voir « *le Monde des livres* » du 2 septembre.

le feuilleton

« LA LOI HUMAINE », DE REZVANI
« LE CINQUIÈME FILS », D'ELIE WIESEL

Crimes et châtiments

LA deuxième guerre mondiale n'en finit pas d'inspirer le roman français. Des auteurs trop jeunes pour avoir vécu l'événement s'ajoutent aux témoins directs, qui reviennent sur certains cas de conscience majeurs. C'est ainsi que Rezvani et Elie Wiesel proposent, cet automne, des réflexions voisines sur la vengeance ; l'un, à propos d'un fait de collaboration véniel et en termes de fatalité antique ; l'autre, au sujet du génocide, et au regard de la loi divine.

Le héros de *la Loi humaine*, Lucien de B..., est un fils de hobereau provençal. Il avait seize ans à la Libération : trop jeune pour se battre comme le Lucien de Louis Malle (un prénom prédestiné, décidément !) mais assez âgé pour s'être bêtement compromis. Il a été fasciné par les Allemands cantonnés près du château familial, notamment par un officier avec qui il communiait dans l'admiration de Hölderlin. Vers la fin, Lucien a poussé un peu loin son goût pour cette *« société d'hommes jeunes au regard droit et clair »* : il s'est déguisé en soldat de la Wehrmacht et en fille, pour agrémenter les fêtes des occupants. Il a joué à menacer un ami italien. *« Il était à l'âge d'angoisse et d'indécision où l'on aspire à une parole ferme, à des mots forts et précis »*, indique Rezvani.

A la Libération, Lucien a été arrêté, blessé à la tête, tenu pour mort. La jeune fille qu'il aimait a épousé son frère. Ils ont eu un enfant handicapé. L'ami italien a consolé la mère et choyé l'infirme. Pendant ce temps, Lucien a été recueilli dans les Alpes.

par Bertrand Poirot-Delpech

A Paris, il a aimé une Polonaise rescapée des camps nazis. Il l'a aidée à se souvenir, elle l'a aidé à se croire pardonné. Il a travaillé en Afrique. Il a vécu. Mais, pour boucler la boucle de son destin, il lui manque de revoir les siens. Après tout, il a seulement flirté avec les vainqueurs, ce pour quoi, en 1944, on se contentait de raser les filles. Pourquoi les Français resteraient-ils irréconciliables à propos de cette guerre, alors que la plupart d'entre eux n'y ont pris aucune part ? Et n'y a-t-il pas quarante ans de cela ?

C'est compter sans une sorte de logique — appelons-la *« loi humaine »* — qui veut que les fautes ne demeurent pas sans jugement, quitte à ce que les victimes pardonnent ensuite. Pour les légendes d'un peu partout, il en irait du repos des morts comme des survivants. Les suspects eux-mêmes se lassent de l'incognito impuni. Ils ont besoin d'être reconnus, coupables ou non, par les leurs. Témoin le Raskolnikof de *Crime et Châtiment*, qui n'a de cesse d'être confondu par le juge Porphyre.

LE sujet est immense, comme on voit. Il a la taille des tragédies d'Eschyle et des grands romans russes ou américains. Depuis *Feu* (1977) et *le Canard du doute* (1979), Rezvani place son ambition dans ces parages. Ce n'est pas démesuré de sa part. Rien ne serait plus inutile que de regretter la verve de sa période autobiographique — *les Années-Lumière* (1967), *les Années-Lula* (1968), — d'autant que, quand il revient à son passé — *le Testament amoureux* (1981), — ce n'est pas sans ressassement ni méchanceté inutile envers les tiers qui ont traversé sa vie.

Pour accomplir ses nouvelles visées, peut-être Rezvani devrait-il délimiter davantage ce qui forme son sujet, au lieu de vagabonder brillamment alentour. On dirait d'un peintre intimiste soudain lancé dans la fresque, et dont la hantise serait de couvrir sa toile à tout prix. Quantité de personnages accessoires se succèdent, avec leur accent, leurs monologues intérieurs, il ne manque pas une guêpe dans les branches de mimosas et au bord des plaies, les métaphores et les jugements d'auteur s'accumulent à propos de la moindre scène annexe, toute une vie de village cherche à s'animer, quarante ans d'une dizaine d'existences inégalement intéressantes sont brossés... Mais, pendant ce temps, la crise psychologique qui a amené le jeune Lucien à jouer les filles du régiment allemand, autant dire le ressort de l'action et le cœur du récit, est à peine plus originale, et analysée, que dans un roman scout. On espère un autre *Choix de Sophie* : on songe à quelque suite du *Prince Eric...*

Rezvani nous doit le très grand roman qui le hante. Sa réussite passe, il me semble, par moins de dispersion. Le peintre qu'il reste ne peut ignorer que la minutie, en miniature comme au ciel des coupoles, suppose la soumission de l'ensemble à un seul thème, présent partout, obsessionnellement.

CHEZ Wiesel, c'est peu dire qu'une obsession règne. La même court de livre en livre, au point d'éclipser toute réflexion sur la technique littéraire adoptée : et comment ne courrait-elle pas ? Comment, ayant été déporté à seize ans, parler d'autre chose que de cet indicible-là ! Avec *le Cinquième Fils*, l'auteur de *la Nuit*, du *Mendiant de Jérusalem* (prix Médicis 1968) et du *Testament d'un poète juif assassiné* (1981) pose dans toute son étendue humaine et religieuse un problème jamais tranché : fallait-il, faut-il encore, rendre le mal pour le mal, sachant que le crime commis passait toutes les horreurs, et que la Loi des victimes, qui prescrivit à Moïse de ne pas tuer, ne souffre aucune exception ?

(Lire la suite page 19.)

billet

Du bon usage de Cioran

LES grands écrivains nous offrent toutes les cartes. Ils nous donnent une « main » somptueuse, ils y mettent une « quinte flush ». A nous, ensuite, de jouer, de nous méfier du destin comme de nous-mêmes, des ruses de l'adversaire qui se dissimule dans nos pensées, de la prétention qui aveugle notre raison, de la parcimonie qui contrarie notre courage. A nous, donc, de mener la partie, de lire Cioran, sans ingratitude, lorsqu'il nous procure de si belles cartes, en commentant lui-même, dans le dernier numéro de la N.R.F., son Précis de décomposition.

D'abord, nous retenons cet aveu : « Ce qui m'a toujours séduit dans la négation, c'est le pouvoir de se substituer à tout et à tous, d'être une sorte de démiurge à rebours, de disposer du monde, comme si on avait collaboré à son avènement et qu'on eût ensuite le droit, voire le devoir, d'en précipiter la ruine. » *Sous ces mots transparaît un homme qui commet, avec une effronterie juvénile, la plupart des facéties qu'autorise le désespoir.*

« Le *Précis, dit-il encore,* je l'ai extrait de mes bas-fonds pour injurier la vie et pour m'injurier. Le résultat ? Je me suis mieux supporté, comme j'ai mieux supporté la vie. On se soigne comme on peut. » *L'œuvre de Cioran n'est pas une médecine seulement pour son auteur. Si nous savons en faire usage, elle devient, pour nous, un des remèdes les plus efficaces contre la mélancolie. Voilà le paradoxe du pessimisme...*

Cioran conclut son texte en évoquant ses relations avec notre langue. Il assure qu'il n'aurait pas dû « choisir le français » : « ... Je m'accorde mal avec son air distingué, il est aux antipodes de ma nature, de mes débordements, de mon moi véritable et de mon genre de misères... Or c'est précisément à cause de cette incompatibilité que je me suis attaché à lui... Aujourd'hui que cette langue est en plein déclin, ce qui m'attriste le plus, c'est de constater que les Français n'ont pas l'air d'en souffrir. Et c'est moi, rebut des Balkans, qui me désole de la voir sombrer. Eh bien, je coulerai, inconsolable, avec elle ! »

Beaucoup de nos compatriotes devraient méditer ces propos, à l'heure où les immigrés, les gens « venus d'ailleurs », *comme dit Cioran, connaissent la défaveur que l'on sait.*

FRANÇOIS BOTT.

★ **LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE. N° 368. Septembre 1983.**

Paule Marshall, la tulipe noire de Brooklyn

● ***Rêver des Antilles...***

EST-ELLE l'exception qui confirme la règle ? Ou, au contraire, le plus beau fruit de la démocratie américaine ? Les deux sans doute sont réunis en la personne de Paule Marshall, née il y a cinquante ans, à Brooklyn, d'une femme de ménage antillaise, et considérée aujourd'hui comme une des meilleures romancières américaines. A la voir si vive, si gracieuse, on regretterait presque qu'elle ait renoncé à la danse pour écrire. C'est une sorte de tulipe noire. A lire son premier roman, *Fille noire, pierre sombre* (publié en 1959 aux Etats-Unis), on découvre une femme à poigne. Son histoire ressemble un peu à celle du *Lys de Brooklyn*, mais cette fois c'est un lys armé d'épines. Il en fallait pour se défendre, pour s'imposer.

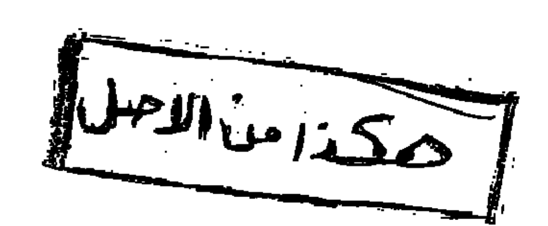
« *Au départ*, nous dit-elle, *il y a une petite fille noire qui, dans la cuisine familiale, écoute sa mère bavarder avec les voisines. Elles s'expriment dans l'« anglais du roi » tel qu'on l'enseignait aux Antilles, mais, le jugeant un peu pauvre, elles l'ont enrichi, coloré de termes qu'elles inventent. Elles sont poètes, actrices, conteuses nées. Elles transforment en show leur journée au service des patronnes blanches. Et la petite fille ne perd pas un mot. Plus tard, elle essaiera de retrouver sur la page l'enchantement d'autrefois.*

— A côté de ces fortes commères, les hommes paraissent bien légers, comme attardés dans une éternelle enfance. Pourquoi avoir réservé aux femmes l'ambition, la sagesse, la ruse et même la passion ? Avoir voué les hommes à la faiblesse ?

— *Il ne s'agit pas de faiblesse mais de refus, parfois d'inadaptation, et toujours de fidélité à un autre système de valeurs. Quand on garde au cœur le souvenir de l'île et l'espoir d'y retourner, on offre moins de prise à l'engrenage américain.*

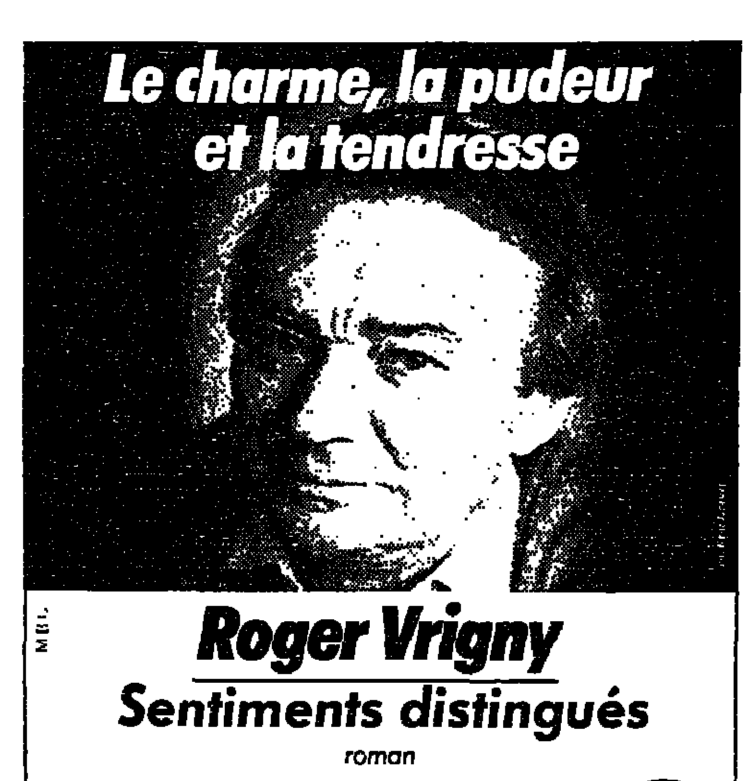
Propos recueillis par GABRIELLE ROLIN.

(Lire la suite page 21.)



هكذا من الأصل





la vie littéraire

« La Quinzaine littéraire » menacée de disparaître

L'une des plus honorables publications littéraires de Paris *est menacée dans son existence*. En effet, Armando Verdiglione, psychanalyste milanais et considéré comme le gourou de la « jet intelligentsia », a demandé au tribunal de commerce la dissolution de la SELIS, société éditrice de *la Quinzaine littéraire*, bimensuel dirigé par Maurice Nadeau, à qui plus d'une gloire des lettres doit sa découverte.

On paraît convaincu à *la Quinzaine littéraire* que la manière courtoise, mais non dénuée d'indépendance d'esprit, dont il a été rendu compte *dans ses colonnes des entreprises* d'Armando Verdiglione n'est pas étrangère à la décision prise.

Organisateur de colloques où se pressent les fleurons de l'avant-garde internationale, directeur de revue, éditeur et écrivain, Armando Verdiglione avait acheté, en 1979, des parts de la SELIS pour un montant qui lui interdisait toute minorité de blocage. Il a mis en demeure la SELIS de racheter ses parts, ce qu'elle ne peut faire faute d'argent. *La Quinzaine* connaît les difficultés habituelles des *revues dont l'activité essentiellement culturelle* est généralement ignorée du monde des affaires.

En attendant le jugement du tribunal qui doit se prononcer à la fin d'octobre, la SELIS ouvre une souscription jusqu'à concurrence d'un total de 1 000 parts au prix de 200 F chacune. (43, rue du Temple, 75004 PARIS - Tél. : 887-48-58). — B. A.

Une Américaine à Paris

Amusons-nous avec *Passion*, le magazine des Américains à Paris. Dans son numéro d'octobre, Alexandra Tuttle publie à l'intention *des néophytes un guide sans prétentions, mais* non sans humour des intellectuels parisiens. On y apprend notamment que, si l'ascenseur est une invention américaine, le « renvoi d'ascenseur » est, en revanche, une technique que les écrivains, essayistes et journalistes français ont portée à sa perfection.

Grâce à ce numéro de *Passion*, les Américains auront accès aux coulisses de la vie éditoriale ; ils ne pourront plus prétendre ignorer Michel Foucault, Gilles Deleuze ou Jacques Derrida. Ils sauront également que, avec Bertrand Poirot-Delpech, *le Monde* s'est assuré les services du critique le plus attentif et le plus modéré. Et, en prime ainsi qu'en couverture, ils auront droit à une interview de Bernard-Henri Lévy prophétisant une renaissance explosive de la littérature française. — R. J.

La genèse d' « Aphrodite »

Remy de Gourmont affirmait qu'il existe dans le domaine des lettres des chapelles latérales, loin des nefs, et là vont les dévots véritables. Elles sont consacrées à des écrivains qui ne sont pas excessivement reconnus, excepté certains. Ce fut le cas de Stendhal. Cela reste vrai pour Pierre Louys, dont l'œuvre avouée et l'œuvre clandestine séduisent beaucoup de nos contemporains. Il est dommage que Slatkine tarde à nous procurer le fac-similé de *l'Œuvre poétique complète* telle qu'elle avait été établie par Le Dantec : il nous l'avait promis. En attendant, les Éditions A l'écart (rue de la Gare, 51140 Muizon) nous fournissent un reprint de *Chrysis ou la cérémonie matinale*, avec des commentaires de Jean-Louis Meunier.

Pierre Louys a publié *Chrysis*, une plaquette tirée à cent exemplaires, à l'Art indépendant, en 1893. Cette officine peuplée de chats était dirigée par un homme étrange nommé Edmond Bailly, qui avait été de la Commune et donnait, depuis la Semaine sanglante, dans les sciences dites occultes. Il accueillait les ouvrages rares, ce qui fait son mérite.

Chrysis est dédié à André Gide (nous sommes avant la crise qui sépara les deux hommes) et s'orne, en épigraphe, d'une citation de Mallarmé. Il s'agit, en fait, du premier chapitre modifié d'*Aphrodite*, ce livre qui valut à son auteur une gloire qui le désorienta.

Mais, avant sa version dite définitive, *Aphrodite* connut un nouvel avatar. Les amours tragiques de la belle prostituée et du sculpteur Démétrios furent d'abord publiées, d'octobre 1895 à janvier 1896, dans le mensuel de Vallette : *le Mercure de France*. Les variantes entre ces trois versions sont passionnantes.

Il faut ajouter que Pascal Pia, anonymement, publia, en trois volumes, une autre version — posthume celle-là — d'*Aphrodite*, illustrée par des gravures de Serge Czerefkov, et *confiée à René Bonnel. Cette édition* tient compte des variations que propose *l'Esclavage* et restitue les passages libres que Pierre Louys avait jugé sage d'ôter de la version « officielle ». Les trois volumes parurent en 1928, avec ce libellé de fantaisie : « *Bagration Davidoff, Tiflis, 1928.* » *Chrysis* donne envie de relire *Aphrodite* et, par-delà *Aphrodite*, de redécouvrir — enfin ! — Pierre Louys, personnage fascinant et auteur remarquable. — H. J.

vient de paraître

Lettres étrangères

ANTONIO LOBO ANTUNES : *le Cul de Judas*. — Un homme émerge d'un cauchemar : son séjour comme médecin en Angola, au fond du « cul de Judas ». (Traduit du portugais par Pierre Léglise-Costa. A.M. Métaillié, diff. PUF, 214 p., 60 F.)

ROBERTO ARLT : *les Lance-flammes*. — On retrouve les personnages du précédent roman de l'auteur argentin (1900-1942), *les Sept Fous*, dans une épopée grotesque de la Ville, Buenos-Aires en 1929. (Traduit de l'argentin par Lucien Mercier. Belfond, 284 p., 79 F.)

THEODORE FRANCIS POWYS : *M. Bugby fait peur aux oiseaux*. — Dieu a rendu visite au village de Madder, dont les habitants, sortis tout droit de la Bible, illustrent les figures du Bien et du Mal. Pour retrouver le monde visionnaire du troisième des fils du Révérend Powys. (Traduit de l'anglais par Patrick Reumaux. Ed. Jean-Cyrille Godefroy, 250 p., 69 F.)

TED MOONEY : *Voyages intermédiaires*. — Dans les années 1980-90, Mélissa, une biologiste qui étudie le langage des dauphins, noue une étrange relation avec Peter, le dauphin qui a la prescience de ce qui guette l'homme. Le premier roman d'un Texan de trente ans. (Traduit de l'américain par Robert Pépin. Presse de la Renaissance, 346 p., 95 F.)

NICHOLAS MEYER : *Confessions d'un pigeon voyageur*. — Le petit Georges, quatre ans, se retrouve seul lorsque ses parents, trapézistes, se tuent. L'oncle Fritz fera son éducation... (Traduit de l'américain par Marianne Véron. Robert Laffont, 320 p., 78 F.)

Aphorismes

ROGER JUDRIN : *les Barques de la nuit*, suivant de près *Un homme et l'homme* (Calligrammes) et *Fleurs de givre* (même éditeur), un nouveau recueil de cet auteur séduisant, qui écrit : « Il y a des femmes sur lesquelles il faut rêver, pour les rencontrer » (Editions de l'Aire, 2, avenue J.-J.-Mercier, 1003 Lausanne. 100 pages.)

Journal

ALFRED FABRE-LUCE : *Double aventure*. — Le dernier livre d'Alfred Fabre-Luce, mort à Paris dans la nuit du 16 au 17 mai 1983 à quatre-vingt-quatre ans. Son journal, commencé le 1er janvier 1982. (Julliard, 190 p., 60 F.)

Essais

MARC JEANNEROD : *le Cerveau-machine*. — Professeur de physiologie à l'université Claude-Bernard de Lyon, l'auteur amorce une théorie de l'action et de la volonté, de la représentation et *du comportement*. (Fayard, 232 p., 69 F.)

J. HAYES, P. NUTMAN : *Comprendre les chômeurs*. — Les auteurs analysent les conséquences psychosociales du chômage sur l'individu et recensent les moyens dont dispose le chômeur pour réagir et faire face. Traduit de l'anglais par Tiziana Monacelli et Chantal Quoirin. (Pierre Mardaga, 222 pages, 92 francs.)

Critique littéraire

JÉROME THÉLOT : *Poétique d'Yves Bonnefoy*. — Le projet de l'auteur est de « s'interroger simultanément sur les effets et sur les pouvoirs de la parole, lorsque, comme celle d'Yves Bonnefoy, elle a pour irréductible espoir l'accession au salut ». (Droz, 28 pages.)

Théâtre

ZOÉ OLDENBOURG : *l'Évêque et la Vieille Dame ou la Belle-Mère de Peytavi Borsier*. — L'auteur s'est inspiré d'un épisode authentique de l'hérésie cathare. Un évêque s'introduit de force dans la maison d'un riche marchand de drap cathare pour imposer sa conception de la foi à une vieille dame mourante. (Gallimard, 120 p., 48 F.)

Témoignage

ABDELLATIF LAABI : *Chroniques de la citadelle d'exil*. — Libéré en juillet 1980 après huit ans de détention au Maroc pour délit d'opinion, l'auteur publie aujourd'hui un recueil de ses lettres de prison qui constitue un émouvant document tissé des vicissitudes politiques, conjugales et familiales. (Denoël, 316 p., 89 F.)

Notons aussi que, en hommage au poète, *la compagnie* les Quatre-Chemins présente un spectacle *Va ma terre, quelle belle idée!* au Centre Georges-Pompidou, les 3, 5 et 6 octobre, à 21 heures, et au Théâtre des déchargeurs, du 12 octobre au 7 novembre, à 22 heures.

Biographies

ANDRÉ CASTELOT : *François Ier*. — Portrait d'un roi trop méconnu, intelligent et fin politique, mécène et humaniste, qui demeure l'un des symboles de la Renaissance. (Perrin, 464 p., 110 F.)

CATHERINE DURAND-CHEYNET, *Alexandre Nevski*. — L'auteur brosse le portrait d'un prince idéal et héroïque, « Soleil de la Russie », qui, au XIIIe siècle, préserva sa patrie de la redoutable puissance des conquérants mongols et demeure un symbole du courage et de l'espérance. (Librairie académique Perrin, 494 p., 120 F.)

Histoire

GEORGES BLOND : *les Cent Jours*. — L'auteur évoque le retour de l'île d'Elbe de Napoléon, qui commence par une paisible épopée et s'achève par le désastre de Waterloo et le triomphe provisoire du malfaisant Fouché. (Julliard, 348 p., 90 F.)

Documents

MAURICE BRUÉZIÈRE : *l'Alliance française (1883-1983)*. — L'histoire d'une institution centenaire qui s'est vouée à la diffusion de la langue et de la civilisation françaises dans le monde entier. (Hachette, 248 p.)

CLAIRE BRIÈRE, OLIVIER CARRÉ : *Islam, guerre à l'Occident ?* — Après le péril jaune, la menace en turban ? Une étude sur les intégristes musulmans, de la Haute-Egypte aux banlieues parisiennes. (Autrement, 222 pages. 49 F.)

REPARATA MAZZOLA ET SONNY GIBSON : *Mafia Kingpin*. — La véritable histoire de Sonny Gibson, un caïd de la Mafia. De l'escroquerie à la prison et à la réinsertion. (Acropole, 477 pages. 89 F.)

Guide

ALEXIS LICHINE : *Nouveau guide touristique des vins et vignobles de France*. — Propriétaire d'un grand cru classé, l'auteur propose des itinéraires à travers les grandes régions viticoles, des listes d'hôtels et de restaurants et enseigne l'art de reconnaître et d'acheter les vins. (Robert Laffont, 562 p., 150 F.)

en poche

Le venin de la servitude

Si les enfants aiment leur père, disait Pascal, rien de naturel à cela : c'est la coutume qui leur dicte cette conduite. De même, un siècle plus tôt, Etienne de La Boétie (1530-1563), dit Le Sarladais, car il était né à Sarlat, non loin de Périgueux, affirmait dans son *Discours de la servitude volontaire* que, si des peuples entiers se ploient sous le joug d'un seul, c'est le fait de la « *coutume, qui a en toutes choses grand pouvoir sur nous* », et qui nous apprend à « *avaler et ne trouver point amer le venin de la servitude* ».

Sans notre acceptation et notre soutien, le pouvoir s'évanouirait de lui-même. Mais, selon La Boétie, le désir de servitude s'explique par les gains que les individus retirent des fonctions qu'ils exercent au sein des organisations : serviteurs d'un côté, ils sont maîtres de l'autre. C'est pourquoi ils acceptent si volontiers de conforter une structure de domination.

Dans son *Discours de la servitude volontaire* qu'il aurait écrit, selon Montaigne, entre sa seizième et sa dix-huitième année et qui ne fut publié qu'après sa mort, La Boétie exhorte l'homme à reconquérir sa liberté, car elle seule peut lui rendre sa dignité. Il ne souffle cependant pas mot de la démocratie : jugeant le peuple trop facilement sujet à ses impulsions, il exprime sa préférence pour une aristocratie de l'esprit.

Ce chef-d'œuvre de morale politique, qui dénonce la pire des servitudes, celle de la pensée, a été régulièrement réédité depuis 1789, où il fit l'effet d'un manifeste révolutionnaire. Mme Simone Goyard-Fabre, professeur à l'université de Caen, nous en donne une édition en tous points exemplaire, soulignant dans sa longue et substantielle introduction que « *La Boétie est cet esprit libre qui, l'un des premiers, a osé déclarer qu'il était grand temps de lever l'hypothèque par laquelle la tradition théologico-métaphysique et la féodalité médiévale avaient condamné les peuples non pas même à l'immobilisme, mais à une servitude nihiliste* ».

ROLAND JACCARD.

★ DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE, de La Boétie, introduction de Simone Goyard-Fabre. Garnier-Flammarion.

en bref

● **LA PREMIÈRE SÉLECTION QUE LE JURY MÉDICIS** a retenue en vue du prix qu'il remettra le lundi 28 novembre comporte treize auteurs. Ce sont Elvire de Brissac (*Ma chère république*, Grasset) ; Renaud Camus (*Histoire du roi de Caronie*, P.O.L.) ; Christian Combaz (*Oncle Octave*, Seuil) ; Claude Delmas (*Chronique des guerres occitanes*, P.O.L.) ; Jean Echenoz (*Cherokee*, Éditions de Minuit) ; Yann Queffélec (*le Charme noir*, Gallimard) ; Rezvani (*la Loi humaine*, Seuil) ; Guy Scarpetta (*l'Italie*, Grasset) ; Jacques Teboul (*le Vol des oiseaux*, Seuil) ; Anne Théron (*Figures*, Buchet-Chastel) ; Michel Tremblay (*Thérèse et Pierrette à l'École des Saints Anges*, Grasset) ; Frédérick Tristan (*les Égarés*, Balland) et François Weyergans (*le Radeau de la Méduse*, Gallimard). Sont en compétition pour le Médicis étranger remis le même jour : le Péruvien Mario Vargas Llosa (*la Guerre de la fin du monde*, Gallimard) ; l'Indien Salman Rushdie (*les Enfants de minuit*, Stock) ; l'Écossais Kenneth White (*la Route bleue*, Grasset) ; l'Espagnol Fernando Arrabal (*La Tour, prends garde*, Grasset) ; la Britannique Patricia Highsmith (*Ces gens qui frappent à la porte*, Calmann Lévy) et le Péruvien Bryce Echenique (*la Vie exagérée de Martin Romana*, Luneau-Ascot).

● **PARMI LES REVUES** : Les Cahiers bleus consacrent leur numéro de l'été 1983 au poète Jean Mahieu, qui est mort en 1976. Le dossier a été préparé par Pierre Dhainaut (Logis de la Folie, 2, rue Michelet, 10000 Troyes) ; les *Cahiers de l'énergumène* présentent dans leur dernier numéro (printemps-été 1983) des textes de Yukio Mishima, James Joyce, des *Lettres sur Cézanne*, de Rainer-Maria Rilke, *Paris-Silence*, d'Alberto Savinio, et *Ce qu'il reste à faire aux poètes*, d'Umberto Saba (Ed. Gérard-Julien Salvy, 67, rue Montorgueil, 72002 Paris. 264 p., 100 F) ; la jeune revue *Faire-part* propose, dans son numéro 4, des variations sur le thème du cynisme, de la cruauté et du parasitisme (Ingrid Naour, 22, rue des Martyrs, 75009 Paris, 68 p., 39 F) ; enfin *Solaire* (printemps 1983) publie un ensemble d'études sur Bachelard (Issirac, 30760 Saint-Julien-de-Peyrolas. 192 p., 90 F).

● **TROIS OPÉRAS DES BORDS DE L'EAU (THÉATRE YUAN**, treizième et quatorzième siècle) viennent d'être intégralement traduits du chinois. Ils content l'histoire des brigands-redresseurs de torts des Bords de l'eau : *Yan Qing vend du poisson à l'auberge de la Joie unanime*, *Lu Zhishen goûte le charme de la vallée des Chrysanthèmes*, *Trois tigres descendent de la montagne pour témoigner à l'envi leur gratitude*. Traduits du chinois par Maurice Coyaud, Angela K. Leung et Alain Peyraube. Ed. P.A.F. ; Association pour l'analyse du folklore, 36, avenue de Wagram, 75008 Paris.

● **A L'OCCASION DU TRICENTENAIRE DE LA MORT DE COLBERT**, un colloque national qui se tiendra les 17 et 18 octobre à Rochefort (Charente-Maritime) évoquera l'actualité du projet maritime du ministre de Louis XIV. Outre des historiens et des spécialistes, interviendront au cours de ce colloque MM. Charles Hernu, ministre de la défense, et Guy Lengagne, secrétaire d'État, chargé de la mer. (Renseignements : Maison de la mer, Association M.E.R., 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. Tél. : 222-61-16.)

Au fil des lectures

Romans

Les nostalgies de Jean Rousselot

Jean Rousselot, âgé de soixante-dix ans, a longtemps bourlingué dans les eaux mouvementées de la littérature. Il a dû attendre la cinquantaine pour s'affirmer comme un des premiers poètes de sa génération, tel qu'il apparaît dans *les Moyens d'existence*, où, en pleine possession d'un langage et d'un rythme bien à lui, il ne cache aucune des misères du moi. Sa place était jusqu'ici moins définie, dans le domaine romanesque, malgré deux réussites assez discrètement saluées, *Un train en cache un autre* et *Une pie sur un tambour*.

Aujourd'hui, *Pension de famille* donne à Jean Rousselot toute sa dimension de prosateur. Sous ce titre modeste, le lecteur trouve une sorte de dialogue permanent entre deux hommes. Dans une ville, qui pourrait être Biarritz, une amitié solide lie deux êtres fort différents : l'un, Pierre, est de famille riche et influente ; l'autre, le narrateur, vient d'un milieu plus humble et ne fait pas de l'action à tout prix son pain quotidien. Comme jadis Jallez et Jerphanion, chez Jules Romains, les deux amis passent en revue toute une société de fantoches, d'arrivistes et de pitres bien dans leur peau.

Pierre ne se refuse aucune aventure, d'amour ni d'argent : c'est un cynique capable d'élans chaleureux. Au contraire, le narrateur préfère rêver et s'interroger sur le sens de la vie. Ils se complètent remarquablement, sans qu'il y ait, de la part de l'auteur, de démonstration trop claire. Autour d'une grande propriété convertie en pension de famille s'organise une faune aux abois qui fait du simulacre sa marque particulière. Satire et poésie, verve et méditation se mêlent avec une surprenante aisance.

La guerre vient bouleverser les données les plus simples. C'est ainsi que le caractère de Pierre ne correspond plus à l'image qu'il se faisait – et donnait volontiers – de lui-même. Chez tout égoïste, l'égoïsme passe par une soudaine générosité... Le caractère du narrateur se modifie, lui aussi : un homme intériorisé peut se muer en conquérant. Dira-t-on que chacun des amis passe un peu dans l'autre ? Ce serait compter sans les outrages du temps, qui empêchent toute évolution psychologique et apportent la tragédie, alors qu'une certaine osmose est en train de s'opérer. La pension de famille brûle : les amitiés les plus inébranlables se consument également. Le narrateur en fera peut-être un livre. Dans ce cas, il ne sera pas fidèle.

Autant la première partie était stimulante, autant la douce amertume de la seconde est plus insinuante, plus génératrice de songes. Un beau livre un peu bruyant se métamorphose en un beau livre tout de délicatesse.

ALAIN BOSQUET.

★ PENSION DE FAMILLE, de Jean Rousselot. Belfond. 198 pages, 69 F.

● LE CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES, (46, rue Quincampoix à Paris) accueille chaque mois « les Mardis de la Quinzaine », qui organisent rencontres, débats et lectures autour du livre et de l'édition. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 8 novembre, à 20 h., autour de l'opéra de Pierre Mertens et Philippe Bœsmans « Gilles de Rais », créé au Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles, avec la participation des auteurs et de Daniel Mesguich, le metteur en scène.

Poésie

Une respiration de l'âme

Jean-Marie Le Huche chante la mort et l'amour. Banal. Mais l'originalité renaît des feux de paille quand la poésie s'en mêle. C'est le cas ici, et d'autant plus frappant que la Camarde, *« Un vol d'oiseau qui n'en finira plus de monter vers cela »*, n'est pas une garce redoutée, mais une respiration de l'âme, comme l'amour. Jean-Marie Le Huche sait briser les rythmes et donner aux mots leur belle coulée.

Michel Payen-Suthold nous installe dans un autre univers. Ici, l'humour et le cynisme grincent – et chantent – à chaque note. On dit l'auteur anarchiste, trouble-fête... C'est plutôt un lucide qui dénonce allègrement nos travers, les millénaires comme les plus récents. Mais non sans tendresse. Michel Payen-Suthold a sa façon bien à lui de nous faire croire au désespoir avant le clin d'œil qui affirme : *« L'avenir est pour demain. »*

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ 36 POÈMES DE MORT, 36 POÈMES D'AMOUR, de J.-M. Le Huche, Editions Saint-Germain-des-Prés, 85 pages, 52 F.

★ RIRE MOU LA CONSCIENCE DU JOUR, de M. Payen-Suthold, même éditeur, 58 pages, 46 F.

Les nocturnes de Danusza Byniewski

Comme beaucoup de poètes, Danusza Byniewski attend la nuit pour se prêter une vie digne des mots qui martèlent ses tempes. Les hommes prennent, dans ses poèmes, le relief des *« bois usés par l'eau »* et des oiseaux se perdent dans un *« ailleurs des brouillards »*.

Des chevaux défient l'horizon, et les visages des passants ont la douceur des pages perdues du livre des chimères.

Les complaisances geignardes qui encombrent bien des recueils de poésie sont absentes de *La nuit remonte la mémoire*. Danusza Byniewski dresse lucidement l'état des lieux de sa vie en n'ignorant pas que les mots ne sont jamais que *« des ombres qui se détachent pour mourir »*. En attendant le matin, une femme abandonne derrière elle des poèmes qui résonnent comme un nocturne de Chopin.

P. Dra.

★ LA NUIT REMONTE LA MÉMOIRE, de Danusza Byniewski, Imprimerie de Cheyne, 43400 Chambon-sur-Lignon, 60 pages, 44 F.

bande_dessinée

Rentrée des bulles

● **SUPERDUPONT.** – Le Panthéon de notre super-héros national, auprès duquel Superman n'est qu'un tigre de papier, s'édifie d'album en album. Plusieurs génies de la B.D. se sont réunis (Goossens, Alexis, Coutelis, N. Adams, Gotlib et Solé) pour des variations sur un thème unique : *Oui nide iou* ou les aventures hilarantes d'un médiocre au destin national. (Editions Audie-Fluide glacial, 52 p., 42 F.)

● **LA BELETTE, de Didier Comès.** – En 1981, un astre était né au firmament de la B.D. : Comès et son désormais fameux *Silence*. Avec ce nouveau roman en B.D., ce dessinateur belge de quarante et un ans confirme sa puissance créatrice. Dans les Ardennes belges, une région dure à l'homme et surtout à la femme, un jeune couple de citadins en voie de « ruralisation » se trouve pris en étau entre les coutumes pagano-magiques et celles d'un catholicisme arriéré. Un trait sûr et noir, des effets de style apprêtés mais percutants, des dialogues un rien solennels mais efficaces, rendent cette lecture prenante et irréelle. Sang, violence, passions et foi : un mauvais rêve dans un canton égaré au cœur de l'Europe. (Editions Casterman, collection « Les romans (A suivre) », 114 p., 60 F.)

● **LE CHEVALIER BLANC, de L. et F. Funcken.** – Il y a trente ans exactement, dans le journal *Tintin*, apparaissait un mystérieux chevalier, redresseur de torts, saint homme à sa manière, aussi mystérieux que blanc. Les auteurs de cette série inoubliable étaient un couple de Belges, Liliane et Fred Funcken, qui n'ont jamais signé autrement que « L. et F. Funcken ». La republication de cette aventure rappellera des souvenirs aux fanas de la B.D. de la première génération. On y retrouve l'édifiant esprit chevaleresque qui, alors, signait « moralement » la B.D. belge, la violence des bons étant toujours transfigurée. A mettre en bonne place sur le rayon « nostalgies ». (Editions du Lombard, collection « Bébé Dingue », 66 p., 50 F.)

● **QUAND SOUFFLE LE VENT,** *de Raymond Briggs.* – Il n'est jamais trop tard pour saluer une œuvre originale et qui mérite de durer. R. Briggs, dessinateur apprécié des enfants, s'est essayé à une B.D. pour adultes où l'on retrouve sa fraîcheur, mais additionnée de tragique. Pitoyable drame que celui d'un couple – dit-on aussi d'« Anglais moyens » ? – qui suit à la lettre le mode d'emploi de la guerre atomique à l'usage des braves gens. Coincés chez eux, disciplinés à en pleurer, ils s'achemineront royalement et inconsciemment vers une mort qui les dépasse. Après avoir méticuleusement respecté des consignes illusoires, ils meurent en priant dans la nuit. (Editions Garnier. Collection « La Marelle », 48 p., 49 F.)

● **LE DERNIER PRÉDATEUR,** *de Godard et Ribera.* – Voici le dixième album des aventures du célèbre « vagabond des limbes », le voyageur des marges de l'inconscient et du cosmos. Il a commencé sa carrière il y a huit ans dans le vaste monde de la B.D. Une science-fiction alerte, pétillante. Un ton inégalable dans ce secteur de la B.D. où l'on rencontre plus de prétentieux outrés que de talents aériens. Suivez ce vagabond où qu'il aille. (Editions Dargaud, 48 p., 32 F.)

BRUNO FRAPPAT.

Société

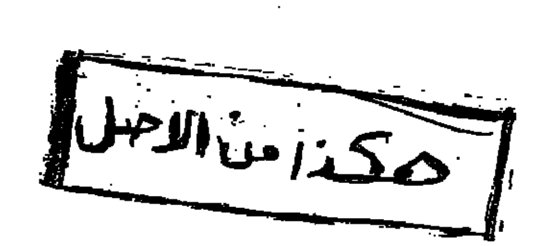
Humour et astrologie

Il y a – au féminin aussi, bien sûr – les inconditionnels de l'horoscope scientifique, les assidus de l'horoscope de journal, les mécréants irréductibles, et puis ceux qui *« ne croient ni ne décroient »* à une harmonie préétablie entre le cours des astres et l'humaine destinée. Que l'auteur de ce parfait petit manuel pour un bon usage du zodiaque qu'est *Tristesse de la Balance* soit des uns ou des autres, qu'il accorde ou non du crédit à la vénérable tradition astrologique, c'est son affaire. *« Si ce n'est pas vrai, c'est bien imaginé »*, annonce-t-il d'ailleurs d'entrée.

Reste pour nous le plaisir très amusé de cet *« exercice de style »*. Les tableautins que l'auteur propose, de la Vierge (majuscule, s.v.p.), qui a *« une petite santé, est sans cesse sur le point de mourir et n'arrête pas de se plaindre, sauf à la fin, quand tous ses parents et amis sont décédés »* ; du Lion, qui *« a une grande passion pour la démocratie, sauf qu'il ne comprend pas pourquoi les autres ont encore quelque chose à dire quand il a fini de parler »* ; du Taureau, qui, *« aussi persévérant dans l'échec que dans le succès... est profond d'une manière irréfléchie »* ; du Cancer, qui *« ne sait pas vraiment s'il veut regarder ou se faire voir et promène dans le monde son monde à lui »*, les tableautins sont donc d'une justesse et d'une finesse de touche qui enchantent. Sous cette drôlerie perce cependant la petite angoisse qui donne du piment à l'affaire : et si je n'étais à tout prendre que ce que mon signe de naissance a décidé que je serais ? Hein ! Et si, pis encore, je refusais de l'être ?

JACQUES CELLARD.

★ TRISTESSE DE LA BALANCE, ET AUTRES SIGNES, de Jacques-A. Bertrand, B. Barrault éditeur. 106 p., 39 F.



portrait

JEAN SÉNAC, CE RÊVEUR INCORRUPTIBLE

« Sans l'impatience, nous serions impotents »

JEAN SÉNAC (1926-1973) se définissait volontiers comme un poète algérien de « *graphie française* ». Malheureusement, des considérations politiques et, peut-être, certains préjugés firent qu'on ne lui accorda pas la nationalité algérienne. Il resta, jusqu'à son assassinat au fond de sa « *cave-vigie* », un apatride d'expression française, déchiré entre une terre et une langue.

Les poètes ne gagnent jamais rien à s'engager en politique. Les clowns lyriques sont quelquefois utiles aux hommes de pouvoir, mais ils deviennent vite des gêneurs, des irréalistes, qui doivent plier ou disparaître. Maïakovski et Sénac payèrent, chacun selon sa douleur, l'addition de leurs illusions.

Alors correspondant du *Monde* à Alger, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz rencontra, en juin 1970, au hasard d'une soirée chez l'ambassadeur d'Italie, ce « *sorcier barbu* » qui, dès février 1954, avait vu en rêve l'insurrection du peuple algérien, en assistant à une projection de *Viva Zapata*, d'Elia Kazan. Leur amitié, dont Péroncel-Hugoz porte témoignage dans *Assassinat d'un poète*, allait ressembler à une longue conversation entrecoupée de silences et de colères. La mort de l'écrivain ne fut pas une rupture, juste un silence de plus.

« *Vous verrez que je serai assassiné, et ils feront croire que c'était une affaire de mœurs* », s'était exclamé Sénac, chez un ami, quelques mois avant le drame. Péroncel-Hugoz répertorie, sans prendre position, toutes les hypothèses crédibles sur la mise à mort du poète, qui reçut quinze coups de couteau mais qui, en fait, serait décédé de fractures du crâne.

Plusieurs amis de l'écrivain pensèrent que le sévère article qu'il venait de publier dans *le Monde diplomatique* d'août 1973 ne fut pas étranger à son élimination. Quant à l'assassin présumé, Mohamed Briedly, que la police jeta en pâture à la presse internationale présente pour la Foire d'Alger, il fut libéré quelque temps après que sa mère eût apostrophé le président Boumediene du haut de la tribune des femmes, lors d'une prière solennelle à la grande mosquée d'Alger.

Sénac, malgré quelques égarements militants, ne devait pas décevoir René Char, qui avait décelé, dans ses premiers écrits, des « *fortifications pour l'avenir* » (1). Pourtant, au fil des épreuves, les défenses de ce braconnier des vertiges subirent les coups bas d'une réalité amère.

Dans sa très belle préface à *Dérisions et vertige*, Jamel-Eddine Bencheikh (2) souligne à quel point ce poète demeura « *incorruptible sous l'injure* ». Le volume, publié par Actes Sud, rassemble une partie des poèmes que Sénac écrivit de 1967 à 1972. Ils se lisent comme les feuilles éparses d'un journal intime. Un homme, dénudé jusqu'à l'âme, y poursuit une sorte de monologue testamentaire.

« Vous comprendrez pourquoi ma mort est optimiste »

« *Sans l'impatience, nous serions impotents* », rageait cet homme au corps envahi de textes. Jean Sénac retardait hiver et grisaille par un lyrisme impudent et guettait les semailles des révoltes à venir. Sa rage n'avait pas assez de mots pour stigmatiser ceux qui transforment la jeunesse, l'intelligence et la beauté en atteintes à la « *sécurité intérieure de l'Etat* » :

Sur la rogne, la crasse et la [vulgarité,
Que fonderez-vous, ministres ?
Sur ce tapage quel chant ?
Sur ces tessons quelle cité ?

Le désert servait de lit à ce vagabond qui se souvenait de son futur en imaginant des genêts incorruptibles à la main de l'homme. Dans quelques textes d'une pudeur insolente, Jean Sénac ne dissimule rien de son homosexualité. Ses farouches poèmes d'amour et d'abandon tracent sur le corps de l'aimé l'« *exergue de son sang* ».

La poésie de Sénac a souvent des résonances prémonitoires. Dès 1967, dans *Citoyens de beauté*, il faisait de ses lecteurs des exécuteurs testamentaires :

Quand je serai mort, jeunes [gens
Vous mettrez mon corps en mer...
Vous comprendrez pourquoi ma [mort est optimiste.

Les blancs, dans les textes de Sénac, marquaient la place de ses écrits futurs. Ses ennemis savaient que la misère et la solitude ne viendraient pas à bout de cet homme qui allumait des brasiers dans la jeunesse d'Algérie.

Jean Sénac attendait ses assassins avec pour seule défense des brassées de poèmes :

L'heure est venue pour vous de [m'abattre, de tuer
En moi votre propre liberté, de [nier
La fête qui vous obsède.

PIERRE DRACHLINE.

★ ASSASSINAT D'UN POÈTE, de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, préface de Tahar Ben Jelloun, suivi de HEURES DE MON ADOLESCENCE, texte inédit de Jean Sénac. Editions du Quai/Jeanne Laffitte (1, place Francis-Chirat, Marseille), 158 pages, 80 F.

★ DÉRISIONS ET VERTIGE, de Jean Sénac, préface de Jamel-Eddine Bencheikh. Editions Actes Sud (Le Revès, 84240 La Tour-d'Aigues), 158 pages, 65 F.

(1) Avant-propos à *Poèmes* (Gallimard).

(2) Jamel-Eddine Bencheikh vient de publier *l'Homme-poème*, en hommage à Jean Sénac (Editions Actes Sud, 24 pages, 30 F).

Matinée marine

Pour le bleu mobile, la géométrie de chaux blanche.
Un peu de vert et la rumeur
Amoureuse des flots. Pour un peu de salive et sur ta peau
Le lent déchiffrement des fresques millénaires.
J'ai tout quitté et sur mes draps frais – caravelle ! –
Je suis parti, épices et dieux dans le sang.

(Extrait de *Dérisions et Vertige*.)

Bibliographie

— *Poèmes*, avant-propos de René Char. Gallimard, 1954.

— *Le Soleil sous les armes*. Subervie, 1957.

— *Poésie (Diwan du Môle)*, avec treize eaux-fortes d'Abdallah Benanteur. Editions d'Art, 1959.

— *Matinale de mon peuple*, préface de Mostefa Lacheraf. Subervie, 1961.

— *Le Torrent de Baïn*. Relâche, 1962.

— *Jubilation*. Editions d'Art, 1962.

— *Aux héros purs*. Assemblée nationale constituante d'Algérie, 1962.

— *La Rose et l'Ortie*. Rhumbs, 1964.

— *Citoyens de beauté*. Subervie, 1967.

— *Lettrier du soleil*. Centre culturel français d'Alger, 1968.

— *Avant-Corps*, précédé de *Poèmes iliaques* et suivi du *Diwan du Noûn*. Gallimard, 1968.

— *Anthologie de la nouvelle poésie algérienne*. Librairie Saint-Germain-des-Prés, 1972.

— *Les Désordres*. Librairie Saint-Germain-des-Prés, 1981.

— *A-Corpoème*, suivi de *les Désordres*. Librairie Saint-Germain-des-Prés, 1981.

L'hommage de Marseille

DIX ans après l'assassinat de Jean Sénac à Alger (le 30 août 1973), Marseille rend hommage à ce poète par de multiples manifestations, dont une exposition aux Archives de la ville (jusqu'au 22 octobre) inaugurée le samedi 24 septembre par M. Gaston Defferre. Sur le thème « Poésie au Sud », elle rassemble de nombreux manuscrits de Sénac, des extraits de correspondance (avec Albert Camus, Jean Daniel et Aragon, notamment) et des tableaux de peintres qu'il aimait particulièrement. Jacques Miel, le fils adoptif de Sénac, a fait don à la ville de Marseille des archives en sa possession. C'est ce qui a permis l'organisation de cette exposition.

Dans le texte qu'il a écrit pour le catalogue — celui-ci contient plusieurs inédits de Sénac (1) — Bruno Etienne, professeur à la faculté de droit d'Aix, coresponsable du centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, évoque ce « *pied-noir né sur le sol oranais ayant soutenu activement la cause de l'indépendance, exilé pour cela* », et qui n'obtint cependant pas la nationalité algérienne, en dépit des textes de loi et du soutien de ses amis. « *Nous lui devons pourtant — et l'Algérie lui doit*, — conclut Bruno Etienne, *d'avoir fait connaître toute une génération de poètes algériens qui appartiennent au futur de l'Algérie.* »

C'est cette postérité de Jean Sénac, cette influence sur toute une génération de créateurs, qui devaient être évoquées au cours des Rencontres internationales Jean Sénac, réunies elles aussi aux Archives de Marseille, du 22 au 24 septembre, en présence d'une représentante des autorités algériennes, de plusieurs écrivains algériens, notamment Hamid Skif, Hamid Nacer-Khodja et Rabah Belamri, et de nombreux amis de Jean Sénac.

Ces journées ont eu du mal à être de véritables rencontres, parce qu'elles ont voulu faire coexister deux démarches inconciliables : les rappels biographiques et l'analyse des textes. Seul Tahar Ben Jelloun a su, un moment, unir tous les participants dans une même attention lorsque, en prologue à son intervention, il a évoqué « *une main gantée qui emplit de sable une bouche maintenue ouverte par d'autres mains (...) le monde arabe que Jean Sénac aimait et qui a désappris la liberté (...) nos pays arabes qui sont en train tranquillement de ruiner la tradition créatrice de poésie, de se dessaisir de la culture et de sombrer dans la brutalité* ».

Jo. S.

(1) « Poésie au Sud : Jean Sénac et la nouvelle poésie algérienne d'expression française », catalogue de l'exposition, 150 pages, 100 F.

TÉMOIGNAGE

Yahia El Ouahrani





★ Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE

YAHIA EL OUAHRANI — Jean l'Oranais. Il avait utilisé ce pseudonyme, ou plutôt ce surnom algérien, car il était bien natif d'un petit port d'Oranie, Beni-Saf. Mais c'était durant la guerre d'indépendance, lors de sa participation à l'installation d'une imprimerie nationaliste algérienne clandestine. Il habitait alors rue d'Alésia, dans le quatorzième arrondissement parisien, avec son fils adoptif, Jacques Miel. Une véritable adoption affective, même si elle n'était pas légalisée, et non pas la couverture de quelque amour interdit.

C'est durant sa période à la fois « ouahranaise » et parisienne qu'il écrivit notamment *le Soleil sous les armes*, pamphlet au plus haut sens du terme, où il faisait apparaître « *Poésie et Résistance (...) comme les tranchants d'une même lame* », et qu'il dédie à ses « *frères écorcheurs de ténèbres* », et plus particulièrement au dirigeant étudiant algérien Ahmed Taleb.

Yahia El Ouahrani signa ce texte, comme la plupart de ceux qu'il publia pendant la guerre d'Algérie, de sa véritable identité : Jean Sénac. (Une fois encore à Alger, en 1962 — l'année de l'indépendance, — il utilisa son pseudonyme arabe, lorsque l'Assemblée nationale constituante fit éditer *Aux héros purs*). C'est sous le ministère de l'information et de la culture du même Ahmed Taleb que le poète devait, en 1972, être chassé, sans motif avouable, de Radio-Alger — et cela bien que le quotidien gouvernemental algérois *El Moudjahid* eût écrit, le 15 août 1971, que son émission « Poésie sur tous les fronts » tenait la dragée haute, même à la télévision.

C'était l'époque où les dernières animatrices européennes de la radio algérienne avaient dû prendre des prénoms arabes. Jean Sénac estimait à juste titre qu'il n'avait pas à se livrer à un tel travestissement. Il ne tirait ni fierté ni honte d'être pied-noir. Simplement, il se sentait algérien de plein droit, sans l'ombre d'un doute en lui. Il pensait légitimement n'avoir pas besoin, comme d'autres, de se lancer dans une « turquerie » pour se faire admettre par l'Algérie indépendante.

Char et Camus

Dès *février 1954*, neuf mois avant le début de l'insurrection algérienne, dans une période où rares étaient ceux, même parmi les musulmans algériens, qui envisageaient l'émancipation des départements français d'Afrique du Nord, le jeune écrivain — il avait alors vingt-sept ans et publiait ses premiers *Poèmes* préfacés par René Char dans une collection dirigée par Albert Camus — se montrait dans son *Journal (janvier-juillet 1954)* partisan de l'indépendance de l'Algérie. Ce texte, resté inédit, vient d'être publié par Edmond Charlot, le premier éditeur de Camus, aujourd'hui réinstallé à Pézenas, en Languedoc.

En 1957, dans *le Soleil sous les armes*, entre autres, Sénac, avec cette lucidité de cristal et ce courage moral qui lui coûteront l'amitié de Camus (le journaliste Jean Daniel fut témoin de ce drame politico-affectif), écrivit : « *Qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions. Il ne s'agit pas de faire feu de tout bois et de défendre à tout prix un nationalisme étroit et refermé sur ses cactus, mais d'affirmer sans équivoque notre présence à la réalité de cette terre, qui est indiscutablement nationale.* »

On peut regretter l'Algérie française — l'Andalousie de l'Occident. Les musulmans ne conservent-ils pas encore, cinq siècles après, la nostalgie de l'Espagne arabe ? On ne peut pas nier l'algérianité de Sénac. Il n'existait que par et pour l'Algérie. Ses liens avec la francité, autant culturels que charnels il est vrai, étaient ceux de la langue — certes fondamentaux, mais n'impliquant pas de filiation patriotique :

Les mots sont des maris
Et je suis leur amant (1).

Sénac ne fut français que par le passeport. Sa mère, comme celle de Camus, était une femme de ménage espagnole, fille d'immigrés sans bagages. Son père fut peut-être le gitan qu'elle eut pour amant avant d'épouser Edmond Sénac, un brave homme qui reconnut le petit Jean, déjà âgé de trois ans au moment du mariage.

Camus, pendant la guerre d'Algérie, devait dire qu'entre sa mère et la justice il choisissait la première. Sénac, lui, aimait à rappeler qu'il fit en sorte que sa mère et la justice fussent du même côté. En plein règne de l'Organisation armée secrète, à Oran, cela faillit d'ailleurs coûter la vie à Mme Sénac, qui continuait, dans le faubourg Saint-Eugène, d'aller visiter ses voisins arabes et de montrer à ses voisins pieds-noirs les poèmes nationalistes algériens de son fils...

Dès les premiers temps de l'indépendance, alors même que le monde entier croyait encore que l'Algérie pourrait être une terre exemplaire d'ouverture et de progrès, Sénac étant lui-même conseiller du gouvernement Ben Bella, son sixième sens de poète l'avertit qu'allaient apparaître à l'horizon les revenants de l'islam intégriste, ceux qui n'auraient rien d'autre à lui reprocher que de s'appeler Jean et de n'être ni musulman ni arabe.

En 1964, il écrivit donc son terrible *Chant funèbre pour un gaouri* (2).

Car celui-là s'il est étranger sur sa terre comment porterait-il avec lui l'espérance du peuple ? (...)
Que périsse l'homme nouveau
Si le socialisme est une pommade lénifiante sous laquelle demeurent les plaies.

En même temps, il composa un autre poème : *Pour conjurer le chant funèbre, où « (sa) poitrine chantait en arabe ».*

En vain.

Mais aujourd'hui, dix ans après son assassinat, le poète « français » qui défendit avec succès les nationalistes algériens, le poète « algérien » qui demanda sans succès à Ben Bella d'abolir la peine de mort, le plus grand poète francophone du Maghreb, est reconnu comme tel, comme Algérien et comme père spirituel, par toute une génération de jeunes écrivains maghrébins de langue maternelle arabe ou berbère, mais qui se sont approprié le français et lui donnent une nouvelle vigueur. Une vigueur dans la rigueur, selon les enseignements du maître disparu. Il y a toujours un juste retour des choses.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *Ahmeta*, in : *Avant-Corps*.
(2) In : *Citoyens de beauté*. Le *gaouri* est l'infidèle, le non-musulman.



VOYAGE A TRAVERS LES ROMANS

Hélène Vérin ou l'apaisement de la mémoire

• *Josyane Savigneau a rencontré cette semaine une institutrice originaire d'Oran, un marin breton et un conducteur de train.*

NE comptez pas sur Hélène Vérin pour la nostalgie. Si elle avait voulu écrire le roman de son Algérie douloureuse – elle y est née, et y a vécu pendant vingt-cinq ans, – elle n'aurait pas attendu d'avoir quarante-trois ans.

Elle ne s'étonne pas d'être une débutante un peu tardive – et une vraie débutante, qui n'a pas, comme Michel Tournier naguère, des tiroirs pleins de livres non publiés. Cela ne fait qu'une singularité de plus à son personnage peu banal : cette belle femme brune, énergique, aux cheveux courts et aux yeux clairs est sans doute l'une des institutrices les plus diplômées de France. Elle a soutenu l'an dernier une thèse de doctorat d'Etat en philosophie sur les entrepreneurs.

« Après ma thèse, ce n'est pas dans le but de publier un roman que je me suis mise à écrire ce qui est devenu Chaque pierre fait son ombre, dit-elle, *j'avais envie de retourner vers un monde où les gens étaient simples, où il n'y avait pas de concepts... j'avais envie de couleurs. »* Elle a surtout éprouvé un brusque désir de renouer avec sa mémoire, de la garder, et de la faire partager à ses deux enfants, pour qui l'Algérie n'est qu'un mot, synonyme du passé de leur mère (elle a quitté ce pays, où elle était directrice d'école, en 1965).

Elle a donc commencé cette chronique d'une ville algérienne au début des années 50. Elle en écrivait une dizaine de pages chaque semaine et les donnait à ses filles, comme une sorte de feuilleton. Tout le monde prit goût à ce rituel, et *« un beau jour, ce fut gros comme un livre ».*

Dans *Chaque pierre fait son ombre*, une chèvre morte est l'occasion de faire le portrait de ceux qui, tour à tour, la découvrent (elle est successivement déposée près de la fontaine où les Arabes vont chercher l'eau, près du café du village et entre les villas de deux familles juives, les Ben Mergui et les Sportouche). La chèvre morte est, pour toutes ces communautés, le moment d'une interrogation, la mise au jour de leurs oppositions, mais aussi de leur solidarité et de leur volonté de coexistence, dans ce pays sur le point d'être déchiré. Hélène Vérin débusque tous les signes annonciateurs de la rupture, *« mais j'ai choisi le moment où tout est encore suspendu,* précise-t-elle, *le moment où ça fonctionnait encore, la vie de ces gens, ensemble, et qui, souvent, se ressemblaient ».*

Ce sont ces relations difficiles, souterraines, inexprimées, qui intéressent Hélène Vérin, plus que l'exotisme ou le folklore, dont elle sait se garder. Sans céder à la tentation de la « couleur locale », par allusions, – ici *« un bosquet d'eucalyptus »*, là *« des chemins de terre rouge »* – par des descriptions rapides et précises, elle recrée les *« sensations »*, la qualité de la lumière de ce pays qui l'émeut, *« pays de sécheresse où une touffe d'herbe est tellement importante, fragile, où la terre, un peu rouge, a cette odeur âcre, si particulière... J'ai écrit ce livre pour me remettre dans ces plaisirs ».*

Ce « retour à Oran » est un ultime hommage à *« ces gens qui n'avaient que la parole, pas l'argent. Là-bas, ce qui circulait, c'était la parole ».* Ils sont tous au rendez-vous, l'épicière, Mme Garcia, sorte de mère universelle ; la trop bavarde Mme Sanchez ; Nouba, le jeune berger ; Selim, fier de son certificat d'études, et qui veut quitter la ville pour devenir un intellectuel ; Si Smaïn, le résigné, et Drider, l'arrogant. Ils sont tous là, pour faire vivre la ville, pour apaiser la mémoire d'Hélène Vérin.

Queffélec le tranquille

Une mémoire qui n'est pas à la recherche d'un paradis perdu, mais d'*« une vie qui a existé et qui est définitivement au passé »* ; mémoire d'une femme sans rancœur, qui a toujours préféré la lucidité aux certitudes, le sourire aux lamentations, la vie à l'amertume, et qui dit, simplement, à propos de son retour en France : *« Le premier hiver, c'était bizarre, le givre sur les vitres, on ne savait pas ce que c'était, on essayait de l'essuyer. »*

Ce n'est pas à lui que les dithyrambes accueillant son premier roman, *le Charme noir*, feront prendre la pose : Yann Queffélec a la solidité du marin breton qu'il est, calme sous les vents favorables comme par gros temps, et veillant à *« ne pas se laisser entamer, pas plus par les compliments que par les éreintements ».* Qu'il se rassure, il n'est pas encore menacé d'hypertrophie du Moi, lui qui explique tranquillement : *« Si on m'avait dit que ce livre ne valait rien, je l'aurais cru : puis j'en aurais fait un autre. »*

Il sait de quoi il parle, il a déjà écrit trois autres romans, qu'il n'a pas jugés assez bons pour être présentés à un éditeur. Son seul ouvrage précédemment publié est une biographie de Bela Bartok (éditions Mazarine). Depuis l'adolescence, il n'a cessé d'écrire, *« un peu de tout, des poèmes, des nouvelles, des pièces de théâtre, des romans enfin. J'ai toujours souhaité être écrivain, mais je ne voulais rien publier avant d'avoir trente ans. Tout ce que je faisais, je le montrais à un de mes amis, le poète russe Nicolas Raiewsky ».* Critique sans indulgence, celui-ci incitait Yann Queffélec à travailler encore avant d'affronter le public.

Cela aurait pu durer bien au-delà de la trentaine – Yann Queffélec a aujourd'hui trente-quatre ans – s'il n'avait fait, voilà quelques années, une singulière rencontre. Lui qui, en plein Paris, en tenue de ville, a, à l'évidence, un physique de marin, carré, visage « taillé » volontaire, devait être ce jour-là une hyperbole de marin, quand, fatigué, pas rasé, il amarrait son bateau au quai d'une île bretonne. Pourtant une femme lui tapa sur l'épaule pour lui dire : *« Toi tu as une tête d'écrivain, il faut que tu écrives ».* De fait, il écrivait depuis longtemps, mais il ne sortit pas pour autant ses manuscrits, afin de se faire immédiatement reconnaître (la dame en question était directrice littéraire dans une grande maison d'édition). Il promit seulement de montrer son prochain livre. Ce fut *le Charme noir.*

Il n'a pas à regretter d'avoir pris son temps pour écrire l'histoire du lamentable Marc Frocin, car, pour évoquer ce paumé, ses ratages, ses lâchetés, ses infamies parfois, il n'a, lui, que des réussites : des descriptions d'une efficacité parfaite – une passionnante galerie de portraits, du père pharmacien et du frère notaire aux militaires de la guerre d'Algérie, sans oublier les petites amies – et un rythme dont le tempo est donné dès le premier portrait de Marc, à la première page du livre. *« J'ai quarante ans. Je n'ai pas de métier, pas d'argent, pas d'amis, pas de maison. Je vis aux crochets des femmes et quand les crochets sont émoussés, je m'en vais. Mes ambitions de jeunesse ont sombré (...) J'ai trois drogues : la poésie, le pastis et la nuit. »*

Le voilà donc l'abominable Frocin dont on sait qu'il ne va que vers la mort lente, alcoolisée, sans « Happy end » ni fin spectaculaire. Mais on n'a déjà plus envie de le quitter, ce narrateur d'une biographie peut-être fausse – a-t-il fait la guerre d'Algérie ou l'a-t-il reconstituée à partir des numéros d'*Historia* dont il ne se sépare jamais ?

De Marc, enfant sans mère, solitaire et frondeur, à Frocin buvant sa guerre d'Algérie, « picolant » l'écœurement des tortures, ou profitant de son charme sur les femmes, pour la plupart *« carpassons »* – carpette et paillasson, – Yann Queffélec construit son récit avec la même aisance distante, et le lecteur déambule dans la vie du narrateur avec le même plaisir, le suivant, le regardant comme lui-même se voit, odieux, mufle, ivrogne, poussant une femme au suicide. L'approuver ? Le condamner ? La question ne se pose même pas, car Yann Queffélec a fait un véritable livre, une création où l'écriture passe avant la morale.

Cheminot avec plaisir

Walter Prévost, vingt-sept ans, trois romans et un physique d'intellectuel « engagé » des années 70, visage maigre et petites lunettes rondes cerclées d'écaille : un écrivain peu bavard. Il parle avec réticence de son dernier livre.

Si on le veut disert, ce Québécois devenu un vrai Parisien, il vaut mieux lui parler du métier qu'il fait depuis quatre ans : conducteur de train. Il n'a pas besoin de l'exotisme des longs trajets – il travaille sur le réseau de la banlieue – pour savourer la poésie de cette conduite. Dans sa cabine, il est loin de *« la foire littéraire de la rentrée »*, il est *« en prise directe sur la vie »*, avec des gens qui ne trichent pas. Des gens qui ne savent pas que leur collègue Walter Prévost est écrivain... *« Je fais toujours la distinction entre ma profession et ma vie privée ».* Publier relèverait-il de la vie privée ? Pour Walter Prévost, peut-être. *« De toute façon, je n'aime pas mélanger les genres »*, conclut-il.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **CHAQUE PIERRE FAIT SON OMBRE, d'Hélène Vérin. Lieu commun, 190 pages, 65 F.**

★ **LE CHARME NOIR, de Yann Queffélec. Gallimard, 272 pages, 65 F.**

Histoire d'une rupture

DÈS ses premiers romans, *Tristes banlieues* et *Luc-sur-Mer*, Walter Prévost s'est fait le peintre d'une génération en proie au mal-être, et des banlieues aux murs lézardés et suintants. Ses personnages sans espérance mènent une existence terne et répétitive et des amours sans emphase qui finissent par de mois déchirements et quelques cicatrices. Leurs révoltes s'amortissent, et leurs tendresses se chiffonnent aux jours qui passent. Les héros de Walter Prévost errent en personnes déplacées au sein de leur propre vie.

Café Terminus, son dernier roman, figure aussi dans cette littérature témoignage des temps de crise, qui économise les mots, les sentiments et les projets. L'anecdote y est des plus simples : Jean-Pierre, conducteur à la S.N.C.F., qui « tire » les trains sur la banlieue Est, connaît une histoire d'amour avec une jeune Rémoise, Dominique, qui nourrit des ambitions de comédienne. Leur liaison naît et s'achève au café *Terminus*. Lui est un solitaire pour qui *« ce n'est pas facile de dépendre sentimentalement de quelqu'un, du jour au lendemain ».* Dominique se donne à lui pour le *« retenir, parce que c'est dur de vivre seule et de rencontrer des gens à Paris ».* Puis ils vont s'aimer, puis ils vont se déprendre. Cette histoire d'amour est en fait le récit d'une rupture. Sur fond de petits malentendus, de petits secrets et de petits égoïsmes : *« Qu'on le veuille ou non, on respire chacun pour soi... »* Comme on dit, c'est la vie.

Walter Prévost évoque avec un bonheur égal les aléas de ce couple d'aujourd'hui. Mais sa petite musique ne suffit pas, ni celle de *Body and Soul*, qui revient en leitmotiv, à emporter totalement l'adhésion. Ce n'est pas de la banalité de ce couple dont on se détourne, mais de la trop grande parcimonie avec laquelle il livre ses sentiments, écrasé qu'il est par ses *« provisions de tendresse qui pourrissent de ne pas servir... »* Malgré soi, on s'imprègne de l'indifférence que Jean-Pierre et Dominique portent au monde et à eux-mêmes.

BERNARD ALLIOT.

★ **CAFÉ TERMINUS, de Walter Prévost. Grasset, 190 p., 49 F.**

le feuilleton

Crimes et châtiments

(Suite de la page 15.)

Les faits que relate le narrateur, juif de Brooklyn devenu professeur dans le Connecticut, sont autant de cas de conscience. Son père, Reuven Tamiroff, a vécu la persécution nazie dans les Carpates. Il est devenu le responsable élu du ghetto de Davarowsk, face à un officier SS surnommé « l'Ange ». Un jour, les Allemands ont exécuté cinquante travailleurs dans une forêt voisine. Le conseil de la communauté juive a démissionné pour protester et a refusé de revenir sur sa démission. Six de ses douze membres ont été envoyés à la mort en représailles. Reuven Tamiroff a réchappé.

Premier cas de conscience : en cédant à la tentation de l'héroïsme, le conseil a flatté son amour-propre, mais il n'a impressionné personne, et il a sacrifié six vies... Où était l'attitude juste ?

DEUXIÈME cas de conscience : fallait-il, après le guerre, honorer le serment, échangé par les victimes, que le survivant, s'il s'en trouvait, tuerait le bourreau, prouvant ainsi que les juifs réagissent *« comme tout le monde »*, qu'ils *« préfèrent enfin l'action à la méditation »* ? Le destin semble répondre, comme le rabbi du groupe, négativement, puisqu'il veut que le commando, croyant abattre l'Ange... se trompe de cible.

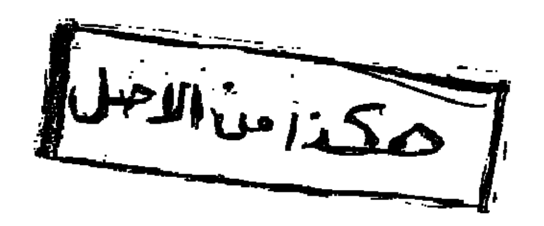
Le narrateur finit par retrouver le vrai coupable, devenu P.-D.G. d'une Allemagne prospère. Comme Judith s'introduisant sous la tente d'Holopherne, il est reçu en tête à tête, sous prétexte d'affaires. Tout à trac, il raconte le ghetto de Davarowsk, la mort de son jeune frère. L'Ange a peur. Va-t-on le tuer, le livrer à la police, à la presse ? Le visiteur se borne à lui demander non *« pourquoi »* mais *« comment »* il a pu répandre la mort sans *« mourir lui-même ».* Il suffit au justicier que l'ancien bourreau demeure *« à jamais le prisonnier des juifs morts ».* Si le Seigneur veut punir le coupable, c'est son droit, mais c'est la liberté des hommes de ne pas lui servir de fouet !

Telle est la leçon essentielle et sublime du *Cinquième Fils* : la vengeance n'appartient qu'à Dieu ; châtier les criminels par la mort, c'est se lier à eux à jamais ; on ne dit pas merci à la mort... Enseignement d'autant plus fort qu'il ressort d'une double impossibilité : celle, pour les survivants, d'évoquer en clair l'indicible épreuve, et, pour le fils, celle de communiquer directement avec son père. C'est par des lettres et les témoignages d'amis que le narrateur cerne l'histoire et la personnalité paternelles, comme il discerne la volonté de Dieu même par l'Ecriture et l'exégèse des rabbins. La vérité du livre prend toute sa puissance d'être découverte comme à tâtons.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **LA LOI HUMAINE, de Rezvani. Seuil, 294 p., 69 F.**

★ **LE CINQUIEME FILS, d'Elie Wiesel. Grasset, 230 p., 62 F.**



histoire

Un étonnant chirurgien dans les brumes du Moyen Age

Nous adorons les précurseurs. C'est un de nos exercices choisis que de fouiller le passé pour en exhumer les ancêtres de la modernité, et chaque fois que nous attrapons un pionnier nous sommes bien contents. L'Université française s'est fait une spécialité de ces résurrections. Année après année, elle engrange de superbes récoltes — un Freud carolingien, un Einstein néolithique, un Sade hellénistique. Aujourd'hui, Marie-Christine Pouchelle, qui est ethnologue, vient de capturer un chirurgien épatant.

HENRY de Mondeville a tout pour plaire : officiant au quatorzième siècle, moderne comme un diable, il profère, *dans les brumes du dernier* Moyen Age, un discours médical insolent. Ecrit de 1306 à 1320, son traité, *Chirurgie*, enchante. On y trouve de tout, y compris de la psychanalyse, et M.-C. Pouchelle est à deux doigts de dégainer à cette occasion l'exquise affaire de l'interdit de l'inceste.

Ce chirurgien n'est pas n'importe qui. Né en Normandie en 1260, il se hisse au sommet puisqu'il sera chirurgien de Philippe le Bel. Son expérience est vaste. Il répare les soldats sur le champs de bataille, les civils à la ville. Il est fat, élégant dans son propos, pénétré de son importance. Pour comble, il fonctionne dans une époque bénie, le quatorzième siècle, qui voit se desserrer les carcans religieux du Moyen Age. Les premiers vents coulis de la Renaissance soufflent. La société marchande s'installe.

Mondeville est conscient de son génie, et même de sa modernité. C'est un combattant. Il vous défend deux idées. D'une part, il veut maintenir le lien entre médecine et chirurgie. D'autre part, il entend que les plaies soient soignées par des traitements secs et antiseptiques, au lieu que ses contemporains, quand les corps suppurent, préfèrent les laisser couler de manière que le mal soit évacué plutôt que réingurgité. Ces deux *batailles* seront deux défaites pour Mondeville. Dès 1350, la faculté de médecine fait jurer à ses bacheliers de ne point exercer la chirurgie. Quant au traitement des plaies par la voie sèche, il est dédaigné, et il faudra Pasteur pour qu'on y sacrifie. De sorte que notre chirurgien un peu hâbleur, ironique et mauvais coucheur jouit d'un charme supplémentaire : il appartient à l'espèce très recherchée des maudits.

Les bévues de la nature

M.-C. Pouchelle aime bien son vieux bonhomme, elle en parle avec tendresse. Elle goûte sa complexité. Première étrangeté. Ce chirurgien était un lettré, ce qui n'est pas la coutume en ces âges. Les lettrés, ce sont les médecins, qui soignent du reste bien peu, et qui parlent beaucoup. Mondeville, lui, est un homme de terrain, comme on dit. Il connaît le sang, les plaies et la mort. Pourtant, il accorde un soin extrême à ses discours, convaincu que la grammaire est fondée sur les mêmes règles que la nature. A ses yeux, la *médecine est une syntaxe.*

Autre contradiction : comme chirurgien, il sait bien qu'il n'y a pas une nature, mais des natures, des cas particuliers (ce qui nous vaut quelques pages très belles sur la querelle des Universaux, d'ordinaire si assommante et soudain, grâce à notre chirurgien, vivante, fraîche, sérieuse) ; et, en même temps, comme Mondeville aime l'ordre, il se demande comment unifier le chaos des cas particuliers.

Ainsi le portrait que M.-C. Pouchelle fait de son modèle est-il en partie double. A la ressemblance du temps qui l'a vu naître, Mondeville est moderne et vieillot ensemble. Ce qui frappe d'abord, c'est sa nou*veauté, singulièrement dans sa relation* avec la foi. S'il fut athée, la *Chirurgie* ne le dit pas, mais l'anticléricalisme est éclatant. Mondeville méprise ces moines qui prétendent guérir alors qu'ils ne connaissent rien. Quant au Créateur, il le tient pour un concurrent. Le chirurgien, qui rattrape les bévues de la nature, est un thaumaturge, un démiurge ; *il* vaut donc largement le Créateur. Voilà pourquoi M.-C. Pouchelle voit Mondeville sous les traits d'un luciférien. Ce chirurgien ne se soucie ni de Dieu ni des Saints guérisseurs. Respectueux de la seule nature, il ne reconnaît même pas l'autorité des Anciens. Certes, ceux-ci ont pu parler exactement, mais que de sottises aussi ! Il faut les respecter, c'est-à-dire les dépasser. Le progrès, c'est cela qui guide Mondeville, appuyé sur la raison et l'expérience.

Les sortilèges de la métaphore

Voilà pour les allures prophétiques de Mondeville. M.-C. Pouchelle ne s'en tient pas là, elle traque le chirurgien et lui fait avouer d'autres secrets. Cet esprit pionnier fut, en effet, aussi un homme de son temps, tout enveloppé de rêves et de brumes, de symboles et d'analogies, qui ne font pas bon ménage avec la rationalité. Par exemple, Mondeville fait porter aux malades atteints de rougeole des habits rouges, ce qui *nous rejette dans les sortilèges de la* métaphore. Et qui justifie le deuxième volet de l'ouvrage : une étude des images et des symboles chez Mondeville.

M.-C. Pouchelle s'inspire de Bachelard et de Michelet. Elle montre que le corps, au regard de Mondeville, est un bric-à-brac de trésors. Il contient des centaines d'images emboîtées les unes dans les autres. Il *renvoie à toutes les strates* de la culture et de la nature.

En premier, le corps est une boîte à outils, une quincaillerie et une mercerie, un Bazar de l'Hôtel-de-Ville, avec aiguilles, clous, poulies, cordes, voiles, étoffes, viroles, fourches, soufflets et marmites. Et le *corps contient aussi tout un personnel* pour manipuler ces instruments : les yeux sont des sentinelles, l'estomac est un cuisinier, il y a des tas de gardiens.

D'autres chaînes métaphoriques suivent, singulièrement des comparaisons empruntées au corps social : la *vieille affaire du microcosme* et du macrocosme... On décèle des membres nobles et des ignobles, des princes et des soldats, des marchands et des rois. Ce qui permet une petite rêverie historique, dans le but de montrer que Mondeville, comme son siècle, hésite entre deux structures sociales : la féodalité qui décline, la société marchande qui monte. L'architecture forme un autre circuit de métaphores. Le corps est plein de ponts, de portes, de pertuis, de couloirs. L'utérus est une demeure qui abrite deux chambrettes.

Enfin, le corps n'est pas seulement une boîte à *outils*, une maison, un ordre social ou langagier, il est encore une nature. Les images foisonnent qui comparent les maladies à des crabes, à des vers, du vent, de la terre, du feu, des cendres. Nouvelle contradiction : en effet, toutes les images inspirées de l'architecture ou de l'outillage désignent des *corps* sains. Au contraire, les métaphores relevant de la nature font référence à la maladie. Si bien que, révérant la nature, c'est à celle-ci que ce chirurgien chipe les images du mal, à la culture celles de la santé.

Un geste luciférien

Ces réseaux d'images dévoilent que Mondeville, s'il fut un homme des lumières, n'en demeurerait pas moins viscéralement asservi aux représentations les plus archaïques du Moyen Age. Mais qu'en est-il de l'archaïsme ? Se dissimule-t-il exclusivement dans certains moments de *l'histoire, ou bien ne serait-il* pas notre constant compagnon, une source souterraine coulant sous toutes les cultures, y compris celle du vingtième siècle ? M.-C. Pouchelle s'affronte à ces difficultés, et c'est notre temps qu'elle ausculte à la fin. Nous préférons, quant à nous, éclairer la seule figure du fascinant chirurgien de Philippe le Bel : un luciférien, assure M.-C. Pouchelle, en tout cas un faustien, un « leveur » de secrets, un intrépide qui ouvre la route aux grands navigateurs de la Renaissance, même s'il fait manœuvrer son bateau par un équipage de métaphores venues d'ailleurs. Mon*deville ne réussit pas à imposer les* pansements secs et antiseptiques, mais son traité de chirurgie divise le corps, le morcelle, le découpe à l'aide de ses mots. On passera des mots aux choses. Dans quelques années, les anatomistes de Bologne, de Padoue, de Venise, de Florence, ouvriront les cadavres, dans un geste vraiment luciférien. Bientôt la Renaissance commencera à illuminer l'Occident.

GILLES LAPOUGE.

★ CORPS ET CHIRURGIE A L'APOGEE DU MOYEN-AGE, de *Marie-Christine Pouchelle*, Flammarion, « Nouvelle bibliothèque scientifique », 382 p., 110 F.

Le vent de l'événement

AU moment même où le président de la République s'inquiétait des *« carences »* de l'enseignement de l'histoire et chargeait l'un des plus brillants représentants de la « nouvelle histoire », Jacques Le Goff, de présider une commission destinée à remédier à cette situation, le Centre méridional d'histoire sociale, dirigé par Philippe Joutard, tenait à Aix-en-Provence, un colloque sur le thème de « l'événement » (1).

Coïncidence intéressante puisque cette notion d'« événement » est au centre des interrogations qui ont bouleversé la recherche historique depuis une trentaine d'années — et qui ont, par contrecoup, nourri les débats sur la réforme des programmes scolaires.

Le considérable renouvellement *de la recherche*, que nous devons à l'école des Annales, s'est fait en réaction contre la tradition de l'histoire dite — avec un zeste de mépris — *« événementielle »*. C'est-à-dire d'une histoire qui se réduisait à la description d'une suite de hauts faits mémorables (batailles, traités, biographies d'hommes illustres) ayant permis la construction des nations modernes. A ces récits politiques, élaborés en fonction d'une volonté démonstratrice, les « nouveaux historiens » opposent l'histoire souterraine de la longue durée, des mouvements *sourds et profonds — démographiques*, économiques, sociaux, culturels... — qui façonnent les sociétés et donnent à l'écume des événements leur sens véritable.

S'appuyant sur les diverses sciences sociales, ces recherches se sont davantage intéressées aux institutions, aux mouvements de populations, aux courbes des prix, aux limitations des naissances, aux moyens de circulation, aux techniques agraires, aux religions, aux civilisations, qu'aux actions des hommes dont l'agitation éphé*mère cache les véritables évolu*tions des peuples (2).

Si ce cours nouveau de la science historique a permis des échappées remarquables, il s'est heurté, comme l'ont montré les discussions d'Aix, à la résistance imprévue opposée par l'« événement » à cette entreprise sournoise de liquidation. D'une part, il est des événements — la Révolution française par exemple — qui, par leur ampleur même, se laissent difficilement mettre entre parenthèses. D'autre part, une histoire trop fixée sur la longue durée parvient mal à prendre en compte les phénomènes de mutations brusques, de changements. Elle a tendance à nier les ruptures, à aplanir les innovations, à ne considérer que les lentes dérives au détriment des irruptions.

Cette lacune devient particulièrement gênante lorsqu'il s'agit d'étudier l'époque contemporaine, caractérisée, du fait notamment de l'intervention des médias, par une *« inflation événementielle »*, une accélération et une mondialisation des révolutions, aussi bien politiques qu'économiques, scientifiques ou culturelles (3).

La construction de la mémoire

Est-ce à dire que, par un retour du balancier, l'histoire « événementielle » va prendre sa revanche sur celle de la « longue durée » ? C'est peu probable. Les chercheurs réunis à Aix — même les plus réservés à l'égard de l'école des Annales — étaient unanimes à reconnaître l'apport irremplaçable de cette dernière. *Mais on portera sans doute* à l'avenir une attention plus grande à l'événement, notamment à partir d'une réflexion nouvelle sur la construction de la mémoire collective. Les historiens savent en effet qu'il n'existe pas d'« événements purs » qu'on pourrait restituer, comme on met à jour une statue enfouie dans la terre. Les événements sont toujours décrits, c'est-à-dire reconstruits.

Les enquêtes d'histoire orale montrent que les individus se font leur propre reconstitution de l'histoire, qui a peu à voir avec la *vérité chronologique*. De même les sociétés s'inventent leur passé. Non pas — si du moins elles sont démocratiques — par un travestissement délibéré des faits, mais par un tri, un filtrage de ce qu'elles considèrent comme significatif et digne d'être retenu. Cette construction de la mémoire — c'est-à-dire cette utilisation symbolique des événements, en fonction d'une certaine idée de l'histoire — devient elle-même sujet d'étude. Les livres d'histoire, et notamment les manuels scolaires, renseignent autant sur les sociétés qui les produisent que sur le passé qu'ils décrivent.

« Si Fernand Braudel a pu qualifier l'événement d'« importun pathétique » et le comparer au bruit du vent, nous avons appris à apprécier le pathétique et à écouter le vent », a conclu Michel Vovelle.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence.

(2) Voir notamment Fernand Braudel : « Histoire et sciences sociales. La longue durée », dans *Ecrits sur l'histoire* (Flammarion, coll. « Champs »), et François Furet : « Le quantitatif en histoire », dans *l'Atelier de l'histoire* (Flammarion).

(3) Voir l'article de Pierre Nora : « Le retour de l'événement », dans *Faire l'histoire — I. Nouveaux problèmes* (Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires »).

nes du Moyen Age

lettres étrangères

Paule Marshall, la tulipe noire de Brooklyn

(Suite de la page 15.)

» Les femmes, elles, n'ont qu'une idée en tête : réussir. Et dans ce but, elles sont prêtes à tous les sacrifices, à commencer par celui du bonheur. Mais quand elles ont gagné la partie, il leur arrive de se demander si cette victoire en valait la peine.

— Si dur soit-il, l'univers de votre héroïne nous frappe par sa respectabilité. On dirait que Brooklyn, et même Manhattan, ignore le crime. On voit les jeunes filles flâner seules, le soir, dans les rues, traverser les parcs. C'est à se pincer pour y croire.

— Et pourtant, c'était ainsi, jadis. Nous vivions entre nous, à l'abri de la violence, chacun dans sa maison ou dans celle qu'il rêvait d'acquérir. Avec l'essor économique résultant de la guerre, une foule de gens ont débarqué. Pour les loger, on a bâti de grands ensembles. Mais le chômage a succédé à l'abondance, la pègre s'est infiltrée, et mon ancien quartier petit-bourgeois est aujourd'hui aussi dangereux, aussi délabré que Harlem. On essaie en vain de donner une chance égale aux enfants en les envoyant dans des écoles blanches. Ils s'y heurtent au racisme et, chaque soir, retombent dans leur ornière. Il n'y aura d'égalité en matière d'éducation que lorsque les élèves proviendront de contextes culturels comparables.

« Ils ne nous voient pas comme des individus »

— Votre livre nous montre le racisme pénétrant la communauté noire. C'est à qui sera plus clair que l'autre. Et pas question pour ces Antillais « évolués » de s'associer aux Noirs du Sud.

— Il n'y a que les Blancs pour qui la couleur de la peau représente un dénominateur commun. Et encore, notre peau, pas la leur ! Appartenir à la même race ne les empêche pas de se haïr, de se combattre. Et nous, nous devrions former un bloc ? Ils ne nous voient pas comme des individus, mais comme des prototypes auxquels ils imposent leurs clichés.



★ *Dessin de CAGNAT*

Vous savez, nos dons pour la danse, pour la musique... En revanche, la peinture ne leur paraît pas dans nos « cordes ». Et s'ils nous reconnaissent volontiers quelques bons écrivains, les leurs tiennent toujours le haut du pavé. On apprécie un James Baldwin, mais on couvre d'or un John Updike. J'aurais donc mauvaise grâce à me plaindre de ne pouvoir vivre de ma plume. J'ai déjà bien de la chance d'écrire et d'être publiée. Quand j'ai apporté mon premier manuscrit à l'éditeur, il m'a dit, après avoir lu les six cents et quelques pages : « Vous avez la matière. Tirez-en un livre. » *Alors, je suis retournée à mes sources, dans l'île que les miens avaient quittée, et pendant un an, j'ai peiné sur* Fille noire, pierre sombre.

— Entre l'héritage qu'on vous a transmis et la réalité américaine, vous sentez-vous tiraillée, comme vos personnages ?

— Non. C'étaient des émigrants, pas moi. Ils demeuraient hantés par le pays, un pays qui n'existe plus, qui est devenu une réserve pour touristes. Mais le souvenir de l'ancienne Barbade ne s'effacera qu'avec les derniers témoins. Au temps de la traite des Noirs, l'endroit servait d'escale aux négriers. Ils y déchargeaient leur cargaison, la triaient, l'expédiaient à leurs clients. J'ai fait le voyage en sens inverse pour me rendre au Festival de Lagos. Et les gens m'ont identifiée comme une Yoruba, à cause de mes pommettes saillantes. C'est drôle de penser que, nous aussi, nous avons des ancêtres, comme tous ces Américains blancs qui effectuent des pèlerinages sentimentaux en Irlande, en Angleterre, en Allemagne. Depuis son avènement à l'indépendance, l'Afrique voit son poids politique jouer un rôle croissant dans la prise de conscience des Noirs d'outre-Atlantique.

— Vos héros, pourtant, affichent un profond mépris pour la politique et n'éprouvent pas le moindre patriotisme. Quand ils parlent de la seconde guerre mondiale, ils disent « leur guerre » pour souligner qu'elle ne les concerne pas.

— Pourquoi seraient-ils concernés ? On les traite en citoyens de seconde zone, alors, bien sûr, ils gardent leurs distances. Mais n'oubliez pas que l'action se déroule durant les années 40. Depuis, les mentalités ont changé. Les Noirs ont compris qu'ils représentaient une force. Voyez l'élection à Chicago. Pour la première fois, ils ont voté en masse et ont choisi pour maire l'un des leurs.

« Tant d'espoir et de menaces »

— Vous-même, êtes vous tentée par la politique ? Estimez-vous avoir une tâche de militante à remplir ?

— Quand j'ai posé la question à Malcolm X., il m'a répondu : « Vous nous êtes plus utile comme romancière. » Et pensez aux handicaps que doit déjà affronter un candidat noir ! Si, en plus, il s'agit d'une femme, c'est de la provocation. Malcolm avait raison, mon rôle est d'écrire, et il y a tant à dire ! Tant d'espoir et de menaces dans l'air ! La soif de liberté, d'une part, le péril nucléaire, de l'autre. Devant les contradictions de cette fin de siècle, je songe à la façon dont ma mère décrivait un phénomène qui lui coupait le souffle. « It's ugly beautiful », *disait-elle (monstrueusement beau). Peut-on mieux résumer le monde actuel ? »*

Propos recueillis par GABRIELLE ROLIN.

★ **FILLE NOIRE, PIERRE SOMBRE, de Paule Marshall, traduit par J.-P. Carasso. Balland, 404 p., 95 F.**

Thomas Bernhard face à la mort

● ***Parmi les vieilles marionnettes d'un hôpital.***

LA composante musicale, on le sait, est une clef essentielle pour comprendre l'œuvre de Thomas Bernhard (1). Les volets successifs de son entreprise autobiographique ne sont pas sans rappeler à cet égard les différents mouvements d'une symphonie (2). A l'évocation de Salzbourg ravagée par la guerre, leitmotiv des années d'enfance dans l'enfer de l'« *internat-cachot* » *(l'Origine)* ; à celle du monde des laissés-pour-compte de la cité du Scherzhauserfeld, thème obsessionnel des années d'apprentissage dans le sous-sol de l'épicier Podlaha *(la Cave)* fait place dans *le Souffle*, en guise de contrepoint au récit du premier face-à-face de l'auteur avec la mort, la description hallucinante de la salle commune d'un hôpital.

Une fois de plus, un coup de théâtre (dans *la Cave*, il s'agissait de la décision subite de « *prendre le chemin opposé* » et de rompre avec tout ce qui lui avait été inculqué jusqu'alors) constitue le point de départ de cette nouvelle étape sur la route de Thomas Bernhard.

Tombé malade, le lendemain du départ inopiné de son grand-père pour l'hôpital, seul être réellement aimé, le jeune Thomas doit être transporté d'urgence dans ce même hôpital. Sorti du coma causé par une pleurésie purulente, il reprend connaissance dans l'immense salle voûtée destinée aux incurables.

Du lit où il lutte contre la mort, il observe d'un regard impitoyable le cérémonial implacable qui règle la vie quotidienne de ce petit monde de morts-vivants : visite matinale de l'aumônier avec sa mallette à sacrements dont le couvercle, en s'ouvrant, met automatiquement en position les instruments nécessaires à l'extrême-onction. Va-et-vient incessant des infirmières occupées à tirer les draps au-dessus des morts, après avoir attaché une étiquette numérotée à leur gros orteil. Vacarme des hommes de la dissection qui entrent à pas lourds portant leurs cercueils en feuille de zinc.

Avec un humour noir, Thomas Bernhard note les divers comportements face au trépas. Après s'être recroquevillé des jours entiers dans son lit, un facteur de mandats au visage de vieil enfant se précipite vers la porte en poussant des cris de bête et s'effondre mort dans les bras de l'infirmière. Un marchand forain, entré *à pied* dans la salle, quelques heures plus tôt — cas exceptionnel, — tombe raide sur le lavabo à la grande joie de son voisin de lit qui avait prévu sa mort en jetant un simple coup d'œil sur la feuille de température.

« Vivre ma vie aussi longtemps que je le veux »

La réflexion philosophique et morale n'est jamais absente de l'œuvre de Thomas Bernhard. Pour le jeune homme, alors âgé de dix-huit ans, le mouroir apparaît comme une sorte de théâtre affreux et pitoyable où de vieilles marionnettes, usées à force de servir, attendent d'être jetées au fumier. Une scène idéale, en somme, pour illustrer la condition humaine. « *L'artiste, l'écrivain en particulier*, dit-il, *qui ne va pas de temps en temps dans un hôpital... se perd avec le temps dans l'insignifiance parce qu'il s'empêtre dans les choses superficielles.* »

Ce qu'il y a de plus étonnant, dans *le Souffle*, c'est que ce livre où la mort est présente à chaque page avec une dimension d'horreur peut-être inégalée semble pourtant une sorte de chant d'amour adressé à la vie. Lors d'une scène extraordinaire, l'auteur raconte comment, alors qu'il gît à demi inconscient dans la salle de bains réservée aux moribonds, et qu'un linge mouillé suspendu à une corde manque de l'étouffer en tombant à 10 centimètres de son visage, il prend une décision irrévocable : « *Je voulais vivre, tout le reste ne signifiait rien. Vivre, et spécialement vivre ma vie, comme je le veux et aussi longtemps que je le veux.* » Devenu définitivement seul après la mort du grand-père, il emploiera toutes ses forces à sortir de l'hôpital.

La répétition continuelle des mêmes mots, créant à la longue une sorte de rythme lancinant comme chez Péguy, est l'un des procédés qui expliquent la curieuse fascination exercée par les œuvres de Thomas Bernhard. Mais on regrette que cette écriture perde tant de sa puissante originalité en traduction...

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **LE SOUFFLE — UNE DÉCISION, de Thomas Bernhard. Traduit de l'allemand par Albert Kohn. Gallimard, 134 pages, 55 F.**

(1) Voir « Aveux et paradoxes de Thomas Bernhard », interview au *Monde* du 7 janvier 1983.

(2) A noter que *Minetti* vient de paraître aux Éditions de l'Arche à l'occasion de la création de cette pièce en juillet au Festival d'Avignon. A paraître en octobre, chez le même éditeur, *la Force de l'habitude*. Prévu, en principe, pour février 1984, *l'Ignorant et le Fou*.

Le magnétosco[...] au quotidien

Le Monde

culture

THÉATRE

« UN HOMME NOMMÉ JÉSUS », de Robert Hossein

Le figuier bouc émissaire

Tel que Robert Hossein le réanime au Palais des sports, Jésus manifeste souvent une énergie délibérée, une brusquerie, plus sensibles encore en présence des gendarmes mobiles d'Hérode, casqués et armés, qui font la planque sur les gradins.

Cette brusquerie de Jésus, les Évangiles la racontent, assez souvent. Le regard perçant de Jésus repère, dans le paysage, un figuier. Jésus s'approche : plus de figues. Parce que ce n'est pas la saison des figues, précise Marc.

Jésus n'est pas content du tout. « *Jamais plus tu ne porteras de fruit !* », dit-il au figuier. A l'instant même, le figuier devient sec.

Cela se passait sous les murs de Jérusalem.

Près de Capharnaüm, maintenant, Jésus voit un « démoniaque », un homme envahi par une légion de diables. Jésus expédie d'un coup tous ces diables dans la poitrine d'innocents porcs qui flânaient par là. Ainsi devenus fous, les porcs se jettent d'une falaise, meurent tous.

« *Et voici*, écrit Matthieu, *que toute la ville sortit au-devant de Jésus ; et, dès qu'ils le virent, ils le prièrent de quitter leur territoire.*

Expéditif en actes, Jésus sait avoir aussi la parole carrée qui coupe court la conversation.

Quelques intégristes de Jérusalem font remarquer à Jésus que ses disciples ne respectent pas les usages. Par exemple, lui disent-ils : « *Ils ne se lavent pas les mains avant de prendre leurs repas.* »

« *Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche, qui souille l'homme*, répond Jésus, *mais ce qui sort de sa bouche.* »

Les disciples essaient de calmer Jésus, de lui dire que les docteurs sont choqués de l'entendre répondre cela. Mais Jésus continue :

« *Tout ce qui entre dans la bouche va dans le ventre, et de là aux lieux d'aisance, tandis que ce qui sort de la bouche vient du cœur, et du cœur viennent les meurtres, adultères, vols, faux témoignages, diffamations, voilà les choses qui souillent l'homme. Mais manger sans s'être lavé les mains, cela ne souille pas l'homme.* »

Avis aux enfants, soit dit en passant, mais nous voyons ici par quel tour de passe-passe dialectique, quel rapide coup de bonneteau, Jésus envoie promener les gens. Difficile de discuter.

Cette dynamique de Jésus, cette énergie, Robert Hossein la déploie sur toute l'étendue d'un paysage de *djebels, rivières, cavernes, dominé* par une montagne tronquée qui rappelle celle du film *Rencontres du troisième type*, laquelle rappelait le Sinaï de Moïse. Mais le Sermon sur la montagne, de Jésus, a lieu plutôt sur l'une des collines qui entourent Capharnaüm.

Les moyens déployés par Hossein sont énormes, neuf cent soixante projecteurs, une puissance d'éclairage de 960 kW, une puissance de sonorisation de 20 000 watts. Et pourtant, comme toujours chez Hossein, et contrairement à la légende, il n'y a pas de gros effets, pas de matraquage. C'est plutôt *l'évidence* du propos qui suscite l'illusion d'une grande dimension.

Quatre-vingt-dix acteurs, dont Jean-Claude Broche et Philippe Caroit qui jouent Jésus en alternance. Le texte des Évangiles est dit, d'une voix très juste et recueillie, très belle, par Robert Hossein et Jacques Frantz.

L'adaptation, ou plutôt la traduction et le découpage, de Robert Hossein et Alain Decaux, sont absolument fidèles, ainsi que la représentation imagée des scènes. Peut-être le plus beau moment de la soirée est-il la multiplication des pains, qui a lieu comme une chose toute naturelle, en somme invisible, par le simple *partage*, le simple don des quelques pains dont on dispose déjà.

Seule petite entorse au texte de l'Évangile : il semble bien qu'Hossein a supprimé les femmes (*Marie la Magdaléenne, Jeanne femme d'un intendant d'Hérode, Suzanne et plusieurs autres*, dit Luc), qui accompagnèrent partout Jésus en compagnie des douze disciples, et cette suppression des femmes met sur la soirée une note (légère) de tristesse.

MICHEL COURNOT.

★ **Palais des sports, 20 h 30.**

VIDÉO

« MANHATTAN MÉDIÉVAL », à Beaubourg

L'Eno nouveau est arrivé

Il y en a déjà qui regrettent le Bryan Eno du début des années 70 : Eno le planant, star de la pop music et d'un certain rock Eno cofondateur à l'époque d'un groupe baptisé Roxy Music, animé par un autre Bryan – Bryan Ferry. Dans le sillage d'Eno on trouvait le Pinguin Café Orchestra et les représentants californiens des « musiques molles », sans parler d'autant d'obscurs de la New Wave, puis de groupes moins ignorés comme Ultravox, Talking Heads, ou carrément des vedettes dans le genre de David Bowie. La maison de production d'Eno s'appelait Obscure Records. En 1978 – changement de style, – Eno crée Ambient Records prêchant l'avènement de la musique environnementale (Satie disait d'« ameublement »).

Eno a trente-cinq ans et depuis quelque temps préfère écrire des musiques de scène (théâtre ou ballet), composer des bandes sonores de films. Bref, il a quitté le rock, ses pompes et ses ors, a mis des mois et des mois à travailler en studio sur un album intitulé *On land* et vient d'élaborer pour le compte de la NASA une musique de film accompagnant le montage des voyages successifs d'Apollo. Cela s'appelle Mission vers la Lune, cela commence par de la country music trafiquée parce que les premiers astronautes étaient du Texas (1), cela continue sidéral-cosmique.

Eno, comme on dit, a « évolué ». Jusqu'à changer son fusil d'épaule, jusqu'à se ranger dans la catégorie très new-yorkaise des artistes-vidéo (ceux du Kitchen-Center). C'est cet Eno-là, le réalisateur de deux séries d'images « discrètes » pour lieux publics, l'auteur d'une « installation » de trente-six écrans récemment présentée dans un musée de Tokyo, c'est le nouvel Eno qui trouve une petite place dans la programmation du Festival d'automne (2).

Rendez-vous au sous-sol du centre Georges-Pompidou. Rien de bien imposant ni de tape-à-l'œil. On est loin du dispositif aménagé l'an passé par Nam June Paik. Deux écrans et non pas quatre cents. Dans un recoin plutôt confidentiel, deux écrans disposés dans le sens de la hauteur : des télés renversées. Déjà ça change tout, ça modifie le medium, la perception qu'on en a. Deux cadres, si vous voulez : boîtes plus hautes que larges parce que New-York est une ville en hauteur – pas besoin de se délecter du livre sublime de Reinhart Wolf où sont photographiés un à un les plus beaux et grands buildings de Manhattan, pour le savoir (3). New-York vous a un côté cathédrale gothique. On marche en levant la tête, le nez, les yeux – vers le ciel.

Voilà pourquoi, peut-être, Eno a intitulé sa série de sept films de trois à dix minutes chacun *Mistaken Memories of Medieval Manhattan*, soit *Faux souvenirs d'un Manhattan médiéval*. Imaginez des vues de ciel sur horizon crépusculaire de gratte...-ciel, justement. Les contre-jours spécifiques de *la Grosse Pomme* quand la pollution venue de New-Jersey, colore d'orangé toutes les pierres, tous les bétons et les marbres, et les vitres, et les flèches de bronze.

On pense à Turner. Des petits nuages bougent poussés par le vent, puis s'arrête net. De gros cumulus couleur lapis-lazuli flottent. Déchirements lents, minéraux. Une petite fumée fugace. Une lumière s'allume. Deux, puis trois. La première s'éteint. Les appartements de New-York vus du dehors dans la nuit n'ont pas la même « couleur » qu'ici. Plus jaunes, plus dorés. Nuit avant la nuit. Ombre d'un vol d'oiseau. Silhouette furtive des réservoirs à eau, comme des moulins fantomatiques sur les toits. Et tout bouge vers le rose. Rose indien. New-York ville d'Orient, sumérienne. Un peu comme Bill Viola, autre vidéaste, Eno a joué en peintre mêlant toutes les ressouces d'une palette riche en indigos, en violets, en vert jade, en blanc argenté, en noirs beaux comme des bleus. Sa musique glisse sur les glissements lents des visions quasi statiques.

Gongs étirés, pianos aigrelets, orgues synthétiques de ci de là, comme le chant d'une grenouille paisible, scandent un friselis sonore. Un grand romantique, l'Eno nouveau.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Chez Polydor.
(2) Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 3 octobre de 12 h à 22 h.
(3) Vendôme Press.

FESTIVAL

FILMS IBÉRIQUES ET LATINO-AMÉRICAINS A BIARRITZ

Le cinéma dans la ville

Le Grand Prix (Makhila d'or) du cinquième Festival du film ibérique et latino-américain de Biarritz a été attribué, le 25 septembre, à *Ardente Paciencia*, d'Antonio Skarmenta (Allemagne fédérale) – également Prix du public – et à *Parahyba mulher macho*, de Tizuka Yamazaki (Brésil). Le Prix spécial du jury est allé à *la Conquête de l'Albanie*, d'Alfonso Ungria (Espagne-Pays basque).

Le consulat du Chili, à Biarritz, venait à peine de célébrer l'anniversaire de la chute d'Allende qu'un film malicieux en hommage à Pablo Neruda, réalisé par un Chilien en exil, emportait, dès l'ouverture du festival, le cœur de l'assistance.

Tourné en 16 millimètres, avec pour toute fortune des acteurs convaincus et les dialogues en or de Skarmenta, bon écrivain, cette *Ardente Patience* (titre tiré de Rimbaud) gagne un pari fou : ressusciter un poète, tisser de son œuvre sa vie quotidienne réinventée, l'accompagner jusqu'à sa mort à travers l'amitié d'un jeune facteur.

On se demande, en revanche, ce qui a incité le jury à récompenser le deuxième long métrage de Tizuka Yamazaki (dont nous avions beaucoup aimé *Gaïjin*), contant les aventures d'une égérie brésilienne des années 20. Si le film se distinguait au sein d'une sélection médiocre par une mise en scène ample et soignée, il n'en faisait pas moins figure de magazine de luxe.

Un prix pour les *Deux Mondes d'Angelita* (Etats-Unis - Porto-Rico), de Jane Morrison, qui décrit avec sincérité, mais avec de pauvres moyens, le destin d'une famille portoricaine à New-York, une mention pour l'excellent acteur Ulises Dumont dans un drame petit-bourgeois argentin (*les Ennemis*), un coup de chapeau régional pour une coproduction franco-mexicaine, *le Diable et la Dame*, d'Ariel Zuniga, désastreuse plongée dans l'onirisme : le palmarès n'en finit pas, incluant une section documentaire, où le Grand Prix est allé à *la Lettre de Marazan*, d'un collectif du Salvador.

A vrai dire, l'Association française du cinéma d'art et d'essai a eu meilleur goût en primant *la Ballade de Gregorio Cortez*, de Robert M. Young, l'auteur d'*Alambrista*. Il y a là un montage alerte, une chasse à l'homme magnifiquement filmée, jouant sur les lumières, les couleurs. Mais il n'y avait pas de sous-titres.

Manquent au tableau d'honneur *le Plus Grand Bonheur*, de Mauricio Wallerstein, où l'on retrouve la vigueur brouillonne du cinéma vénézuélien avec un trio plein de vie et d'imagination (deux hommes et une femme, épris les uns des autres), et puis le deuxième long métrage de fiction de l'histoire équatorienne, *Ma tante Nora*, de Jorge Preloran, histoire de deux femmes dont l'une représente ce que l'autre ne veut pas être, avec un scénario bien construit et une certaine finesse psychologique.

La vérité dans tout cela ? Le Festival de Biarritz est la plus charmante des manifestations, bien organisée, à l'accueil avenant. A défaut de régner sur l'écran, le cinéma est plutôt dans la ville même, les éclairages, le vieux port, le casino. Salutaire vitrine pour les réalisateurs latino-américains qui sont traditionnellement isolés, c'est là une très bonne opération touristique.

CLAIRE DEVARRIEUX.

FIAC 10

SCHNEIDER CHEZ TRIGANO

Coup de jeunesse

Cela fait à peu près trente ans que Gérard Schneider a commencé à faire danser ses pinceaux sur ses toiles. Son intérêt pour l'abstraction a commencé dès les années 30 avec de strictes formes ordonnées, des formes-couleurs, illustrations du grand mythe d'une peinture autonome qui invente ses signes, s'invente. Lorsqu'il estima en avoir fait le tour, le peintre commença son vol au-dessus de ses tableaux...

Cette année, pour la dixième FIAC, après sa rétrospective au musée de Dunkerque (*le Monde* du 16 juillet), Gérard Schneider a peint trente grandes feuilles d'épais papier. La moitié en est exposée au stand de Patrice Trigano. C'est le coup de jeunesse d'un vieux peintre de quatre-vingt-sept ans qui travaille comme un danseur. Il étale par terre ses grandes surfaces, bien humides pour absorber les couleurs, obtenir des transparences. Puis il s'élance avec ses larges brosses qui y tracent des trajectoires suspendues, souplement interrompues, effilochées sur leur fin de parcours.

Quel est le contenu de cette abstraction ? « *On ne fait rien avec rien* », disait Matisse à propos de cet art qui ne se réfère pas au réel. Chez Gérard Schneider, c'est justement de cette danse que sourd son ample peinture, légère et pleine, baroque, saturée d'une ivresse dominée.

Cette fois, Gérard Schneider est plus flamboyant, plus chaleureux que jamais, dans ces empreintes de gestes devenus peinture. Une peinture qui, ne sachant jamais au départ où elle va, nous dit toujours qu'elle est arrivée à bon port.

JACQUES MICHEL.

★ FIAC, stand Patrice Trigano, au Grand Palais. Jusqu'au 2 octobre.

VARIÉTÉS

A BOBINO

La fête africaine de Pierre Akendengué

Pierre Akendengué et son groupe sont arrivés à Bobino dans la discrétion : presque pas d'affiches, pas de marketing, même pas de service de presse. Dans ces conditions, il est difficile de sortir de la marginalité parisienne, de s'engouffrer dans la voie ouverte avec tant d'éclat par King Sunny Adé.

Pourtant, rue de la Gaieté, Pierre Akendengué réussit un prodige : transformer la vieille salle tout en pourpre de Bobino en un bal heureux où l'on danse sur des rythmes de soleil avec un orchestre qui « sonne » bien, qui est nerveux, plein d'énergie. Akendengué anime ce qui, peu à peu, devient une fête africaine avec ceux qu'il appelle ses compagnons de voyage, venus du Gabon (les choristes et un guitariste), du Cameroun (le tam-tam d'appel et une guitare), d'Amérique (le saxophone et la flûte), de Madagascar (le clavier), de la Guadeloupe (les percussions) et du Sénégal (la guitare basse).

Les musiciens déploient une belle, une énorme vitalité et aussi beaucoup d'humour. Akendengué lui-même canalise le dynamisme et le foisonnement d'une musique pleine de bonheur, mais qui parle aussi d'espoir et rend hommage à des figures (Patrice Lumumba, Martin Luther King) qui ont œuvré dans un passé récent pour les droits de l'homme de couleur.

C. F.

★ Bobino, 20 h 45.

CINÉMA

« L'AMI DE VINCENT » de Pierre Granier-Deferre

Le chemin des dames

Albert et Vincent sont, respectivement, chef d'orchestre et trompettiste dans un music-hall parisien. Une jeune fille en imperméable vert vient accuser Vincent d'avoir « détruit » sa sœur et le blesse d'un coup de revolver. Il prétend ne pas la connaître, mais Albert, inquiet, va, à sa place, enquêter auprès de ses (nombreuses) anciennes maîtresses.

Comme pour *Une étrange affaire*, qui lui valut le prix Louis-Delluc 1981, Pierre Granier-Deferre a écrit l'adaptation d'un roman de Jean-Marc Roberts avec l'auteur et Christopher Frank. Or, cette fois, cela manque d'ambiguïté. Le scénario a remodelé le roman selon les principes établis de la « qualité française », et la mise en scène bien carrée, bien classique, promène Philippe Noiret dans une suite de sketches à la manière de *Carnet de bal*, de Duvivier, autrefois.

Les actrices – on joue à les reconnaître – défilent selon une progression dramatique dont le résultat est inscrit d'avance dans le procédé : Albert va découvrir une vérité, pour lui traumatisante sur cet ami qui le fascinait. Mais, côté Noiret, « l'envoûtement psychologique » est peu crédible : l'acteur est trop solide pour les désillusions d'Albert, l'homme trompé. Et l'on se prend de sympathie pour l'autre, Jean Rochefort, fourbe, menteur, manipulateur, canaille séduisante accrochant les cœurs à son sourire emmoustaché.

JACQUES SICLIER.

★ **Voir les films nouveaux.**

MUSIQUE

Les grandes orgues de Ronconi

(Suite de la première page.)

Et plus éberlué encore quand l'orgue prend feu, buisson ardent inattendu d'où Moïse détache la porte du tabernacle devenue tables de la loi, avant de procéder à l'impressionnante consécration des nouveau-nés, promenés à travers le camp, tandis que se déroule toute cette belle musique religieuse, sans aucune fioriture, que l'on dirait presque haendelienne.

Le ton est donné et il se soutiendra sans faiblir pendant deux actes. Même les disputes et le duo d'amour de la jeune juive Anaï et d'Amenophis (ressort de l'action), d'un style d'opéra italien très orné, gardent la même continuité dramatique et musicale. L'affrontement entre un Moïse en soutane et camail noirs, jeune et implacable comme un prédicateur américain (Samuel Ramey), et un Pharaon en tunique blanche papale surmontée d'une tiare – pardon, d'un pschent – d'argent (Jean-Philippe Lafont) est formidable. On sent Rossini soulevé par le bonheur de composer une musique qui jaillit sans effort du choc de ces événements dramatiques habilement combinés.

Arrêtons là notre description, en signalant seulement le magnifique décor du deuxième acte avec cette fois deux tribunes d'orgue verticales coupées par le milieu sur lesquelles trônent Pharaon et son épouse. La musique et la représentation y sont de la même et constante beauté, spécialement dans l'admirable geste scénique du retour de la lumière, et même dans l'air de Sinaïde, bien inutile dramatiquement, mais dont la folle virtuosité permet d'entendre Shirley Verrett dans toute la splendeur de sa voix et de ses attitudes.

La « petite Callas »

Il faut bien dire que la tension baisse quelque peu aux deux derniers actes. Au troisième, Rossini, moins inventif, traite la grande bataille d'influence entre les prêtres de Yahvé et ceux d'Isis avec quelque facilité, dans un style mélodramatique, et la mise en scène s'essouffle également, dans un décor de plus en plus baroque : trois tribunes suspendues et un orgue largement déployé derrière lequel le soleil d'Osiris s'effondre à la prière de Moïse sans produire un effet bien « prodigieux », tandis que Pharaon et son épouse sont mal à l'aise sur leurs litières à têtes de sphinx posées de guingois sur des dunes.

Et le quatrième acte a du mal à atteindre sa cohérence, bien que musicalement ce soit superbe, avec l'émouvant, le grandiose Moïse de Samuel Ramey (au français impeccable), et les chœurs exceptionnels de Jean Laforge, qui ont retrouvé leur richesse sonore et leur puissance dramatique dans cet opéra où ils jouent un rôle de premier plan. Mais la réalisation fort peu convaincante du passage de la mer Rouge (malgré les beaux décors de la nuée et de la vague) et plusieurs coupures, surtout celle, inexplicable, du cantique final, laissent une impression d'inachevé.

Il y a du moins l'air fantastique d'Anaï, où Cecilia Guasdia, la « petite Callas », a remporté un triomphe, donnant une plénitude vocale, une énergie et une chaleur superbes à cet air de bravoure qu'elle charpente vigoureusement, avec une sorte de chorégraphie tourbillonnante à l'image du gouffre où elle se débat.

Keith Lewis campe un Amenophis franc, généreux et irascible, à la voix dorée et vibrante, cependant que Jean-Philippe Lafont (remplaçant Simon Estes) n'a pas encore tout à fait le format et le grave de Pharaon. Jean Dupouy (Eliezer) et Magali Damonte (Maria) sont bons, mais le prêtre d'Isis et surtout le messager des plaies d'Egypte assez insuffisants. Défauts mineurs dans un spectacle prestigieux où Ronconi a vraiment déchaîné ses grandes orgues...

Mentionnons quelques autres coupures, exigées par l'horaire, et disons le plaisir d'entendre un opéra « français » (même si l'on ne comprend pas tout, loin de là). M. Bogianckino a eu certes une idée ingénieuse et habile en se donnant comme ligne de conduite de reconquérir l'ancien répertoire parisien, avec les versions écrites spécialement pour la France par Rossini, Verdi (*Jérusalem*) et Gluck (*Iphigénie en Tauride*) entre autres. Rappelons que *Mosé in Egitto*, composé en 1818 pour le San Carlo de Naples, fut profondément remanié par Rossini (il ne reste que sept morceaux de la première version), en français, pour l'Académie royale de musique où il triompha le 26 mars 1827... avant d'être retraduit en italien et de parcourir le monde.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 1er, 4, 7, 13, 17, 19, 22, 25 et 27 octobre.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'EMOI D'AMOUR – Théâtre 13 (588-16-30), 21 h.
TOUTES A TUER – Espace-Gaîté (327-13-54), 21 h 30.
DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN – Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30.
ZOD ZOD ZODIAQUE – Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h 30.
CREDO 18 h 30 ; LE PELICAN 21 h : Athénée (742-67-27) (29).
MA VEDETTE AMERICAINE – Saint-Georges (874-74-37), 20 h 45.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : l'Avare.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre 18 h 30 : Hamlet.
BEAUBOURG (277-12-33). Débats-Rencontres-Musée : 18 h 30 : Matisse et Picasso dans la seconde moitié du XXe siècle ; à 21 h : le livre franc (J. Chancel et H. Nyssen) ; Concerts : 20 h 30 : Spectacle musical de G. Tamesti « Maison ! » ; Cinéma Vidéo : à partir de 12 h : Brian Eno – Vidéo musique (Mistaken Memories of Mediaeval Manhattan) ; 13 h : Terceiro Milénio ; à 16 h : Essai reportage ; à 19 h : Juan Félix Sanchez ; Présences polonaises : 15 h : Acquisitions récentes : Denkmal-De Kooning and the Unexpected ; 18 h : Zdzislaw Sosnowski.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : XXIe Festival international de la danse de Paris : New-York City Ballet, 20 h 30.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) 20 h 30 : l'Archipel sans nom.

Les autres salles

A. DÉJAZET (271-44-20), 20 h 30 : l'Amour en visites.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : les Déménageurs.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CARTOUCHERIE, Épée-de-Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre, 20 h 30 : la Parodie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Fête.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : le Monte-plats.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h. : Mademoiselle Julie.
ESPACE-GAITE (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 15 h et 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 19 h : Pas moi ; 21 h : Agatha.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes !
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; 22 h : la Fausse Libertine.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 18 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire ; 19 h 45 : Mozartement vôtre.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : les Sales Mômes.

Jeudi 29 septembre

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Marguerite et les autres ; Petite salle, 21 h 15 : l'Astronome.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : Cami.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : 20 h 30 : Tartuffe ; II : 20 h 30 : Fando et lys.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : L'Os.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : le Dîner bourgeois.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Good bye Paradis Cancan.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay ; 20 h 30 : Mois Beckett.
TH. 18 (226-47-47), 22 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Balle de match - Erreur judiciaire.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 19 h 45 : Macbeth.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
L'ÉCUME (542-71-16), 22 h : R. et H.Cl. Portal.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Roman-photo pour bonniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Du dac au dac ; 22 h : G. Dahan.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : les Voyages d'Yvonne Tetbœuf.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. : François, j'ai mal à mes sous.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), 21 h. : L'impôt et les os.

La danse

ESCALIER D'OR (523-15-10), D. Boivin, 22 h. : Compagnie C. Atlani.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : Derrière la maison, les ombres.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h. : le Huitième Jour.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : José Limon Dance Company.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Akendengue.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Welcome Pingouin, Areski-Fontaine.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : Frénésie des mers du Sud.
GYMNASE (246-79-79), 21 h. : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacima.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : A. Motard (Mendelssohn, Schumann, Ravel...).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : F. Phan-Thanh (Beethoven, Schumann).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboim (Wagner, Beethoven, Liszt).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : A. Navarra (Bach).
JARDIN DU LUXEMBOURG, 16 h : Musique des gardiens de la paix.
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h : S. Estelles, Ph. Sauvage (Gervaise, Couperin, Haendel...).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)
THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Cervantes intermèdes.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : Mon phoque et elles, de P. Billon ; Frank Capra : 19 h, la Ruée ; 21 h, la Grande Muraille.

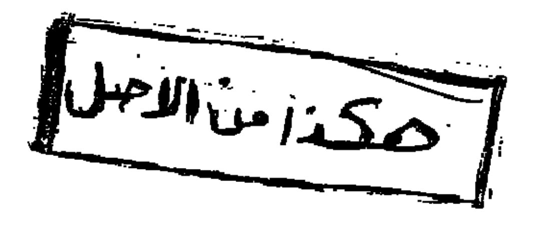
BEAUBOURG (278-35-57)
15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : le Bourreau de Venise, de G.-P. Callegari ; 17 h, Santiago Alvarez : Los Quatro Puentes ; La Guerra Olvidada ; 19 h, Rétrospective ZDF (Kleines Fernsehspiel) : Tscherwonez, de G. Altorjay et J. Marton.

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81).
CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 8e (633-79-38) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) : Ambassade, 8e (359-18-09) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMI DE VINCENT film français de Pierre Granier-Deferre : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74 ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-72) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BALLADE DE NARAYAMA, Film japonais de Shohei Imamura, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
LES BRANCHÉS A ST-TROPEZ, film français de Max Pecas : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA SCARLATINE, film français de Gabriel Aghion : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount- Montmar- tre, 18e (606-34-25).
UN JEU BRUTAL (*) film français de Jean-Claude Brisseau : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e 742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).



SPECTACLES

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic, 14e (545-35-38).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George V (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) (*) :) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EQUATEUR (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88). Montparnos, 14e (327-52-37).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) Version intégrale : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE FAUCON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Clichy Pathé, 19e (522-46-01).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; *Biarritz, 8e (723-69-23)* ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02)*. – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FURYO (Jap., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GAIJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e *(354-20-12)* ; *Elysées Lincoln, 8e* (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

HANNA K. (Fr.-A., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; *14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79)*. – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94).

LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Saint-Germain *Huchette, 15e (633-63-20) ; Colisée, 8e* (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-35-38).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.) ; Rialto, 19e (607-87-61) (H. sp.)

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OKRAINA (Sov. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, *8e (359-19-08)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PAULINE A LA PLAGE *(Fr.)* : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES NEGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *14-Juillet Bastille, 11e* (357-90-81) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

SUPERMAN III (A., v.o.) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 3e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-50).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01)

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Rentre le ventre !

Elles sont une douzaine de candidates au titre de Miss Sarthe à passer, première éliminatoire, devant le comité des fêtes d'une petite commune, un contrôle de moralité et d'instruction. Elles sont mignonnes, elles sont gentilles, elles sont sages et totalement ignorantes. La guerre de cent ans, ça a duré combien de temps ? Elles donnent leur langue au chat. Quelles sont les quatre principales villes de France ? Elles cherchent... Elles ne trouvent pas. A quel parti appartient le président de la République ? Alors là... Elles hésitent, perdues dans une brume d'épaisse indifférence et puis lancent : le parti communiste. Et de Gaulle, c'était quel parti ? Pareil.

Elles sont des dizaines de milliers à se présenter ainsi aux mille cinq cents concours de beauté organisés chaque année de par la France. Avec pour récompense un titre de duchesse, de reine, de rosière, de dauphine ou de miss. Limite d'âge : vingt-cinq ans. On a le droit de redoubler. Et même de tripler. On n'y manque pas. Parce que la beauté, ce n'est pas l'histoire ou la géo, ça ne s'apprend pas, c'est donné.

Souvent ce sont les mères, des mères un peu frustrées, un peu tristes de leur sort, un sort en général très modeste, qui poussent, qui tirent leurs gamines vers ces sommets de gloire hauts comme un podium éclaboussé de néon. Interrogées, asticotées sur un petit ton de supériorité un peu trop sévère, un peu trop vertueux, à mon gré, par Anne Gaillard (1), elles essayeront, les unes et les autres, de vous expliquer, avec leurs pauvres mots, ce qu'elles attendent de cette fabuleuse timbale tant de fois décrochée par la pensée en feuilletant *Intimité* ou *Nous deux* : des relations brillantes, des voyages, des réceptions, une carrière de cover girl ou de mannequin, peut-être même de star, qui sait...

Quand elles entendront – elles vont toutes regarder l'émission – d'anciennes miss France raconter ce qu'on leur a proposé au lendemain de la victoire : des photos nues exclusivement, elles vont déchanter. Quoique non. Elles poursuivront inlassablement – rentre le ventre, avance la cuisse, mouille tes lèvres – l'incassable rêve de sortir du gros du troupeau et de se hisser au firmament des étoiles de papier journal.

Cette enquête fera sourire dans les beaux quartiers. Moi, elle m'a touchée. Il faut être drôlement crâne pour soumettre ses vanités secrètes, ses ambitions, à l'impitoyable regard de ces jurys presque entièrement composés de mecs émoustillés, attendris ou goguenards. Moi, je n'aurais jamais osé. Ce n'est pas la fierté qui m'aurait retenue, c'est la honte d'être recalée, de ne pas passer la rude épreuve de la vérité.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Les Miss*, magazine « Vendredi », FR 3, vendredi 30 septembre, 20 h 35.

Jeudi 29 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Julien Fontanes, magistrat.
De J.-P. Boutron.
Julien Fontanes, pris en otage, connaît enfin la situation de prisonnier.
22 h 5 Allée des brouillards : regards sur Maurice Utrillo.
Emission de M. Crémène.
22 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Masada.
D'après E.K. Gann, réal. B. Sagal, avec P. O'Toole, P. Strauss, B. Carrera...
Une épopée « made in U.S.A. » qui se situe en Judée dans les années 70 après J.-C. Une grande étape de l'histoire juive. Une super-production, au rythme bousculé.
22 h 5 Magazine : Enquête publique.
Emission de L. Broomhead.
La nouvelle émission mensuelle de Laurent Broomhead. En direct, le point sur l'actualité scientifique et la maladie du SIDA.
23 h 15 Journal.
23 h 25 Football : Coupes d'Europe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ciné-Passion, de M.-C. Barrault.
20 h 40 Film : Passe ton bac d'abord.
Film français de M. Pialat (1978), avec S. Haudepin, P. Marlaud, A. Alane, M. Caron, V. Chassigneux, J.-F. Adam.
A Lens, des garçons et filles, issus de milieux ouvriers et modestes, s'apprêtent à passer le bac, en sachant qu'ils n'ont aucune perspective. Par désenchantement, ils se complaisent aux jeux de l'adolescence « libérée ». Chronique sociale d'une ville de province et d'une génération placée dans une impasse.
22 h Journal.
22 h 20 Boîte aux lettres.
23 h 20 Journal.
23 h 25 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 A propos de Tchekhov.
17 h 35 Bushido : Arts martiaux du Japon.
18 h 17 Rendez-vous imprévus avec votre esprit.
18 h 25 Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : *la Chasse impériale*, de L. Zorine, adapt. C. Imbert, réal. J.-P. Colas, avec C. Sellers, E. Scob, J. Topart...
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Magazine romain.
21 h, Concert (donné le 20 septembre 1983 à Rome) : *La terre est un homme*, de Ferneyhough, *Duo pour Bruno*, de Donatoni, *Arcana*, de Varèse, par le Nouvel Orchestre philarmonique de Radio-France, dir. G. Gelmetti.
23 h, Fréquence de nuit : Rome, ville en trompe-l'œil ; vers 23 h 45, Goethe ou le voyage Rome-Strasbourg.

Vendredi 30 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
18 h Série : Ton amour et ma jeunesse.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 22 h 35).
20 h 35 Variétés : Johnny Hallyday.
Réal. Guy Job.
Spectacle enregistré en public lors du dernier passage du chanteur de rock au Palais des sports.
21 h 35 Feuilleton : les Uns et les autres,
de Claude Lelouch.
Une immense fourmilière. Des hommes et des femmes : les uns partent en vacances, d'autres à la guerre. L'histoire de notre siècle, selon Claude Lelouch, se déroule sur fond de music-hall ou d'horreur. Une adaptation plaisante, quelques images superflues, compensées par un rythme allègre.
22 h 40 Passions, passions.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8 h Tennis : Coupe Davis à Sydney.
11 h 15 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Embarquement immédiat.
15 h 40 Reprise : Enquête publique.
Le SIDA (diffusée le 29 septembre.)
16 h 50 Itinéraires.
De S. Richard. Les oubliés de l'Altiplano, de N. Vitel.
La vie des Indiens de la communauté de Hua-Richulpa, en Bolivie.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : L'homme de la nuit.
D'après G. Leroux, réal. J. Bunuel.
Quatrième épisode : le monstrueux Maxime, avide de vengeance, emploie des moyens expéditifs pour séduire Marthe. Un feuilleton à l'histoire enchevêtrée. Ce n'est ni le meilleur roman de Leroux ni le meilleur film de Juan Bunuel.
21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Bien écrire, c'est comment ? » Avec Charles Dubois (Petit Larousse 1984, *tome 5 du* Grand Dictionnaire encyclopédique), *Joseph Hanse* (Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne), *Paule Constant* (Balta), *Jean-Pierre Dufreigne* (Supplique au roi de Norvège), *Manzie* (Répertoire pour Piaf masculin), *Massin* (le Branle des voleurs).
22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-club : Mon père avait raison.
Film français de S. Guitry (1936), avec S. Guitry, J. Delubac, B. Dossmond, P. Bernard, S. Grave, G. Dubosc (noir).
Un homme de trente ans, abandonné par sa femme adultère, élève son jeune fils de manière sérieuse et grave. Vingt ans plus tard, celui-ci refuse l'amour et son père se décide à appliquer la philosophie du bonheur que lui avait enseignée son propre père. Mise en film par Sacha Guitry d'une comédie créée par lui en 1919, animée par un dialogue brillant et spirituel.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Vendredi : Carte blanche à Anne Gaillard.
Magazine d'information d'A. Campana.
Les « misses » (« sois belle, ma fille, nous serons la Miss France »).
21 h 30 Journal.
21 h 50 Magazine de la photo : Flash 3.
22 h 35 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

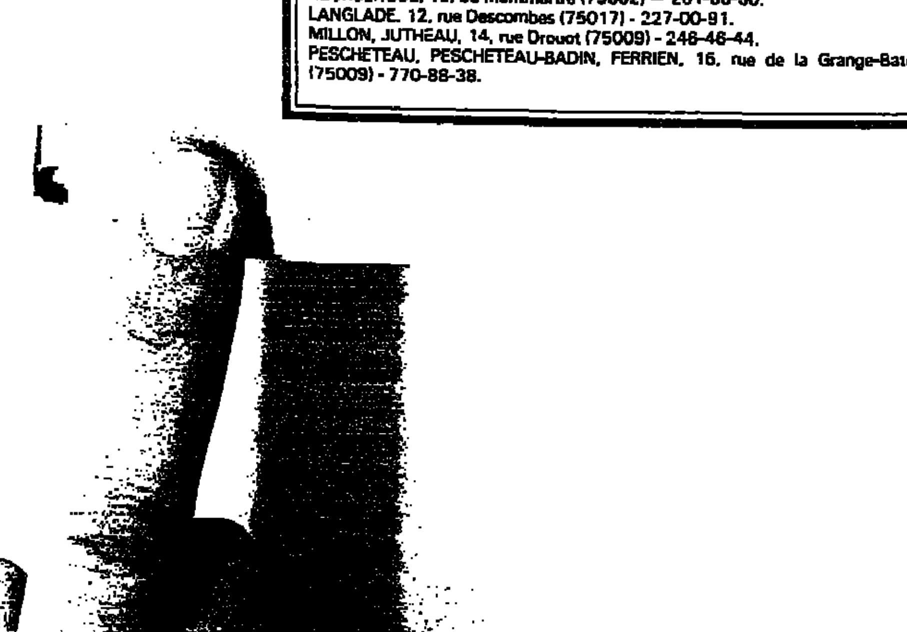
17 h 6 Des chiens, des bateaux et des hommes.
17 h 50 Opérette : Véronique, de Messager.
18 h 46 Portraits de femmes : Sylvette, chauffeur routier.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Agora, avec J. Hanse.
12 h 45, Panorama, avec A. Boudard.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Bel avenir », de Georges Conchon.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire : M.-A. Jullien.
18 h 30, Feuilleton : l'Hôtel Saint-Pol.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'histoire de l'homme à travers les outils.
20 h, La mémoire involontaire chez Proust.
21 h 30, Musique : Black and blue.
22 h 30, Nuits magnétiques : une scène inquiète.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz, s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche : Paray, Canteloube.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Niedermeyer, Chostakovitch... par M. Hacquard, baryton, et L. Tsan, piano.
14 h 4, Equivalences : Bach, Liszt.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre (en direct de Rome). Œuvres de Listz, Berlioz, Puccini, Scarlatti...
17 h 5, Repères contemporains : les compositeurs romains du début du siècle : Giovanni Salviucci.
18 h, Concert italien : *Troisième Concerto*, de Rachmaninov, par l'orchestre de la R.A.I., dir. P. Steinberg, sol. M. Campanella, piano ; *Cinque canti*, de Dallapiccola, par l'Orchestre de la Fenice, dir. H. Scherchen, sol. M. Basiola, baryton.
19 h, L'imprévu (en direct de Strasbourg).
20 h 30, Concert (en direct de Stuttgart) : *Symphonie n° 8*, de Beethoven ; *le Château de Barbe-Bleue*, de Bartok, par l'orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. U. Segal, sol. H. Hartwig, soprano et W. Schoene, baryton.
22 h 30, Fréquence de nuit : Rome-cinéma ; 23 h 45, Gœthe ou le voyage Rome-Strasbourg ; 0 h, Impressions d'Europe.



LETTRE OUVERTE AUX MEDIAS

LE CAUCHEMAR DE PONTAUMUR

Connaissez-vous PONTAUMUR ? Probablement pas, et pourtant notre commune de 1000 habitants, au pied des volcans d'Auvergne, vit une aventure exceptionnelle.

Les Laboratoires FLORK, vous connaissez sans doute mieux. On en a beaucoup parlé. L'aventure de PONTAUMUR y est associée. C'est celle d'une commune rurale qui se dépeuple et voit un jour naître l'espoir à travers un projet d'entreprise, créateur d'emploi. C'est arrivé à PONTAUMUR en 1978.

Il faut dire que les perspectives qu'ouvre la production des peptides avec lesquels on peut fabriquer des médicaments, des aliments, et même du cuir, sont extraordinaires. C'est un créneau rêvé pour une PME, car il nécessite souplesse et faculté d'adaptation.

PONTAUMUR ne s'est pas contenté d'y croire, PONTAUMUR s'y est associé.

Ce que nous ne savions pas en 1978, c'est que cette "mine d'or" allait attirer tant de convoitises qu'elle ferait vivre à PONTAUMUR et à son industriel un véritable cauchemar.

Un cauchemar aux rebondissements multiples dans lequel, au milieu des tracasseries administratives, s'entremêlaient sabotage, bruits de pollution, d'escroquerie, de faux diplômes, grèves, inculpation.

Quand la justice s'emmêle

D'invraisemblable, l'affaire devient ubuesque. Tout se passe comme si la Justice pouvait être influencée.

Michel FLORK, sans qu'aucune plainte ne soit déposée, est inculpé d'escroquerie le 16 Juin par prise de fausse qualité. motif changé depuis devant l'évidence de l'existence des diplômes mis en doute.

Deux mois après, un arrêt de la Chambre d'Accusation de la Cour d'appel de RIOM révèle, alors que l'Instruction aurait dû accumuler des preuves : "Il n'existe pas d'indices suffisants, relatifs à l'existence d'une prise de fausse qualité ou d'une commission de manœuvres frauduleuses constitutives du délit d'escroquerie".

L'on apprend également que les associés et les proches collaborateurs n'ont jamais été entendus par le juge d'Instruction.

Curieuse coïncidence ? 4 jours après l'inculpation, un arrêté préfectoral impose une caution de 2,5 millions de francs pour que l'entreprise puisse continuer à fonctionner.

A qui peut profiter un tel acharnement à détruire l'entreprise FLORK ?

La vérité a besoin de vous

Comme tous les cauchemars, celui-ci s'est évanoui. Aujourd'hui, la lumière est faite. On sait désormais l'origine de tous nos ennuis : la convoitise pour une technologie aux vastes possibilités, des personnages sans scrupules dans l'entreprise, un complot bien orchestré. La Presse, trompée par les instigateurs, dont les déclarations se voyaient accréditées par l'inculpation, annonçait la mort de l'entreprise.

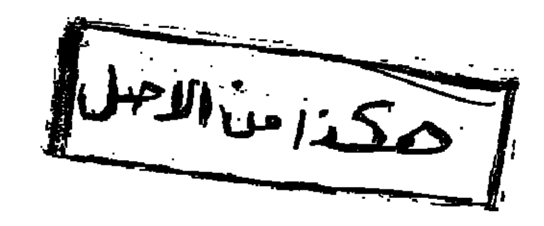
Et pourtant, elle tourne. Elle est toujours fermement soutenue par ses financiers et par la Commune. Ses partenaires, connaissant bien l'homme, l'entreprise et sa technique, n'ont jamais douté.

Dans les jours qui viennent, on découvrira point par point l'incroyable vérité. Après cette campagne de calomnie, et la part belle que les médias lui ont faite, la vérité doit être rétablie.

C'est ce qu'attendent de vous l'équipe, les cadres, les associés, les habitants de la région.

Après le roman noir, écrivons ensemble la belle aventure de PONTAUMUR et des Laboratoires FLORK.

LABORATOIRES
FLORK
Flork Production - 63380 Pontaumur
Tél. (73) 79.93.87.



RÉGIONS

UNE ÉTUDE SUR LES DISPARITÉS RÉGIONALES

Le Sud résiste mieux à la crise que le Nord

En dépit des efforts faits par les responsables de l'aménagement du territoire depuis plusieurs années, il existe toujours des régions riches, voire privilégiées, et des régions handicapées et à la traîne. Le rapport du groupe Disparités spatiales (1) rédigé dans le cadre de la préparation du IXe Plan illustre ce constat et confirme la persistance, voire l'aggravation, des inégalités régionales.

Ainsi, l'« arc nord-est » (Haute-Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté), frappé de plein fouet par la crise industrielle, accumule les handicaps en matière de formation et d'équipement médical et collectif. En revanche, l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, l'Alsace et, à un moindre degré, Provence-Alpes-Côte d'Azur paraissent économiquement solides et socialement privilégiés.

Avant 1974, l'évolution du marché de l'emploi favorisait les régions situées à l'est d'une ligne Rouen-Marseille, plus riches et plus industrialisées. Tel n'est plus le cas : l'industrie résiste mieux dans les zones rurales que dans ces bastions. En outre, les régions méridionales attirent désormais les entreprises qui fondent leur décision d'implantation sur des critères tels que l'agrément de l'environnement, la qualification et le coût de la main-d'œuvre.

Le produit intérieur brut (PIB) par tête d'habitant variait, en 1980, de 37 700 F en Limousin à 70 400 F en Ile-de-France, soit un rapport de 1 à 1,9. Avec 27,2 % du PIB pour 18,5 % de la population française, la région parisienne affiche une prééminence que les transferts financiers atténuent sans pour autant modifier le palmarès. A quelques détails près, la carte des inégalités sociales recoupe celle des disparités économiques. Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine, Alsace, autant de régions urbaines, dotées d'une métropole riche en activités de bureau et de recherche de haut niveau, d'où la forte représentation des cadres, professions libérales, patrons de l'industrie et du commerce.

Quel que soit le critère retenu, elles figurent dans le peloton de tête : densité de l'équipement médical et hospitalier, montant des prestations maladie par habitant, investissements des collectivités locales. Seule ombre au tableau : une criminalité élevée. A l'opposé, le secteur nord-est collectionne les retards, qu'il s'agisse du nombre de médecins et de lits d'hôpitaux par millier d'habitants, de la mortalité infantile, des suicides ou des décès dus à l'alcoolisme.

Au terme de son diagnostic, le groupe Disparités spatiales relève les incohérences du mode de répartition des aides à la formation, facteur décisif de rééquilibrage. Les actions financées par les entreprises, pour l'essentiel au bénéfice de salariés déja hautement qualifiés, amplifient les inégalités scolaires. De même, les interventions publiques ne corrigent guère les disparités : le nord de la France, très touché par le chômage des jeunes sans qualification, n'a que très peu profité du plan « avenir jeunes » en 1981-1982. Le rapport juge « préoccupant » l'accroissement des écarts entre les niveaux de qualification des salariés. Pas de surprises : cette fois encore, la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne ferment la marche, alors que l'Ile-de-France, l'Alsace et les régions méridionales caracolent en tête. L'enjeu apparaît d'autant plus crucial que le nord du pays connaîtra d'ici à la fin de la décennie le plus fort taux d'accroissement de la population en âge de travailler. Les vieilles industrielles devront donc absorber un surcroît de main-d'œuvre, même si les tendances à la migration du Nord vers le Sud observées entre 1975 et 1982 se confirment. La Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine cumulent, en effet, les handicaps structurels (nature des activités) et résiduels (pouvoir d'attraction de la région). A l'inverse, les régions Alsace, Centre, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon bénéficient d'indices positifs dans l'un et l'autre cas.

Ainsi que le note le rapport en conclusion, les règles du jeu ont changé. Dans les années 60, la lutte contre les disparités tenait en trois principes : freiner l'expansion de la région parisienne, orienter les implantations industrielles vers les zones rurales défavorisées, promouvoir les métropoles régionales. Aujourd'hui, en l'absence de surplus de croissance à répartir, il convient de faire plus et mieux, avec des moyens financiers limités.

VINCENT HUGEUX.

(1) Le président du groupe est M. Jean-Eudes Roullier, inspecteur général des finances.

LE PALMARÈS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

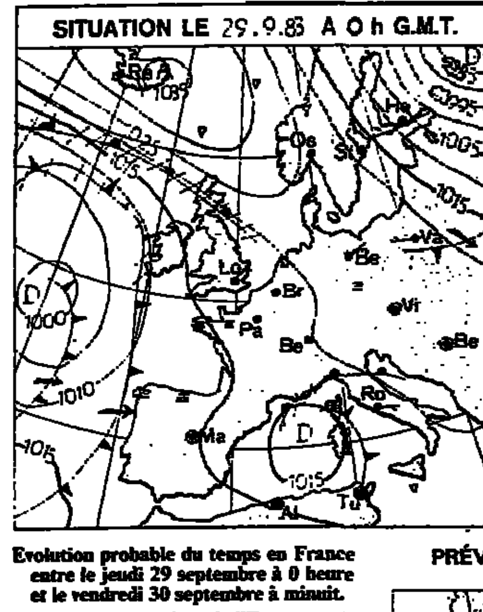
	Niveau de développement économique	Situation du marché du travail en 1982	Niveau de développement social
Alsace	+	++	++
Aquitaine	=	=	++
Auvergne	=	+	=
Basse-Normandie	–	=	–
Bourgogne	=	+	=
Bretagne	–	=	=
Centre	+	+	=
Champagne-Ardenne	+	=	–
Corse	–	=	=
DOM-TOM	––	––	––
Franche-Comté	=	+	–
Haute-Normandie	+	–	–
Ile-de-France	++	++	++
Languedoc-Roussillon	–	–	+
Limousin	–	++	=
Lorraine	=	=	–
Midi-Pyrénées	–	=	+
Nord-Pas-de-Calais	–	–	–
Pays de la Loire	=	–	=
Picardie	=	–	–
Poitou-Charentes	–	–	=
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+	–	++
Rhône-Alpes	+	+	++

+ Signifie : situation correcte (par rapport à la moyenne nationale)
++ » » satisfaisante »
– » » fragile »
–– » » préoccupante »
= » » passable »

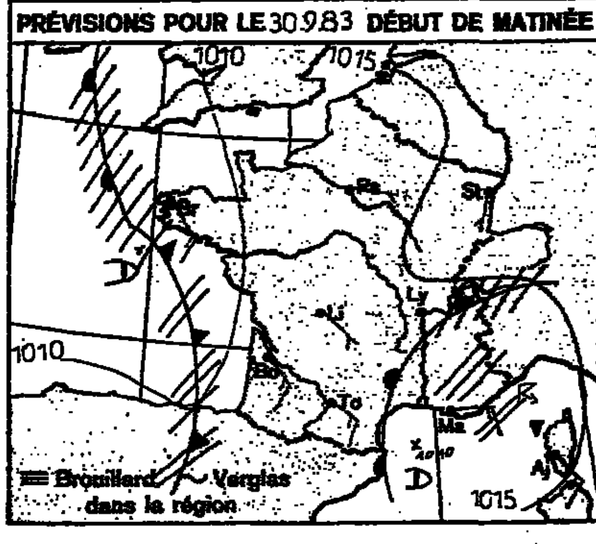
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29.9.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30.9.83 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 septembre à 0 heure et le vendredi 30 septembre à minuit.

Les hautes pressions de l'Europe occidentale s'affaiblissant, la France sera dans les deux jours confrontés à deux offensives du mauvais temps. Une par l'ouest l'autre par le sud-est.

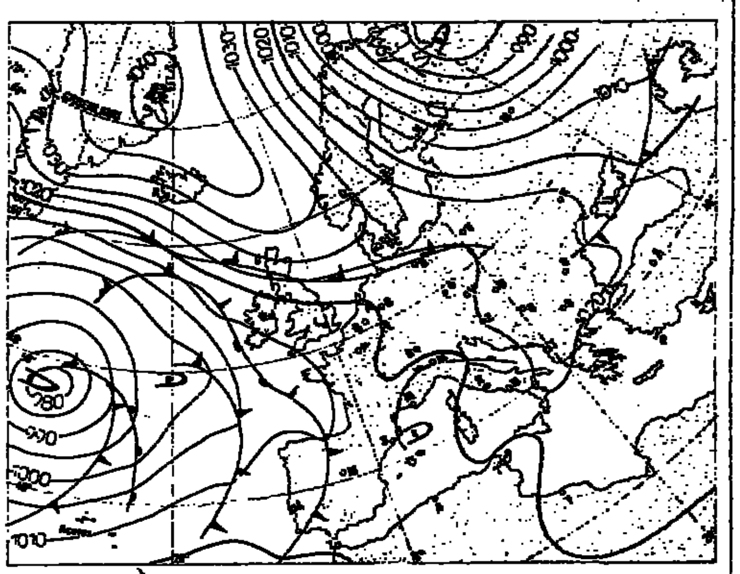
Vendredi. Début de matinée très brumeux sur la plus grande partie du pays. Sur la Corse et la Provence les nuages orageux commenceront à donner des ondées locales. A la pointe de la Bretagne arrivée aussi des premiers nuages et des pluies.

Au cours de la journée, sur le quart sud-est puis progressivement à l'est du Rhône, temps lourd et orageux. Sur les régions à l'est de la Seine, beau temps bien ensoleillé. Sur une bande de régions allant de la Normandie au Bassin parisien, au Massif Central et au Roussillon, assez belle journée avec en milieu d'après-midi l'arrivée de nuages élevés voilant le soleil. Sur toutes les autres régions plus à l'ouest, ciel assez nuageux avec quelques ondées près de la Manche, d'une part, entre les Pyrénées et le Massif Central, d'autre part.

Les températures évolueront peu : 20 à 25 degrés du nord au sud en valeurs maximales, de 9 à 12 degrés en valeurs minimales, avec 14 ou 15 degrés près de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 29 septembre 1983 à 8 heures, de 1016,2 millibars, soit 762,2 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 septembre ; le second le minimum de la nuit du 28 septembre au 29 septembre) : Ajaccio, 29 et 17 degrés ; Biarritz, 28 et 15 ; Bordeaux, 28 et 14 ; Bourges, 26 et 11 ; Brest, 21 et 11 ; Caen, 25 et 10 ; Cherbourg, 22 et 9 ; Clermont-Ferrand, 27 et 10 ; Dijon, 24 et 7 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 24 et 9 ; Lyon, 25 et 11 ; Marseille-Marignane, 28 et 17 ; Nancy, 24 et 6 ; Nantes, 25 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 24 et 10 ; Pau, 29 et 12 ; Perpignan, 26 et 14 ; Rennes, 24 et 9 ; Strasbourg, 23 et 5 ; Tours, 24 et 11 ; Toulouse, 28 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 13 degrés ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 27 et 16 ; Berlin, 18 et 7 ; Bonn, 26 et 12 ; Bruxelles, 22 et 11 ; Le Caire, 33 et 18 ; îles Canaries, 31 et 21 ; Copenhague, 15 et 7 ; Dakar, 32 et 25 ; Djerba, 27 et 21 ; Genève, 22 et 10 ; Jérusalem, 28 et 15 ; Lisbonne, 29 et 18 ; Londres, 20 et 13 ; Luxembourg, 25 et 10 ; Madrid, 27 et 12 ; Moscou, 15 et 4 ; Nairobi, 26 et 12 ; New-York, 21 et 12 ; Palma-de-Majorque, 26 et 11 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 13 et 4 ; Tozeur, 29 et 21 ; Tunis, 24 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 1er OCTOBRE

« Les Chefs-d'œuvre », 10 h 30 et 15 heures, musée du Louvre.

« Bouddhisme », 14 heures, musée Guimet.

« Musée national du Jeu-de-Paume », 15 heures (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée (Approche de l'art).

« Le Sénat », 15 heures, angle rues de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

« L'Expo des expos », 11 heures, musée des arts décoratifs, M. Bouchard.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h 15, devant l'église, M. Czarny.

« Musée de Sèvres », 14 h 45, 4, Grande-Rue à Sèvres, Mme Caneri.

« La Cour de cassation », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, place de la Contrescarpe (la France et son passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Crédit foncier », 15 heures, 19, place Vendôme, Mme Hager.

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon, Mme Hauller.

« Les ruelles de Passy », 15 heures, métro Passy, P.-Y. Jaslet.

« Le cœur de Paris », 10 h 30, place du Châtelet (Paris autrefois).

« La Banque de France », 15 heures, 1, place Malesherbes (Paris et son histoire).

« Ménilmontant », 15 heures, métro Ménilmontant (Résurrection du passé).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h 30, entrée *parvis* (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 heures : Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. Claude Martin : « La production de plantes cultivées en éprouvette ».

JOURNAL OFFICIEL

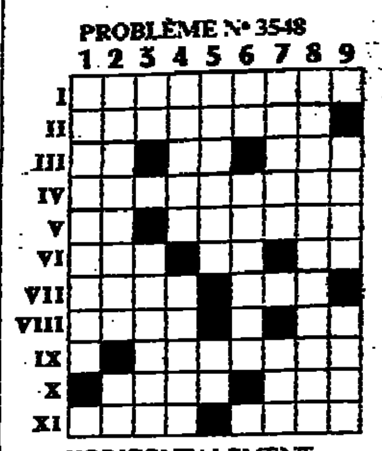
Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 29 septembre :

DES DÉCRETS

- Relatif au comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue, institué par l'article 84 de la loi du 7 janvier 1983 relatif à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;
- Portant promotions et nominations dans l'armée active (corps d'officiers de la marine nationale administrés par *le ministère* des transports, secrétariat d'Etat auprès du ministère des transports, chargé de la mer) ;
- Portant nominations et titularisations dans les enseignements supérieurs et à l'inspection académique.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3548



HORIZONTALEMENT

I. Un cours que César n'a jamais hésité à franchir. – II. Digne à l'Institut de France et affriolante aux Folies-Bergère. – III. Possessif. Presque cent pour un centurion. Le fait qu'elle soit belle lui donne de l'importance. – IV. Personnage attaché à la cour. – V. Saint béarnais. Sensibilise certains cordons. – VI. Fleuve de Suède. Pris deux fois dans le même engrenage. Préposition. – VII. Roule en spirale. On n'a aucune raison d'en vouloir à celui qui l'a égaré. – VIII. Le dernier disparut au cours de la première guerre mondiale. A bout d'arguments. – IX. Stoïque précepteur d'un illustre cynique. – X. Bien que naïf, il ne marche pas toujours facilement. Son plus grand héros est celui d'un drame de Schiller. – XI. Un prêtre peut quitter la sienne pour en faire une autre ailleurs. Parfois une lourde chaîne quand l'anneau est en métal précieux.

VERTICALEMENT

1. Appareil de projections pour spectacles en plein air. – 2. Ses jardins célèbres ont vu éclore de belles pensées. Participe passé. – 3. Cri de guerre des volontaires de l'an deux. Agrandir la pointure d'un col. – 4. Magistrat municipal. Empire des ténèbres. – 5. Petite reine sans noblesse. Négation. – 6. Premier tiers des impôts. Telle la bonne colle ou la mauvaise herbe. – 7. Sujet emplumé destiné au plumard. Énigme. – 8. Reprise n'étant possible que lorsqu'on a auparavant stoppé. – 9. Précède le mal pour engendrer le pire. Pompé par un poupon.

Solution du problème n° 3547

Horizontalement

I. Télescope. – II. Écouter. – III. Li. Adage. – IV. Embobiner. – V. Ver. Il. Os. – VI. Ailloli. – VII. Saisie. Io. – VIII. Elles. Sen. – IX. Leader. – X. Rue. Ion. – XI. Assène.

Verticalement

1. Téléviseur. – 2. Écime. Al. Us. – 3. Lô. Braille. – 4. Eu. Isée. – 5. Stabilisais. – 6. Cédille. Dos. – 7. Oran. Séné. – 8. Geôlier. – 9. Émersion. Hé !

GUY BROUTY.

VIE QUOTIDIENNE

Remboursement à 50 % des trajets domicile-travail en Ile-de-France

A compter du 1er octobre 1983 et en application de la loi du 4 août 1982, la prise en charge par les employeurs du coût des trajets domicile-travail en transport collectif est portée de 40 à 50 %. Les salariés pourront ainsi se voir rembourser la moitié du prix d'achat des abonnements suivants : carte orange annuelle et mensuelle ; carte orange hebdomadaire (coupon jaune) ; carte hebdomadaire traditionnelle à douze voyages.

Les usagers utilisant ces titres de transport réaliseront ainsi une nouvelle économie de près de 17 % sur le prix de leur transport. Cette mesure, qui intervient dans le cadre du « droit au transport », vise deux objectifs, indique la R.A.T.P. D'abord, *une plus grande justice sociale, par une meilleure répartition de la charge financière des transports parisiens entre leurs différents bénéficiaires. Ensuite, une plus grande fréquentation des transports en commun.*

ARLEQUIN — RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 82 DU 28 SEPTEMBRE 1983

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
2	Tous les billets terminés par 2 gagnent 70 F dans toutes les séries
18	Tous les billets terminés par 18 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 81 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F.)
982	0289	1289	2289	3289	4289	5289	6289	7289	8289	9289	400
	0298	1298	2298	3298	4298	5298	6298	7298	8298	9298	400
	0829	1829	2829	3829	4829	5829	6829	7829	8829	9829	400
	0892	1892	2892	3892	4892	5892	6892	7892	8892	9892	470
	0928	1928	2928	3928	4928	5928	6928	7928	8928	9928	400
	0982	1982	2982	3982	4982	5982	6982	7982	8982	9982	4 070
588	0588	1588	2588	3588	4588	5588	6588	7588	8588	9588	4 400
	0858	1858	2858	3858	4858	5858	6858	7858	8858	9858	800
	0885	1885	2885	3885	4885	5885	6885	7885	8885	9885	800

Finales	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 36	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 36	Sommes à payer Autres séries
3024	0234	F. 10 000	F. 2 000	3024	F. 3 000 000	F. 30 000
	0243	10 000	2 000	3042	10 070	2 070
	0324	10 000	2 000	3204	10 000	2 000
	0342	10 070	2 070	3240	10 000	2 000
	0423	10 000	2 000	3402	10 070	2 070
	0432	10 070	2 070	3420	10 000	2 000
	2034	10 000	2 000	4023	10 000	2 000
	2043	10 000	2 000	4032	10 070	2 070
	2304	10 000	2 000	4203	10 000	2 000
	2340	10 000	2 000	4230	10 000	2 000
	2403	10 000	2 000	4302	10 070	2 070
	2430	10 000	2 000	4320	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 12 OCTOBRE 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES VENDANGES
TIRAGE N° 61 DU 28 SEPTEMBRE 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	1 761 811 0 601	100 600 600 2 100	6	06 256 366 796 4 646 6 276 91 866 303 046	200 500 1 000 500 2 000 2 000 10 000 4 000 000
2	112 132 212 972 2 642 50 402 72 792 89 492	500 500 500 500 2 000 10 000 10 000 10 000	7	7 307 2 897 45 567 72 577	100 600 2 100 10 100 10 100
3	93 313 373	200 500 500	8	1 658 21 248	2 000 10 000
4	534 794 6 944 83 534 169 614	500 500 2 000 10 500 1 000 000	9	19 39 629 0 069 6 959 8 319	200 200 500 2 000 2 000 2 200
5	75 205 785 11 585 88 255	200 500 500 10 000 10 000	0	260 950	500 500

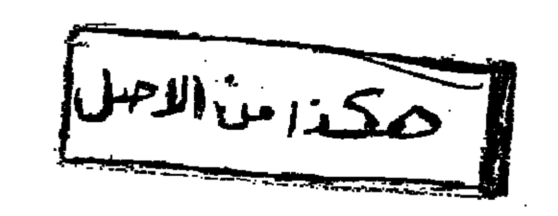
PROCHAIN TIRAGE LE SAMEDI 1er OCTOBRE 1983
TRANCHE DU PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE À PROVINS (Seine-et-Marne)

LOTO — TIRAGE N° 39 : 5 12 19 24 33 49 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 41

PROCHAIN TIRAGE LE 5 OCTOBRE 1983 VALIDATION JUSQU'AU 4 OCTOBRE APRES-MIDI

SERVICES »





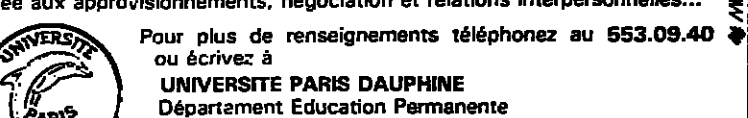
	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



La fonction Achat-Approvisionnement devient prépondérante dans une entreprise industrielle. Nous proposons à des agents de maîtrise, des techniciens et des cadres (études sup. + 5 ans exp.) de devenir rapidement opérationnels dans ce domaine où les professionnels sont recherchés.

Une formation en 28 semaines, dont 8 semaines en entreprise, débutera le 17 octobre 1983.

Date limite des dépôts de candidature : 7 octobre 1983.

Extrait du programme :
marketing achat, droit des affaires, commerce international, informatique appliquée aux approvisionnements, négociation et relations interpersonnelles...

Pour plus de renseignements téléphonez au 553.09.40 ou écrivez à
UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
Département Education Permanente
Place du Maréchal de-Lattre-de-Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16.

MEDIA PA

GROUPE BANCAIRE PARIS 8ème
recherche
pour service contentieux
rédacteur(trice)
Licence ou maîtrise, droit privé - droit des affaires.
Adresser CV, photo et prétentions sous référence 27958 à COFAP - 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

MARCONI INSTRUMENTS
recherche
AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
ANALOGIQUE-DIGITAL
pour SAV testeurs automatiques.
— Anglais indispensable.
— Déplacements fréquents.
— Bonne présentation.
Tél. pr r.-v. (1) 687-36-25.

AGENCE DE PUBLICITÉ
NEUILLY
recherche
COMPTABLE UNIQUE
Minimum 3 ans d'expérience. Comptabilité sur ordinateur en 1984. LIBRE DE SUITE.
TÉL. : 738-22-77 pour r.-v.

Hebdo professionnel s'adressant aux médecins recherche
JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ
Libre rapidement
(Nombreux déplacements en province)
Env. C.V. à S.E.P.M.F., 60, bd La-Tour-Maubourg, 75340 PARIS Cedex 07.

Ets supérieur rech.
URGENT PROFESSEURS EN
— communication audiovisuelle masse média.
— *Gestion et économie informatique.*
Env. C.V. à Mlle SIOMKOS, 5, r. de Concy, 91230 MONTGERON.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ayant suivi des unités de valeur en micro-processeur, informatique, calcul numérique.
Cet ingénieur sera chargé d'assurer les liaisons entre les appareils de laboratoire, les plates-formes de mesures et un moyen informatique d'acquisition.
Il sera de plus chargé de conseiller et former les chercheurs et ingénieurs du laboratoire en matière de traitement informatique et calcul numérique.
Adresser les candidatures au Directeur de la Station de Science du Sol, I.N.R.A., route de Saint-Cyr, 78000 Versailles.

ASSOCIATION CULTURELLE NATIONALE
recherche
RESPONSABLE
pour secteur spectacle vivant
pour organisation et suivi de la production et de la diffusion.
Envoyer C.V. s/nº 8.910 *le Monde* Pub., Serv. Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Carrefour des Voyages
Cherche Jeune Diplômé(e)
Enseignement supérieur pour poste commercial.
● Son profil :
« bosseur », ambitieux, passionné du voyage et ayant une bonne culture géographique.
Nous lui offrons :
une rémunération motivante une équipe dynamique, jeune et créative.
Env. C.V. à :
Carrefour des Voyages
12, rue Sainte-Anne
75001 Paris.

secrétaires

G.P. INDUSTRIEL PARIS
recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
Confirmée minimum 10 ans d'exp. Capable assurer responsabilités gestion et secrétariat haut niveau.
Ecrire sous le nº T 42.376 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représentation offres

IMPRIM'PLASTIC S.A.
Sérigraphie offset U.V. découpe, photocompo
cherche
AGENT COMMERCIAL ou V.R.P. MULTICARTE
Tél. pour rendez-vous, heure bureau 305-36-20.

Photogravure en difficulté *cherche son*
COMMERCIAL
pour redresser situation.
Qualité requise :
BATTANT
Tél. pour R.-V., 348-16-32.

emplois internationaux

ILE DE LA RÉUNION
Entreprise bâtiment et travaux publics (500 personnes) dépendant groupe ind. local recrute son
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
— Solide formation comptable et financière indispensable.
— Exp. profes. souhaitée.
— Connaiss. du secteur d'activité appréciée.
Adr. c.v., photo et prétentions à A.R.C. MERCURE C, 13763 LES MILLES Cedex.

emplois régionaux

Importante entreprise installations électriques région NANCY cherche INGÉNIEUR grande école responsable service opérationnel. 200.000 F/AN CENAF 287-48-95.

JOURNALISTE
RÉDACTEUR REPORTER
pour magazine mensuel.
Leader dans sa région
c.v. indispensable.
Nous recherchons également PIGISTES TOUTES RÉGIONS
ÉDITIONS RENÉ DESSAGNE
B.P. 87003 Limoges Cedex.

capitaux propositions commerciales

PRÊTS PERSONNELS 19 %
Frais après acceptation
EFITRA - (1) 261-91-07.

cours et leçons

Cours de portugais du Brésil par professeur brésilien.
Tél. 562-24-93.

villégiature

NICE, 179, prom. Angl., Palais Soleil, studio meublé par ex. 2 pers., 250/jour, pers. suppl. 105, min. 1 sem., (93) 44-08-86.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

propositions diverses

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR cherche en sous-traitance ts plans d'exécution, maquette graphisme, décors de façade.
Téléphone : 628-84-86.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 40209 PARIS.

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur *la revue spécialisée* MIGRATIONS (LM) B.P. 29109 PARIS.

VOTRE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24 h/24
Personnalisée, trilingue.
Tél. : 682-02-46.

gérances appointées

Jeune père de famille, cherche gérance de grande propriété. Ecrire Havas 13100 Aix-en-Provence, nº 1.596.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR EXPORT
à temps plein ou partagé
Français, Grande École + Business School,
- Expérience 15 ans produits de luxe
- Références premier ordre
- Négociation, création et animation réseaux export
- Disponibilité totale France ou étranger

Recherche poste de
DIRECTION ou CONSEILLER EXPORT
Écrire à RÉGIE-PRESSE, sous nº T 042351 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Jeune Fille cherche un patron pour un apprentissage de coiffeur.
Adr. : Cité Gabriel-Péri, route 2 93200 St-Denis.
Tél. : 823-56-33.

Infirmière, diplômée d'État depuis 1960, cherche place stable, région Parisienne, nord de préférence, maternité ou crèches, ou infirmière dans cabinet médical ou dans l'industrie. Disponible à partir de décembre. Pr ts rens. : T. 991-37-21 Mme COUDERC, 17, rue Brune, 95570 Bouffémont.

DESSINATEUR P 1
38 ans SPÉCIALISÉ OUTIL DE DÉCOUPAGE MACHINES SPÉCIALES. 20 ans d'expérience, cherche place Paris ou banlieue-ouest. Écr. :
M. LEBERT. Pl. Paul-Demange, 78360 MONTESSON.

J. femme comptable, 15 ans expérience, cherche travaux à domicile : Dactylographie, comptabilité, etc. Rémunération à débattre. Tél. : 848-89-65.

JEUNE PÈRE de famille, cherche gérance appointée de grande propriété. Écrire HAVAS nº 1.596, AIX 13100.

DAME, soixantaine, bonne dactylo, très bonne orthographe, rech. emploi mi-temps. Bureau ou secrétariat quartier Saint-Lazare ou environs si possible.
Ecrire sous le nº 235 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROFESSEUR (langue maternelle allemande) DEA ECONOMIE rech. poste dans organisme ou école pour donner des COURS D'ALLEMAND
Tél. : (16-37) 35-22-50.

CHEF COMPTABLE (Homme) 35 ans, 13 ans expér. Poste responsabilités secteur bâtiment, négoce, industrie bilans, déclarations, méthodes modernes, gestion, organisation. Familiarisé à l'utilisation de l'informatique, rech. poste P.M.E. Paris, banlieue, étudierait propositions « régions BLOIS, TOURS ». LIBRE RAPIDEMENT. Monsieur SOULAS, 20, rue des Raguenets 95210 ST-GRATIEN ou téléphone à partir de 19 heures : 417-32-75.

Grec 25 ans, très intelligent, recherche travail 10 h par jour, salaire 1 000 F, nourri, logé. Tél. : 242-66-65 14/18 h.

J. F. excellente présentation, ayant beaucoup voyagé. Français, Anglais, Espagnol, Italien. Cherche place Hôtesse-interprète tourisme, ou vendeuse bout. luxe.
Tél. 656-68-71.

Esthéticienne visagiste, manucure, 40 ans, diplômée, spécialisée milieu hospitalier. Recherche emploi Paris, Province, temps complet ou vacations psychiatrie, rééducation, postcures, maison de retraite, etc. Ecrire : Mme DUPONT Solange, 7, rue du Hainaut, 75019 Paris tél. : 200-86-74.

J.F., 23 ans (BAC G2, DUT T.C.), 1 an d'expérience chez TEXAS INSTRUMENTS, séjour 9 mois aux Etats-Unis cherche poste Paris ou R.P. dans société marketing ou commerciale. Répondra à toutes propositions. Écr. Françoise Verlaque, 16, rue du Général-de-Gaulle, 83470 Saint-Maximin.

H., 33 ans, anglais fluide, connaissant dactylo, not. commerce int. rech. emploi service import-export, serv. commercial sédentaire ou transit. *Ecr. s/nº 2.005 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

De la **THÉORIE**
D.E.A. Physique Nucléaire.
Niveau *Licence* de Sanscrit
à la **PRATIQUE** Enseignement universitaire, analyse programmation. Langues : anglais, russe. Plongeur deuxième échelon 35 ans. Esprit ouvert, rigoureux, sportif. Aime voyages et photo. Assure réponse toute proposition dans ou hors sentiers battus. Spéc. alliant étud. et terrain.
Ecr. s/nº 2.028 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FORMATEUR COMPTABILITÉ
Exp. 20 ans + réf. bancaire et gestion ets scolaire, rech. poste à responsabilité dans formation. Etudie ttes propositions.
Ecr. s/nº 2.004 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., all. bilingue fr.-all., dipl. supér. français, allemand, sciences éduc., expér. enseignement, secrétariat et traduction recherche emploi dans enseign., traduction ou tourisme. Tél. 859-71-51 (matin et soir).

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

Vds Lada 1200 S, jantes P.L.S., ét. impec., 20.000 km, 20.000 F. Tél. 201-53-05.

de 8 à 11 C.V.

Vends Opel Rekord 2000, année 1976, 2 portes, toit vinyl, bonne carrosserie. Tél. après 20 h pr détails au 010-25-03, Palaiseau (sf sam. et dim.).

VENDS RENAULT 20 TS
Année 80, 5 vit., vit. teintées, équipée radio stéréo K-7, alarme + 4 pneus hiver *montés*.
Excellent état, 60.000 km, révisée, 1re main.
Prix : 35.000 F.
Tél. : 904-29-43, après 20 h.

plus de 16 C.V.

Particulier vend
BUICK RÉGEL 75
Coupé automatique, couleur bleue, intérieur simili blanc RK 7.
État exceptionnel.
Téléphone : 636-91-45, de 9 h. 15 à 22 h.

divers





L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

RICHELIEU-DROUOT
A saisir, gd 2 pces, conft + chbre de service. 320.000 F. SIMRA. 356-08-40.

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS, beau stud., tt cft, imm. ravalé. 120.000. COGEFIM. 347-57-07.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
DE 29 APPARTEMENTS
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU
DU 2 au 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES
A partir de 15.000 f le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

6e QUARTIER LATIN
studio tt cft. Vis. samedi, 14 à 17 h., 19, rue de Seine.
TREVAL : 277-62-23.

VAVIN 3/4 pces. 354-42-70.
RÉNOVÉ. ASCENSEUR.

STANISLAS
5/6 PIÈCES SUR JARDIN 125 m² — DERNIER ÉTAGE TERRASSE PLANTÉE. 2.500.000 F. SERGE KAYSER
Téléphone : 329-60-60.

7e arrdt

SAINT-PIERRE
SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTEMENTS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e).

8e arrdt

PRÈS AVENUE HOCHE
S/voie privée, ELEGANT 90 m² DUPLEX, 4,70 m² ss plafond. DORESSAY. 624-93-33.

9e arrdt

R. FONTAINE — 4 pces, cuis., bains, w.c. — 83 m², 3e étage 650 000 F — 763-44-30.

TRUDAINE, 5 p., 120 m², 3e ét., imm. gd stand., pl. soleil, chbre serv., cft. Tél. 285-00-59.

11e arrdt

Métro VOLTAIRE
Beau 2 p. tt cft, s/rue et cour, *immeuble moellon.* 172.000 F
LERMS. 355-58-88.

HOTEL DE MORTAGNE
(classé M.H.)
construit par Mansart
17e siècle
RÉHABILITATION COMPLÈTE
APPARTEMENTS 2 A 6 P.
Jamais habités, frais réduits
Finition à la demande
depuis 12.000 F le m²
LOCATION VENTE
ou location possible
Rens. CIP 720-48-70.
Visite sur place tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf le dimanche) Tél. : 357-09-87.
51/53, rue de Charonne.

12e arrdt

Mº LEDRU-ROLLIN, beau 2 P. de caract., refait neuf, poutres apparentes, entrée, gde cuis. avec coin repas, w.-c., bns. Px : 350.000 F. 345-44-88.

AV. LEDRU-ROLLIN, gd 3 p. asc., trav., imm. pierre de t. stand., 425.000. 347-57-07.

14e arrdt

MONTPARNASSE
Résid. s/jard. reste un appart. 2 P., 47 m² + balc., cuis. équipée. 640.000 F. 225-32-25.

Mº PLAISANCE NEUF
Livré janvier 84. Vue dégagée plein sud, du 3 p. au 6 p. dont un duplex terrasse à partir 836.000 F. Tél. 225-32-25.

AMUSANTE MAISON
5 PIÈCES SUR JARDIN
CALME. SOLEIL. 320-73-37.

16e arrdt

Mº MUETTE 5e sans asc., petit 5 p., ensoleillé, cuis., bains + serv. 830.000 F. 322-31-20.

FÉLICIEN DAVID. RÉCENT
Très beau 2 P., cft. Est-Ouest
Px : 800.000 F. 677-96-86.

EXELMANS
imm. gd standing, beau 3 P. 78 m², s. de bns, cuis., calme soleil, 3e, asc., box possible.
Tél. matin ou soir : 504-02-52.

17e arrdt

VILLA LAUGIER 2 P., 30 m² rez-de-chaussée, refait neuf. Px 290.000 F. T. 763-44-30.

PONT CARDINET 100 m²
Séjour double 2 chambres 3e étage, asc., vue dégagée.
Prix : 900.000 F
GARBI. 567-22-88.

A RÉNOVER
Guy-Môquet, rue Lantiez
3 pièces, entrée, cuisine., confort possible. 240.000 F. IMMO MARCADET. 252-01-82.

SUR AVENUE NIEL
BEAUX STUDIOS, tt cft standing. Tél. 208-15-30.

18e arrdt

BON XVIIIe — PPTAIRE. VD Maison caract. 125 m² + Terrasse 35 m². Charme campag. Calme soleil, tt confort. Px : 1 200 000 F - 387-95-97.

TOUT CONFORT
Stud. 125.000 F et 140.000 F.
Studio standing 22.000 F.
Téléphone : 763-44-30.

19e arrdt

15, RUE DE ROMAINVILLE
NEUF, 2/3 P., stand., prêt conventionné. Px intéressant. jeudi au samedi 14 h 30 à 18 h 30. Tél : 245-24-55.

20e arrdt

Mº SAINT-FARGEAU
4 P., standing s/jardin, balcon, parking, asc. Px 630.000 F.
LERMS. 355-58-88.

91 - Essonne

MONTGERON, à 8' gare, part. vd appts 2 pces, cuisine, tt confort, parfait état, parking, dans petite résidence agréable et calme. Pour tous renseignements tél. au 903-58-73.

A VENDRE F3 (72 m²)
VIRY-CHATILLON
(bord du lac)
Dans résidence boisée, standing — *pet. immeuble, 4e étag.*, asc., balcon 7 m², état impec.
Prix : 406 000 F
Possibilité reprise C.F.
Tél. : 944-32-51.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL, PRÈS R.E.R.
Luxueuse résidence neuve, gd studio (dble p.) s. de bains, cuisine, jamais *habité*. Tél matin ou soir. 504-02-52.

BOURG-LA-REINE
200 m Mº, R.E.R., neuf.
Résidence grand standing.
PRÊT CONVENTIONNÉ
pour quelques appts : exemple 3 Pces, 70 m² : 710.000 F.
SPDI. 350-14-80.

VAUCRESSON
Ppté de 1600 m² avec maison bourgeoise à *rénover*. possib. division en 2 lots à construire 1.800.000 F. Tél. 567-01-22.

BOULOGNE. récent. stand., 2 P. : 334 000 F — 3/4 P. : 680 000 F — 603-51-40.

BOULOGNE-BILLANCOURT
PRÈS BOIS ET Mº.
Beau 5 pces, parfait état tt cft, soleil, 3e ét., asc. imm. bourgeois. 1.550.000 F.
Téléphone : 567-01-22.

94 Val-de-Marne

NOGENT FACE BOIS
8' RER, gd 4 P., tt cft, triple exposition, balcons 20 m², imm. *standing, pierre de taille.* Px : 1 180 000 F. 283-92-44.

Province

NIMES Dans un parc centre ville
Tr. beaux appartements plein sud, dispon. immédiatement. Possibilité prêt conventionné. SACI — (66) 62-14-18.

DIEPPE, FRONT MER
NEUF — EXCEPTIONNEL
Reste : 12 appts de 30 à 70 m² + terrasse.
Téléphone : (16-1) 386-11-10.

appartements achats

ETUDE — RIVE GAUCHE.
122, bd Raspail — Paris 6e
222-60-63
RECHERCHE URGENT pour clientèle — apparts : 5e, 6e, 7e.

Jean FEUILLADE — 54, av. Motte-Picquet 15e, 566-00-75 rech. pour clients sér., 15e et 7e arrdt — appts ttes surfaces et imm. Paiement comptant.

AGENCE DE L'ETOILE
Rech. BEAUX APPTS PARIS VILLAS BANLIEUE OUEST pr SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES.
A VENDRE OU A LOUER.
Tél. : 380-26-08.

Recherche 1 à 3 P. PARIS Préférence Rive gauche, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. 296-58-46.

Région parisienne

Part. loue studio à Aubervilliers, prox. métro. Tél. 844-09-31 à partir de 18 h.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal — Rech. urgent : 2-3 pièces, confort. Nord, Nord-Est de Paris, proche banlieue — Tél. : 370-78-28.

Part. cherche à louer quartier OPERA, 2 ou 3 Pièces.
Téléphone : 285-83-15.

Femme chef d'entreprise cherche appartement 3 ou 4 pces, 16e, 17e Ouest, 8e ou Neuilly. 5.000 F maximum, charges comprises. Téléphoner au 285-41-60, heures de bureau, à partir de lundi.

Recherche
1 studio ou chambre de bonne loyer maximum 1.500 F.
Paris ou proche banlieue.
Téléphone : 747-29-06.

Pr Cadres et Personnel mutés. IMPORTANTE STÉ INFORMAT. MULTINATIONALE rech. DIRECT. aupr. Pptaires des appts ttes catégor. ou Villas — 504-48-21 — p. 24.

Région parisienne

Pour *Stés* européennes cher. villas, pavillons pour CADRES. Durée : 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

ETUDIANT
Recherche chambre à louer chez particulier, proche université Orsay (garderait éventuellement enfant). Tél. : 390-17-21 de 11 h 30 à 13 h et 14 h 30 à 19 h.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pces et plus — 285-11-08.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de stés et tous service — Tél. : 355-17-50.

XVe, VOUILLÉ 145 m²
Rez-de-jardin, 532-47-10

TOLBIAC — 400 m²
Rez-de-chaussée, 532-47-10

SAINT-PHILIPPE-8e
1.000 m², clairs et fonctionnels étages élevés, parkings.
Téléphone : 622-15-24.

EMBASSY-SERVICE
Tél. : 562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excellentes adresses ccia1es.

fonds de commerce

Ventes

Cause départ vend boutique prêt-à-porter chaussures luxe. Rue principale AGDE (34). Téléphone : (67) 94-13-45.

boutiques

Locations

PLACE MADELEINE
50 m² + ss-sol, loyer mensuel 20.000 F. + cession.
Téléphone : 723-30-40.

pavillons

Près de Dreux, 85 km Paris PAVILLON F6, style fermette, tt confort (chauffage élect.), cuisine équipée — gd s.-sol (garage 3 voitures)
LOYER : 3 000 F mensuel.
Tél. (37) 46-98-62 après 19 h. et week-end.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris — Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS — 227-44-44.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs — Renseignements sur de nbreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
48, avenue Kléber
75116 PARIS.

immeubles

CHOISY-LE-ROI
Direct par propriétaire, à vendre ou à louer, immeubles construction récente.
R. + 3 bur., 560 m² aménagé.
R. + 3 *locaux*, 800 m² (quai de déchargement, ateliers, archives, stockage, labo) monte-charge, pompe essence, l'ensemble sur 1.500 m², 2 accès dont 1 gros tonnage, prix de vente : 2.500.000 F.
Où 180 F le m² en location, division possible.
PROPRIETAIRE 766-73-78.

villas

FONTAINEBLEAU
Centre ville, maison indép., 4 P., gde cuis., garage, dépendances, jardin — *Prix :* 740 000 F. GARBI 567-22-88.

Part. vend belle VILLA à CHARTRETTES (77), architecture contemporaine, 7 P. poutres + dépend., tt cft. s/terrain clos 1000 m² envir. piscine chauffée + maison amis attenante. 900.000 F. + prêt cessible avantageux. Pour visiter : (6) 452-42-48 ou (6) 452-47-44, h. bureaux.

maisons de campagne

Part. vend maison à CHISSEAUX (I.-&-L.), 1 km château de CHENONCEAUX tous commerçants — Rez-de-chaussée : 2 gdes pièces, cheminée, cuisine, salle de bains, w.-c. — Étage : 2 gdes chambres, cbt de toilette, cave voûtée, tout à l'égout, chauf. gaz, grand jardin — 5 mn du Cher — Prix : 300 000 F.
Tél. : 16-47 29-91-21.

Bordure MER, près Deauville, maison tout confort, 3 chambres, bain, terrasse — 450 000 F. Agence : (31) 87-90-13.

fermettes

20 km Orléans, fermette aménag. : rez-de-ch : séj., boudoir, gde chbre, s. de bns, cuis. équipée. 1er ét. : tr. gde chbre, mezzanine., Atel., dép., cave, ch. fuel, terrain 4.200 m², jard. paysagé, arbres fruitiers. Prix 750.000 F. Tél. le soir. 858-74-38.

propriétés

SUD LUBÉRON, 2 km Cucuron, part. à part., superbe demeure const. 1973, 35000 m² arbor., 418 m² hab. plein sud, vue ex., eau abond., pisc., patio, prix : 2 500 000 F. T. (90) 77-24-74.

Sud Mayenne, prox. Sablé, ppté caractère, 8 pces, dépend. Beau parc, grands arbres, 3 ha. Téléphone : (43) 01-25-23.

Particulier vend
MAISON NORMANDE
à colombages 1790, 5 km de Conches, 120 km de Paris, 230 m², r.-de-ch., 140 m², séj. dble, 40 m² avec cheminée centrale, chf. électrique, 3 chbres, cuis. entièrement aménagée, gde s. bains, gar. 2 w.-c., 1er ét. à terminer, 90 m² : Une s. bains + 3 ou 4 chbres possibles. Terrain environ 1.700 m² très bien arboré, mare, potager, vergers. 630.000 F. Tél. soir 606-45-10, week-end. (16-32) 30-78-00.

chalets

EN ALSACE A MUNSTER
chalet neuf, très belle construction en dur et bois, belle situation, expo Sud, 800 m centre ville. CHALETS BUHL 68140 Munster, 23, Grande-Rue.
Téléphone : (89) 77-32-05.

maisons individuelles

BOURG-LA-REINE
Proximité centre ville, maison de ville à rénover, 180 m² habitables possible + jardin 100 m². Prix 550 000 F
S P D I 350-14-80.

viagers

18e, près r. Lepic — stud. tt cft. 38 000 + 800 F. Occupé couple 72/75 ans. — 266-19-00.

F. CRUZ — 266-19-00
8, R. LA BOETIE (8e).
Px : rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Etude LODEL — 35, bd Voltaire PARIS XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

immobilier information

ANCIENS NEUFS :
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS — 227-44-44.



Le Monde

économie

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN MENU

« Nous ne prendrons pas d'initiatives comme le refus de l'impôt »

nous déclare le président de la C.G.C.

« Comment la C.G.C. peut-elle passer, en juin de l'armistice social fondé sur la nécessité de remettre la France au travail à des manifestations contre la politique gouvernementale, en octobre ?

– Nous avions déjà critiqué la politique économique du gouvernement. Après l'inconscience de la première année, où il a engagé des dépenses sociales sans s'assurer des moyens de les financer, le gouvernement a changé de politique économique et est passé successivement du blocage des revenus à la rigueur, puis à l'austérité. Depuis le début de la crise, nous disons que l'augmentation de la facture pétrolière, en particulier devrait imposer aux Français un changement du rythme de l'évolution de leur pouvoir d'achat. Chacun devrait consentir à des sacrifices suffisants pour permettre à l'économie française de s'en sortir.

» Les entreprises ont subi l'essentiel de l'augmentation du prix du pétrole, et elles n'ont plus pu investir alors que le pouvoir d'achat des Français continuait à évoluer positivement. C'est là que s'est située la principale erreur. Lorsque le gouvernement a lancé son plan d'austérité, nous avons considéré qu'il fallait s'engager dans la voie d'une rigueur partagée par tous les Français. Au moment du plan Delors, nous avons souligné la nécessité de sauver l'économie française, ce qui nous a amenés à lancer un appel à tous nos partenaires sociaux et économiques pour arriver à une espèce de trêve suffisamment longue pour que la France puisse remettre en état de compétitivité ses entreprises. Cet appel a été un échec.

» La C.G.C. s'est donc trouvée dans l'obligation de répondre à l'état de révolte de ses adhérents, qui avaient conscience de l'inanité des sacrifices qu'on allait encore leur demander, puisqu'ils consistaient à boucher des trous et non à mettre en œuvre une politique industrielle favorisant le développement des investissements. Nous avons écarté l'idée d'une grève générale de l'encadrement, car celle-ci aurait imposé une charge supplémentaire de 5 à 6 milliards de francs à l'économie française. Nous avons donc pris la décision de manifestations en fin de journée afin de ne pas trop désorganiser la vie des entreprises.

– Les cadres ont-ils aujourd'hui plus de raisons d'être « exaspérés » que lors des Etats généraux de l'encadrement de novembre 1980 ? Est-ce à dire que les prélèvements obligatoires ont atteint le seuil du supportable ?

– Le président de la République l'a reconnu lui-même dans l'émission télévisée « L'enjeu ». Quand M. Giscard d'Estaing est arrivé à l'Elysée, le pourcentage des prélèvements obligatoires était d'environ 32,5 %. Quand il a quitté le pouvoir, il était d'environ 42,5 %. Maintenant, après plus de deux ans de pouvoir socialiste, on va arriver en 1984 à 46 %. Il a déjà été dit que, lorsqu'on dépasserait 45 % du produit intérieur brut en prélèvements obligatoires, on arriverait à une société collectiviste. Nous y sommes. Nous allons même dépasser ce taux...

» Une telle croissance des prélèvements obligatoires est très douloureusement ressentie par ceux qui les supportent le plus directement : ce sont aussi ceux qui ont la responsabilité de l'animation et de la vitalité de l'économie française. Il est temps d'arrêter les frais, de faire marche arrière. Je me réjouis que le président de la République s'en soit aperçu, mais je regrette que les promesses de reflux soient renvoyées à 1985. On aurait dû marquer cette volonté dès cette année.

» L'exaspération est donc plus forte qu'en 1980 dans la mesure où la pression fiscale et sociale s'est encore accentuée. Le mécontentement provient aussi des inquiétudes de l'encadrement quant à l'exercice même de ses fonctions d'animation, de commandement et de responsabilité dans les entreprises, qu'il s'agisse des essais de prise de pouvoir par la C.G.T. ou des mises à l'écart de l'encadrement légitime. »

« Défendre bec et ongles notre indépendance »

– En dénonçant une « gestion catastrophique et incohérente » et en mettant en cause directement M. Mauroy, ne vous installez-vous pas dans une stratégie d'opposition ?

– Nous sommes une organisation syndicale qui a une doctrine économique et sociale. Nous sommes une organisation de l'encadrement, qui aime la logique et la continuité dans l'action. En 1980, la C.G.C. a eu avec le pouvoir en place des démêlés remarqués et avait déjà demandé le départ du premier ministre de l'époque parce qu'elle estimait que la lutte contre le chômage n'était pas menée d'une façon assez rigoureuse et efficace. Nous réclamions déjà une politique industrielle et la création d'emplois productifs pour pallier l'effondrement pan après pan de notre industrie. La C.G.C. avait été alors classée comme une organisation de gauche, sont président étant notoirement vu comme un homme de gauche.

» Aujourd'hui nous poursuivons la même politique et nous défendons les mêmes idées, mais il se trouve que c'est face à un gouvernement de gauche obligé de mener une politique de la même veine que son prédécesseur au détriment de l'emploi. Eh bien, nous sommes classés comme une organisation de droite, soutenant l'opposition. Nous sommes décidés à poursuivre notre chemin. Notre caravane laisse aboyer les chiens. Le courrier que nous recevons, critique pour nos positions dans un sens ou dans l'autre, montre que nous sommes sur la voie médiane qui doit être celle d'une organisation syndicale qui veut défendre bec et ongles son indépendance politique.

– Vous récusez le procès de mener une stratégie d'opposition ?

– Absolument. Toute allusion de ce genre a le don de me mettre en état de fureur.

– Que ferez-vous si votre « cri d'alarme » n'est pas entendu ? Sans préconiser un refus de l'impôt, irez-vous jusqu'à des actions de guérilla fiscale ?

– Nous respectons l'ordre républicain. Nous ne prendrons donc pas d'initiatives comme le refus de l'impôt qui iraient à l'encontre de ce principe. Nous avons étudié, il y a quelque temps, les moyens de gêner le fonctionnement des services fiscaux avec des règlements partiels et, par petits bouts, des impôts. Nous avions alors repoussé cette action. Je ne dis pas que nous ne l'étudierons pas de nouveau, mais je pense que si notre manifestation n'a pas les résultats attendus, nous envisageons un mot d'ordre de grève générale de l'encadrement. Mais je ne souhaite pas qu'on en arrive à cette extrémité, car j'espère que nous serons entendus.

– Qu'est-ce qui vous fait croire comme vous l'avez récemment déclaré à un printemps 1984 socialement chaud ?

– On abuse quelquefois des expressions « printemps chaud » ou « automne chaud », mais je suis bien obligé de constater que dans un certain nombre de branches industrielles telles que la sidérurgie, l'automobile, la chimie lourde, le papier carton, le bâtiment et les travaux publics, etc... les prévisions de licenciements sont extrêmement importantes et se chiffrent par dizaines de milliers de chômeurs supplémentaires entre la fin 1983 et le début 1984. On a souvent parlé d'un seuil d'intolérance que certains ont situé à 2 millions. Si on dépasse ces 2 millions, j'ai l'impression qu'il peut y avoir des mouvements sociaux importants.

– Est-ce que vous pouvez à la fois défendre le pouvoir d'achat de l'encadrement et reconnaître que le redressement économique passe par une baisse générale de ce pouvoir d'achat ?

– Ce n'est pas du tout antinomique. Nous défendons le pouvoir d'achat de l'encadrement par rapport au pouvoir d'achat moyen des Français. Nous somme toujours « preneurs » d'une participation à un effort collectif efficace mais nous réfutons absolument d'être les seules victimes de l'effort imposé à la nation. Ainsi nous n'admettons pas qu'avec le projet de budget 1984 10 % seulement des Français fassent des sacrifices alors que 90 % n'en font pas. C'est moralement inacceptable face à la dureté des temps. Les Français doivent être tous solidaires, chacun proportionnellement à ses revenus.

– Souhaitez-vous encore la réussite du plan Delors ?

– Puisque austérité il y a, que nous avons commencé à la payer et que nous continuons, on ne peut que souhaiter que le plan Delors réussisse, c'est-à-dire que l'inflation en France finisse par se rapprocher de celle des principaux pays concurrents industrialisés, que la balance des paiements retrouve son équilibre. Mais ces résultats ne doivent pas être obtenus au détriment de l'emploi. Or, dans la lutte contre le chômage, tous les expédients sociaux et administratifs utilisés jusqu'à présent pour essayer de camoufler sa montée sont, de l'aveu même du président de la République, épuisés. Il ne reste que les vrais moyens, c'est-à-dire la création d'emplois productifs.

– Quelles seraient les bases d'un contrat de confiance, évoqué par M. Mitterrand, entre les pouvoirs publics et l'encadrement ?

– J'ai un peu peur que le président de la République ne se soit laissé emporter par son désir de calmer une opinion publique blessée par l'annonce des dernières mesures fiscales et que dans son esprit les choses n'aient pas été très claires. Si elles l'avaient été, il est stupéfiant qu'il ne m'en ait pas parlé lorsqu'il m'a reçu le lendemain de son émission télévisée. Nous ne voyons pas très bien en quoi pourrait constituer un tel contrat de confiance. Les cadres n'ont pas de malaise. Ou ils se sentent bien dans leur peau, ou, lorsque les choses ne vont pas, ils se mettent en colère. Il ne faut pas que les lois sociales, pour la plupart d'inspiration généreuse et louable, soient un obstacle à l'exercice des responsabilités de l'encadrement dans une entreprise.

– Qu'est-ce que vous attendez des élections à la Sécurité sociale ? Quelles sont vos propositions pour retrouver un équilibre financier durable ?

– Chacun doit prendre conscience, et en particulier nos adhérents, que le sort de notre organisation est en jeu dans ces élections, que nous n'avions d'ailleurs pas demandées. Nous espérons qu'un grand nombre des nôtres seront élus pour faire triompher notre conception humaniste de la protection sociale. Une telle conception passe par une saine gestion hospitalière, avec la recherche de toutes les économies possibles, un renforcement du contrôle médical des caisses, la mise en œuvre d'une politique de prévention.

» Nous marquerons notre attachement au libre choix du médecin et notre méfiance envers la généralisation de formules de médecine collective. Nous axerons également notre campagne sur une revalorisation importante du pouvoir d'achat des allocations familiales, étant entendu que pour nous les prestations familiales sont un élément de solidarité et ne doivent pas dépendre d'un plafond de ressources qui rétablit l'inégalité des revenus entre les familles nombreuses et les autres. Enfin, nous voulons faire adopter notre conception d'une séparation entre ce qui dépend de l'assurance proprement dite – maladie, retraite, chômage – et ce qui relève de la solidarité nationale, c'est-à-dire les allocations familiales, et ce qui a été imposé à l'UNEDIC au fil des ans, comme l'indemnisation des jeunes à la recherche d'un premier emploi, les frais de formation des demandeurs d'emploi et l'aide à la création d'entreprises. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

LE SMIC VA ÊTRE RELEVÉ DE 2 % AU 1er OCTOBRE

L'évolution des prix des mois de juin, juillet et août va provoquer automatiquement un relèvement du salaire minimum de croissance, décision qui sera prise par arrêté. Le taux horaire du SMIC devrait atteindre 22,33 F au 1er octobre, contre 21,89 F au 1er juillet 1983, soit une hausse de 2 %.

Cette augmentation tient compte de la hausse des prix enregistrée pour le mois d'août (+ 0,6 %). Ainsi, l'accroissement de l'inflation constaté pendant la période de référence atteint 2,1 % (juin + 0,6 %, juillet + 0,9 %, août + 0,6 %). Dès que la hausse des prix dépasse 2 %, elle entraîne un relèvement automatique du salaire minimum de croissance.

La rémunération brute mensuelle des salariés payés au SMIC sur la base légale de 39 heures devrait donc être portée, pour 169 heures, à 3 773,77 F (contre 3 699,41 F en juillet). Sur la base de 173,33 heures, elle atteindrait 3 870,46 F au 1er octobre, contre 3 794,20 F au 1er juillet.

Depuis le 1er janvier 1983, le SMIC revalorisé les 1er mars, 1er juin, 1er juillet et 1er octobre a augmenté de 9,7 %.

ÉNERGIE

Le Mexique et le Venezuela relèvent les prix de leurs pétroles lourds

Le Mexique et le Venezuela ont annoncé, mercredi 8 septembre, qu'ils augmenteraient à compter du 2 octobre, les prix de leurs bruts lourds qui sont exclus du champ de contrôle de l'OPEP, en maintenant les tarifs des bruts légers correspondant aux prix officiels de l'organisation. Le Venezuela augmentera de 1 à 1,25 dollar par baril les prix de ses bruts lourds et extra-lourds, le Mexique de 1 dollar le tarif de son brut « Maya », le portant à 25 dollars par baril.

De notre correspondant

Mexico. – La mesure est d'une importance considérable pour l'économie mexicaine puisqu'elle devrait permettre au pays de gagner 800 000 dollars (1) de plus par jour (un peu moins de 300 millions de dollars par an). En effet, Pemex, la compagnie nationale responsable du pétrole, exporte un peu plus de 1,5 million de barils jour (en moyenne sur l'année), dont la moitié environ de type « Maya ».

Pour la deuxième fois, la hausse a été décidée d'un commun accord par le Venezuela et le Mexique, qui sont les deux premiers exportateurs de pétrole d'Amérique latine. Depuis la dernière baisse décidée par l'OPEP en mars dernier, le Mexique n'a modifié ni le prix de vente du pétrole léger ni ses volumes d'exportation, Il a par contre relevé à 24 dollars le prix du « Maya » le 1er août dernier. Le Venezuela a, à la même date, relevé de 1 dollar à 1,50 dollar le prix de son pétrole lourd, lequel correspond à environ un tiers de ses exportations estimées à 1 450 000 barils-jour.

La dernière hausse semble s'expliquer plus par les variations spécifiques du marché du pétrole lourd (notamment aux Etats-Unis) qui n'est pas soumis aux règles fixées par l'Organisation des pays exportateurs qu'à une tendance à la reprise du marché de l'or noir dans son ensemble. Le Mexique, qui n'est pas membre de l'OPEP, a pour politique de suivre les décisions prises par l'Organisation à laquelle le Venezuela appartient.

F. P.

(1) 1 dollar vaut environ 8 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	8,0340	8,0385	+ 180	+ 230	+ 385	+ 455	+ 1050	+ 1190
$ can.	6,5150	6,5210	+ 160	+ 215	+ 335	+ 410	+ 910	+ 1040
Yen (100)	3,3820	3,3855	+ 150	+ 175	+ 310	+ 350	+ 930	+ 1000
DM	3,0340	3,0370	+ 165	+ 190	+ 345	+ 375	+ 970	+ 1035
Florin	2,7110	2,7135	+ 140	+ 165	+ 285	+ 315	+ 805	+ 870
F.B. (100)	14,9660	14,9800	+ 325	+ 440	+ 715	+ 860	+ 1140	+ 2220
F.S.	3,7585	3,7620	+ 255	+ 285	+ 525	+ 665	+ 1470	+ 1555
L (1 000)	5,0060	5,0095	– 230	– 170	– 475	– 380	– 1365	– 1220
£	12,0160	12,0300	+ 240	+ 340	+ 570	+ 710	+ 1725	+ 1990

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 7/8	10 1/8	9 3/16	9 9/16	9 1/4	9 3/4	9 9/16	9 15/16
DM	5 5/8	6 1/16	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 3/4	6 1/4	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 5/16	6 3/16	6 9/16
F.B. (100)	7 3/4	9 1/4	9 1/2	10 1/2	9 3/4	10 3/4	10	11
F.S.	13 3/4	16 1/4	3 15/16	4 5/16	4 1/16	4 7/16	4 3/8	4 3/4
L (1 000)	15 1/4	17 1/4	16 1/4	17 3/4	16 7/8	18 1/8	17 3/4	18 3/4
£	9 1/2	10 1/4	9 1/2	10	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 3/4
F. franç.	12 1/4	12 1/2	12 1/2	12 3/4	13 3/8	13 5/8	15 5/8	15 7/8

AFFAIRES

En rachetant Republic Steel L.T.V. Corp. deviendra le deuxième groupe sidérurgique américain

L.T.V. Corp., groupe propriétaire de la société Jones and Laughlin Steel Corp., troisième producteur d'acier américain, souhaite racheter pour 775 millions de dollars Republic Steel, quatrième entreprise sidérurgique des Etats-Unis. Au terme de l'accord passé entre les deux groupes, leurs usines seront fusionnées dans une nouvelle société qui prendra le nom de L.T.V.-Steel.

Avec des capacités de production de 24,3 millions de tonnes d'acier brut et quelque 16 % du marché américain, la nouvelle société dépassera le numéro 2 Bethlehem-Steel et s'approchera du numéro 1 U.S.-Steel qui détient 17,2 % du marché.

La sidérurgie américaine, dont la compétitivité est déplorable, traverse une crise sans précédent qui s'est traduite ces derniers mois par des mises en chômage technique de près de 40 % des salariés, par une accélération des fermetures d'usines, et par des renégociations salariales. Les grands groupes ont perdu 3,2 milliards de dollars en 1982.

Jones and Laughlin a perdu 299 millions de dollars et Republic Steel 239 millions de dollars tandis que l'endettement de ce dernier groupe a grimpé jusqu'au milliard de dollars. Le nouveau groupe devrait être à même de rationaliser ses activités, et l'on évoque aux Etats-Unis la fermeture probable de près de 20 % de ses capacités globales.

Si la fusion est avalisée par les actionnaires de chacun des groupes, elle pourrait faire l'objet de plaintes judiciaires anti-trust de la part des autres sédérurgistes. Mais l'administration fédérale pourrait ne pas y donner suite dans la mesure où M. Reagan demande à la sidérurgie américaine de se réorganiser elle-même après lui avoir accordé des mesures protectionnistes.

Retour à l'envoyeur

Décidément la moto française a bien des malheurs. Voilà huit jours M. Dominique Favario, P.-D.G. de B.F.G., l'unique constructeur français de motos, était pourtant décoré par M. François Mitterrand comme meilleur ouvrier de France. Las, faute de commandes publiques, – le ministère de l'intérieur a récemment acheté soixante et onze motos – l'entreprise de Chambéry est au bord du dépôt de bilan et M. Favario a renvoyé sa médaille à l'Élysée.

Pour être rentable B.F.G. devrait recevoir de l'État des ordres d'achat nettement plus importants. Mieux vaut un bon marché public qu'une décoration.

AGRICULTURE

LE PROJET DE BUDGET

Rigueur des temps

Pour la seconde année consécutive, le budget de l'agriculture augmentera moins que le budget général. Devant la presse, M. Rocard, mercredi 28 septembre, s'est efforcé de justifier ce choix, imputable à la rigueur des temps. Alors que les dépenses globales bénéficiant à l'agriculture approchent les 100 milliards de francs *(voir encadré)*, le budget du ministère de l'agriculture proprement dit s'élève à 31,128 milliards, soit une progression de 4,34 %.

Par grandes masses, les crédits de fonctionnement et d'intervention (dépenses ordinaires) du ministère s'élèvent à 29,523 milliards (+ 4,534 %). Les dépenses en capital (crédits d'investissements) sont stables en crédits de paiement, avec 1,618 milliard (+ 0,83). Elles diminuent de 9,34 % en autorisation de programme. A ces crédits d'investissements, il faut ajouter les comptes spéciaux du Trésor, quasi stables également (+ 0,14 en crédits de paiement, – 0,20 en autorisation de programme).

Dans les dépenses ordinaires, deux grandes masses : la subvention du budget du ministère au budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), qui s'élève à 7,26 milliards et ne progresse que de 0,12 %, et la subvention servant à la bonification des intérêts pour certains prêts, qui s'élève à 6,436 milliards, en diminution de 1,59 %, du fait de la détente des taux et de la volonté du gouvernement de maîtriser cette charge qui allait croissante.

Comme il se doit dans un budget en diminution (si on raisonne en francs constants), on insistera sur les priorités qui se dégagent à la lumière des augmentations en pourcentage. On trouve les dépenses de personnel (4,488 milliards) en hausse de 7,40 %, malgré une suppression de 560 emplois (en fait, une redistribution due à la décentralisation), qui n'affectant pas l'enseignement agricole mais, au contraire, entraînant, par redistribution interne cette fois, des augmentations de postes. La formation initiale et continue des agriculteurs est en effet une des priorités retenues. Les subventions de fonctionnement des établissements publics progressent de 12,2 % et la dotation aux établissements privés de 27,8 %. Autres priorités, l'installation des jeunes agriculteurs (+ 11,25 %) et l'orientation des productions (+ 9,65 % pour les offices par produit qui absorbent 3,187 milliards de francs). La forêt bénéficie aussi d'une réelle priorité tant pour les crédits de fonctionnement que pour les crédits d'investissements.

Dans ce domaine des investissements, l'hydraulique est présentée comme une priorité également, bien que l'enveloppe n'augmente que de 3,5 %. La même remarque peut-être faite pour les industries agro-alimentaires qui *« bénéficient d'une reconduction des moyens d'intervention de l'Etat »*.

A noter encore dans ce budget, deux mesures de *« politique agricole »* : la remise en cause de certaines aides au départ pour les exploitants âgés qui ont perdu leur caractère incitatif et la suppression d'un type de prêt, appelés prêts à moyen terme ordinaires (M.T.O.), dont les affectations étaient jugées trop imprécises. Le M.T.O. sera remplacé par des prêts plus spécifiques (élevage, cultures pérennes, DOM, installation, coopération). Le budget annexe des prestations sociales agricoles prévoit une augmentation des dépenses sociales de 2,9 % en 1984, avec 58,919 milliards de francs.

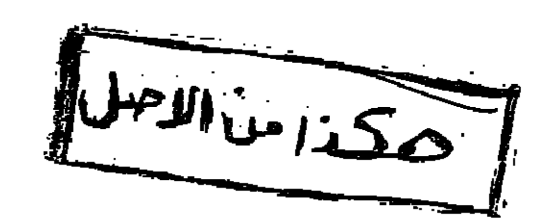
Ce ralentissement des dépenses se traduit par une moindre progression des cotisations payées par les agriculteurs, 9,8 % contre 21 % en 1982 et 16,5 % en 1983.

La profession agricole, on s'en doute n'est guère réjouie devant ce projet de budget. A preuve ce commentaire de la F.N.S.E.A. : *« Le gouvernement, à l'instar du IXe Plan, ne considère plus le développement du secteur agricole comme une priorité nationale. »* – J.G.

PRÈS DE 100 MILLIARDS

(En milliards de francs.)

Budget du ministère proprement dit (hors subvention BAPSA)	23,8
BAPSA (hors participation des professionnels)	48,1
Fonds transitant par le budget européen	23,8
Comptes spéciaux du Trésor	1,6
Crédits transférés au titre de la décentralisation	0,06
Autres ministères :	
Recherche (INRA)	1,8
Premier ministre (FIDAR)	0,328
Divers	0,212
TOTAL	99,9



AFFAIRES

QUI PRENDRA LE CONTROLE DE PRÉVAL ?

Pour un milliard de litres de lait de plus...

L'industriel Besnier veut reprendre la société Préval au groupe coopératif Union laitière *normande* (U.L.N.), qui s'y oppose. Les producteurs, livreurs de lait chez Préval, regroupés au sein d'une société de collecte (la Société de collecte des producteurs de Préval - S.C.P.P.), en liquidation amiable, voudraient pourtant divorcer d'avec l'U.L.N. pour se remarier avec Besnier. Les images pugilistiques qui ont fleuri, ici ou là, pour illustrer ce conflit ne sont pas de mise. Le noble art n'a rien à voir avec ce qui ressemble plutôt à une partie de poker, une de ces parties qui, dans l'Ouest américain, se terminaient dans le goudron et la plume. L'affaire est devant la justice. Les plaidoiries au fond auront lieu le 4 octobre

L'affaire qui met aux prises deux géants de l'industrie laitière française, le groupe U.L.N.-Préval (10,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 3 milliards pour Préval, 15 % de la collecte de lait en France), le groupe familial Besnier (4 milliards de chiffre d'affaires, *6,5 % de la collecte*), *connaît son* prologue dès 1976 : Perrier veut se défaire de Préval ; déjà Besnier était intéressé par quelques *« appartements »*. Dix-huit mois seront nécessaires pour aboutir à un montage financier qui permet à l'U.L.N. de s'associer à Préval, dont les livreurs, qui n'ont pas d'argent, détiendront la minorité de blocage avec 34 %. La direction de l'U.L.N. de l'époque, celle de Préval et la Société de collecte des producteurs (S.C.P.P.), présidée par un leader syndical, M. Pierre Derouet, signent de curieux accords. Si curieux que certaines lettres entre Préval et la S.C.P.P. resteront secrètes, soigneusement enfermées dans un coffre. L'accord prévoit que Préval surpaiera le lait afin que les apporteurs puissent rembourser le Crédit agricole, qui a financé leurs parts (coût 53 millions de francs), que l'U.L.N. reprendra les parts de Perrier (1), et que, dans un délai de cinq ans, la S.C.P.P. pourra devenir majoritaire, puisqu'elle détient une option sur 24 % du capital de Préval. Elle ne pourra toutefois lever cette option que si des conditions précises sont remplies : harmonisation de la collecte, harmonisation commerciale et prise de participation croisée entre Préval et l'U.L.N. Dès le départ donc, rien n'est clair. La S.C.P.P. et son président considèrent cet accord comme le garant de l'autonomie de Préval ; l'U.L.N. comme un contrat d'intégration progressive. Personne ne relève à l'époque que le paiement par Préval des sommes nécessaires au rachat par la S.C.P.P. des actions de... Préval a comme un parfum d'abus de biens sociaux. On s'en sort alors en inscrivant les sommes dégagées au passif des producteurs (16 millions pour 1979 et 1980) (2).

Au moment où l'U.L.N. s'associe avec Préval, la coopérative se relève doucement d'une période d'immobilisme : 9,5 millions de pertes en 1976, 15 millions de bénéfices, puis 39, puis 12 dans les trois années suivantes. Avec Préval, fin 1978, c'est un nouveau départ, un plan d'investissements ; bref, une nouvelle dimension. Las ! l'année 1980 se révèle catastrophique pour l'U.L.N. (76 millions de pertes). Son directeur général depuis 1971, M. Van Ruymbeke, ancien directeur du FORMA (3), partira sur la pointe des pieds. Une allure qui ne convient guère au bouillant ancien haut fonctionnaire dont le ressentiment n'est peut-être pas étranger aux démêlés actuels. Le 1er mars 1981, M. Denis Gauthier-Sauvagnac, inspecteur des finances, haut fonctionnaire à la Commission européenne, est nommé à la direction générale du groupe. Un plan de redressement est mis en place, sur incitation pressante du Crédit agricole. Un rapport d'audit recommande alors d'accélérer le rapprochement entre les deux groupes. Mais dès janvier 1982, la S.C.P.P. et son président, M. Derouet, prononcent unilatéralement le divorce d'avec l'U.L.N., qu'ils accusent de vouloir faire disparaître Préval. La S.C.P.P., dès lors, cherche un nouveau partenaire. Déjà les concurrents dressent l'oreille et recommencent, comme ils l'avaient fait en 1976, à examiner les avantages de la belle Préval. Chez Besnier, on sera aidé par un ancien directeur à l'U.L.N., M. Migairou.

Seulement, la S.C.P.P. est exsangue. Elle a oublié de déprécier ses titres, malgré quatre années de pertes successives chez Préval (23 millions en 1979, 24 millions en 1980, 18 millions en 1981 et 10 millions en 1982). Le commissaire aux comptes n'acceptera d'ailleurs pas de certifier lesdits comptes. Conséquence : au cours de l'assemblée générale du 29 septembre 1982, la S.C.P.P. est dissoute, à la recherche d'une liquidation amiable.

Cependant, il se trouve que l'U.L.N. – aussi de santé fragile – avait besoin d'un viatique : le 15 novembre 1982, elle obtient une subvention du Fonds d'intervention stratégique de *40 millions* et un concours bancaire de 80 millions. La convention passée avec l'Etat – point important – précise que l'U.L.N. doit constituer avec Préval un ensemble unifié et cohérent tout en garantissant l'emploi dans les deux groupes...

L'imbroglio

On en est là lorsque, le 22 août 1983, la presse croit pouvoir annoncer que Besnier a pris le contrôle de Préval. Que s'est-il passé ? Les liquidateurs de la S.C.P.P. sont en présence d'une offre : Besnier est prêt à payer toutes les dettes de la S.C.P.P. mais il demande la majorité dans Préval. La S.C.P.P. veut bien lui céder ses 34 %, qu'elle n'a pas fini de payer, mais aussi les 24 % qu'elle ne détient pas et sur lesquels elle a une option. Le 19 août, le tribunal de commerce de Paris se trouve devant un repreneur pour Préval et une solution à la liquidation de la S.C.P.P. Il autorise la levée d'option. Mais ledit tribunal n'a pas entendu parler, parce qu'on ne le lui a pas dit, des clauses suspensives, ni d'un concordat amiable signé dès juillet entre les liquidateurs de la S.C.P.P. et... l'U.L.N.

Ce concordat prévoit que le Crédit agricole abandonne une créance de 7,6 millions de francs. Il n'a qu'un défaut : il lui manque la signature du Crédit agricole, qui a demandé à réfléchir... On invoque aujourd'hui les vacances et les lenteurs administratives de cette banque verte. D'où la priorité accordée par les liquidateurs et le tribunal de commerce à la solution Besnier.

Le 26 août, l'U.L.N. contre-attaque et demande la rétractation de l'ordonnance qui autorise la levée d'option. Le 27 août, le Crédit agricole se réveille et signale au liquidateur son accord sur le concordat, lequel liquidateur ne répondra d'ailleurs pas. Et l'on se retrouve, en référé, devant le tribunal de commerce de Paris le 13 septembre. Le juge ne se prononcera pas sur la rétractation de l'ordonnance, renvoyant l'affaire au fond. A la S.C.P.P., qui demandait la mise sous séquestre des 58 % de Préval qu'elle comptait céder à Besnier et la nomination d'un administrateur provisoire, le juge ne donnera qu'à demi satisfaction : les premiers 34 % sont mis sous séquestre. Les autres 24 % le seront également si la S.C.P.P. peut lever son option (ce qui renvoie au jugement sur le fond). En outre, un expert est chargé d'examiner les comptes de Préval. Les deux parties, l'U.L.N. et la S.C.P.P., se déclarent satisfaites de ces jugements.

La coopérative invoquera, outre la lettre de l'accord initial de 1978, son esprit. Il avait pour objet, dit-elle, le rapprochement de deux communautés de producteurs ; c'était une promesse de vente pour une union et non pour l'achat par un tiers privé. L'U.L.N. fera valoir, avec le témoignage de M. Grandin, ancien président et fondateur de l'Union, que la S.C.P.P. et Besnier cherchent à utiliser l'accord contre son objet même, et que les conditions suspensives à la levée de l'option ne sont pas remplies.

La position des producteurs de Préval est embarrassante pour les pouvoirs publics, pour autant que M. Pierre Derouet et ses fidèles expriment bien la volonté des livreurs non coopérateurs. D'une part, le gouvernement a exigé pour prix de son aide que Préval et l'U.L.N. constituent un ensemble cohérent. D'autre part, il est difficile d'aller contre l'avis des producteurs. Entre-temps, le ministère de l'agriculture a changé de titulaire et les gens de l'U.L.N. sont contraints d'aller réexpliquer leur dossier rue de Varenne. Le Crédit agricole, officiellement, soutient le mouvement coopératif. C'est d'abord chez lui un principe. Ensuite, l'U.L.N. représente pour la banque verte le plus gros risque. L'amputer aujourd'hui d'un tiers n'est sans doute pas le meilleur moyen de conjurer le risque. Mais officieusement aussi, le Crédit agricole aimerait bien travailler avec Besnier, un gros de la profession agro-alimentaire. C'est ce qui explique peut-être les hésitations de l'été.

Il en est d'autres qui ont clairement choisi leur camp. Ce sont les syndicats de salariés C.G.T. et C.F.D.T. Ils ne tressent certes pas des couronnes à l'U.L.N., mais ils ne supportent pas les méthodes de Besnier et se souviennent notamment du coup de main effectué contre les grévistes de la Société fromagère de Normandie, à Ysigny, dans la nuit du 7 au 8 février 1982.

Pour Besnier, la logique économique et industrielle voudrait que l'U.L.N. se sépare de Préval : des résultats peu satisfaisants, un endettement endémique, un manque de synergie réelle entre les deux groupes, font, selon M. Aubert, secrétaire général de Besnier, que l'U.L.N. aurait tout intérêt à passer la main. Par contre, la synergie entre Préval et Besnier serait forte et il serait naturel de favoriser celui des deux groupes qui fait la plus belle percée à l'exportation.

Une vieille querelle

Sous-jacente dans le conflit, il y a la vieille querelle entre la coopération et le privé. La première, dans les années passées, a taillé des croupières à la seconde en rachetant de nombreuses entreprises privées. La seconde aimerait bien faire mordre la poussière à l'U.L.N., symbole de l'entreprise coopérative soutenue par les pouvoirs publics et donc de l'inégalité dans les conditions de concurrence.

Pour ne pas être en reste, l'U.L.N. évoque les liens qu'il y aurait entre Besnier et une multinationale, le groupe Nestlé. « *Parlons-en, de ces liens*, dit-on chez Besnier. *Le groupe fromager Claudel, appartenant à Nestlé, perdait de l'argent. Nous nous sommes associés, à 50-50, avec Claudel, dans la Société fromagère de Normandie qui exploite les usines apportées par Claudel. En fait, il s'agit d'une refrancisation.* » Il est vrai aussi que Besnier a repris en Espagne la société Galice appartenant à Nestlé.

M. Bernard Denis, président de l'U.L.N. depuis 1979, ne cache pas que, si Besnier obtenait satisfaction, ce serait une catastrophe pour sa coopérative mais aussi pour l'économie laitière française. « *On ne peut plus replacer aujourd'hui l'U.L.N. dans la situation où elle était en 1978. On gère en commun dans les deux entreprises les services généraux, la politique des marques, la diversification des produits.* » M. Gauthier-Sauvagnac voit dans l'offensive de Besnier la confirmation du redressement de la coopérative : « *Nous recommençons à faire peur.* » Il évoque un « *redressement ahurissant en deux ans et demi : une marge brute d'autofinancement (comptable) négative de 15 millions en 1980, positive de 108 millions en 1981, de 120 millions en 1982* ». La progression annuelle des frais financiers se réduit : 20 % en 1981, 11 % en 1982, 6 à 7 % en 1983. Ces frais financiers sont, en proportion du chiffre d'affaires, plus élevés à l'U.L.N. que chez Besnier, mais, estime M. Gauthier-Sauvagnac, « *ils augmentent dangereusement chez notre confrère* ».

Depuis peu, l'U.L.N. est devenue avec 20 % de la production française un concurrent sérieux sur le marché du camembert, marché où Besnier règne en maître, avec *35 % des* fabrications nationales, depuis qu'il a lancé, au moment de l'élection de Georges Pompidou, la marque Président. Besnier, bien sûr, accuse l'U.L.N. de brader et de casser le marché. L'U.L.N., elle, est la première sur le marché de l'emmental, grâce à Préval notamment. Besnier ne cache pas que c'est ce qui l'intéresse. Il avait prévu de construire une usine pour la fabrication de l'emmental en 1984, au risque de déséquilibrer le marché, parce qu'il en a besoin pour sa gamme de produits et son expansion. La reprise de Préval lui est apparue alors une solution « *plus sage pour tout le monde* ».

Le conflit, on le voit, ne se réduit pas à ce seul aspect d'une guerre entre le champion du camembert et celui de l'emmental, se contestant mutuellement leur suprématie. Les ambitions individuelles, les oppositions politiques, y ont leur place. Mais ce n'est pas le moindre paradoxe de ce complexe dossier laitier que de voir, dans une Europe qui croule sous les excédents, deux entreprises françaises se disputer un *milliard de litres de lait*.

JACQUES GRALL.

(1) En 1982, Perrier a accepté de conserver une part minime dans le capital de Préval. Et aujourd'hui l'U.L.N. détient 64,3 % de Préval.

(2) A partir de 1981, ce complément de prix ne sera plus versé. Les adhérents de la S.C.P.P. prélèveront alors sur le prix « normal » du lait de quoi rembourser leurs actions. L'échéance de juillet 1981 sera honorée, mais pas celle de juillet 1982. A partir de novembre 1982, Préval remboursera aux producteurs leur « capitalisation ». A ce jour, sur 53 millions de francs, la S.C.P.P. n'a remboursé au Crédit agricole que 18 millions.

(3) FORMA : Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles.





ÉTRANGER

L'Italie promise à l'austérité

L'endettement de l'Etat italien passera le cap des 500 000 milliards de lires en 1984 (2 500 milliards de francs) et il faudra au moins trois ans de sacrifices et d'austérité pour redresser les finances publiques. C'est ce qu'a indiqué le président du conseil, M. Bettino Craxi, au groupe parlementaire socialiste, dont il est toujours le secrétaire général. M. Craxi a également annoncé que le déficit budgétaire pour 1984 tendrait vers les 130 000 milliards de lires (650 milliards de francs). De leur côté, les syndicats s'alarment devant la vague de licenciements qui s'annoncent d'ici à la fin de l'année.

Cent cinquante mille emplois menacés d'ici à la fin de l'année

De notre correspondant

Rome. – Pour la troisième année consécutive, la rentrée sociale en Italie s'annonce difficile : en effet, entre 100 000 et 150 000 emplois sont menacés d'ici à la fin de 1983, aussi bien dans le triangle industriel du nord (Gênes, Milan, Turin) que dans le sud du pays. Le gouvernement, particulièrement alarmé par la situation à Gênes et à Naples, est en train de préparer un projet de loi qui doit être examiné au Parlement au début d'octobre et sera destiné à individualiser les secteurs et les régions les plus touchés et à mettre en œuvre les mesures pour pallier la situation.

Palliatif est bien le mot, car on peut se demander si une loi prévoyant des financements indirects et des mesures d'incitation aux investissements le plus efficace possible par leur automatisme pourra remédier à une situation d'une particulière gravité et qui ne manquera pas de provoquer des heurts entre gouvernement et syndicats.

Ces derniers ont dressé une carte de l'« Italie des licenciements ». Il y a d'abord les régions où les chiffres sont élevés en absolu : 18 000 à Turin (essentiellement des ouvriers de la Fiat déjà en chômage technique), 17 000 à Gênes, 13 000 à Naples. Ailleurs, le nombre des futurs licenciés est également élevé, mais par rapport au total des emplois de la région : c'est le cas en Sardaigne, où sont en crise l'industrie chimique et les mines, à Tarente, où 3 000 emplois dans la sous-traitance sidérurgique devront être supprimés, à Palerme, dans les chantiers navals, à Marghera et à Trieste. Par branche, les pertes d'emplois se chiffrent à 30 000 dans la sidérurgie (dont 25 000 dans les entreprises nationalisées), 20 000 dans l'automobile, 12 000 dans la chimie, 15 000 dans l'électronique, 7 000 dans l'aluminium et 6 800 dans les chantiers navals.

La retraite à cinquante ans ?

Le choix des zones les plus touchées et demandant des mesures d'urgence sera difficile pour le gouvernement. Il lui faut en effet, s'il espère obtenir une aide de la C.E.E., limiter et concentrer ses demandes. L'aggravation de la situation économique, en outre, ne fait que rendre le problème plus délicat : le chômage touche 11,6 % de la population active italienne, et 47,4 % des personnes sans emploi ont moins de vingt-cinq ans. En réalité, ces évaluations ne sont qu'approximatives, car la plupart des chômeurs techniques *(en cassa integrazione)* sont déjà pratiquement licenciés par leurs entreprises, qui ne comptent pas les reprendre.

Dans le secteur de l'acier, le plus touché actuellement, le gouvernement envisage de recourir à la retraite anticipée à cinquante ans (ce qui revient à faire peser sur l'Etat la réduction des emplois). Les lois déjà existantes ont autorisé pour les industries en crise la retraite à cinquante-cinq ans. Les Italiens espèrent que la C.E.E. pourra prendre à son compte une partie du paiement de ces nouvelles retraites. A Gênes, de telles mesures permettraient d'absorber pratiquement tous les futurs licenciés des hauts fourneaux de Cornigliano.

Les syndicats, de leur côté, ont demandé au gouvernement que, parallèlement à la politique des revenus qu'il entend mener, soit mis sur pied un plan extraordinaire d'un coût de 6 000 milliards de lires sur les trois prochaines années, destiné à financer des créations d'emploi pour 200 000 jeunes dans le secteur public. Tous les projets régionaux en la matière devraient être coordonnés par une autorité centrale responsable devant le Parlement de la réalisation de ce plan.

PHILIPPE PONS.

● **Motobécane : création d'une société nouvelle.** – La firme, qui a déposé son bilan le 1er mars, a annoncé le 28 septembre la reprise de son activité par la constitution d'une société nouvelle avec un actionnariat privé. Sans préciser quels étaient les candidats à la reprise, la direction de Motobécane a expliqué au personnel que cette solution devrait *« assurer la pérennité économique de l'entreprise »*.

● **Le sort de la cité de transit du Pont-de-Bezons.** – Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, a reçu ces derniers jours une délégation du comité de défense des locataires de la cité de transit du Pont-de-Bezons à Nanterre (Hauts-de-Seine), gérée par l'association Gecit (Gestion des cités de transit), une filiale de la Sonacotra.

Selon ce comité, quatre-vingts des cent vingt familles de la cité, qui devaient toutes être relogées avant le 20 septembre dernier, n'ont toujours reçu aucune proposition adaptée à leurs besoins – notamment des familles de sept ou huit enfants, qui se seraient vu proposer un simple F3. Mme Dufoix a souhaité une réunion *« très rapide »* des responsables publics et sociaux pour mettre fin à cette situation.

Accord sur le rééchelonnement des dettes publiques mexicaines venant à échéance entre août 1982 et décembre 1984

(De notre envoyé spécial)

Washington. – C'est ce jeudi 29 septembre que doit être signé à Mexico entre, d'une part, le ministre des finances du Mexique, M. Jesus Silva Herzog, et, d'autre part, les représentants des quelque huit cents banques créancières de ce pays, un accord portant sur le rééchelonnement environ 7 milliards de dollars de dettes publiques. Cet accord fait suite à celui qui a été signé au mois d'août et qui portait sur 12 milliards. C'est donc la totalité des dettes publiques venant à échéance entre août 1982 et décembre 1984 qui fait désormais l'objet d'une « restructuration » aux conditions suivantes : délai de huit ans accordé au Mexique avec une période de quatre années de franchise ; taux d'intérêt révisable tous les six mois égal au fameux taux interbancaire pour les dépôts en eurodollars à Londres (LIBOR) majoré d'une commission encore très élevée de 1 7/8 %. Le Mexique a beau avoir fait l'objet de louanges appuyées à l'occasion de l'assemblée générale du Fonds monétaire, il n'a pas encore recueilli les fruits de sa vertu, car le taux d'intérêt, commission comprise, qui est exigé de lui est encore très onéreux. Les dirigeants mexicains espèrent bien, à l'occasion de leurs futurs négociations qui auront lieu dès l'année prochaine, obtenir des conditions nettement meilleures.

Cette signature marquera sans doute l'avant-dernière journée de l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, consacrée, pour l'essentiel, à la crise de l'endettement d'un grand nombre de pays en voie de développement.

A y regarder de plus près, l'accord conclu dès dimanche au sein du comité intérimaire sur la question de l'accession aux ressources du F.M.I. pendant l'année 1984 est nettement plus souple qu'on pouvait le penser. Le communiqué du comité intérimaire donne d'intéressantes précisions qui font apparaître sous un nouveau jour le compromis conclu dimanche entre, d'une part, les Etats-Unis et, d'autre part, les pays européens et le Japon, plus soucieux de donner en partie satisfaction aux futurs pays emprunteurs du tiers-monde. On se souvient que les Américains avaient obtenu satisfaction en réduisant de 150 à 102 % de la quote-part de chaque pays le montant maximum qu'un membre du Fonds monétaire pouvait emprunter pendant une année, étant entendu que des programmes triennaux permettant à un pays de tirer trois années consécutives 102 % de son quota seraient encore possibles. Ce qui porte le total du prêt possible à 306 % au lieu de 450 % jusqu'à maintenant. Il a été également convenu que ces pourcentages pourraient être respectivement portés à 125 % et 375 % pour les pays connaissant les plus graves difficultés de balance des paiements et s'engageant à appliquer un programme de redressement correspondant. Selon les normes en vigueur jusqu'à maintenant, la règle des 150 % n'était pas intangible car, dans certains cas, un pays pouvait obtenir jusqu'à 600 % de son quota, ce qui fut le cas par exemple de la Turquie. Cette licence n'est pas supprimée, mais elle est réduite : les nouveaux plafonds sont fixés à 408 % (pour les pays relevant de la règle des 102 %) ou à 500 % (pour ceux qui relèvent de la règle des 125 %). Mais il y a plus : il est entendu que, dans des *« circonstances exceptionnelles »*, un pays emprunteur pourrait obtenir plus de 408 ou plus de 500 %, de même que, jusqu'à maintenant, dans les *« circonstances exceptionnelles »* en question, ce pays pouvait se voir accorder des crédits excédant les 600 %.

C'est mercredi matin que M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor, a prononcé un discours, dans lequel il s'est montré particulièrement optimiste. Pour lui, la reprise économique à laquelle on assiste ne ressemble à aucune autre, non pas comme on pourrait le croire parce qu'elle est fragile, mais au contraire parce que *« nous entrons dans une période de transition historique »*, au cours de laquelle aura lieu un changement fondamental conduisant le monde vers une croissance soutenue et capable d'améliorer le niveau de vie de tous les peuples.

L'opposition entre pays créanciers et pays débiteurs a été exprimée avec une netteté particulière par le ministre des finances de la République fédérale d'Allemagne, M. Gerhard Stoltenberg, qui a notamment déclaré que, si les pays créanciers avaient intérêt à voir le problème de l'endettement résolu, la plus importante contribution devait venir des pays débiteurs eux-mêmes. Ce genre de propos est rarement entendu à la tribune de l'assemblée générale, même si depuis quelques années le langage y est plus franc et plus net.

PAUL FABRA.

LES ÉTATS-UNIS ONT ENREGISTRÉ EN AOUT UN DÉFICIT COMMERCIAL RECORD

La balance commerciale des Etats-Unis a accusé un déficit record pour le mois d'août 1983, soit 7,18 milliards de dollars contre 6,35 milliards de dollars en juillet et 6,90 milliards de dollars en mai, niveau le plus élevé atteint auparavant.

Pour les sept premiers mois de l'année, le déficit atteint 40,7 milliards de dollars, presque au voisinage de celui de 42,9 milliards de dollars enregistré pour toute l'année 1982, et qui constituait déjà un record historique. Le Département américain du commerce estime que le chiffre global frôlera les 70 milliards de dollars en 1983.

Au mois d'août, les importations ont augmenté de 10 % sur leur moyenne des mois précédents, ce qui, selon les milieux officiels, reflète *« à la fois la reprise de l'économie et la revalorisation du dollar »*. Le poste le plus important a été celui des produits pétroliers (+ 10,6 % en volume et 11,9 % en valeur), utilisés plus massivement par les entreprises, suivi par celui des produits manufacturés. Le déficit commercial avec le Japon est revenu de 2 milliards de dollars en juillet à 1,8 milliard de dollars en août.

Quant aux exportations, elles sont restées pratiquement stables : + 0,1 % sur le mois précédent, et + 0,5 % sur leur moyenne mensuelle depuis le début de l'année.

Les représentants des fabricants américains, une fois de plus, rendent responsable le dollar de leur piètre performance à l'exportation, et demandent une intervention sur les marchés des changes pour faire baisser les cours du « billet vert », ce que refuse toujours la Maison Blanche. La dégradation du solde des échanges américains vis-à-vis de l'extérieur ne concerne pas que les marchandises. Elle s'étend maintenant aux services (assurance, ingiénierie, etc.), dont le solde est traditionnellement créditeur, et ne s'accroît plus depuis le début de l'année. Cette double évolution fait penser à de nombreux observateurs que, tôt ou tard, mais plutôt qu'on ne le croit, le dollar en subira le contrecoup.

CHINE

● **La Banque populaire de Chine interrompt son activité commerciale.** – Selon l'agence Chine nouvelle, elle n'assumera plus désormais que la fonction de banque centrale en continuant à administrer les opérations de change de l'Etat, et une banque industrielle et commerciale sera créée afin de gérer les dépôts de la Banque populaire de Chine.

● **La facture énergétique de la France a atteint 113,9 milliards de francs au cours des huit premiers mois de l'année**, soit 0,7 % de moins que l'an passé. Cette diminution est due à la baisse de la consommation d'énergie primaire (– 3,2 %), qui a permis de réduire les importations. Toutefois, la hausse des cours du dollar a limité l'impact de cette baisse et, en valeur, les importations de produits énergétiques n'ont diminué que de 0,4 %. Au cours des douze mois se terminant en août le taux d'indépendance énergétique (production nationale/consommation) s'est amélioré de 3,6 points, atteignant désormais 37,3 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Résultats du premier semestre 1983

GROUPE IMÉTAL

A la suite des modifications intervenues dans l'actionnariat de la société métallurgique Le Nickel-S.L.N., cette société n'est plus prise en compte dans le périmètre de consolidation du groupe Imétal. Il convient de noter toutefois que, au titre de cette participation, des dépréciations importantes interviendront encore sur l'exercice 1983 et qu'Imétal a ainsi constitué une provision de 208,8 millions de francs, représentant la moitié du montant à déprécier au cours de l'exercice 1983, sur les avances effectuées à la S.L.N. avant le 1er janvier 1983 et sur sa participation de 15 % dans le capital de cette société.

Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés industrielles s'élève pour le premier semestre de l'année 1983 à 3 558 millions de francs, en diminution, à structure comparable, d'environ 13 % par rapport à celui de l'année précédente.

Le résultat consolidé, compte tenu des provisions indiquées ci-dessus, s'établit en perte de 359 millions de francs contre une perte de 199 millions de francs incluant elle-même un résultat négatif de 86 millions au titre de la société Le Nickel-S.L.N. pour le premier semestre de l'année 1982.

Ces résultats s'entendent hors effet des variations de parité monétaire sur les dettes et créances à plus d'un an. En tenant compte de ces variations, la perte consolidée du groupe au 30 juin 1983 ressort à 395 millions de francs.

SOCIÉTÉ IMÉTAL

Le résultat courant se situe à 17,6 millions de francs, contre 23,3 millions de francs pour le premier semestre 1982.

Ce résultat comprend des revenus de portefeuille pour 32,1 millions de francs contre 40,8 millions de francs pour les six premiers mois de l'année 1982.

Après enregistrement de plus-values de cession d'actifs et profits divers pour 8,4 millions de francs, de différence négative de conversion sur des emprunts en devises pour 7 millions de francs et constitution d'une provision de 208,8 millions de francs pour la société métallurgique Le Nickel-S.L.N., le résultat du premier semestre s'établit en perte de 189,8 millions de francs.

PENARROYA

Le chiffre d'affaires, hors négoce de minerais, s'établit en hausse d'environ 7 % sur celui du premier semestre 1982.

Le résultat au 30 juin 1983 s'inscrit en perte de 125,6 millions de francs, après dotations nettes de 38,5 millions de francs aux amortissements et provisions et prise en compte des différences de change sur les dettes et créances à moins d'un an, contre une perte de 151,3 millions de francs pour le premier semestre 1982. Les variations de change sur les dettes et créances à plus d'un an entraînent une perte complémentaire de 38,1 millions de francs, ce qui porte à 163,7 millions de francs la perte comptable au 30 juin 1983 contre 180,5 millions de francs au 30 juin 1982.

Pour l'ensemble consolidé du groupe Penarroya, la perte au 30 juin 1983 s'établit à 185 millions de francs (contre une perte de 268 millions de francs au 30 juin 1982) hors effet des variations de parité monétaire sur les dettes et créances à plus d'un an, et à 237 millions de francs en tenant compte de cet effet (297 millions de francs au 30 juin 1982).

COPPERWELD CORPORATION

La diminution sensible des ventes des divisions aciers et tubes se traduit par un chiffre d'affaires de 153 millions de dollars U.S., en retrait de 35,6 % sur celui du premier semestre 1982.

Après enregistrement d'une provision de 6,8 millions de dollars U.S. pour couvrir les frais de fermeture de l'usine de Glassport, le résultat au 30 juin 1983 s'établit en perte de 17,6 millions de dollars U.S. contre un profit de 4,2 millions de dollars U.S. au 30 juin 1982.

COOKSON GROUP

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'élève à 267 millions de livres sterling et le résultat au 30 juin 1983 s'inscrit en profit de 4,8 millions de livres sterling, contre 1,8 million de livres sterling au 30 juin 1982.

BONGRAIN S.A.

La situation provisoire consolidée au 30 juin 1983 fait ressortir les résultats suivants pour le premier semestre de l'exercice (en millions de francs) :

	1983	1982
Chiffre d'affaires hors taxes consolidé	2.129	1.789
Bénéfice d'exploitation	135,8	114,1
Bénéfice net total	75,8	66,2
Bénéfice net part du groupe	65,5	58,3

La progression du chiffre d'affaires hors taxes consolidé a été de 15,5 % sur le marché français et de 23,7 % sur le marché étranger.



Le résultat net au 30 juin 1983 est en perte de 66 275 665,87 francs. Ce résultat est obtenu après 117 millions de francs d'amortissements des immobilisations.

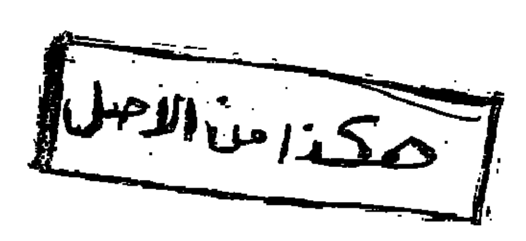
Rappelons que le résultat net de l'exercice 1982 s'était élevé à 136 179 029,30 francs, après 223 771 462,27 francs d'amortissements des immobilisations et frais de premier établissement et après dotation de 102 723 846,42 francs à la provision pour hausse des prix, de 53 437 104,12 francs à la provision pour risques sur crédits à moyen terme et 13 834 123 francs à la provision pour participation.

Le chiffre d'affaires du premier semestre a été de 3 559 054 908 francs contre 4 609 767 144 francs pour la période correspondante de 1982, soit une diminution de 22,8 %. Dans le même temps, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a été de 7 632 millions de francs, en retrait de 12,8 %.

L'adaptation des structures à l'activité réduite du groupe se poursuit, pour faire face à un carnet de commandes qui reste encore déprimé.

INDOSUEZ-VALEURS
SICAV

Le conseil d'administration de la Sicav « Indosuez-valeurs » informe le public que l'émission des actions de cette société d'investissement à capital variable reprendra à compter du lundi 26 septembre 1983.



CONJONCTURE

LES PRIORITÉS DU IXᵉ PLAN

TRANSPORTS : la part du lion pour les réseaux urbains

Les transports entrent dans pas moins de six des douze priorités du IXᵉ Plan : « *Favoriser la recherche et l'innovation* » ; « *réduire la dépendance énergétique* » ; « *vendre mieux en France et à l'étranger* » ; « *réussir la décentralisation* » ; « *mieux vivre la ville* » et « *améliorer la justice et la sécurité* » sont autant de P.P.E. (programmes prioritaires d'exécution) concernés, au moins partiellement, par la politique que suivra l'État en matière de transport pendant les cinq prochaines années. Et le projet de loi prévoit de leur consacrer près de 15 milliards de francs de crédits (valeur économique 1984) auxquels s'ajouteront les investissements des grands projets d'infrastructures autoroutières et fluviales dont les schémas seront définitivement arrêtés après la consultation des régions.

● *Les transports collectifs urbains* se tailleront la part du lion avec 5 milliards de francs de crédits, l'effort prioritaire portant sur un rattrapage du retard en matière d'infrastructures en province et sur les liaisons inter-banlieues en région parisienne. Le transport ferroviaire bénéficiera de la construction du T.G.V.-Atlantique, prévue pour commencer « *au début du IXᵉ Plan* ». Une liaison dont on admet l'intérêt aussi bien pour l'aménagement du territoire que pour son apport technologique et ses retombées industrielles, mais sur le financement duquel on reste évasif en se contentant d'avancer qu'il « *sera arrêté avec le souci de ne pas compromettre le redressement financier de la S.N.C.F. auquel la société doit concourir dans le cadre de son contrat de plan* ». La subvention de l'État n'excédant pas 30 % il restera à trouver quelque 9,5 milliards de francs avant de donner le premier coup de pioche. Autre programme important dans le domaine ferroviaire : l'électrification des réseaux de Bretagne et du Massif Central, pour favoriser leur désenclavement, et des liaisons transversales (Nantes-Lyon-Grenoble) continuera « *à un rythme soutenu* ».

● *Les priorités routières* iront aux rocades et déviations urbaines et au renforcement de 2 900 kilomètres de routes à fort trafic, tandis que 500 à 800 kilomètres d'autoroutes pourraient être mis en chantier, en fonction des capacités financières des sociétés concessionnaires qui devront couvrir au moins les deux tiers du coût de l'investissement. En bonne place figurent les liaisons structurant le territoire : Le Mans-Angers (A 11), Calais-Reims (A 26), Bayonne-Paris-Tarbes (A 64), Orléans-Bourges-Clermont-Ferrand (A 71), et une douzaine de sections de « compléments au maillage du réseau actuel », comme Grenoble-Romans (A 48), Nîmes-Arles (A 55), Mâcon-Bourg (A 40), Dijon-Dôle (B 56), etc.

● *Le schéma directeur des voies navigables*, dont le projet est soumis aux régions, prévoit parmi ses objectifs prioritaires l'engagement de liaisons inter-bassins à grand gabarit, mais l'ordre des priorités entre Seine-Est, Seine-Nord et Rhin-Rhône n'est pas établi. A noter que les auteurs du IXᵉ Plan demandent l'extension des missions de la Compagnie nationale du Rhône à l'ensemble des liaisons fluviales à grand gabarit.

● *L'équipement aéroportuaire* est jugé « *dans l'ensemble satisfaisant* ». Le Plan admet toutefois que certaines installations ont vieilli, surtout depuis l'entrée en service des avions gros porteurs. Ces infrastructures devront dont être adaptées et leur capacité éventuellement améliorée. Les seules infrastructures nouvelles proposées concernent le troisième module de l'aérogare de Roissy-2 et l'« aéroport lorrain » dont on parle depuis bien longtemps.

Les transports consommant 40 % de l'énergie importée, diverses actions viseront à réduire cette dépendance. Plans de déplacements urbains, incitations à l'usage des transports collectifs en zone dense, travaux routiers améliorant la fluidité de la circulation, n'auront d'effet qu'à terme. En revanche, le Plan compte sur l'amélioration par les constructeurs, des performances énergétiques des véhicules routiers et sur l'infléchissement du comportement des usagers pour faire baisser les consommations.

Autre point saillant : les transports collectifs locaux et régionaux devront pallier leurs insuffisances antérieures afin de satisfaire le « droit au transport » désormais reconnu par la loi d'orientation des transports intérieurs. L'Etat est prêt à y consacrer pas loin de 1 milliard de francs en cinq ans. Départements et régions pourront passer avec lui des contrats de développement leur permettant de recevoir une aide financière pour améliorer leurs services de transports publics. Un fonds pourrait être créé pour financer le matériel et les infrastructures, voire le fonctionnement des transports collectifs non urbains, mais le projet de loi définitif ne retient pas la proposition du groupe de travail de politique des transports qui suggérait de financer ce fonds par une augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers.

JAMES SARAZIN.

URBANISME : mieux vivre en ville

Le programme prioritaire d'exécution nº 10, relatif à l'urbanisme, s'est fixé, pour permettre de « *mieux vivre dans la ville* », trois objectifs :

— *Réhabiliter le patrimoine de logements, en particulier sociaux, et améliorer les conditions de vie dans certains quartiers populaires.* Pour sauvegarder un patrimoine H.L.M. menacé de dégradation, le programme prévoit, d'une part, la poursuite de l'effort de réhabilitation qui portera sur 700 000 logements locatifs sociaux durant le IXᵉ Plan et, d'autre part, de donner la priorité au patrimoine H.L.M. pour l'application de la réforme des aides personnelles au logement. Les logements modestes appartenant au patrimoine privé bénéficieront également d'une politique d'amélioration de l'habitat. Ceux qui sont occupés par leurs propriétaires seront réhabilités à raison de 30 000 par an sur toute la durée du plan.

Par ailleurs, il faudra « s'attaquer » aux causes profondes de la dégradation des conditions de vie dans les quartiers les plus défavorisés. Les interventions porteront non seulement sur les logements eux-mêmes et sur l'aménagement des espaces extérieurs mais aussi sur la vie sociale et culturelle et sur la sécurité. 500 000 familles vivant dans ces quartiers devraient ainsi être intéressées. Des actions d'accompagnement favoriseront également, au sein de ces quartiers, la formation et l'insertion professionnelle des immigrés et des jeunes dans le but de répondre aux situations de délinquance et de marginalité.

— *Mieux maitriser l'urbanisation en favorisant l'aménagement des agglomérations existantes et en poursuivant la politique des villes nouvelles.* — Ces villes nouvelles (où il faudra développer l'habitat, l'emploi et les équipements sur place) sont considérées comme un instrument privilégié de planification urbaine à moyen terme. Une autre action visera parallèlement à aider les collectivités locales à améliorer leur gestion de l'espace urbain en finançant la recherche dans ce domaine.

— *Améliorer les déplacements en ville en favorisant le développement des transports collectifs.* — Pour instaurer un usage équilibré du réseau de circulation, délester les centres des villes et réduire les nuisances (bruit et pollution) dues aux transports urbains, le programme envisage la réalisation de liaisons de banlieue à banlieue, évitant les centres, et la mise en œuvre de plans de déplacements urbains (P.D.U.). La priorité donnée aux transports collectifs durant ces cinq ans se traduira par la passation d'une cinquantaine de contrats de développement des transports publics entre l'État et les autorités organisant ces transports.

Le coût de ce programme quinquennal est évalué à 14,6 milliards de francs 1984 (autorisations de programme).

FAMILLE : répartir plus justement l'aide existante

« *Donner aux couples les moyens d'exercer pleinement leur liberté de constituer une famille... les aider à élever leurs enfants et lever les obstacles qui les conduisent à avoir un enfant de plus* » : telles sont les préoccupations du programme prioritaire nº 8 du Plan (« *Assurer un environnement favorable à la famille et à la natalité* »), pour des raisons de « *justice sociale* » et de démographie. En effet, on ne constate pas en France de « *refus de l'enfant* », bien que « *depuis 1974 la population française n'assure plus son renouvellement* » et que, après le redressement de 1978 à 1980, un nouveau recul se dessine.

L'objectif proposé consiste à maintenir « *globalement* » l'effort en faveur des familles, mais en « *utilisant mieux* » les moyens existants. Il s'agit à la fois de simplifier le système, de lui donner plus de souplesse pour « coller » mieux aux besoins actuels des familles et de parvenir à plus de justice sociale, tout en n'introduisant pas un accroissement supplémentaire des dépenses.

● Pour « *réorienter les aides à la famille* », on propose de substituer une « *allocation au jeune enfant* », versée dès le début de la grossesse jusqu'à l'âge de trois ans, aux actuelles allocations pré- et postnatales, aux prêts aux jeunes ménages et au « *complément familial* ». Le financement de cette allocation (dont le coût se serait élevé en 1983 à 20 milliards de francs) pourrait être assuré en partie par des économies sur d'autres avantages accordés aux familles.

Le gouvernement entend, en effet, engager « *un réexamen d'ensemble des aides monétaires à la famille* » (allocations familiales et « *quotient familial* » pour le calcul des impôts, notamment) : on étudierait la création, à la place, d'une aide unique sous forme d' « *une allocation en dessous d'un certain niveau de revenu et d'une réduction de l'impôt au dessus de ce niveau* ».

● Pour « *permettre aux parents de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale* », deux mesures ponctuelles sont prévues : le droit au « *congé parental d'éducation* » ne sera plus réservé en priorité à la mère, et ne serait pas seulement accordé aux salariés des entreprises de plus de cent salariés. Le système de prestation de remplacement versée aux agricultrices qui interrompent leur activité sera amélioré. Surtout, le gouvernement proposera aux partenaires sociaux et familiaux la création d'un « *congé d'éducation rémunéré pour le troisième enfant et les suivants, accordé à tout parent cessant ou réduisant à mi-temps une activité professionnelle exercée depuis deux ans au moins* ».

Enfin, pour aider à l'ouverture de nouvelles places de crèches (surtout en mini-crèches ou crèches familiales, qui répondent mieux aux besoins de nombreux couples), on utilisera les « *contrats-crèches* » passés entre les caisses d'allocations familiales et les gestionnaires. On promet aussi une amélioration de la formation des personnels.

● Pour « *créer un environnement favorable à la naissance et à l'enfance* », le programme prévoit surtout d'accroître les mesures actuelles : développement des centres de loisirs, modernisation des foyers de l'enfance et des centres maternels, développement de l'éducation parentale, mise en place de services d'accueil d'urgence, aide accrue aux centres sociaux, renforcement de l'action socio-éducative pour les familles «*ayant des difficultés à trouver un logement décent* ». Des « *contrats-familles* » entre l'État et les collectivités locales encourageront la prise en charge des besoins familiaux dans les opérations de construction et de rénovation.

Les caisses d'allocations familiales seront invitées à soutenir ces opérations qui représenteront 1 062,9 millions de francs de dépenses de fonctionnement et 38,55 millions d'autorisations de programme entre 1984 et 1988 (sur un total général de 1 305,9 millions). Pour cela, la dotation du fonds national d'action sanitaire et sociale doit être accrue chaque année.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 septembre

Repli

On a beau lui appuyer sur la tête, la courbe des prix de détail refuse encore de plier l'échine, et la confirmation d'une hausse de 0,6 % des prix à la consommation en août suscite quelque préoccupation autour de la corbeille.

A ce niveau, soit 6,8 % depuis le début de l'année, l'objectif gouvernemental d'une hausse des prix limitée à 8 % en 1983 est hors de portée, explique-t-on. De plus, le traditionnel différentiel d'inflation qui nous sépare de nos principaux partenaires commerciaux, à commencer par l'Allemagne fédérale, est d'autant plus préoccupant que la progression du mark s'est encore confirmée mercredi midi à l'heure de la séance officielle (3,0377 F).

Par ailleurs, les ventes bénéficiaires enregistrées à Wall Street ont suscité quelques dégagements sous les lambris du palais Brongniart, où quelques titres se sont inscrits en sensible repli.

Parmi ceux-ci figurent Schneider (– 5,7 %), un instant réservé à la baisse, Creusot-Loire, Elf-Aquitaine, Mérieux, Colas (– 4 % environ) et Poclain (– 3,7 %), qui ne paraît pas pressé de sortir « du rouge » (voir La vie des Sociétés).

Mais les plus vifs replis sont constitués par Nobel-Bozel (– 8 %) et Jeumont (– 6 %), tandis que, à l'inverse, SAT (+ 9,4 %) est particulièrement bien orientée, suivie par Primagaz (+ 4,5 %), Olida, Sagem et Perrier (+ 3 % à 4 %).

L'indicateur instantané était en repli de 0,6 % en clôture, et sur le marché de l'or le lingot perdait 300 F, à 107 000 F et le napoléon 8 F, à 671 F. A Londres, le métal fin s'était négocié à 414 dollars l'once (413 dollars mardi midi).

Dollar-titre : 10,68/72 F.

NEW-YORK

Nouveau repli

Sous l'effet de prises de bénéfices, le marché new-yorkais a encore perdu du terrain mercredi, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles concluant la séance sur un repli de 6 points, à 1 241,97, avec un volume d'échanges un peu moins étoffé que la veille.

La plupart des observateurs continuent à attribuer cette baisse à une réaction technique après les fortes hausses qui ont conduit *Wall Street à voguer allègrement de record* en record au cours des derniers jours, et certains analystes estiment que les actions américaines sont, dans leur ensemble, mieux disposées que ne le reflètent le Dow Jones. De plus, ajoutent-ils, les investisseurs semblent se faire à l'idée que les taux d'intérêt devraient baisser à court terme, dans des limites prudentes, certes, mais baisser quand même après la décision annoncée la veille par deux petites banques américaines (la Bankers Trust Co et la U.S. Trust Co) de ramener de 10 1/4 % à *10 % le taux préférentiel qu'elles facturent* aux agents de change (broker loan).

Pour sa part, le secrétaire américain au Trésor, qui s'exprimait à l'occasion de la conférence annuelle du F.M.I. et de la Banque mondiale, n'a pas hésité à déclarer qu'à son avis *« la récession générale était terminée »*, et que les perspectives de prospérité économique *« n'avaient pas été aussi grandes depuis un bon moment »*, un optimisme un peu tempéré, par l'annonce d'un déficit commercial record pour le mois d'août dernier (7,19 milliards de dollars).

VALEURS	Cours du 27 sept.	Cours du 28 sept.
Alcoa	45 7/8	45 3/4
A.T.T.	65 3/8	65 1/4
Boeing	39 7/8	38 1/2
Chase Manhattan Bank	47 7/8	47 3/4
Du Pont de Nemours	52 3/8	51 3/4
Eastman Kodak	71 1/4	70 1/2
Exxon	37	36 7/8
Ford	63 1/2	64
General Electric	53 3/8	52 1/4
General Foods	49 1/4	47 3/4
General Motors	79 1/4	74 1/4
Goodyear	30 3/8	30 1/4
I.B.M.	128 1/8	128 7/8
I.T.T.	44 3/8	44
Mobil Oil	32 1/4	32
Pfizer	41 1/4	40 7/8
Schlumberger	54 7/8	55 1/4
Texaco	36 1/8	38 1/8
U.A.L. Inc.	29 1/2	29 1/8
Union Carbide	66 1/2	66 1/8
U.S. Steel	29 1/2	29 1/8
Westinghouse	47 1/2	47 1/8
Xerox Corp.	43	43

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GENTY-CATHIARD. – Sur les « planches », M. Daniel Cathiard avait de l'ambition et du dynamisme à revendre. Compagnon de Jean-Claude Killy, triple champion olympique de ski en 1968 à Grenoble, il a bravé toutes les grandes descentes européennes à ses côtés. Agé de trente-neuf ans, il exerce aujourd'hui son talent sur des surfaces certes moins rapides, mais tout aussi périlleuses : les mètres carrés commerciaux.

Le groupe Genty-Cathiard, qu'il dirige depuis 1972, connaît un développement très rapide. Implanté à l'origine dans l'agglomération grenobloise, il s'étend maintenant sur une large partie du Sud-Est de la France. En janvier 1983, l'enseigne Genty a fait son apparition sur le devant des magasins Dokali, filiale des Docks lyonnais. Ainsi, après avoir longtemps attendu à la porte du marché lyonnais, M. Daniel Cathiard fait une entrée remarquée. Au mois d'avril 1983, l'important groupe savoyard L'Allobroge, qui emploie 2 200 personnes, essentiellement dans les deux départements savoyards, exploite 3 hypermarchés (sous l'enseigne Carrefour), 17 supermarchés, gère 250 succursales à l'enseigne L'Etoile des Alpes, ainsi que 15 magasins populaires Prisunic, est tombé dans le giron du groupe Genty-Cathiard.

Autre extension, cette fois dans le midi de la France : après avoir acquis, en 1976, des magasins de la société toulousaine Bianco, alors en difficulté, Genty vient de racheter 3 Leclerc à Saint-Raphaël et à Fréjus, qui, eux, par contre, se portent fort bien. Enfin, le sport, resté l'une des passions du jeune P.-D.G. en dehors du « business », et qu'il exprime commercialement à travers les magasins Team 5, qu'il a créés, et Go Sport, récemment rachetés et qui lui permettent d'exploiter désormais vingt-cinq magasins spécialisés dans le sport.

Le nouveau groupe Genty comprendra, dans quelques mois, 11 hypermarchés à l'enseigne Genty-Record, 140 supermarchés, 350 magasins, auxquels viendront s'ajouter les 50 boutiques de sport. Avec un chiffre d'affaires de près de 7 milliards de francs et 4 500 salariés, la nouvelle *société, propriétaire à 67 % du groupe* Genty-Cathiard, fera son entrée dans le groupe des dix plus gros distributeurs français. – C. F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	27 sept.	28 sept.
Valeurs françaises	143	
Valeurs étrangères	154,9	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	27 sept.	28 sept.
Indice général	139,2	138,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 sept. .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 sept.	29 sept.
1 dollar (en yens)	237,28	237,05

BOURSE DE PARIS Comptant 28 SEPTEMBRE

VALEURS	% de nom.	% du coupon
3 %	....	2 984
5 %	....	3 288
3 % amort. 45-54	....	0 484
4 1/4 % 1963	....	4 724
Emp. 7 % 1973	9999	..
Emp. 8,80 % 77	111 90	3 102
9,80 % 78/93	88 20	2 115
8,80 % 78/86	89	7 016
10,80 % 79/94	91	0 738
13,25 % 80/90	100	4 272
13,80 % 80/87	101 20	13 157
13,80 % 81/89	100 90	9 717
16,75 % 81/87	110 10	0 870
16,20 % 82/90	110 30	11 495
16 % juin 82	109 45	4 896
E.D.F. 7,8 % 61	137 10	10 489
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 30	4 386
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	101 80	3 422
CNB Paribas	101 70	3 422
CNB Suez	101 78	3 422
CNI janv. 82	101 65	3 422
B.S.N. 10,50% 77	2150	217
Carrefour 6,75% 75	300 10	30 100
Interbail (obl. conv.)	215 20	21 500
Lafarge 6 % 72	318	..
Martell 8,75 % 77	1150	..
Michelin 5,50% 70	*619*	..
Moët-Hennes. 8%77	1510	149
Pétr. (Fse) 7,50% 79	197	20 010
Peugeot 6 % 70-75	357	35 500
Sanofi 10,25 % 77	615	..
SCREG 9,75 % 78	159	15 900
Télém. 7 % 74	145 30	14 530
Thom.-CSF 8,9% 77	225 10	22 510

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	48 90	50
A.G.F. (St Cent.)	340	340
A.G.P. Vie	3285	3295
Agr. Inc. Madag.	66	65 50
Alfred Herlicq	78 95	78 80
Allobroge	371	386
André Roudière	78	88 60 d
Applic. Hydraul.	300	305
Arbel	51 30	52
Artois	330	328
At. Ch. Loire	15 80	15 80
Aussedat-Rey	18 20	*18 90*
Bain C. Monaco	96 90	93
Banania	410	407
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	273 60	276
B.N.P. Intercontin.	113	112 50
Bénédictine	1250	1231
Bon-Marché	82	83
Borie	341 60	340
Bras. Glac. Int.	537	560
Calif	353	353
Cambodge	173	....
C.A.M.E.	100	100 80
Campenon Bern.	*196*	*197*
Caout. Padang	220 50	221 50
Carbone-Lorraine	50 30	50 80
Carnaud S.A.	100	100
Caves Roquefort	746	758
C.E.G.Frig.	160 20	166 50
C.E.M.	29	30
Centen. Blanzy	789	800
Centrest (Ny)	101 50	101
Cerabati	64 50	62 40
C.F.F. Ferrailles	107	108 40
C.F.S.	610	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.V.	85 10	85 10
Chambon (M.)	317	....
Chambourcy (M.)	1212	1212
Champex (Ny)	104	....
Chim. Gde Paroisse	54	54 20
C.I. Maritime	330 30	333
Ciments Vicat	183	185
Citram (B)	115	118
Clause	265 50	265
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mar Madag.	4 50	4 50
Cochery	55 10	....
Cofradel (Ly)	410	410
Cogifi	210 10	215
Comindus	459	460
Comiphos	155	158
Comp. Lyon-Alem.	195	191
Concorde (La)	249	249 50
C.M.P.	16 30	....
Conte S.A. (Li)	15 60	15 60
Crédit (C.F.B.)	200	200
Créd. Gén. Ind.	393	395
Crédit Univers.	434 30	420
Créditel	109 70	108
C. Sabl. Seine	118	....
Darblay S.A.	157	163 20
De Dietrich	310	310
Degremont	162	151 o
Delalande S.A.	220	220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	560	550
Dév. Rég. P.d.C (Li)	112 60	112 50
Didot-Bottin	290	290
Dist. Indochine	352	353
Drag. Trav. Pub.	199	200
Duc-Lamothe	273 50	284 50 d
Dunlop	6 95	....
Eaux Bass. Vichy	930	920
Eaux Vittel	700	715
Ecco	2245	2300
Economats Centre	404	412
Electro-Banque	229	228
Electro-Financ.	490	490
Elf-Antargaz	150	144
E.L.M. Leblanc	575	573
Entrepôts Paris	250	250
Epargne (B)	1195	1165 o
Epargne de France	320	....
Epeda-BF	1194	1189
Escaut-Meuse	319	330
Eurocom	500	502
Europ. Accumul.	32	33
Eternit	250 50	259 10
Félix Potin	1149	1185
Ferm. Vichy (Ly)	106 90	112 d
Finalens	89	88
FIPP	117	....
Fnac	198	198
Focep (Chât. eau)	1350	1350
Foncière (Cie)	176	178
Fonc. Agache-W.	76	75
Fonc. Lyonnaise	1310	....
Foncina	147	147
Forges Gueugnon	20 10	21 50 d
Forges Strasbourg	132	131
Forinter	1260	1250
Fougerolle	125	125
France I.A.R.D.	96 50	96 50
France (La)	529	530
Frankel	204	....
Fromageries Bel	779	779
From. Paul Renard	368 20	394 50
GAN	652	652
Gaumont	592	590
Gaz et Eaux	1092	1136
Gemrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24	24 50
Gerland (Ly)	570	569
Gévelot	98	94 o
Gr. Fin. Constr.	177	177
Gds Moul. Corbeil	85	84
Gds Moul. Paris	255	255
Groupe Victoire	413	412
G. Transp. Ind.	125	....
Huard-U.C.F.	39 70	39 50
Hutchinson	30 50	30
Hydro-Energie	143	130 50 o
Hydroc. St-Denis	54	51 80
Immindo S.A.	189	185 10
Imminvest	124 90	120 10
Immobail	250	250
Immobanque	386	407
Immob. Marseille	1389	1334
Immofice	342	340 50
Industrielle Cie	666	686
Interbail (act.)	*317*	*317*
Jaeger	65	65
Kinta S.A.	682	682
Lafitte-Bail	270 50	270
Lambert Frères	59 50	62 50
Lampes	108 80	109
La Brosse-Dupont	72	93
Lebon Cie	758	758
Lille-Bonnières	241	245
Locabail Immob.	415	417
Loca-Expansion	140	140
Locafinancière	191 40	....
Locatel	318	318
Lordex (Ny)	109	109
Louvre	285	285
Luchaire S.A.	174 50	176
Machines Bull	39 75	40 50
Magasins Uniprix	56 20	58
Magnant S.A.	49	49
Maritimes Part.	134 20	134
Marocaine Cie	35 50	34 10 o
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	280 10	280 10
M. H.	52 80	45 70
Mic	226	....
Mors	435	*434*
Nadella S.A.	78 60	78 60
Naval Worms	132	131 90
Navig. (Nat. de)	57 50	....
Nicolas	336	343
Nodet-Gougis	61	63 40
OPB Paribas	119	122
Optorg	86 60	87 10
Origny-Desvroise	115	119 60 d
Palais Nouveauté	297	297
Paris France	120 30	120 30
Paris-Orléans	133	134
Part. Fin. Gest. Im.	220 60	229 40 d
Pathé-Cinéma	240	231
Pathé-Marconi	146	145
Piles Wonder	82 50	85

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	379	384 20
P.L.M.	140	139 40
Porcher	172 10	172 10
Profils Tubes Est	7 25	....
Prouvost ex-Lain.R.	36 10	36 10
Providence S.A.	359	359
Publicis	855	856
Raff. Souf. R.	151 50	153
Ressorts Indust.	99 90	100
Révillon	475	476
Ricqlès-Zan	133	134 40
Ripolin	46	....
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	70 40	74
Rochette-Cenpa	16 65	16 70
Rosario (Fin.)	100	97
Rougier et Fils	63 80	64
Roussalot S.A.	382	392
Sacer	42 80	42 10
Sacilor	3 02	2 99
SAFAA	65	75
Safic-Alcan	194	194
SAFT	182 10	189 40
Saunier Duval	28	29
Saint-Raphaël	78	78 10
Salins du Midi	221	220
Santa-Fé	183	177
Satam	49 60	48
Savoisienne (M)	89	....
SCAC	203 80	201
Sellier-Leblanc	269 90	270
Senelle Maubeuge	156	155
S.E.P. (M)	85 40	85
Serv. Equip. Véh.	40 95	39 35
Sofi	44 90	44 90
Sicotel	224	220
Sintra-Alcatel	638	640
Sinvim	119	119
Siph (Plant. Hévéas)	171 10	....
Siminco	*419 90*	*411 30*
SMAC Acieroïd	153	153
Sofal financière	324 50	325
Soffo	165	162 10
Soficomi	380	375
S.O.F.I.P. (M)	133 80	105 o
Sofragi	745	....
Sogepal	215	214
Soudure Autog.	88	86
S.P.E.G.	94	92 50 c
Speichim	185	180 10
S.P.I.	187 20	....
Spie Batignolles	131 50	137
Stami	*231 50*	*231*
Synthelabo	304	304
Taittinger	561	565
Testut-Aequitas	55	60 20 d
Thann et Mulh.	49 40	49 40
Tissmétal	29	28 60
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	150	149
Ugimo	197	197
Unibail	475 50	476
Unidel	190	183
U.A.P.	550	545
Union Brasseries	57	59 30
Union Habit.	256	254
Un. Imm. France	259	....
Un. Ind. Crédit	270	270
Usinor	1 26	1 28
U.T.A.	167	167
Vincey Bourget (Ny)	8 65	....
Virax	50	46 50
Waterman S.A.	275	276
Brass. du Maroc	142 10	144 10
Brass. Ouest-Afr.	19 20	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	300	325
Akzo	287	280
Alcan Alum.	419	408
Algemeine Bank	1349	1290
Am. Petrofina	603	600
Arbed	236	240
Asturienne Mines	88	90
Banco Central	95	94 40
Bco Pop Espanol	80	79
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37800	37710
Barlow Rand	122 30	122
Blyvoor	161	155
Bowater	32	32
British Petroleum	71	70 10
Br. Lambert	464	....
Caland Holdings	115	110 20
Canadian-Pacific	435	425
Cockerill-Ougrée	25	....
Cominco	525	....
Commerzbank	685	....
Courtaulds	15	....
Dart. and Kraft	718	723
De Beers (port.)	93	....
Dow Chemical	388	382
Dresdner Bank	678	671
Entrep. Bell Canada	254 50	249

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Femmes d'Auj.	76 20	....
Finoutremer	260	....
Finsider	0 45	....
Fosseco	18 50	18 50
Gén. Belgique	356	355
Gevaert	450	....
Glaxo	125 10	125 10
Goodyear	330	....
Grace and Co	515	490
Grand Metropolitan	53	52 50
Gulf Oil Canada	170	163
Hartebeest	813	812
Honeywell Inc.	1270	....
Hoogovens	119 50	....
I. C. Industries	461	....
Int. Min. Chem	485	....
Johannesburg	1401	....
Kubota	13 90	13 50
Laronia	260	248 50
Mannesmann	522	530
Marks-Spencer	33 50	33 95
Midland Bank Plc	70	70
Mineral-Ressourc.	117	118 60
Nat. Nederlanden	595	600
Noranda	241	236
Olivetti	20 60	20 20
Pakhoed Holding	209	206
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	446 90	443
Phoenix Assuranc.	46 60	....
Pirelli	11 80	11 60
Procter Gamble	610	600
Ricoh Cy Ltd	45	45
Rolinco	1099	1110
Robeco	1160	1142
Shell fr. (port.)	95	....
S.K.F. Aktiebolag	194	194
Sperry Rand	470	462
Steel Cy of Can.	*248*	....
Stilfontein	190	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sud. Allumettes	323	....
Tenneco	425 50	....
Thorn EMI	98 90	....
Thyssen c. 1 000	257	....
Toray indust. inc	19 60	19 80
Vieille Montagne	650	600
Wagons-Lits	370	369
West Rand	98 20	96 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	895	895
Dafsa	*299*	*312*
Far East Hotels	1 17	1 16
Merlin Immobilier	1860	1865
Métallurg. Minière	135	135
M.M.B.	290	280
Novotel S.I.E.H.	1400	1380
Petit Bateau	355	351 10
Petrofigaz	490	494
Sodexho	2095	2179
Sofibus	216	216
Rodamco	463	461 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	11 80	....
Alser	*175*	*172*
Cellulose du Pin	39 10	36 o
C.G.Maritime	8	....
Coparex	446	459 50
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	2 45	....
Imp. G.-Lang	2 90	....
La Mure	61	....
Maurel et Prom	....	....
Pronuptia	150	....
Rorento N.V.	686	686
Sabl. Morillon Corv.	129	129 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	109 50	109 50
Total C.F.N.	*62*	....
Ufinex	215	....

SICAV 28/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	207 31	197 91
Actions-Investiss.	269 10	256 90
Actions sélectives	308 17	294 20
Aedificandi	332 18	317 12
A.G.F. 5000	229 85	219 43
Agfimo	350 57	334 67
A.G.F. Interfonds	374 85	357 85
Altefi	227 74	217 41
A.L.T.O.	184 63	176 26
Amérique Gestion	544 62	519 92 ◆
Associc	20956 10	20956 10
Bourse-Investiss.	267 29	255 17
Capital Plus	1198 23	1198 23
C.I.P.	816 08	779 07
Convertimmo	287 37	274 34
Cortexa	1052 30	1004 58
Credinter	398 29	380 23
Croiss. Immobil.	358 87	342 60
Démeter	62248 13	62061 84 ◆
Drouot-France	285 46	272 52
Drouot-Investiss.	705 54	673 55
Drouot-Sécurité	190 39	181 76
Energie	248 52	237 25
Eparcourt Sicav	5963 28	5933 61
Epargne Associations	23098 12	23029 03
Epargne-Croiss.	1433 90	1368 88
Epargne-Industr.	424 35	405 11
Epargne-Inter	697 94	666 29
Epargne-Oblig.	172 83	164 99
Epargne-Unie	856 47	817 63
Epargne-Valeur	338 44	323 09
Eparoblig	1048 43	1046 34
Eurocic	8809 30	8218 90
Euro-Croissance	399 98	381 84 ◆
Foncier Investiss.	618 99	590 92
France-Garantie	275 05	269 66
France-Investiss.	406 67	387 27
Fr.-Obl. (nouv.)	395 74	377 79
Francic	228 64	218 27
Fructidor	227 08	216 78
Fructifrance	402 03	383 80
Fructivar	*57327 90*	*57184 94*
Gestion Associations	108 46	105 81
Gestion Mobilière	562 36	536 86
Gest. Rendement	480 63	458 84 ◆
Gest. Sél. France	357 13	340 94 ◆
Haussmann Oblig.	1203 20	1148 64
Horizon	602 38	575 06
I.M.S.I.	351 64	335 69 ◆
Indo-Suez Valeurs	647 52	618 16 ◆
Ind. française	12264 11	12264 11
Interoblig.	10192 60	9730 41
Intersélect France	263 06	251 13
Intervaleurs Indust.	383 65	366 25
Invest. Obligataire	12058 07	12034
Invest. St-Honoré	692 61	661 20
Laffitte-crt-terme	114435 27	114435 27 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	830 83	802 22 ◆
Laffitte-France	183 46	175 12 ◆
Laffitte-Oblig.	136 73	130 53 ◆
Laffitte-Rend.	201 26	192 13 ◆
Laffitte-Tokyo	*848 61*	*811 08* ◆
Lion-Associations	10766 61	10766 61
Livret portefeuille	483 97	462 02
Mondiale Investissem.	334 82	319 64
Monecic	53051 50	53051 50
Multi-Obligations	459 33	438 50
Natio.-Assoc.	21864 77	21821 13 ◆
Natio.-Epargne	11874 29	11756 72 ◆
Natio.-Inter.	916 66	875 09
Natio.-Placements	58589 15	58589 15 ◆
Natio.-Valeurs	480 11	458 34
Oblisem	162 32	154 96
Pacifique St-Honoré	404 89	386 53
Paribas Epargne	11479 28	11433 55
Paribas Gestion	542 73	518 12
Patrimoine-Retraite	1084 62	1073 16
Phénix Placements	228 99	227 84
Pierre Investiss.	400 17	382 02
Province Investiss.	262 21	250 32
Rendem. St-Honoré	11469 53	11412 47
Sécur. Mobilière	398 62	380 54 ◆
Sél.court terme	11498 02	11413 42
Sélec. Mobil. Div.	332 28	317 21
Sélection-Rendem.	168 40	160 76
Sélect. Val. Franç.	188 21	179 68
Sicav-Associations	1028 89	1026 84
S.F.I. fr. et étr.	447 56	427 26
Sicavimmo	455 76	435 09 ◆
Sicav 5000	198 20	189 21
Slivafrance	302 58	288 86
Slivam	310 93	296 83
Slivarente	190 17	181 55
Slivinter	362 96	346 50
S.I.-Est	957 26	913 85
S.I.G.	778 31	742 17
S.N.I.	1049 64	1002 04
Sofinvest	437 45	417 61
Sogepargne	333 17	318 06
Sogevar	*860 09*	*821 09*
Sogister	1103 41	1053 37
Soleil Investiss.	461 48	440 53
U.A.P. Investiss.	344 02	328 42
Unifrance	243 46	232 42
Unifoncier	646 18	616 88
Unigestion	618 59	590 54 ◆
Uni-Japon	1069 37	1020 88 ◆
Unirente	1723 97	1667 28
Univer	12659 49	12659 49
Valorem	388 80	371 17
Valorg	10638 39	10585 46
Valrea	116673 58	116557
Worms Investiss.	709 96	677 77

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1983	4,5 % 1973	1975	1970	1971	1955
3028	C.N.E. 3 %	3010	3012	3010	3010
178	Accor	184	183 90	184	183 90
780	Agence Havas	790	782	782	757
460	Air Liquide	477	473	473 50	467
335	Als. Superm.	346	345	345	345
78	A.L.S.P.I.	78 50	78 40	78 40	78 40
153	Alsthom-Atl.	158	157	157	159 90
1000	Amrep	995	945	972	950
330	Applic. gaz	349	349	349	350
285	Arjom. Prioux	309	305 50	305 50	305 50
990	Aux. Entrepr.	1005	992	992	985
460	Av. Dass.-Br.	480	452	452	443
220	Bail-Equipem.	227	227	227	225 50
490	Bail-Investiss.	494	492	492	490 10
320	Cie Bancaire	325 10	325	325	323
106	Bazar H.-V.	108 90	107 80	107 80	109
306	Béghin-Say	308	296	299	290 20
845	Bic	873	871	873	859
235	B.I.S.	245 80	246	252	240 10
1350	Biscuit (Géné.)	1360	1380	1350	1350
1480	Bongrain S.A.	1600	1579	1580	1549
700	Bouygues	711	712	717	698
1970	B.S.N.-G.D.	2040	2025	2025	1990
1370	Carrefour	1365	1340	1341	1330
860	Casino	869	867	867	861
565	Cedis	549	548	547	538
220	Cetelem	240	243	245	240
570	C.F.A.O.	540	535	535	525
73	C.F.D.E.	72 50	72	72	72
10	Ch. France-Dunk.	9 85	8 95	8 95	8 85
240	Charg. Réunis	247	247	247 90	242
20	Chiers-Châtill.	20 70	20	20 70	19 60
182	Ciments franç.	192	185	185	185
1290	C.I.T. Alcatel	1338	1328	1325	1305
685	Club Méditerr.	669	671	673	671
103	Codetel	103 10	103	103	103
178	Cofimeg	178 20	178	178	175 20
210	Coles	210	201	201	197
117	Compt. Entrepr.	117	117	117	115 20
280	Compt. Mod.	255	280	260	254 80
495	Créd. Foncier	493	485	488	485
189	Crédit F. Imm.	188 50	187 50	187 50	186
378	Crédit Nat.	379	375	375	375
64	Creusot-Loire	67 50	64	63 90	63
127	Crouzet	128	127	129 80	127
285	C.S. Saupiquet	276	277	277	275 50
1050	Damart-Servip	1137	1130	1130	1108
680	Darty	674	672	673	665
595	Docks France	587	580	580	572
75	D.M.C.	85	85	84 80	85
900	Dumez	924	920	918	902
380	Eaux (Gén.)	380	380	380	372 40
180	Elf-Aquitaine	183 60	180 10	183 50	178 10
164	– (certific.)	171	162 90	165	159 70
1580	Essilor	1739	1720	1720	1720
340	Esso S.A.F.	340	344	350	337 50
510	Eurafrance	544	554	557	554

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
720	Euromarché	730	735	735	749
570	Europe n° 1	606	606	606	594
665	Facom	673	685	685	678
940	Fichet-Bauche	935	899	900	899
156	Finextel	155 60	155 20	155 20	152 40
173	Fives-Lille	177	177	177	173 50
38	Fonderie (Gén.)	37 90	37	37	36 25
86	Fraissinet	85	85	85	85
410	Francarep	410	409	409	409
155	Gal. Lafayette	154	150 30	150 30	153 30
1090	Gén. Géophys.	1070	1070	1070	1081
355	GTM-Entrepose	360	360	358 50	352 80
320	Guyenne-Gasc.	320 50	321 50	321 50	325
1160	Hachette	1195	1200	1200	1177
270	Hénin (La)	283 50	289	289 80	283 50
69	Imétal	71 50	71 40	71 40	70
230	Imm. Plaine-M.	236	236	242	231 40
345	Ind. et Particip.	343	344	344	337 50
840	Inst. Mérieux	826	790	795	774
1300	Intertechnique	1295	1305	1300	1280
154	J. Lefebvre	157	155	156	152
163	Jeumont Ind.	168 80	158 50	162	155 50
380	Lab. Bellon	418	423	428	415
290	Lafarge-Coppée	293 50	290	290	290
1890	Legrand	1906	1916	1912	1916
1170	Lesieur	1215	1223	1223	1210
225	Locafrance	235	233	233	230 10
530	Locindus	555	560	560	560
710	Lyonn. Eaux	731	722	719	708
400	Mais. Phénix	393 90	392	391	386 50
855	Majorette (Ly)	875	870	870	865
94	Manurhin	78	80	79 50	81 60
72	Mar. Wendel	74 80	75 40	75 40	75
1090	Martell	1160	1140	1140	1140
880	Merlin-Gerin	940	964	964	945
1030	Matra	1099	1078	1078	1099
820	Michelin	830	808	814	800
1030	Midi (Cie)	1142	1121	1122	1110
156	Midland Bk S.A.	156	152 20	152 60	150
112	Mines Kali (Sté)	117	116	116	115 50
46	M.M. Penarroya	50	50	50 10	49
1200	Moët-Hennessy	1280	1279	1273	1279
495	Mot. Leroy-S.	501	500	500	495
92	Moulinex	89	88 80	89	89 90
460	Mumm	480	480	484	477
188	Navig. Mixtes	194	194	194	194
9	Nobel-Bozel	11 10	11	10 40	10 85
56	Nord-Est	55 50	55	54 90	55 05
300	Nordon (Ny)	300	300	300	300
70	Nouvelles Gal.	68 80	68	68	69
650	Occident. (Gén.)	660	661	668	661
190	Olida-Caby	206	214	215	210 10
940	*Omn. F. Paris*	*960*	*959*	958	958
140	Opfi-Paribas	140 90	139	139	140
1830	Oréal (L')	1880	1887	1887	1860
58	Papet. Gascogne	57 80	56 90	56 90	57
595	Paris-Réescomp	589	585	585	575
148	Pechelbronn	159 50	153	155	155

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
445	Penhoet	476 50	462	464	458
760	Pernod-Ricard	805	809	810	801
155	Pétroles (Fse)	158 50	155 20	156 20	155
37	– (certific.)	38 50	37 60	37 60	37 60
73	Pétroles B.P.	72 20	71	70 50	72
220	Peugeot S.A.	219 90	211 10	214	207
80	Poclain	87 80	84 50	84 50	85
350	Poliet	350	348	348	341 20
116	Pompey	115	115 10	115 10	115
305	P.M. Labinal	324	328	325	324
1080	Presses Cité	1092	1095	1100	1075
745	Précabail Sic.	778	752	752	752
230	Primagaz	240	240	253	239 90
110	Printemps	113	112 50	112 50	113
1120	Promodès	1130	1149	1155	1140
400	Radiotechn.	423	412	416	410
82	Raffin. (Fse)	84 90	84 90	84 90	85
1090	Redoute (La)	1140	1150	1145	1140
500	Roussel-Uclaf	566	551	549	550
1005	Rue Impériale	1090	1107	1107	1100
149	Sade	150	151	151	151
1320	Sagem	1350	1380	1425	1381
340	St-Louis B.	349	340	342	335
425	Sanofi	464	453	459	460
280	S.A.T.	288 80	304	320	298
20	Saulnes	20 70	20 50	20 30	20 10
128	Schneider	131	122	123 50	119 60
42	S.C.O.A.	39 90	39 70	40 50	39 10
140	S.C.R.E.G.	140	135	135	132 30
355	Seb	371	359	359	355
260	Sefimeg	250	251	251	251
685	S.F.I.M.	691	703	703	699
145	S.G.E.-S.B.	146	147	144	144 20
785	Sign. Ent. El.	801	820	825	810
425	Silic	423	428	428	424
290	Simco	291	290	290	290
124	Simnor	124 50	125	125	124 40
1100	Skis Rossignol	1140	1145	1145	1123
430	Sogerap	454	457	460	450
440	Sommer-Allib.	489	489	493	489
360	Source Perrier	368	376	382 90	372 50
235	Talcs Luzenac	335	335	335	330 20
1150	Tél. Elect.	1175	1170	1175	1160
188	Thomson-C.S.F.	179 90	179	183	179
1890	T.R.T.	2000	2000	2000	1980
200	U.F.B.	204	206	206	203
460	U.I.S.	487	479	479 50	479
159	U.C.B.	159 50	158	159	158
275	Valéo	280	278 50	279 50	273
91	Vallourec	89 40	86	86	84 30
1530	V. Clicquot-P.	1620	1621	1621	1600
1130	Viniprix	1150	1145	1140	1123
1200	Elf-Gabon	1200	1180	1187	1156
290	Amax Inc.	290 20	282 50	285	280 80
420	Amer. Express	410	390	390	391
700	Amer. Teleph.	700	692	692	687
220	Anglo Amer. C.	218	217	218 50	215 20
1300	Amgold	1318	1330	1330	1330

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
930	B. Ottomane	935	950	950	....
590	BASF (Akt)	610	610	610	613
585	Bayer	609	609	611	610
605	Buffelsfont.	604	601	603	589
40	Charter	40 80	40 20	40 10	40 10
525	Chase Manh.	518	509	509	501
345	Cie Pétr. Imp.	348	339	340	334
95	De Beers	94 20	93 50	93 50	92 40
1230	Deutsche Bank	1252	1250	1251	1250
157	Dome Mines	160	157 80	158 70	158 10
355	Driefontein Ctd	355	354 60	353 50	355
545	Du Pont-Nem.	571	556	557	556
705	Eastman Kodak	740	751	751	746
185	East Rand	187	193 50	194 80	189 70
580	Ericsson	615	610	610	600
390	Exxon Corp.	400	393	393	390 10
655	Ford Motors	688	670	671	658
475	Free State	474	474	475	470
290	Gencor	290 20	289 50	290	283 70
360	Gén. Belgique	360	360	360	355
520	Gén. Electr.	560	559	559	548
755	Gen. Motors	783	776	776	771
95	Goldfields	94 90	94 70	95	93
245	Harmony	247 90	250	250	247
38	Hitachi	40 65	40 85	40 90	40 20
610	Hoechst Akt.	634	632	637	639
87	Imp. Chemical	86 50	86 80	87	85
180	Inco. Limited	186 50	186 20	186 20	183
1290	IBM	1355	1350	1351	1331
61	Ito-Yokado	62 10	63 05	62 80	62 50
460	ITT	475	466 50	466 50	465 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
73	Matsushita	76	78	78 05	77 95
980	Merck	1040	1020	1020	1000
830	Minnesota M.	890	870	875	865
330	Mobil Corp.	343 70	343	343	336 10
19610	Nestlé	19930	20040	20040	19800
750	Norsk Hydro	761	763	751	750
1120	Petrofina	1158	1154	1152	1134
680	Philip Morris	712	701	701	696
167	Philips	173	168 70	168 70	166 50
490	Pres. Brand	490	496	500	496
515	Président Steyn	530	539	538	538
1120	Quilmès	1230	1219	1210	1196
1450	Randfontein	1480	1450	1452	1435
475	Royal Dutch	494 50	494 60	494	485 10
105	Rio Tinto Zinc	102 50	101	101	99
395	St Helena Co	405	408	409	400 10
580	Schlumberger	590	577	582	575
96	Shell transp.	97 20	94 80	94 80	94 30
1360	Siemens A.G.	1392	1395	1398	1394
156	Sony	162	161 60	161 60	160
225	T.D.K.	240 50	241 80	237	237 10
....	Unilever	....	....	....	....
720	Unit. Techn.	750	743	743	732
1280	Vaal Reefs	1268	1266	1270	1258
590	West Deep	590	587	588	588
550	West Hold.	550	554	554	554
460	Xerox Corp.	465	455	455	450 50
2 80	Zambia Corp.	2 83	2 83	2 82	2 78

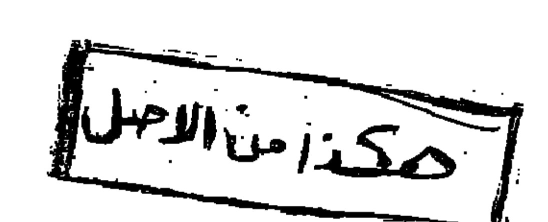
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 047	8 011	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	303 420	303 770	292	312
Belgique (100 F)	14 971	14 974	14	15 100
Pays-Bas (100 fl.)	271 300	271 360	258	278
Danemark (100 krd)	84 170	84 260	79	87
Norvège (100 k)	108 820	108 710	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 034	12 003	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 880	8 649	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 007	5 014	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	375 150	376 700	363	384
Suède (100 krs)	102 500	102 480	99	106
Autriche (100 sch)	43 130	43 180	42	44
Espagne (100 pes.)	5 290	5 281	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 470	6 465	5 600	7
Canada ($ can 1)	6 527	6 502	6 280	6 620
Japon (100 yens)	3 376	3 390	3 240	3 400

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/9
Or fin (kilo en barre)	107350	107100
Or fin (en lingot)	107300	107000
Pièce française (20 fr)	679	675
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	671	662
Pièce latine (20 fr)	635	640
Souverain	758	792
Pièce de 20 dollars	4300	4260
Pièce de 10 dollars	2000	2030
Pièce de 5 dollars	1205	.....
Pièce de 50 pesos	4300	4210
Pièce de 10 florins	670	672



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29 septembre 1983 a été tiré à 499 168 exemplaires

A B C D E F G

DANS UNE DÉCLARATION LUE EN SON NOM A LA TÉLÉVISION SOVIÉTIQUE

M. Andropov dénonce les « ambitions impériales » et l'« extrême aventurisme » des Etats-Unis

Moscou (*A.F.P., U.P.I.*). — M. Andropov, le numéro un soviétique, a prononcé, le mercredi 28 septembre, un réquisitoire en règle, d'une rare fermeté, contre les Etats-Unis. Dans un discours qui a été lu pendant vingt minutes à la télévision par un présentateur, M. Andropov à tour à tour dénoncé les *« ambitions impériales »* des Etats-Unis, leur *« extrême aventurisme »* et leur *« politique dangereuse et inhumaine »*, dans laquelle *« ce qui s'apparente à l'obscénité alterne avec des prêches hypocrites sur la morale et l'humanisme »*.

Le numéro un soviétique a estimé que les Etats-Unis proposent de *« négocier, comme auparavant, pour savoir de combien il convient de réduire le nombre de fusées soviétiques de portée moyenne et combien de nouvelles fusées américaines il faut installer en Europe, en plus du potentiel nucléaire dont l'OTAN dispose déjà »*.

Qualifiant les récentes propositions américaines de *« supercherie »*, il a ajouté : *« On nous propose de mener des négociations sur la façon d'aider le bloc de l'OTAN à rompre à son avantage l'équilibre existant dans la zone européenne en matière de moyens nucléaires de portée intermédiaire. »*

M. Andropov a dit que *« la bonne volonté de l'U.R.S.S. et son désir de négocier ne sauraient être pris pour un signe de faiblesse »* et qu'elle *« saura donner la réponse qui s'impose à toute tentative de rompre l'équilibre militaire et stratégique existant »*.

Les « normes élémentaires de la décence »

« Les Soviétiques peuvent être certains que la capacité de défense de notre pays est à un niveau tel que nous ne conseillerions à personne de se lancer dans une épreuve de force », a encore déclaré M. Andropov. Le déploiement de nouvelles fusées américaines en Europe constituerait, selon M. Andropov, *« un pas de principe, hostile à la cause de la paix, de la part des dirigeants des Etats-Unis et des responsables d'autres pays de l'OTAN agissant de concert »*. Accusant Washington de *« faire traîner en longueur »* les négociations de Genève et de considérer ses alliés européens comme des *« otages »*, le numéro un soviétique a demandé : *« Ceux des responsables politiques européens qui, faisant fi des intérêts de leurs peuples, de ceux de la paix, en contribuant à la réalisation des plans militaristes ambitieux des Etats-unis, y pensent-ils ? »*

Le discours du président américain à la tribune des Nations-Unies a été qualifié de *« grandiloquent »* par M. Andropov, qui a accusé Washington de violer jusqu'aux *« normes élémentaires de la décence »*.

En évoquant la négociation américano-soviétique de Genève, M. Andropov a durci le ton en omettant de dire, comme l'ont fait jusqu'à présent les responsables soviétiques, qu'un accord était *« encore possible »*.

D'entrée de jeu, la *« déclaration »* s'est voulue solennelle et extrêmement ferme, notent les observateurs. Les premiers mots de M. Andropov ont été : *« La direction soviétique estime nécessaire de faire connaître au peuple soviétique, aux autres peuples et à tous ceux qui sont responsables de la politique des Etats son évaluation du cours poursuivi dans les affaires internationales par l'actuelle administration américaine. »*

Le discours de M. Andropov, dont le texte a été précis et cassant, était destiné, aux yeux des observateurs, à contrer le discours qu'avait prononcé deux jours auparavant le président Reagan aux Nations-Unies. Pour l'U.R.S.S., il était nécessaire d'intervenir pour ne pas laisser s'accréditer l'image d'un président américain *« champion du pacifisme »*.

Le Boeing sud-coréen évoqué

Enfin le dirigeant soviétique a évoqué pour la première fois, dans un texte qui porte sa signature, la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique le 1er septembre. *« La provocation sophistiquée organisée par les services spéciaux américains à l'aide d'un avion sud-coréen est un exemple d'extrême aventurisme en politique »*, a-t-il dit, ajoutant que la responsabilité de cet incident *« reste sur la conscience de ceux qui prétendent faire fi de la souveraineté des Etats et de l'inviolabilité de leurs frontières »*.

...Après avoir noté que les responsables américains en ont profité pour faire voter par le Congrès *« des dépenses militaires colossales »* et *« se frottent les mains de plaisir »*, M. Andropov a ajouté : *« L'humanisme de ces hommes d'Etat qui cherchent à repousser sur d'autres le blâme pour la mort des gens qui étaient à bord de l'avion se transforme en de nouveaux tas d'armes de destruction massive, des missiles MX aux conteneurs de gaz innervants. »*



LA GRÈVE DANS LES CENTRES DE TRI POSTAL

F.O. et la C.F.D.T. comptent sur les négociations locales pour résoudre le conflit

Le conflit dans les centres de tri postal se trouve ce 29 septembre à la croisée des chemins. Après les entrevues que M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T. a eues, séparément, le 28 septembre avec les différentes organisations syndicales, la balle est dans le camp des grévistes. Selon l'attitude qu'ils adopteront — et qui pourrait varier suivant les centres — un revirement risque d'intervenir dans la joiurnée soit dans le sens d'un apaisement soit dans celuiu d'un durcissement.

M. Mexandeau est resté ferme sur la réorganisation des services d'acheminement du courrier en maintenant sa *« décision technique »* de fermeture des centres de tri la nuit du samedi au dimanche qui a-t-il afirmé dans un communiqué *« ne portera pas atteinte à la qualité du service »*. Mais le ministre a lâché du lest sur les modalités d'application de cette décision.

Ainsi *« les agents actuellement affectés dans les services de nuit »* conserveront *« à titre personnel et pendant un an, le montant des indemnités complémentaires au titre du travail de nuit »*. M. Mexandeau a rappelé *« qu'en aucun cas, des changements d'affectation ne pouvaient être décidés de manière autoritaire »* et a proposé que les négociations au niveau locale s'efforcent *« d'atténuer »* pour le personnel touché par cette mesure *« d'éventuelles conséquences sociales »* en *« recherchant une plus grande souplesse »*, ce qui pourrait amener par exemple un plus grand étalement de la mesure dans les centres où il y a un important courrier international comme Marseille, Lyon et Strasbourg.

Tant à F.O. qu'à la C.F.D.T. on compte désormais beaucoup sur les négociations locales en espérant que les blocages qui ont pu être constatés ces derniers jours chez certains chefs de service départementaux, pourront être progressivement levés. La C.F.D.T. qui a rappelé son accord avec *« le plan Daucet »* de réorganisation et F.O. qui a souligné qu'il semblait *« y avoir accord pour une progressivité dans la mise en place de la réforme »*, estiment que le résultat des discussions avec M. Mexandeau devrait *« contribuer à un déblocage de la situation »*. F.O. demande que les directives du ministre soient rapidement mises en application et entend se comporter *« en organisation responsable vis-à-vis de l'économie du pays »* en parvenant à un *« compromis »* pour résoudre les difficultés des agents.

Le ton est différent à la C.G.T. Celle-ci se félicite de voir que sa semaine d'action prend plus d'ampleur. Si elle considère que le ministre n'a pas *« définitivement fermé la porte »*, elle reste opposée au plan de réorganisation.

Ainsi pour la C.G.T. une *« suspension »* de la décision de fermeture des centres de tri dans la nuit du samedi au dimanche doit être préalable à l'ouverture de « véritables » négociations. Faute d'obtenir une telle suspension, la C.G.T. aurait le sentiment d'« avaliser » l'ensemble de la réorganisation — en acceptant « le premier maillon de la chaîne » — ce qu'elle refuse. Alors que ce jeudi matin, le ministère parlait de situation *« calme »* mais dans l'ensemble inchangée — avec des points chauds à Nice, Créteil et Lille notamment — un pronostic s'avère délicat.

La C.G.T. entend poursuivre et même développer le mouvement au moins jusqu'à la fin de sa semaine d'action. Par ailleurs les syndicats doivent compter avec la détermination des *« inorganisés »* non syndiqués (plus ou moins influencés par des groupes d'extrê-e gauche) qui jouent le durcissement. Ils se sont manifestés, mercredi, en occupant le ministère des P.T.T et en bloquant pendant une heure en soirée le centre de la gare d'Austerlitz... — M.N.

La hausse du mark et la faiblesse du franc belge pèsent sur la tenue du franc

Mercredi 28 septembre 1983, le cours du mark à Paris a battu tous ses records à 3,0380 F. Cet événement n'a rien de fracassant en soi, les milieux économiques et financiers sachant parfaitement qu'en raison de l'écart d'inflation structurel entre la France et l'Allemagne, au profit de ce dernier pays, la monnaie allemande ne peut, sur le moyen terme, que se revaloriser par rapport au franc, ce qui n'est pas vrai pour le dollar. En revanche, ces mêmes milieux ont été alertés par le fait qu'en une vingtaine de jours ce cours du mark ait augmenté de 3 centimes, soit environ le quart de sa marge de fluctuation entre son cours-plancher de 2,9985 F et son cours-plafond de 3,1363 F, et ait commencé à se rapprocher de son cours-pivot (ou médian) de 3,06648 F.

Trois explications ont été avancées pour rendre compte de ce phénomène. La première est l'accès de faiblesse dont est frappé actuellement le franc belge. A plusieurs reprises, la monnaie de ce pays, déjà en queue du système monétaire européen, a failli crever son cours-plancher en dépassant les 2,25 % qui la séparent de la monnaie en tête du S.M.E., à savoir le franc français. Conformément aux accords communautaires, la Banque nationale de Belgique et la Banque de France, aux deux extrémités du système, sont intervenues pour soutenir le franc belge par des achats massifs portant sur cette monnaie.

Par un mécanisme assez diabolique, dit « effet de taquet », ces achats ont provoqué une hausse du mark à Bruxelles, et donc à Paris, et auraient entraîné une sortie du franc belge hors du S.M.E. si la Banque de France avait vraiment tenté de freiner la hausse de la monnaie allemande.

Deuxième explication : les hésitations qui pèsent maintenant sur le dollar. Ce phénomène a déclenché des achats importants de yens, de francs suisses et de marks sur le marché à terme de Chicago (I.M.M.).

Troisième explication : le démarrage soudain du mark à Paris, a troublé la tranquillité des détenteurs étrangers d'eurofrancs, qui, après le 21 mars, préféraient les placer à Paris pour obtenir une rémunération très supérieure à celle offerte en Allemagne ou même aux Etats-Unis (13 à 14 % contre 7 à 11 %). On estime à au moins 20 milliards de francs (sur 70 milliards de francs de réserves, parmi lesquelles 28 milliards de francs empruntés à la C.E.E.) les capitaux attirés à Paris.

Par ailleurs, les premières indications suivant lesquelles le taux d'inflation en France pourrait atteindre 8,5 % à 9 % en 1983, contre 3 % en Allemagne, a rappelé fâcheusement l'existence de ce fameux « différentiel d'inflation » entre les deux pays.

Enfin, on commence à parler, à mots couverts, d'un nouveau réajustement du S.M.E. au printemps prochain, intéressant le franc belge, réévalué en mars dernier, bien à tort suivant certains analystes. Pour faire bonne mesure, on y ajoute le franc français. Tout cela, pour l'instant, reste au stade des rumeurs, et aucun mouvement massif n'a encore été décelé sur le franc, mais les opérateurs internationaux ont désormais la puce à l'oreille et guetteront tout dérapage de la politique de rigueur du gouvernement français, auquel ils continuent de faire crédit, pour l'instant du moins.

FRANÇOIS RENARD.

• *S.N.C.F. : perturbations sur la Normandie.* — Quelque 30 % des trains rapides et express étaient supprimés ce jeudi matin 29 septembre sur la ligne Paris-Le Havre en raison de la grève des agents de conduite du dépôt de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime). Le trafic était toutefois normal jusqu'à Rouen sur les grandes lignes. En revanche, les services omnibus étaient pratiquement supprimés de Mantes-la-Jolie à Rouen et au-delà, vers Caen, Le Havre, ainsi que vers Amiens et Dieppe.

D'autre part, le trafic marchandises était paralysé dans la région de Haute-Normandie.

• *Échecs.* — Le grand maître international Victor Kortchnoï, invité par le Cercle Alekhine, donnera les vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre à Montpellier, deux séances de parties simultanées. La première à 14 h 30 se déroulera au Polygone, la seconde, sur la place de la Comédie.

